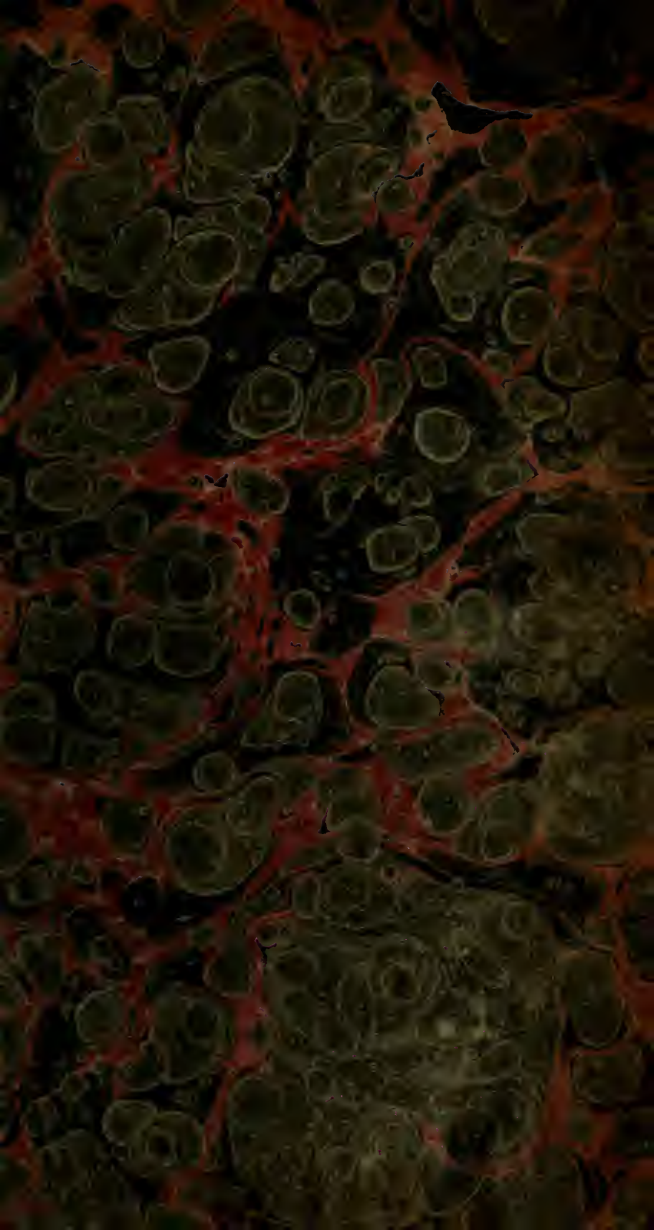

METHODE-PRATIQUE

POUR FAIRE

LE CATÉCHISME.

PROPRIÉTÉ.

LYON, IMPRIMERIE DE J.-B. PÉLAGAUD.

MÉTHODE-PRATIQUE

POUR FAIRE

LE CATÉCHISME,

SECONDE PARTIE

dans laquelle on explique

LES LEÇONS DU CATÉCHISME DE BELLEY,

QUI REGARDENT LA GRACE,

LES SACREMENTS ET LA PRIERE.

LYON

J. B. PÉLAGAUD ET Cie,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE N. S. P. LE PAPE,

Grande rue Mercière, 26,

ANCIENNE MAISON RUSAND.

1847.

AVERTISSEMENT

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE BELLEY,

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

En publiant, il y a quelques années, un petit ouvrage intitulé : *Méthode pratique pour faire le Catéchisme*, nous n'avions pas l'intention de donner une explication du Catéchisme, mais seulement d'indiquer les moyens qu'on peut employer pour faire passer dans l'intelligence et surtout dans le cœur des enfants, les vérités les plus importantes de la Religion. C'est pour cela que nous nous étions borné à prendre pour base les quatre premières leçons du Catéchisme de Belley et de Lyon, qui renferment un abrégé de ce qu'il faut croire sur les perfections de Dieu, sur la création, sur le péché originel, sur les mystères de la sainte Trinité, de l'incarnation, de la rédemption du genre humain.

Pour fixer l'attention des enfants sur des vérités si relevées et si peu propres, ce semble, à les captiver, nous avons cherché à les intéresser par des comparaisons en quelque sorte prises autour d'eux et dans le foyer domestique, par des paraboles et des faits historiques, par des raisonnements simples mis à leur portée, et qui leur persuadent que la doctrine chrétienne est moins difficile à comprendre qu'ils ne se l'imaginent ordinairement.

Cette méthode n'a rien de nouveau sans doute pour beaucoup de Catéchistes expérimentés : c'était celle que suivait et que conseillait Fénélon, celle

que suivaient les saints Pères dans leurs homélies, mais particulièrement celle que suivait le grand modèle des Catéchistes, N.-S. J.-C. ; car l'Evangile dit qu'il instruisit ses Apôtres et tous ceux qui l'entouraient par de nombreuses paraboles, *sine parabolis non loquebatur illis.* Math. 13, 34. *Docebat eos in parabolis multis.* Marc. 4, 2.

La rapidité avec laquelle se sont écoulées en peu de temps plusieurs éditions de notre ouvrage a pu nous persuader qu'il était de quelque utilité; nous avons dû être confirmé dans cette idée par les demandes réitérées qui nous ont été faites dans notre diocèse et ailleurs de donner suite à cette manière d'expliquer le Catéchisme, et d'en faire l'application aux autres parties de la doctrine chrétienne.

Nous avons hésité jusqu'à présent pour répondre à ce vœu, soit parce que nous étions absorbé par d'autres occupations, soit parce que nous sommes persuadé qu'on ne parvient à se faire comprendre aux enfants que par des répétitions multipliées, répétitions qui faites de vive voix au milieu d'eux, en forme de conversation, leur sont agréables et les intéressent, mais qui, mises par écrit, deviennent fastidieuses. Cependant, plusieurs instances nouvelles nous ayant été faites, nous nous sommes déterminé à donner l'explication de la partie du Catéchisme qui traite de la grâce, des sacrements et de la prière, parce que c'est celle qui présente le plus de difficultés, qui est la moins connue, et que les fidèles ont plus d'occasion et d'obligation de mettre en pratique.

Conformément à la marche que nous avons suivie dans la première partie (1), nous conseillons d'employer une demi-heure à faire réciter la lettre du Catéchisme, en suivant la méthode des frères. Quand on s'est assuré que les enfants savent bien la lettre d'une ou deux demandes, si ces demandes ne sont pas bien difficiles, il est à propos de savoir l'idée que les enfants se sont faite de la réponse, soit d'après leur intelligence, soit d'après les idées qu'ils ont reçues dans leurs familles ou à l'école; l'initiative de la réponse venant d'eux, ne fût-elle pas bien exacte, on la rectifie plus aisément et ils retiennent mieux les explications qu'on leur a données; quand au contraire les demandes sont difficiles, on commence par en donner une explication bien claire et bien courte; après cela il faut se hâter d'interroger les enfants pour savoir s'ils ont compris : on s'adresse d'abord aux plus intelligents et successivement à ceux qui sont plus faibles; mais nous regardons toujours comme essentiel, infiniment essentiel, que le Catéchiste parle peu, qu'il fasse parler beaucoup les enfants et les fasse reprendre les uns par les autres.

Nous pensons qu'il est très utile de faire la récapitulation du Catéchisme précédent, de remonter même à des leçons antérieures pour lier ensemble toutes les parties de la doctrine chrétienne. Les

(1) Nous ne la rappelons ici que fort brièvement. Nous conseillons de la lire dans notre premier ouvrage où elle est développée plus au long.

explications données antérieurement murissent dans la tête des enfants pourvu qu'on y revienne plusieurs fois.

On trouvera peut-être que nous mettons quelquefois dans la bouche des enfants des réponses qu'ils ne sont pas capables de faire ; nous pouvons assurer que nous avons rencontré beaucoup d'enfants, même parmi ceux qui ne savent pas lire, qui nous ont fait les réponses que nous indiquons ; mais au reste quand on craint que les enfants ne puissent pas répondre, le remède est facile : le Catéchiste peut prendre les réponses que nous supposons données par les enfants, pour texte de la petite allocution qu'il fera et d'après laquelle ensuite il les interrogera ; c'est surtout dans les premiers jours de Catéchisme qu'il faut prendre ce parti, parce que les intelligences sont moins développées, au lieu que plus tard on observe des progrès sensibles, soit par un effet de leurs réflexions, soit par les souvenirs des conversations qu'ils ont entendues, soit spécialement par les lumières que Dieu leur donne, quand ils ont soin de les demander avec ferveur et qu'ils ont l'âme pure. On ne fait peut-être pas assez d'attention à l'action de la grâce dans l'enseignement de la Religion, on le regarde trop comme une espèce de mécanisme où la mémoire joue le principal rôle.

On pourra nous dire que notre manière de faire le Catéchisme demande beaucoup d'attention et beaucoup de préparation : beaucoup d'attention, oui sans doute, il faut bien connaître les enfants,

les classer selon leur degré d'instruction et d'intelligence, les encourager beaucoup et faire en sorte qu'ils se forment des idées justes sur les vérités de la Religion ; à l'égard de la préparation, elle est plus nécessaire qu'on ne croit communément : feu Mgr. Borderie, prédicateur distingué, mort Evêque de Versailles, s'était acquis une réputation par sa manière de faire le Catéchisme ; pendant qu'il était vicaire à Paris dans la paroisse de St-Thomas-d'Aquin, les personnes âgées venaient avec empressement pour l'entendre : il fut appelé un jour pour remplir une autre fonction qui devait avoir lieu à l'heure du Catéchisme, il pria un de ses confrères de le remplacer et lui indiqua les sources où il pourrait puiser pour se préparer; son confrère parut étonné qu'on l'engageât à faire cette préparation, se croyant suffisamment instruit pour donner aux enfants les explications nécessaires. « Je ne doute pas de votre instruction, répondit M. Borderie, mais je crois nécessaire de prévoir ce qu'il est à propos de dire pour intéresser les enfants ; sans cela le Catéchisme languit, il faut faire des efforts de mémoire qui ne sont pas toujours heureux ; j'en ai fait l'expérience et c'est ce qui me détermine à la préparation que je fais et que je vous prie de faire ; elle n'est pas nécessaire pour expliquer le Catéchisme d'une manière savante, vos connaissances théologiques suffiraient pour cela, mais pour se mettre à la portée de ces jeunes intelligences dont les imaginations sont volages, les idées frivoles, les impressions vives, on a besoin de quelque chose

de plus ; le grand art est de mettre à profit les défauts de l'âge et de fournir un aliment à leur curiosité, à leur sensibilité, et c'est l'effet que produisent les comparaisons, les traits historiques et les applications morales qu'on emploie et qu'il faut prévoir. »

Nous sommes tenté de regarder comme un temps perdu la peine qu'on prend de citer des textes de l'Ecriture et des saints Pères, pour prouver aux jeunes enfants que telle vérité est de foi ; que J.-C. a institué tel sacrement à telle époque : c'est ce qui nous a déterminé à supprimer ces citations et toutes discussions, à moins qu'elles ne soient formellement indiquées dans la lettre du Catéchisme, et même alors nous insistons peu, réservant cette manière d'instruire plus profonde pour les Catéchismes de persévérance : ce qui nous tient à cœur, c'est d'apprendre aux enfants ce qu'ils doivent croire comme catholiques, et les conséquences pratiques qu'il en faut tirer pour remplir leurs devoirs de chrétien.

On pourrait nous demander dans quelle source il faut puiser pour suivre la marche que nous indiquons : le premier mot de notre réponse est qu'il faut puiser dans son cœur, dans son expérience, dans les lumières de l'Esprit-Saint. Nous trouvons beaucoup de textes et de raisonnements savants dans le *Catéchisme* dit *de Montpellier*, mais nous le croyons au-dessus de la portée des enfants. Le *Catéchisme de la Persévérance*, par M. Gaume, a une destination particulière qu'il est propre à rem-

plir, en inspirant une grande idée de la Religion aux personnes déjà instruites et qui veulent donner à leur instruction un plus grand développement; il en est de même de l'*Explication du Catéchisme de Genève*, par M. Duclot.

Les *Projets d'instruction*, en 4 vol. par un prêtre du diocèse de Chambéry, renferment une mine féconde : c'est l'ouvrage dans lequel nous avons trouvé le plus d'indications de raisonnements, de traits historiques et de comparaisons propres à fixer l'attention des enfants; mais il faut l'étudier et faire un choix. Le *Catéchisme de Couturier* est plein d'idées pieuses et morales exprimées avec onction, mais il a peu de comparaisons et de traits historiques; l'explication du *Catéchisme du Mans*, 4^e^ édit., en 4 volumes, par M. Guillois, est celui qui renferme le plus de traits historiques et le plus de notions analogues aux circontances présentes. Le Catéchisme dont la méthode nous a toujours fait le plus grand plaisir, c'est celui qui est intitulé *Instructions de Constance*, ou vulgairement *Catéchisme de Constance*, en 4 volumes, qui a eu un très grand succès au commencement du 19^e^ siècle. Il nous semble cependant que le développement donné par le Catéchiste est trop long pour que les enfants puissent le retenir et faire toutes les réponses qu'on leur met dans la bouche; c'est ce qui nous a déterminé à ne donner que des explications courtes qui n'aient qu'un seul objet, et à recommander après chaque explication, quoique très courte, d'interroger plusieurs enfants pour s'assurer

qu'ils ont compris. On peut consulter, avec beaucoup de profit, le *Pasteur apostolique*, l'*Explication du Catéchisme de Bourges* qu'on vient de réimprimer, avec celle du *Catéchisme de l'Empire*, par M. la Sausse.

Il y a peu de temps que deux ouvriers s'entretenaient sur la religion en travaillant : il y en avait un qui était plus instruit et qui mettait ses connaissances en pratique ; l'autre négligeait ses devoirs religieux, ce que lui reprochait amicalement le premier, en lui disant qu'il ne connaissait certainement pas sa religion et que c'était pour cela qu'il la négligeait. — Tu te trompes, répondit celui-ci, je sais parfaitement mon Catéchisme, et la preuve c'est que j'étais toujours le premier que mon Curé interrogeait à l'époque de ma première communion. — Mais pourquoi donc n'approches-tu pas des sacrements surtout à Pâques ? tu es bon père de famille, tu ne vas pas au cabaret, la pratique de la religion te consolerait, ferait plaisir à ta femme et serait utile à tes enfants. — Veux-tu que je te dise la vérité? c'est que je n'ai jamais rien compris au Catéchisme et à la Religion : j'apprenais des mots et rien de plus; M. le Curé s'égosillait pour nous les expliquer sans nous faire aucune question sur ce qu'il avait dit pour s'assurer que nous l'avions compris, il finissait presque toujours par ces paroles : c'est bien cela, mes enfants, n'est-il pas vrai ? Nous répondions oui, sans savoir ce que nous disions : depuis que mon fils et ma fille se préparent à faire leur première communion, ils parlent entr'eux des explications qu'on leur donne au Catéchisme et

qu'on leur fait répéter ; je les écoute sans faire semblant de rien, et j'apprends beaucoup de choses que j'ignorais entièrement.

Que de chrétiens pourraient tenir le même langage ! il suffit de les voir à la messe sans livre, sans remuer les lèvres, sans se mettre à genoux à l'élévation, pour comprendre que s'ils ont la foi elle est bien languissante ; mais s'est surtout après avoir reçu la sainte communion que cela paraît davantage, quand ils sortent de l'église immédiatement après avoir reçu la sainte hostie, sans faire d'action de grâces ; ce qu'ils ne feraient certainement pas, s'ils comprenaient bien ce qu'ils peuvent attendre de la précieuse faveur qu'ils viennent de recevoir. Aussi quoique notre explication soit destinée aux personnes qui font le Catéchisme, nous ne serions pas éloigné de croire qu'on pourrait en faire la lecture dans les familles pendant les soirées d'hiver, comme on assure que la chose est faite avec fruit pour la première partie où nous expliquons les mystères.

Pour la facilité des Catéchistes, nous avons cru devoir insérer chaque Leçon du Catéchisme avant de l'expliquer ; nous avons numéroté chaque demande afin qu'on puisse la retrouver facilement quand on l'adresse aux enfants. Les demandes devant lesquelles il n'y a pas de chiffre, sont des sous-demandes qui servent au développement.

Nous recommandons chaque jour de Catéchisme de faire réciter alternativement l'*Oraison dominicale*, la *Salutation angélique*, le *Symbole des Apôtres*, les *Actes de foi, d'espérance, de charité* et *de contrition*

par un enfant seul, bien haut et distinctement ; c'est le moyen le plus sûr pour accoutumer les enfants à réciter ces prières intégralement et avec intelligence ; quand ils les récitent en commun, ils vont trop vite, tronquent beaucoup de mots et passent quelquefois leur vie toute entière sans comprendre ce qu'ils disent. Nous ne croyons pas exagérer en tenant ce langage : il y a beaucoup de personnes âgées, à la campagne surtout, qui ne savent pas comme il faut ces prières et ces actes de première nécessité. Ce sont les jeunes gens plutôt que les filles que nous conseillons d'employer pour les réciter, parce qu'ils ont la voix plus forte et se font mieux entendre. Lorsqu'on en trouve quelques-uns qui s'acquittent mal de cette commission, il faut les engager à s'exercer devant une personne charitable, et au bout de quelque temps, les charger encore de faire ces prières tout haut : cette mesure engagera plusieurs autres à se préparer d'avance.

Quand il n'y a qu'un seul Catéchisme pour les deux sexes, il faut mettre les garçons vis-à-vis des garçons et les filles vis-à-vis des filles ; nous préférerions même qu'on mit tous les enfants vis-à-vis la chaire, sur des bancs destinés aux garçons et aux filles séparément. Pour nous faire mieux comprendre, nous croyons devoir reproduire ici le second tableau que nous avons placé dans la première partie où nous indiquons notre pensée plus au long et indiquons la manière de prendre des notes sur les réponses des enfants.

TABLEAU DES ENFANTS DU CATÉCHISME.

TABLEAU.

GRAND AUTEL.

A

GARÇONS. D FILLES.

François.	Augustin.	Louis.	Frédéric.	Paul.	Clotilde.	Joséphine.	Marie.	Julie.	Camille.
André.	Alexandre.	Jacques.	Raymond.	Roch.	Rosalie.	Jacqueline.	Ursule.	Louise.	Collette.
Joseph.	Nicolas.	Jules.	Alphonse.	Régis.	Marthe.	Cécile.	Claudine.	Irène.	Marine.
Pierre.	Philippe.	Antoine.	Emile.	Charles.	Claire.	Mélanie.	Adélaide.	Thérèse.	Sophie.
Anthelme.	Jean.	Marin.	Eugène.	Claude.	Lucie.	Benoite.	Pauline.	Françoise.	Eulalie.

C

P

GRANDE PORTE DE L'ÉGLISE.

CHAIRE A PRÊCHER.

Dieu veuille répandre ses bénédictions sur cette seconde partie, comme il l'a fait sur la première. C'est la plus douce récompense que nous puissions retirer les uns et les autres d'une manière d'instruire qui est pénible, mais dont les résultats sont précieux.

Recevez l'assurance de mon entier dévouement.

Belley, le 8 septembre 1847.

† A. R., Ev. de Belley.

Par mandement :

N. GUILLEMIN, Chan., Sec.

MÉTHODE-PRATIQUE

POUR FAIRE

LE CATÉCHISME.

SECONDE PARTIE

DANS LAQUELLE

ON EXPLIQUE LES LEÇONS DU CATÉCHISME DE BELLEY, QUI REGARDENT LA GRACE, LES SACREMENTS ET LA PRIÈRE.

LEÇON PREMIÈRE.

Sur la Grâce.

D. Pouvons-nous, par nos propres forces, observer comme il faut les Commandements, pratiquer les vertus et éviter le péché?

R. Non : nous ne le pouvons pas sans le secours de la grâce de Dieu.

D. Qu'est-ce que la grâce de Dieu?

R. La grâce est un don surnaturel que Dieu nous fait gratuitement, en vue des mérites de Jésus-Christ, afin que nous puissions éviter le mal et pratiquer le bien.

D. La grâce est-elle bien nécessaire?

R. La grâce est si nécessaire, que sans elle nous ne pouvons rien faire de méritoire pour le ciel.

D. Combien y a-t-il de sortes de grâces?

R. Il y en a deux sortes : la grâce habituelle qu'on nomme autrement sanctifiante, et la grâce actuelle.

D. Qu'est-ce que la grâce habituelle, qu'on nomme sanctifiante?

R C'est celle qui est répandue dans nos ames par le Saint-Esprit, qui nous rend Saints aux yeux de Dieu, et nous donne droit à l'héritage éternel.

D. Qu'est-ce que la grâce actuelle?

R. C'est une lumière surnaturelle et un bon mouvement que Dieu nous donne pour éviter le mal et faire le bien.

D. La grâce actuelle est-elle nécessaire à ceux qui ont la grâce habituelle?

R. Oui : la grâce actuelle est nécessaire aux Justes pour persévérer, comme aux pécheurs pour se convertir.

D. Ceux qui font le bien avec le secours de la grâce, peuvent-ils s'en glorifier?

R. Ceux qui font le bien doivent en rendre toute la gloire à Dieu.

D. Coopérons-nous à la grâce?

R. Oui : nous y coopérons véritablement et librement.

D. Résistons-nous à la grâce?

R. Oui : nous n'y résistons que trop souvent : et lors même que nous n'y résistons pas, nous pouvons toujours y résister.

D. Dieu nous doit-il sa grâce?

R. Dieu nous a promis sa grâce ; mais il nous la promise et il nous la donne par sa pure bonté, en vue des mérites de Jésus-Christ.

D. A qui Jésus-Christ a-t-il mérité la grâce?

R. A tous les hommes : il est mort pour tous, il veut les sauver tous.

D. Celui qui offense Dieu, commet-il quelquefois le péché, par ce que la grâce lui manque pour l'éviter?

R. Non : il offense Dieu, non pas parce que la grâce lui manque, mais parce qu'il résiste à la grâce,

D. Quels sont les tristes effets de la résistance à la grâce ?

R. 1° La résistance à la grâce nous la fait perdre ; 2° elle en diminue les sources pour l'avenir ; 3° elle expose à l'aveuglement, à l'endurcissement, à la damnation éternelle.

PREMIER JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA GRACE.

(Après le chant du cantique *d'invocation*, faites dire tout haut, par un enfant que vous désignerez successivement chaque jour, *l'Oraison dominicale* et la *Salutation angélique*, mais lentement et distinctement.)

Mes chers enfants, l'année dernière nous avons tâché de vous faire comprendre les premières Leçons du Catéchisme, qui traitent successivement de l'importance du Catéchisme, des perfections de Dieu, du mystère de la sainte Trinité, du mystère de l'Incarnation et de l'Eglise. Ces quatre Leçons nous ont fourni l'occasion de vous expliquer les vérités fondamentales de la Religion qui intéressent la foi. Mais il ne suffit pas de croire pour aller au Ciel, il faut pratiquer ce que la Religion nous prescrit et prendre les moyens les plus efficaces pour nous affermir dans l'accomplissement de nos devoirs, afin de mériter la récompense que Dieu nous prépare dans le ciel ; car c'est toujours là ce que nous devons avoir en vue, mes chers enfants. La vie présente dure peu de temps : la mort nous y poursuit sans cesse, même quand on est jeune. Depuis l'année dernière il est

mort parmi vous deux garçons et une fille, qui assistaient au Catéchisme et qui sont allés rendre compte à Dieu de la manière dont ils y assistaient et tâchaient d'en profiter (1). C'est donc la vie future qui doit nous occuper, en travaillant à nous procurer le bonheur que Dieu nous y promet. Que vous seriez sages, mes chers enfants, si cette pensée était souvent présente à votre mémoire ! avec quel empressement vous mettriez à profit tout ce qui vous sera enseigné et expliqué dans le Catéchisme !

L'année dernière je fus assez content. On fut exact à se rendre au Catéchisme et on écoutait bien les explications. Il y en eut parmi vous plusieurs qui devinrent plus assidus à faire leurs prières, plus respectueux à l'église, plus obéissants envers leurs parents, plus appliqués à l'étude et au travail manuel. Il me semble que vous aviez assez bien compris l'importance du Catéchisme, la grandeur de Dieu, la divinité de J.-C., l'autorité de l'Eglise qu'il a établie et qu'il gouverne du haut du ciel par le ministère du Pape, des Evêques, des Curés et autres ecclésiastiques ; mais que sais-je, mes enfants, si vous n'avez pas tout oublié ?

(Plusieurs enfants répondent non, Monsieur, non, non.)

Cette parole me fait plaisir, mes enfants. Eh bien, voyons si elle est bien fondée ?

Voyons, François, qu'avez-vous retenu sur les explications que nous avons données l'année dernière? y a-t-il quelque chose qui vous ait frappé davantage?

François. M., j'ai souvent pensé que Dieu est

(1) Il est utile de faire apercevoir aux enfants que leur jeunesse ne les met pas à l'abri de la mort. Si un de ces enfants s'est noyé, s'il a pris une pleurésie faute de précaution, il faut le dire.

partout, qu'il nous voit, qu'il nous entend et qu'il nous fera rendre compte de notre conduite.

Le C. : C'est bien, mon enfant ; mais dites-moi franchement, ce souvenir vous a-t-il été utile?

(Le Catéchiste fait cette demande parce qu'il sait que réellement François s'est mieux conduit.)

R. Oh ! oui, Monsieur, j'ai été plus sage aussi : mon père et ma mère m'ont moins grondé.

Le C. : Puisque vous répondez si bien à ma demande, j'en fais encore une : sur quoi vous êtes-vous corrigé ?

R. Monsieur, je manquais la messe quelquefois, et ma mère me grondait ; depuis je ne l'ai pas manquée de toute l'année.

Le C. : C'est bien. Et vous, Clotilde, avez-vous retenu quelque chose des explications de l'année dernière ?

R. Il me semble, Monsieur, que j'ai retenu beaucoup de choses, et je vous en rendrai compte si vous voulez.

(Clotilde, sans attendre la réponse, commence à parcourir les Leçons du Catéchisme, parle de la création du monde, du péché originel, de la nécessité d'un Rédempteur, avec une rapidité qui étonne tout le monde.)

Le C. : En voilà assez, mon enfant ; on voit que vous avez repassé dans votre mémoire ce que nous avons dit. Mais voyons si votre cœur a retenu quelque chose : êtes-vous devenue plus pieuse ?

R. Monsieur, je n'ose pas le dire, mais il me semble que j'ai un grand désir d'aimer le bon Dieu et de faire ma première communion pour recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ et les grâces qu'il nous prépare dans la sainte Eucharistie.

Le C. : Si tout le monde me répondait aussi bien que François et Clotilde, je serais fort content ; mais je n'ose pas l'espérer.

(Augustin parle à son voisin et a l'air d'être fâché qu'on ne l'interroge pas. Le Catéchiste s'en aperçoit et dit :)

Le C. : Augustin, avez-vous retenu quelque chose de l'année dernière ?

R. Oh ! oui, Monsieur ; et aussitôt il parle à tort et à travers du soleil, de la lune, des étoiles et d'une foule de choses qui en effet ont été expliquées, mais qu'il expose sans ordre, sans attention et sans application pratique.

Le C. : J'aurais bien envie de vous faire la même question qu'à François et à Clotilde, mais je n'ose pas. J'ai peur de vous embarrasser, par ce que je sais que vous êtes encore bien étourdi, et vous venez de m'en fournir la preuve. Cependant, M. E., je vois que vous avez retenu beaucoup de choses, et j'espère que peu à peu vous les mettrez en pratique. Joséphine, avez-vous retenu quelque chose de ce que nous avons expliqué l'année dernière?

R. Il me semble, Monsieur, que j'en ai retenu beaucoup ; mais je n'oserais pas les dire. Si vous avez la bonté de m'interroger, j'essayerai de répondre.

Le C. : Je suis content de cette réponse : elle annonce de la modestie et de la réflexion. Je vais en effet vous adresser quelques demandes. Est-il bien nécessaire d'étudier le Catéchisme ?

R. Oui, Monsieur, cela est nécessaire, parce que c'est dans le Catéchisme que nous apprenons ce qui est nécessaire pour aller au Ciel.

Le C. : C'est bien. Suffit-il de savoir par cœur la lettre du Catéchisme?

R. Non, Monsieur, il faut la comprendre et la pratiquer.

Le C. : Pour comprendre le Catéchisme, que faut-il faire?

R. Il faut faire deux choses : il faut prier Dieu,

afin qu'il éclaire notre esprit, et ensuite écouter avec attention les explications qui nous sont données.

Le C. : A quoi ressemblent ceux qui n'écoutent pas les explications du Catéchisme ?

R. Il ressemblent à la muraille et aux bancs qui reçoivent le son et n'en profitent pas.

Le C. : Vous souvenez-vous de l'histoire de l'aveugle qui était à Rome et qui avait si bien appris le Nouveau-Testament?

R. Oui, Monsieur : cet aveugle, en demandant l'aumône, priait de temps en temps les passants de lui lire par charité quelques versets du Nouveau-Testament ; c'est ainsi qu'il l'apprit par cœur.

Le C. : Comment avez-vous fait pour vous souvenir de ces particularités ?

R. Monsieur, après le Catéchisme, je prenais des notes et ensuite j'en parlais avec mes compagnes ; par ce moyen nous avons retenu beaucoup de choses et surtout les comparaisons et les traits historiques, ce qui nous intéressait le plus.

Le C. : Louis, avez-vous retenu quelque chose ?

R. Oui, Monsieur ; par exemple l'histoire de la lampe qui est à l'église.

Le C. : Il est bien vrai que nous parlâmes de la lampe qui est à l'église, mais à quelle occasion ?

R. Monsieur, je ne sais pas bien le dire.

Le C. : Vous en souvenez-vous, Marie ?

R. Oui, Monsieur. C'était pour expliquer la demande qui dit que Dieu nous a créés et qu'il nous conserve : quand on allume la lampe on représente la création et quand on y met de l'huile on représente la conservation.

Le C. : Eh bien ! Louis, l'aviez-vous retenu de cette manière ?

R. Oui, Monsieur, mais je craignais de me tromper.

Le C. : Vous souvenez-vous de l'histoire du petit musicien ?

R. Oh ! oui, Monsieur : je la raconterai si vous voulez. C'était un petit musicien qui demandait à la Ste. Vierge de bien apprendre à jouer du violon, et puis il avait bien appris, et on voulait l'envoyer à Paris pour jouer à la comédie où il aurait gagné mille écus par an ; mais il eut peur de fréquenter de mauvaises compagnies, et il renonça à mille écus pour ne pas se gâter.

Le C. : Comment avez-vous fait pour vous souvenir de cela ?

R. Monsieur, c'est que j'ai un peu imité son exemple : j'ai demandé une grâce à la Ste. Vierge, et je l'ai obtenue.

Le C. : C'est bien, mon enfant. Avez-vous retenu quelque chose du mystère de la sainte Trinité ?

R. Monsieur, c'est bien difficile ; cependant je sais bien qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qu'il y a trois personnes en Dieu, qui sont distinctes sans être séparées comme dans un triangle ou dans un cœur.

Le C. : Est-ce la même chose de connaître un mystère ou de le comprendre ?

R. Non, Monsieur. Je sais qu'une montre marque les heures, mais je ne comprends pas comment les roues sont arrangées, c'est un mystère pour moi ; de même, je sais qu'il y a trois personnes en Dieu, mais je ne comprends pas comment ce mystère existe.

Le C. : Auriez-vous répondu comme cela, Frédéric ?

R. Je ne sais pas, Monsieur ; mais au moins je sais que j'avais à peu près toutes ces idées : qu'il y a une différence entre connaître un mystère et le comprendre ; ainsi je sais qu'en jetant un grain de blé dans la terre, il en sort un épi qui a 30 ou 40 grains, mais je ne comprends pas comment cela se fait.

Le C. : C'est très-bien, mon enfant, et mieux

que je n'attendais ; je vois que vous avez retenu ce que nous avons dit l'année dernière. Maintenant, je demande si, pour aller au ciel, il faut connaître et croire le mystère de la sainte Trinité.

R. Oui, Monsieur ; il faut croire qu'il n'y a qu'un seul Dieu et qu'il y a trois personnes en Dieu.

Le C. : Est-il nécessaire de penser souvent au mystère de la sainte Trinité? Oui, mes enfants, il est nécessaire d'y penser souvent, et c'est pour cela que l'Eglise nous fait faire si souvent le signe de la croix, et que sans cesse elle nous bénit au nom du Père, du Fils et du St-Esprit.

(Il faut insister pendant quelques moments sur cela, faire répéter à plusieurs enfants la même chose et les engager à faire le signe de la croix avec plus d'attention.)

Le C. : Je voudrais bien savoir s'il y en a parmi vous qui se souviennent de la parabole de Mathurin?

(Presque tous les enfants répondent oui, oui, oui. Le Catéchiste la fait raconter aux plus forts et à quelques autres qui s'en tirent plus ou moins bien.)

Le C. : Adam et Eve avaient-ils mérité d'être chassés du Paradis, André ?

R. Oui, Monsieur, à cause de leur désobéissance.

Le C. : Mais leurs enfants n'avaient pas désobéi, puisqu'ils n'étaient pas encore venus au monde. Pourquoi ont-ils été privés du Paradis ?

R. Monsieur, parce qu'ils n'étaient pas sages.

Le C. : Alexandre, auriez-vous répondu comme cela ?

R. Non, Monsieur ; j'aurais dit que Dieu était le maître du Paradis, et qu'en chassant Adam et Eve, il avait chassé aussi leurs enfants qui n'avaient pas plus de droit que leurs père et mère ; comme le grand seigneur avait chassé Mathurin de son jardin et avait par là même chassé tous ses enfants.

Le C. : C'est bien ; cependant, cela aurait besoin

d'être un peu éclairci. Voyons, Rosalie, comprenez-vous bien pourquoi tous les enfants d'Adam ont été privés du droit d'aller au ciel ?

R. C'est un mystère que nous sommes obligés de croire sans le bien comprendre ; cependant la parabole de Mathurin nous en donne une idée naturelle ; Adam étant coupable, il méritait d'être chassé, et par là même, ses enfants devaient partager son sort. Quand les pères et mères sont riches, les enfants le sont aussi ; quand les parents sont esclaves, les enfants le sont aussi ; quand les parents sont privés de leurs biens par les tribunaux, les enfants en sont aussi privés.

Le C. : Vous avez bien retenu ce que nous avons dit, mon enfant, et même vous y avez ajouté quelque chose qui va bien. On voit que vous avez compris et que vous avez réfléchi. Mais, mon enfant, dites-moi si, en venant au monde, nous sommes tous privés du droit d'aller au ciel, à cause de la faute d'Adam ?

R. Oui, M., nous sommes tous privés du droit d'aller au ciel en naissant à cause du péché d'Adam, qui s'appelle péché originel.

Le C. : Le droit d'aller au ciel est-il perdu pour nous sans ressource ?

R. Non, M., il nous a été rendu par la miséricorde de Dieu et par la mort et passion de N.-S. J.-C.

Le C. : Augustin, qu'est-ce que J.-C. ?

R. Monsieur, c'est le St-Esprit.

Le C. : Vous vous êtes bien pressé, mon enfant, pour mal répondre. François, auriez-vous répondu comme cela?

R. Non, Monsieur ; j'aurais dit que J.-C. est le Fils de Dieu fait homme.

Le C. : Ce que vous dites est vrai ; mais je crains qu'on ne vous comprenne pas bien. Voyons, combien y a-t-il de personnes en Dieu ?

R. Il y en a trois, le Père, le Fils et le St-Esprit.

Le C. : Quelle est celle des trois personnes qui s'est fait homme ?

R. C'est le Fils, la seconde personne de la sainte Trinité.

(Le Catéchiste fait répéter toutes ces demandes à plusieurs enfants, afin qu'ils les retiennent bien.)

Le C. : Reprenons, mes enfants. Avons-nous perdu le droit d'aller au ciel, Frédéric ?

R. Oui, Monsieur, à cause du péché originel.

Le C. : Le droit d'aller au ciel est-il perdu pour toujours ?

R. Non, Monsieur. Il nous a été rendu.

Le C. : Comment nous a-t-il été rendu ?

R. Il nous a été rendu par le Fils de Dieu fait homme.

Le C. : Comment appelez-vous le Fils de Dieu fait homme ?

R. Nous l'appelons Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le C. : Comment N.-S. J.-C. nous a-t-il rendu le droit d'aller au ciel ?

R. Il nous l'a rendu en mourant pour nous sur l'arbre de la croix.

(Il faut faire répéter ces notions plusieurs fois. Elles sont nécessaires pour bien faire comprendre aux enfants les Leçons qui traitent de la grâce des sacrements et de la prière.)

Le C. : Je suis extrêmement content, mes E., de la manière dont vous avez répondu ; aussi mon intention est de vous annoncer une bonne nouvelle. Il y en a un parmi vous qui, dans quelque temps d'ici, sera plus riche que tous les rois de la terre : il ne sera jamais malade ; tout ce qu'il entreprendra lui réussira parfaitement ; il aura de nombreux amis qui ne penseront qu'à le rendre heureux, avant d'arriver là il sera obligé de faire un voyage pendant lequel il rencontrera quelques ennemis qui

tâcheront de le détourner de son chemin ; mais il aura tous les moyens nécessaires pour les vaincre, ensorte que rien ne sera capable de troubler son bonheur. N'est-il pas vrai, mes chers enfants, que vous voudriez tous être à sa place?

R. Oui, M. ; oui, M.

Le C. : Eh bien ! mes E., tous tant que vous êtes ici présents, vous êtes destinés à posséder le Ciel où se trouve le comble du bonheur. Il faut, pour y arriver, faire un voyage dans la vie présente où nous rencontrons des ennemis ; mais J.-C. nous a préparé dans la Religion tous les moyens nécessaires pour les vaincre, c'est ce que nous verrons clairement dans l'explication du Catéchisme que nous donnerons cette année. Je vous préviens, mes E., que demain nous ferons réciter la leçon du Catéchisme sur la grâce. Tâchez de la repasser et de la réciter facilement. Je la ferai réciter d'après la méthode que je suivis l'année dernière (1).

Le C. : Récitez le *Symbole des Apôtres* lentement et distinctement, François.

(Il faut tous les jours en désigner un alternativement pour le *Symbole* ou les *Actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition.* Chantez le cantique : *Sainte cité, demeure permanente,* etc., pag. 55 du Recueil publié pour le diocèse de Belley. Joignez-y le refrein : *O ma patrie !* etc. qui doit être chanté par tous.)

(1) Voyez la première partie de la *Méthode-pratique pour faire le Catéchisme*, pag. 61 et suivantes.

SECOND JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA GRACE.

(Il faut accoutumer les enfants à venir exactement à l'heure. En attendant qu'ils soient tous revenus, il faut faire chanter quelques cantiques, particulièrement ceux qui sont analogues à la leçon qu'on a expliquée ou à celle qu'on doit expliquer. Quand les enfants sont arrivés, il faut faire chanter le cantique *d'invocation du St-Esprit*. Après le cantique, il faut désigner un enfant pour dire tout haut et lentement *l'Oraison dominicale* et la *Salutation angélique*.)

Le C. : Je vous ai dit, mes E., que je ferais réciter la Leçon du Catéchisme qui est sur la grâce et que je suivrais la même méthode que l'année dernière. Commencez, François. Qu'est-ce que la grâce de Dieu ?

R. La grâce est un don surnaturel, etc. (Quand François a fait la réponse, il fait la demande : qu'est-ce que la grâce de Dieu ? Augustin, qui vient après, fait la même réponse et ensuite la même demande. Tous ceux du premier banc des garçons font de même.... La première fille du premier banc fait la réponse et ensuite la demande. Quand toutes les filles du premier banc ont fini, le Catéchiste interroge le premier garçon du second banc qui fait la réponse et la demande, ainsi que tous les garçons et toutes les filles du second banc. Il en serait de même du troisième banc, etc. Il est impossible que la même réponse et la même demande, ayant été si souvent répétée, ne se grave pas dans la mémoire

des plus faibles. De la première demande on passe à la seconde qu'on fait réciter de même ; ainsi des autres. Quand toutes les demandes et réponses de cette Leçon ont été récitées, le Catéchiste fait les mêmes demandes sans suivre ni l'ordre des places ni l'ordre des demandes, comme nous l'avons expliqué plus au long dans la première partie, pag. 62. Cet exercice doit durer demi-heure ou trois quarts d'heure, ayant soin de faire reprendre les enfants les uns par les autres, afin de les tenir tous attentifs.

Le C. : Maintenant que vous savez la lettre de cette Leçon, il faut tâcher de la bien comprendre, mes E. ; je ne puis pas vous dissimuler que c'est ici une des Leçons les plus importantes du Catéchisme, une des plus difficiles, une des plus ignorées, et sur laquelle on a enseigné plus d'erreurs. C'est pourquoi, je vous engage à demander à Dieu bien souvent la grâce de vous aider à la bien comprendre. Nous allons nous mettre tous à genoux pour demander cette grâce au bon Dieu, en disant un *Pater* et un *Ave, Maria*...

Je vous engage, mes E., à dire un *Ave, Maria* en particulier à la même intention ou le cantique d'invocation : *Pour que je sois docile et sage, Seigneur, donnez-moi votre esprit*, etc. Essayons maintenant, Augustin : qu'est-ce que la grâce ?

R. C'est un don surnaturel, etc.

Le C. : Mes C. E., tout ce que nous possédons nous vient de Dieu : ainsi les facultés que nous avons de voir, d'entendre, de parler, de marcher, etc. sont des dons de Dieu ; la santé, la fortune, la vie, la mémoire, l'intelligence, la faculté de raisonner, sont aussi des dons de Dieu ; mais ce sont des grâces temporelles, des dons naturels qui nous sont accordés pour la vie présente. La grâce dont nous allons parler dans le Catéchisme, et dont il est question dans les sermons et dans les livres de piété, est un don surnaturel qui nous est accordé pour

pratiquer la vertu et pour mériter le ciel. Je vous engage à bien faire attention à la différence qu'il y a entre les dons de Dieu naturels et les dons surnaturels. Voyons si vous m'avez compris.

Le C. : Louis, la faculté de voir, d'entendre, de marcher, de parler, d'apprendre par cœur, etc., qui nous l'a donnée (1) ?

R. C'est Dieu.

Le C. : Qui nous la conserve ?

R. C'est Dieu.

Le C. : Il faut donc regarder tout cela comme des dons de Dieu ?

R. Oui, M., Dieu nous donne la santé, il nous conserve la vie ; tout ce que nous avons vient de lui.

Le C. : C'est bien, mon enfant ; mais ces dons sont-ils naturels ou surnaturels ?

R. M., il me semble qu'ils sont surnaturels, puisqu'ils viennent de Dieu.

Le C. : Qu'en pensez-vous, François, le don de marcher, de parler, est-ce un don naturel ou un don surnaturel ?

R. M., c'est un don naturel.

Le C. : Pourquoi dites-vous que ce don est naturel ?

R. Je l'appelle naturel, parce qu'il est dans la nature de l'homme de marcher, d'entendre, de parler.

Le C. : Auriez-vous répondu comme cela, Clotilde ?

R. Oui, M., mais j'aurais ajouté, comme vous l'avez dit tout-à-l'heure, que ces dons nous sont faits pour la vie présente (2) ; tandis que la grâce nous est donnée pour mériter le ciel.

(1) Quand on fera ces questions aux plus faibles, il est à propos de les faire par sous-demandes, en divisant chaque faculté de l'ame ou du corps.

(2) On pourrait quelquefois faire observer aux enfants que les animaux ont la faculté de voir, d'entendre, de marcher et jouissent comme nous de dons naturels.

Le C. : C'est bien. Peut-on aller au ciel quoiqu'on soit aveugle, quoiqu'on soit sourd, etc.

R. Oui, M.

Le C. : Peut-on aller au ciel sans la grâce ?

R. Non, M., sans la grâce on ne peut rien faire qui mérite les récompenses du ciel.

(La distinction des dons naturels et des dons surnaturels est de la plus haute importance pour bien comprendre cette Leçon. C'est pourquoi le Catéchiste doit faire les mêmes questions à plusieurs autres enfants, même à ceux qui n'ont pas beaucoup d'intelligence. Ils peuvent comprendre facilement que les avantages temporels ne sont pas nécessaires pour se sauver ; qu'ils sont même quelquefois un obstacle pour pratiquer la vertu.)

Le C. : Qu'est-ce que la grâce ? (Il faut faire cette demande à un grand nombre d'enfants, afin que tous retiennent bien la réponse et en comprennent mieux l'explication.)

Le C. : Vous dites, mon E., que la grâce est un don *surnaturel*, c'est-à-dire un don extraordinaire, un don qui n'est pas naturel à l'homme, un don sans lequel l'homme peut exister, un don d'un ordre supérieur à tous les autres et qui nous place dans un rang plus élevé que toutes les autres créatures qui sont dans ce monde.

Le C. : François, que signifie le mot *surnaturel ?*

R. Il signifie un don extraordinaire, un don différent de ceux qui sont naturels à l'homme, différent de la faculté *de parler, de marcher*, etc.

(Il faut faire la même question à plusieurs.)

Vous dites que la grâce est un don surnaturel que Dieu nous accorde *gratuitement ;* c'est-à-dire sans aucun mérite, sans aucun droit de notre part ; mais uniquement *en vertu des mérites de J.-C.* qui s'est fait homme pour l'amour de nous, *afin que nous puissions, unis avec lui et soutenus par sa grâce, mériter le ciel.*

Le C. : Clotilde, que signifie le mot gratuitement?

R. M., il signifie un don qu'on n'était pas obligé de nous faire : par exemple, je rencontre un pauvre et je lui donne un sou, je le donne *gratuitement ;* de même Dieu nous accorde la grâce gratuitement, sans que nous la méritions.

(Clotilde prévient les explications et les exemples que voudrait donner le Catéchiste, parce qu'elle a lu quelques bons livres, parce qu'elle a entendu et retenu les explications des sœurs de l'école où elle va. Il ne faut pas craindre que les enfants hasardent quelques explications, quand même ils se tromperaient quelquefois.)

Le C. : Vous dites *en vertu des mérites de J.-C.,* ceci demande une nouvelle attention de votre part ; j'espère cependant que vous le comprendrez facilement si vous vous souvenez de ce que nous avons dit sur le péché originel ; c'est pourquoi je vous demande, Augustin, si Adam par sa désobéissance avait perdu le droit d'aller au ciel ?

R. Oui, M., il en a été chassé ainsi que toute sa famille.

Le C. : Est-ce que tous les enfants d'Adam, quand ils viennent au monde, sont condamnés à ne pas aller au ciel ?

R. Oui, M., nous sommes en naissant, esclaves du démon et privés du droit d'aller au ciel.

Le C. : Mais ce droit ne nous a-t-il pas été rendu?

R. Oui, M., il nous a été rendu par la mort et la passion de N.-S. J.-C., qui ne s'est fait homme que pour nous sauver.

Le C. : Comment nous a-t-il sauvé ?

R. Il nous a sauvé en s'offrant à son père pour l'expiation de nos péchés et pour nous obtenir toutes les grâces dont nous avons besoin pour aller au ciel.

Le C. : M. E., il est rapporté de saint Vincent de Paul, que, visitant les galériens, il en trouva un

qui était au désespoir, en pensant à sa femme et à ses enfants qu'il avait laissés dans le besoin : le Saint eut beau faire pour le consoler, il ne put pas en venir à bout. Touché de son désespoir et du danger qu'il courait pour son salut, saint Vincent demanda la permission de prendre la place de ce malheureux, afin de le délivrer et de le renvoyer à sa famille : n'était-ce pas un grand acte de charité, François?

R. Oui, M., il fallait avoir beaucoup de courage pour se faire galérien dans l'intention d'en délivrer un autre.

Le C. : Comprenez-vous, François, pourquoi je vous ai raconté cette histoire et pourriez-vous en faire l'application à ce que nous disons?

R. Oui, M., il me semble que vous avez voulu nous faire comprendre ce que N.-S. J.-C. avait fait pour nous.

Le C. : C'est très-bien, mon enfant, mais il faudrait dire quelques mots de plus pour faire bien apercevoir le rapport qu'il y a entre le trait de saint Vincent de Paul et la conduite de N.-S. J.-C.

R. M., c'est un peu difficile.

(Dans le moment il y en a plusieurs qui remuent la tête, qui disent quelques mots à leurs voisins et semblent disposés à faire cette application. Le Catéchiste s'en aperçoit et dit : j'ai là un joli petit livre que je réserve pour celui ou celle qui me donnera comme il faut cette explication ; aussitôt plusieurs se lèvent, mais François ne veut pas céder sa place, il demande la permission de dire ce qu'il pense.)

François dit : M., vous avez demandé le rapport qu'il y a entre le trait de St. Vincent de Paul et la conduite de J.-C. envers les hommes. Voici comment je le conçois : nous étions esclaves du démon, et N.-S. J.-C. s'est fait esclave pour nous racheter, pour nous obtenir le paradis.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Louis? qu'en pensez-vous, Clotilde? qu'en pensez-vous, Marie? etc.

(Tous disent qu'ils auraient répondu de la même manière.)

Le C. : Mes E., c'est François qui a répondu le premier et qui a bien répondu, ainsi le livre est pour lui; mais j'en ai un autre pour celui ou celle qui me donnera la définition de la grâce sans s'arrêter avec les explications que j'ai données.

(Augustin se lève et se presse de commencer ainsi :)

R. La grâce est un don surnaturel que Dieu nous accorde gratuitement en vertu des mérites de J.-C. pour nous faire mériter le ciel ; c'est un don surnaturel qui est ajouté à tous les dons naturels que nous avons reçus pour la vie présente ; c'est un don gratuit, parce que Dieu nous l'accorde sans que nous y ayons aucun droit : voilà ma réponse.

Le C. : Vous vous arrêtez en beau chemin, M. E. ; vous n'avez pas tout dit; qu'en pensez-vous, Clotilde?

R. Il fallait ajouter deux autres choses très-essentielles : premièrement, que ce don nous est accordé en vertu des mérites de J.-C., et qu'il nous est accordé pour obtenir le ciel.

Le C. : La grâce a donc quatre caractères: 1° c'est un don surnaturel ; 2° il nous est accordé gratuitement ; 3° il nous est accordé en vertu des mérites de J.-C. ; 4° il nous est accordé pour obtenir le ciel. Les demandes qui suivent nous forceront à revenir souvent sur ces caractères distinctifs de la grâce. Nous allons passer à la seconde demande renfermée dans cette Leçon et qui a rapport au quatrième caractère. Raymond, la grâce est-elle bien nécessaire pour le salut ?

R. Elle est si nécessaire, que sans la grâce il est impossible de faire aucune action qui soit méritoire pour le ciel.

(Il faut faire répéter la demande et la réponse selon la méthode des frères, comme on a fait pour

la demande précédente ; c'est-à-dire que chaque enfant du premier banc des garçons et des filles fait la réponse et ensuite la demande pour l'enfant qui vient à la suite. On fait de même pour le second banc. Quand cela est fini, le Catéchiste fait la demande sans suivre aucun ordre, pour s'assurer que tout le monde fait bien la réponse.)

Le C. : Mes C. E., la grâce est donc absolument nécessaire pour aller au ciel. C'est la grâce qui donne du prix à nos actions et qui fait qu'elles méritent une récompense éternelle. Il n'en faut pas davantage sans doute pour vous faire bien comprendre la nécessité de la grâce et avec quel soin nous devons la mettre à profit. Je reviens donc à la demande : la grâce est-elle bien nécessaire pour le salut, François ?

R. Oui, M., elle est si nécessaire que sans la grâce il est impossible d'aller au ciel.

Le C. : C'est très-bien : la grâce est-elle bien nécessaire pour aller au ciel, Augustin,... Louis,... Raymond,... Clotilde,... Marie,... etc. ?

(Il faut en interroger plusieurs.)

Le C. : Mais si un homme se conduisait bien, s'il ne faisait tort à personne, s'il rendait service au prochain, s'il faisait l'aumône, etc. d'une manière toute humaine, sans penser ni à J.-C. ni à la grâce, ne pourrait-il pas aller au ciel ? Non, M. E., c'est un article de foi catholique : conservez-en bien le souvenir, sans la grâce on ne peut rien faire qui soit récompensé dans le ciel. Qu'en pensez-vous, Louis, quand on se conduit en honnête homme du monde, qu'on ne fait tort à personne, peut-on espérer d'aller au ciel au moment de la mort ?

R. Oui, M.

Le C. : Auriez-vous répondu ainsi, Augustin?

R. Non, M., j'aurais dit que si on fait ses actions d'une manière purement humaine, sans penser à

Dieu, sans le secours de la grâce, on ne peut pas mériter le ciel.

Le C. : Entendez-vous, Louis, et convenez que vous avez répondu sans réflexion. Nous venions cependant de dire que sans la grâce on ne peut pas mériter le ciel. N'allez pas si vîte une autrefois, mon enfant. Voyons si les autres répondront mieux. Suffit-il d'être honnête homme selon le monde et de ne faire tort à personne pour aller au ciel, François,.. André,.... Joseph,..... Clotilde ,..... Joséphine ,.... Julie,... etc.?

(Tous répondent que cela ne suffit pas et que sans la grâce on ne peut rien faire de méritoire pour le ciel. Quand on a bien inculqué cette doctrine, il faut revenir sur la différence qu'il y a entre les dons naturels et les dons surnaturels).

Le C. : Joseph, la faculté que nous avons de marcher, de parler, d'entendre, de voir, etc. est-ce un don naturel ou un don surnaturel?

R. C'est un don naturel.

Le C. : Peut-on aller au ciel quand on est sourd, aveugle, etc.

R. Oui, M.

Le C. : La grâce est-elle un don naturel ou un don surnaturel?

R. La grâce est un don surnaturel qui nous est donné gratuitement en vertu des mérites de J.-C., pour nous faire mériter le ciel.

Le C. : C'est très-bien : quelle différence y a-t-il donc entre les dons naturels et les dons surnaturels? Les uns et les autres viennent de Dieu ; mais les dons naturels ne nous sont donnés que pour la vie présente, tandis que la grâce nous est donnée pour la vie future et pour nous faire mériter le ciel. Voyons si on a bien saisi cette différence. Quelle est la destination des dons naturels, Alexandre, et celle des dons surnaturels ?

R. Les dons naturels nous sont accordés pour la vie présente, et les dons surnaturels pour la vie future et pour nous conduire au ciel.

(Faites répéter cela à plusieurs. Si on faisait un Catéchisme de persévérance pour des filles ou pour des jeunes gens instruits, il faudrait leur parler de l'erreur des Pélagiens qui enseignaient que la grâce n'était pas absolument nécessaire pour le salut, doctrine qui a été condamnée comme hérétique. On ferait observer que c'est l'erreur des incrédules modernes et même d'un grand nombre de Catholiques qui, par ignorance, ne connaissent pas la nécessité de la grâce et s'imaginent que pour aller au ciel il suffit d'être honnête homme selon le monde).

Le C. : En voilà assez pour aujourd'hui; retenez bien ce que nous venons de dire sur le caractère de la grâce et sur sa nécessité pour aller au ciel. Je crois que vous ne me faites pas grâce d'une histoire et je vais vous en raconter une.

Il y a quelque temps qu'un jeune homme de bonne famille se mit dans la tête d'entrer dans un régiment et de prendre le rang d'officier ; mais il n'avait pas la nomination du Roi et il ne voulait pas prendre l'uniforme du régiment où il voulait entrer. On lui dit qu'il ne pouvait pas être reçu. Il en parut fort étonné et déclara que c'était sa volonté d'entrer dans ce régiment; mais il ne voulait ni le consentement du Roi ni prendre le costume, soutenant que cela n'était pas nécessaire ; qu'il savait tirer des armes, qu'il était résolu à se bien battre contre les ennemis, que cela devait suffire. On eut beau lui dire que personne n'était reçu sans cela, il s'obstina dans sa résolution. Qu'en pensez-vous, Louis, cela était-il raisonnable ?

R. Non, M., quand on entre dans un corps, il faut se conformer à la volonté des chefs.

Le C. : Eh bien, mes E., ceux qui veulent aller

au ciel sans la grâce sont aussi déraisonnables que ce jeune homme. Ils le sont même davantage, parce que la volonté de Dieu mérite plus de respect que celle des princes de la terre, et que le droit d'entrer au ciel est plus important que celui d'entrer dans un régiment.

(Quelques personnes penseront que nous disons des choses trop difficiles pour que les enfants puissent les comprendre ; mais nous leur opposerons l'expérience que nous avons faite. Nous avons trouvé des enfants de la campagne qui ne savaient pas lire et qui comprenaient très-bien tout ce que nous venons de dire. Il est vrai que ce n'est pas sans peine qu'on en vient là ; mais il ne faut pas se décourager, il faut compter beaucoup sur la grâce du bon Dieu, qui nous assiste particulièrement dans l'exercice de cette fonction, et qui accorde aux enfants des lumières surnaturelles pour leur faciliter l'intelligence de cette vérité capitale qui n'est pas assez connue même par les personnes qui font profession de piété.)

(Demain je ferai réciter la première Leçon. Dites le *Symbole des Apôtres*, Augustin, mais bien lentement ; chantez : *Oh que Jésus est un bon Maître !* etc. p. 64.)

TROISIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA GRACE.

Le C. : Louis, récitez l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique* bien lentement.

(On commence par faire réciter la première Leçon du Catéchisme selon la méthode des frères. On interrogera ensuite sans ordre, tantôt d'un côté

tantôt de l'autre pour s'assurer que tous les enfants savent bien la lettre de cette première Leçon.)

Le C. : Mes enfants, aujourd'hui je ne fais réciter que la première Leçon, parce que je désire que vous la sachiez tous parfaitement. Je vous engage beaucoup à apprendre toutes les leçons suivantes sur les Sacrements. J'aurai même soin d'en faire réciter au moins une nouvelle tous les jours de Catéchisme, avant de vous donner les explications. Nous allons passer à la troisième demande de la Leçon sur la grâce, mais auparavant je voudrais être assuré que vous avez retenu et compris ce que j'ai expliqué hier. Voyons, qu'est-ce que la grâce, Nicolas (1)?

R. C'est un don surnaturel, etc.

Le C. : La faculté de parler, de voir, d'entendre, etc., est-ce un don surnaturel?

R. Non, M., ces dons sont naturels et sont donnés à tous les hommes et même aux bêtes.

Le C. : A quelle intention nous sont accordés les dons naturels?

R. M., ils nous sont donnés pour vivre sur la terre.

Le C. : Pourquoi dites-vous que la grâce est un don surnaturel?

R. Je dis que la grâce est don surnaturel, parce qu'elle nous est donnée pour mériter le ciel.

Le C. : C'est bien et très-bien. Oh que je serais content si vous répondiez aussi bien à la demande que je vais vous faire! Avons-nous droit naturellement à la grâce qui nous fait mériter le ciel?

R. Oui, M., à cause du Baptême que nous avons reçu.

Le C. : Vous me répondez mieux que je ne voulais, M. E., parce que je ne voulais pas encore parler du

(1) Quand on fait une demande, il faut souvent ne dire qu'à la fin le nom de l'enfant qu'on interroge, afin que tous les enfants soient tous plus attentifs.

Baptême. Voyons, qu'est-ce que la grâce, Rosalie? La grâce est-elle un don naturel? Pourquoi dites-vous que c'est un don surnaturel?

(Rosalie répond fort bien, ainsi que beaucoup d'autres qui sont interrogés de même.)

Le C. : Voyons, Rosalie, que répondez-vous à la question que j'ai faite à Nicolas tout à l'heure? Avons-nous droit à la grâce qui nous fait mériter le ciel?

R. Non, M., nous n'y avons pas droit. C'est N.-S. J.-C. qui nous a obtenu ce bonheur en mourant pour nous sur la croix.

Le C. : Voilà qui est bien répondu. Nous n'avons pas droit à la grâce, et c'est pour cela que nous ne l'avons pas en venant au monde. Nous sommes alors sous l'empire du démon. Nous sommes exclus du ciel en qualité d'enfants d'Adam. Comprenez-vous tout cela, Rosalie?

R. Oui, M., il me semble que je le comprends bien.

Le C. : Avez-vous retenu le trait de St. Vincent de Paul qui se mit parmi les galériens pour obtenir la grâce d'un autre galérien qui était au désespoir?

R. Oui, M., je le raconterai si vous jugez à propos.

(Rosalie le raconte fort bien, et elle ajoute qu'il y a dans la parabole de Mathurin quelque chose qui aide aussi à bien comprendre comment N.-S. J.-C. nous a mérité la grâce.)

Le C. : Vous dites qu'il y a quelque chose dans la parabole de Mathurin qui a rapport au trait de St. Vincent de Paul : vous vous en souvenez bien?

R. Oui, M., quand Mathurin fut chassé, il se retira dans une cabane où il était bien pauvre. Il avait plusieurs enfants. Le fils du grand seigneur, surpris par la pluie, entra dans la cabane, fut touché de la misère de ces gens là, demanda grâce à son père qui ne voulut pas l'accorder. Alors le fils du

seigneur prit de mauvais habits de Mathurin ; il engagea Mathurin à l'accompagner au château avec quelques-uns de ses enfants. Et quand le grand seigneur vit son fils dans cet état, il fut touché et fit grâce à Mathurin et aux enfants qui l'avaient accompagné. (Voy. la *Méthode-pratique*, p. 188.)

Le C. : Cette parabole a-t-elle rapport à ce que vous dites sur la grâce ?

R. Oui, M., elle représente N.-S. J.-C. qui s'est fait homme semblable à nous et a demandé grâce au Père céleste pour chacun de nous.

Le C. : C'est fort bien, mon E., et j'en suis d'autant plus surpris qu'on m'assure que vous ne savez pas lire. Comment avez-vous fait pour retenir tout cela ?

R. M., j'ai fait comme le petit musicien, j'ai eu recours à la Sainte Vierge bien souvent, et ensuite j'ai une bonne voisine, m^elle^ Clotilde, qui a la bonté de m'interroger et de m'expliquer ce que je ne comprends pas.

(Ce que nous disons là est arrivé plus d'une fois : le Catéchiste en prend occasion pour recommander la prière à tous les enfants et pour engager les plus instruits à venir au secours des autres. Il leur annonce qu'on gagne sept ans d'indulgence quand on enseigne le Catéchisme ou quand on écoute ceux qui l'expliquent. Après avoir interrogé encore quelques enfants sur la définition de la grâce et sur sa nécessité, le Catéchiste passe à la troisième et à la quatrième question qu'il fait réciter à tous selon la méthode ordinaire.)

Le C. : Combien y a-t-il de sortes de grâces ?

Le C. : Qu'est-ce que la grâce habituelle qu'on appelle grâce sanctifiante ?

(Quand tous les bancs ont répondu à ces deux quetions, on en commence l'explication).

Le C. : Vous avez certainement compris, mes C. E., que tout ce que nous avons dit sur la nature de la

grâce et sur sa nécessité était très-important ; cependant, ce que nous allons dire l'est encore davantage ; ainsi, il faut redoubler d'attention et de prière ; néanmoins ne vous découragez pas, cela n'est pas aussi difficile à comprendre que vous pouvez le croire.

Le C. : François, combien y a-t-il de sortes de grâces ?

Il y en a, etc.

Le C. : Qu'est-ce que la grâce habituelle qu'on appelle sanctifiante ?

R. La grâce habituelle ou sanctifiante est celle qui est répandue dans notre ame par le St-Esprit, qui nous rend saints aux yeux de Dieu et nous donne droit à l'héritage éternel.

Le C. : François, peut-on aller au ciel sans la grâce sanctifiante ?

R. Non, M., il est impossible d'aller au ciel sans cette grâce.

Le C. : M. E., vous faites-vous une idée de l'effet que la grâce sanctifiante produit dans notre ame ?

R. Il me semble que la grâce sanctifiante produit dans notre ame un effet qui ressemble à celui que le feu produit dans un fer rouge.

Le C. : Et quel effet le feu produit-il dans un fer rouge ?

R. Le fer rouge a les mêmes qualités que le feu ; il brûle comme le feu et il éclaire comme le feu.

Le C. : Où avez-vous trouvé cette comparaison ?

R. Je l'ai trouvée dans une note qui est au bas de la page de notre Catéchisme ; je l'ai trouvée également dans *le Pieux Souvenir des Ames du purgatoire.*

Le C. : Le fer reste-t-il toujours rouge ?

R. Non, M., il se refroidit peu à peu quand il n'est plus dans le feu.

Le C. : Quand nous avons la grâce sanctifiante, reste-t-elle toujours dans notre ame ?

R. Non, M., la grâce santifiante est affaiblie par le péché véniel, et elle est détruite par le péché mortel.

Le C. : Qui vous a dit cela, M. E. ?

R. M., c'est le frère de l'école, et aussi je l'ai vu dans *le Pieux Souvenir des Ames du purgatoire.*

Le C. : C'est bien, M. E. Voyons, Clotilde, qu'est-ce que la grâce sanctifiante ? Peut-on aller au ciel sans la grâce sanctifiante ? Quel effet produit dans notre ame la grâce sanctifiante ?

(Clotilde répond parfaitement à toutes ces questions ; elle emploie la comparaison du fer rouge, celle du charbon allumé et celle de la lampe de l'église.)

Le C. : Quel effet le péché véniel produit-il dans notre ame ?

R. Le péché véniel produit dans notre ame l'effet d'une goutte d'eau sur le fer rouge, c'est-à-dire qu'elle affaiblit la grâce.

Le C.: Quel effet produit dans notre ame le péché mortel ?

R. Le péché mortel fait dans notre ame ce que fait une grande quantité d'eau sur le fer rouge, sur le charbon allumé, l'eau éteint le feu et rend noirs et le fer et le charbon ; de même le péché mortel détruit la grâce dans notre ame et la rend noire aux yeux de Dieu.

(Il faut faire les mêmes questions à plusieurs, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive que les enfants comprennent bien).

Le C. : Voyons, Antoine, comprenez-vous ce que c'est que la grâce santifiante ?

R. M., c'est un grand feu que le bon Dieu met dans notre ame.

(Tous les enfants partent d'un éclat de rire ; le Catéchiste baisse les yeux, prend un visage triste et dit :

Le C. : Mes E., vous savez que je n'aime pas qu'on se moque de ceux qui répondent, quand même ils répondraient mal. Vous avez manqué à la charité envers le prochain et de respect envers J.-C. qui est ici présent. Mettons-nous tous à genoux et faisons un acte de contrition.

(Tout le monde se met à genoux et fait l'acte de contrition.)

Le C. : Mes enfants, vous vous êtes peut-être trop pressés pour condamner la réponse qu'on vient de faire. Antoine, vous avez dit que la grâce sanctifiante est un grand feu que le bon Dieu met dans notre ame : mais entendez-vous que ce soit un feu matériel comme celui de la cheminée, comme celui qu'on met au four ?

R. Oh non, M., c'est un feu qui vient du ciel et qui conduit au ciel.

Le C. : Ce feu là brûle-t-il notre ame ?

R. Non, M., il la purifie et la rend agréable à Dieu.

Le C. : Y a-t-il quelque chose dans notre ame que la grâce sanctifiante doit brûler et détruire ?

R. Oui, M., la grâce doit brûler et détruire nos mauvais penchants ; par exemple, l'habitude de jurer, de dire des mensonges, etc.

Le C. : Eh bien, mes enfants, a-t-il mal répondu, Antoine ? a-t-il une juste idée de la grâce sanctifiante ? Qu'en pensez-vous, Augustin ?

R. Oui, M., il a bien répondu, et je voudrais bien avoir répondu comme lui.

Le C. : Cependant Antoine ne sait pas lire : n'est-il pas vrai, mon enfant ?

R. C'est vrai que malheureusement je ne sais pas lire.

Le C. : Et comment faites-vous pour comprendre votre Catéchisme aussi bien ?

R. M., je le demande à S. Antoine mon patron,

et ensuite je parle souvent avec le Gros-Pierre qui est dans mon village et qui sait beaucoup d'affaires.

Le C. : Vous apprend-il la lettre du Catéchisme ?

R. Non, M., parce qu'il ne la sait pas bien, n'étant pas de ce diocèse.

Le C. : Voilà, mes enfants, le grand avantage de bien comprendre les explications du Catéchisme. Les mots ne sont pas les mêmes dans tous les diocèses, mais le sens est le même partout. Je reprends donc maintenant la première réponse qu'a faite Antoine, et vous allez voir qu'elle est plus juste que vous n'avez cru d'abord. Marie, quand vous êtes à l'école, est-ce que les sœurs ne vous font pas invoquer le Saint-Esprit ?

R. Pardonnez-moi, M., nous l'invoquons dans une prière et dans un cantique.

Le C. : Récitez la prière.

R. Venez, Esprit Saint, remplissez les cœurs de vos fidèles, et allumez-y le feu de votre amour.

Le C. : Que demandez-vous à l'Esprit Saint par cette prière ?

R. Je lui demande la grâce.

Le C. : La grâce est donc un feu, mes C. E. ; mais c'est un feu surnaturel, comme disait Antoine, un feu qui vient du ciel, qui nous purifie, qui nous donne de la force, de l'activité. J'invite les choristes à chanter le cantique d'invocation du Saint-Esprit.

Esprit Saint, descendez en nous,
Embrasez nos cœurs de vos feux,
De vos feux les plus doux, etc.

Après le premier couplet, le Catéchiste fait observer que cette invocation parle aussi d'un feu. Il en est de même du cantique *Esprit Saint, comblez nos vœux ;* dans le *Veni Creator*, et dans beaucoup de prières de l'Eglise, la grâce de l'Esprit Saint est désignée comme un feu. Ces observations peuvent

disposer les enfants et même les grandes personnes, sans en excepter le Cathéchiste, à donner un peu plus d'attention à l'invocation du Saint Esprit, soit dans le cantique, soit en récitant le *Veni Sancte* ou le *Veni Creator.*)

Le C. : Mes C. E., vous avez dit tout-à-l'heure que le fer rouge prenait la couleur et la nature du feu : eh bien, la grâce sanctifiante venant de Dieu, nous fait participer à la nature de Dieu, selon le langage de St. Pierre. Vous avez comparé la grâce sanctifiante à la lampe de l'église quand elle est allumée. C'est aussi pour cela qu'on allume des cierges à l'autel, qu'on en fait prendre aux enfants qui font leur première communion. On veut leur donner une image de l'effet que la grâce doit produire dans notre ame. Je reviendrai surtout cela plus tard. Mais il faut que je vous raconte une histoire. Il y a quelque temps qu'un jeune soldat était en Italie, et quand il pouvait, il allait dans les églises et surtout les dimanches et les fêtes. De retour, il racontait à son curé que dans les églises d'Italie, on allumait beaucoup de cierges, surtout les jours de grandes fêtes. J'en ai compté jusqu'à cinq ou six cents, et on m'a assuré qu'il y en avait plusieurs mille. — Ne trouvais-tu pas tout cela bien beau? lui dit le curé. — Oh, c'est magnifique! répond le soldat, quand on voit cela, il semble qu'on est dans le ciel. — Te souviens-tu de ton Catéchisme, Ernest? — Oui, M., je me souviens surtout des histoires que vous nous racontiez et des comparaisons dont vous faisiez usage. — Te souviens-tu de la comparaison de l'ame qui a reçu la grâce sanctifiante et de la lampe de l'église? — Ah, si je m'en souviens! je vous assure, M. le curé, que j'y pensais quand j'étais dans l'église : je me disais, ceux qui sont en état de grâce, ressemblent à un cierge allumé, ce qui fait une illumination spirituelle qui est l'objet de

l'admiration des anges. — Cette pensée te donnait-elle un peu de dévotion ? — Pas autant que j'aurais voulu ; mais cependant je faisais des actes de contrition et d'amour de Dieu, afin d'allumer le cierge de mon ame.

Faites la même chose, mes C. E., et n'oubliez jamais l'illumination spirituelle de l'église : tenez votre ame en état de grâce en évitant le péché et en pratiquant la vertu. Demain je ferai réciter la seconde et la troisième Leçon du Catéchisme en commençant.

Antoine, dites le *Symbole des Apôtres* tout haut, lentement et distinctement ; chantez le cantique : *Esprit Saint, descendez en nous.*

QUATRIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA GRACE.

Le C. : Chantez le cantique d'*invocation du Saint-Esprit* et chantez-le avec plus d'attention. Jacques, dites l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique*.

Le C. : Je désire, mes enfants, qu'on récite encore aujourd'hui la première Leçon.

(On la récite comme à l'ordinaire, c'est-à-dire la réponse et ensuite la demande à laquelle répond le voisin. Il faut faire réciter de même la seconde et la troisième Leçon, le tout pendant demi-heure.)

Le C. : Je ne sais si je me trompe, mes E., mais il me semble que le dernier Catéchisme vous a intéressés, vous avez appris des choses qui vous ont étonnés ; pour moi j'ai été fort content de l'attention avec laquelle on écoutait et des citations qui m'ont été faites par quelques-uns d'entre vous, parce que j'en ai conclu que vous faisiez attention à ce que

vous disaient vos maîtres et maîtresses d'école. Je désirerais savoir ce qu'on a retenu de particulier sur le dernier Catéchisme. Voyons, qu'avez-vous retenu, Frédéric ?

R. M., j'ai retenu que, sans la grâce, on ne peut pas aller au ciel.

Le *C.* : Et vous, Claude, qu'avez-vous retenu ?

R. M., la même chose.

Le *C.* : La même chose, c'est bientôt dit ; mais il faudrait s'expliquer plus clairement : que vient de dire Frédéric ?

R. M., il a dit qu'il fallait être bien sage pour aller au ciel.

Le *C.* : Roch, auriez-vous répondu comme cela ?

R. Non, M., j'aurais dit, comme Frédéric, que sans la grâce on ne peut pas aller au ciel.

Le C. : Répétez la même chose, Claude ?

R. Sans la grâce, nous ne pouvons pas être sages et nous ne pouvons pas aller au ciel.

Le C. : Qu'est-ce que la grâce, Roch ?

R. La grâce est, etc.

Le C. : Combien y a-t-il de sortes de grâces ? Qu'est-ce que la grâce santifiante ? A quoi peut-on comparer la grâce sanctifiante ?

R. On peut la comparer au feu qui fait rougir le fer et enflamme le charbon ; on peut la comparer aussi à la lampe de l'église, au cierge allumé.

Le C. : C'est très-bien. Voyons, Antoine, qui me répondites si bien hier, quoique vous ne sachiez pas lire : qu'avez-vous retenu de ce que nous avons dit ?

R. J'ai retenu l'illumination de l'église : je l'ai racontée à Gros-Pierre qui en a été bien content.

Le C. : Mais comment l'avez-vous racontée ?

R. J'ai dit que notre ame, en état de grâce, était comme les cierges qu'on allumait à l'autel, et Gros-Pierre m'a dit que dans le temps de Pâques l'illumination devait être plus belle que dans les autres temps, et moi je lui ai dit oui.

Le C. : Avez-vous retenu quelque chose de ce que nous avons dit hier, Marthe ?

R. M., j'ai retenu que je voudrais bien être en état de grâce, afin de brûler devant Dieu comme la lampe de l'église et le cierge de l'autel.

Le C. : Savez-vous ce qui nous fait perdre la grâce ?

R. On a dit que c'était le péché mortel et le péché véniel.

Le C. : Le péché véniel nous fait-il perdre la grâce en entier ?

R. Je crois que non.

Le C. : On dirait que vous n'êtes pas bien sûre de ce que vous répondez, et cependant il faut l'être. Qu'en pensez-vous, Ursule ?

R. M., je regarde comme certain que le péché véniel ne nous fait pas perdre entièrement la grâce sanctifiante ; mais ce péché la diminue et l'affaiblit. Il n'y a que le péché mortel qui nous fait perdre la grâce entièrement ; par exemple, une goutte d'eau affaiblit le feu dans le charbon allumé et dans le fer rouge, mais il faut beaucoup d'eau pour éteindre l'un et l'autre.

Le C. : C'est bien.

(On fait la même question à Marthe pour l'affermir dans sa réponse ; on fait aussi cette question à quelques autres filles et garçons, afin de faire apprécier aux enfants la grâce sanctifiante et de les éloigner autant qu'il est possible de commettre des fautes).

Le C. : Il me semble, mes E., que vous comprenez tous assez bien ce que c'est que la grâce sanctifiante, c'est-à-dire la grâce habituelle, la grâce qui réside dans notre ame, quand nous sommes exempts de péché mortel, quand nous sommes en état de grâce. Il s'agit maintenant de vous donner une idée juste de la grâce actuelle, afin de ne pas la confondre avec la grâce habituelle.

Le C. : Qu'est-ce que la grâce actuelle, François ?

R. C'est une lumière surnaturelle et un bon mouvement intérieur que Dieu nous donne, etc.

(Il faut faire répéter à tous la même réponse, en ajoutant la demande à laquelle l'enfant qui suit doit répondre).

Le C. : Apercevez-vous une différence essentielle entre la grâce habituelle et la grâce actuelle, Joséphine ?

R. Il me semble que j'en vois une, M. ; mais j'ai peur de me tromper.

Le C. : Il est vrai que cela est un peu difficile : je vais vous l'expliquer. Faites-y bien attention, et surtout n'oubliez pas ce que je vous ai souvent recommandé, de vous adresser à la Sainte Vierge, à votre Ange gardien, pour demander la grâce de bien comprendre les explications. La grâce actuelle est un don surnaturel comme la grâce habituelle ; c'est aussi un don qui nous est fait gratuitement en vertu des mérites de N.-S. J.-C. ; mais quand on a reçu la grâce habituelle ou sanctifiante, elle réside habituellement dans notre ame tant que nous ne commettons pas de péché mortel ; au lieu que la grâce actuelle ne fait pour ainsi dire que passer dans notre esprit ou dans notre cœur : c'est comme un éclair dans notre esprit, un remords, un bon désir de faire le bien que Dieu met dans notre cœur. Comprenez-vous cette première différence, Joséphine ?

R. Oui, M., la grâce sanctifiante reste dans notre ame, au lieu que la grâce actuelle ne fait qu'y passer comme un éclair qui nous fait voir les choses un instant, tandis que le soleil nous les fait voir d'une manière fixe et permanente.

Le C. : Votre comparaison du soleil et de l'éclair est assez bonne : qu'en pensez-vous, François,... Augustin,... Marie,... Clotilde,... etc. ?

(Quand plusieurs enfants ont bien saisi cette différence, on passe à une seconde qui n'est pas aussi aisée à définir.)

Le C. : 2° La grâce sanctifiante n'est accordée qu'à ceux qui sont convertis ; c'est même cette grâce qui purifie leur conscience, qui les convertit, qui les rend saints et agréables à Dieu ; mais la grâce actuelle est accordée aux pécheurs pour les exciter à se convertir.

Augustin, avez-vous fait attention à ce second caractère de la grâce actuelle ?

R. Oui, M., la grâce actuelle nous est donnée pour nous convertir, au lieu que la grâce habituelle nous donne la sainteté.

(Faites répéter la même chose à cinq ou six enfants.)

Le C. : 3° La grâce sanctifiante, en nous rendant saints, nous donne le droit d'aller au ciel si nous la possédons au moment de la mort ; tandis que la grâce actuelle qui ne nous a pas convertis, ne nous purifie pas de nos péchés et ne nous empêche pas d'être condamnés aux peines de l'enfer.

Le C. : Pour vous faciliter le souvenir de ces trois caractères, je vais vous les répéter. 1° La grâce sanctifiante reste dans l'ame, au lieu que la grâce actuelle ne fait que passer. 2° La grâce sanctifiante est accordée aux justes, et c'est ce qui les rend saints et agéables à Dieu, au lieu qu'elle n'est accordée aux pécheurs qu'au moment où ils se convertissent. 3° La grâce sanctifiante nous donne le droit d'aller dans le ciel, au lieu que la grâce actuelle ne nous le donne pas. Quand vous aurez bien retenu ces trois différences, mes enfants, je vous ferai quelques observations de plus, et je chercherai quelque comparaison qui vous aide à mieux comprendre. Voyons, quelle différence y a-t-il entre la grâce actuelle et la grâce habituelle, Clotilde ?

R. M., la grâce actuelle est un don surnaturel qui nous est accordé en vertu des mérites de J.-C. comme la grâce habituelle ; mais il y a trois différences entre ces grâces : 1° La grâce habituelle habite dans l'ame et la grâce actuelle ne fait qu'y passer ; 2° La grâce habituelle est accordée aux justes et les rend saints, tandis qu'elle n'est pas accordée aux pécheurs qui ne se convertissent pas ; 3° La grâce habituelle nous donne droit d'aller dans le ciel si nous la possédons au moment de la mort, tandis que la grâce actuelle ne nous donne pas ce droit.

Le C. : C'est bien ; vous n'avez pas répété les mots, mais vous avez rendu les mêmes pensées, et c'est l'essentiel. Dites-moi la différence qu'il y a entre la grâce habituelle et la grâce actuelle, François?

(François répond comme Clotilde, Augustin de même, Joséphine de même, ainsi que deux ou trois autres qui sont plus intelligents.)

Le C. : Mes E., cette réponse est un peu longue, et je suis persuadé qu'il y en a plusieurs parmi vous qui se découragent et qui ne croient pas pouvoir la retenir. Eh bien, je vais vous faire voir que vous la comprenez. Voyons, Frédéric, la grâce actuelle est-elle un don surnaturel comme la grâce habituelle ?

R. Oui, M., c'est aussi un don gratuit qui nous est donné en vertu des mérites de J.-C. comme la grâce habituelle.

(On fait la même demande à plusieurs qui font la même réponse.)

Le C. : La grâce actuelle reste-t-elle dans l'ame comme la grâce habituelle, Frédéric?

R Non, M., elle ne fait que passer comme un éclair.

Le C. : Dites-moi, Frédéric, est-ce qu'il ne vous est pas arrivé d'apercevoir dans votre ame que vous aviez tort de parler pendant le Catéchisme, comme vous le faisiez tout-à-l'heure ?

R. Pardonnez-moi, M.

Le C. : Etait-ce une grâce habituelle que vous receviez ou une grâce actuelle ?

R. Cette grâce ne faisant que passer dans mon esprit, c'était une grâce actuelle.

Le C. : François, vous avez dit l'autre jour que votre mère vous grondait quand vous manquiez la messe les dimanches, et je suis persuadé que vous receviez des reproches intérieurement dans la conscience : eh bien, ces reproches ne devez-vous pas les regarder comme une grâce actuelle?

R. Oui, M., et maintenant je suis bien content de m'être corrigé.

Le C. : Vous pouvez juger par ces exemples, mes enfants, en quoi consiste la grâce actuelle : toutes les bonnes pensées que nous avons, tous les bons désirs, tous les remords, ce sont tout autant de grâces actuelles que Dieu nous accorde pour nous convertir, et nous faire pratiquer la vertu ; mais ce n'est qu'une grâce passagère, une grâce actuelle, et non la grâce sanctifiante.

Le C. : Louise, quand l'idée vous est venue d'aller accompagner le Saint-Sacrement qu'on portait à un malade, cette idée était-ce une grâce actuelle?

R. Oui, M., et aussi l'idée de ne pas aller au bal quand on m'y engageait.

Le C. : Suffit-il d'avoir une bonne idée, un bon désir pour avoir la grâce sanctifiante?

R. Non, M., ces idées et ces désirs ne sont que des grâces actuelles.

Le C. : Quand on a la grâce sanctifiante au moment de la mort, a-t-on droit d'aller au ciel?

R. Oui, M., on a droit d'aller au ciel ; mais on irait en purgatoire si on avait encore sur la conscience des péchés véniels.

Le C. : Un pécheur qui fait le projet de se convertir au moment de la mort, n'a-t-il pas une bonne pensée?

R. Il a une bonne pensée, mais c'est une grâce actuelle qui ne suffit pas pour lui donner le droit d'aller au ciel.

Le C. : Que faut-il donc qu'il fasse de plus?

R. Il faut qu'il se convertisse réellement en demandant pardon à Dieu et en se confessant.

Le C. : Il y a donc une grande différence entre la grâce habituelle ou sanctifiante, et la grâce actuelle?

R. Oui, M., il y a une grande différence : les grands pécheurs reçoivent la grâce actuelle, mais ils n'ont pas la grâce sanctifiante; on va au ciel avec la grâce habituelle, on n'y va pas avec la grâce actuelle toute seule.

(Faites bien saisir cette distinction à tous vos enfants, en leur faisant des questions équivalentes à celles qui viennent d'être proposées ; vous finirez certainement par leur donner une idée claire de la grâce sanctifiante et de la grâce actuelle.)

Le C. : Il y a encore une différence, mes E., entre la grâce habituelle et la grâce actuelle que je dois vous faire remarquer, parce qu'elle est essentielle. Nous avons dit que la grâce sanctifiante résidait dans l'ame et la rendait belle aux yeux de Dieu et des Anges qui la voient; mais nous ne pouvons pas la voir, cette grâce : elle est toute intérieure ; nous ne la verrons que dans le ciel. Tant que nous sommes dans cette vie, nous ne savons pas si nous la possédons. Nous pouvons le croire et l'espérer lorsque nous n'apercevons aucun péché mortel sur notre conscience ; mais nous devons toujours un peu craindre et demander miséricorde au bon Dieu.

La grâce actuelle est quelquefois intérieure et quelquefois extérieure. Elle est intérieure quand elle agit directement sur notre ame en l'éclairant sur nos devoirs, en nous excitant à les remplir, en nous inspirant des remords quand nous sommes infidèles.

La grâce actuelle est extérieure, quand elle nous

éloigne du mal ou nous porte au bien par les bons conseils que nous recevons, par les bons exemples que nous avons devant les yeux, par les bonnes lectures de piété que nous faisons, etc. ; ceci n'est pas bien difficile, mes enfants, aussi je suis persuadé que vous allez tous me bien répondre. Voyons, Julie, pouvons-nous voir la grâce sanctifiante dans notre ame ?

R. Non, M., il n'y a que le bon Dieu ou les anges qui la voient.

Le C. : Cependant, on dit quelquefois : Voilà un jeune homme qui est un saint.

R. On le dit, M., mais on n'en est pas certain ; on ne voit pas en lui la grâce sanctifiante.

Le C. : Mais pourquoi dit-on qu'il est un saint ?

R. On le dit par conjecture, parce qu'on voit qu'il se conduit comme faisaient les Saints ; mais on ne le sais pas positivement.

Le C. : La grâce actuelle est-elle toujours intérieure ?

R. Non, M., elle est quelquefois extérieure.

Le C. : Citez-moi quelques exemples d'une grâce actuelle extérieure.

R. M., la mission qu'on vient de donner dans la paroisse est une grande grâce extérieure, à cause des bons discours que nous avons entendus et des bons exemples que nous avons eus sous les yeux.

Le C. : Le Catéchisme où vous assistez, est-ce une grâce ?

R. Oui, M., c'est une grande grâce, parce que nous y apprenons ce qu'il faut faire pour aller au ciel, mais c'est une grâce extérieure.

(Faites les mêmes questions à plusieurs, avec quelques variétés en citant les diverses grâces intérieures ou extérieures que les enfants reçoivent.)

Le C. : Je voudrais bien savoir, mes enfants, si la maladie est une grâce actuelle : qu'en pensez-vous, Roch ?

R. M., je ne sais pas, mais je sais que c'est bien ennuyeux ; j'avais la fièvre il y a quelques jours, et le temps me durait d'en être débarrassé.

Le C. : Je vois bien que Roch conserve un peu de rancune contre la fièvre, ce qui l'empêche de me bien répondre. Voyons, Mélanie, les afflictions, les maladies, sont-elles quelquefois une grâce actuelle ?

R. Oh oui, M., quelquefois. Nous avions un voisin qui était méchant comme tout ; depuis qu'il a été malade il n'est plus le même.

Le C. : Il est vrai que les afflictions sont quelquefois une grande grâce, dont le bon Dieu se sert pour nous détacher des créatures, et nous rapprocher de la Religion. L'autre jour, mes E., le temps paraissait bien mauvais, on craignait la grêle : eh bien, tout le monde courait à l'église pour demander la grâce d'être préservé.

(Faites encore quelques questions sur cela à divers enfants, afin qu'ils comprennent bien qu'ils sont entourés de grâces actuelles intérieures et extérieures qui les disposent à remplir leurs devoirs.)

Le C. : Passons maintenant à une autre demande du Catéchisme. La grâce actuelle est-elle nécessaire à ceux qui ont la grâce sanctifiante, François ?

(François répond et fait la question à son voisin, et ainsi de suite rapidement du premier banc au second, etc.)

Le C. : Cette demande n'exige pas beaucoup d'explications, parce qu'elle est claire. Cependant je demande à François si une fois qu'on est converti et qu'on a reçu la grâce sanctifiante, on ne peut pas vivre tranquille sans faire de prières et d'autres bonnes œuvres.

R. Non, M. ; au contraire, quand on est converti, il faut prier et faire des bonnes œuvres pour persévérer dans la vertu.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Augustin,... Louis,... Frédéric,... Marie, Julie,... Cécile... ?

Le C. : Si on ne mettait point d'huile à la lampe, qu'arriverait-il, Régis ?

R. Elle s'éteindrait.

Le C. : Si, quand on s'est bien confessé, on ne faisait plus rien pour Dieu, qu'arriverait-il ? conserverait-on la grâce sanctifiante ?

R. Non, M., on a comparé la grâce sauctifiante à un feu : pour l'entretenir, il faut y mettre du bois, c'est-à-dire faire des bonnes œuvres.

Le C. : Quand on est bien portant, que faut-il faire pour se maintenir en santé, Clotilde ?

R. Il faut prendre de la nourriture, faire de l'exercice, se reposer, etc. Il en est de même de la sainteté : il faut l'entretenir par des lectures pieuses, par les Sacrements et autres bonnes œuvres.

Le C. : La comparaison de la lampe à laquelle il faut mettre de l'huile, celle du feu qu'on entretient en y mettant du bois, celle de la santé qu'il faut soutenir par la nourriture, toutes ces comparaisons nous font comprendre la nécessité de faire des bonnes œuvres pour persévérer dans la vertu ; et pour cela il ne suffit pas d'avoir la grâce sanctifiante, il faut en outre avoir la grâce actuelle, c'est un article de foi ; il faut donc demander souvent à Dieu la grâce, afin de persévérer dans la vertu.

(Demander à plusieurs si la grâce actuelle est nécessaire, et ensuite leur rappeler que c'est un article de foi, que nous ne pouvons rien faire dans l'ordre du salut sans la grâce de Dieu : les pécheurs la demandent pour se convertir, et les justes la demandent pour persévérer dans la vertu.)

Le C. : Quelle est la question suivante, François ? faites-la ainsi que la réponse.

D. Ceux qui font le bien avec le secours de la grâce peuvent-ils s'en glorifier ?

R. Ceux qui font le bien doivent en rendre la gloire à Dieu.

(Faites répéter la demande et la réponse à tous les enfants, soit en suivant les bancs, soit en les interrogeant sans ordre.)

Le C. : D. Coopérons-nous à la grâce, François?

R. Oui, M., nous y coopérons véritablement et librement.

(Faites encore répéter cette demande et la réponse.)

Le C. : Il me semble, M. E., que ces deux demandes se contredisent : d'un côté, on dit que nous coopérons avec la grâce ; de l'autre côté, que lorsque nous faisons le bien, il faut en rapporter à Dieu toute la gloire : qu'en pensez-vous, Augustin ?

R. M., je ne comprends pas bien ces deux demandes.

Le C. : Et vous, Louis, les comprenez-vous? y a-t-il une contradiction dans ces deux demandes ?

R. M., c'est bien difficile à comprendre.

Le C. : Clotilde, comprenez-vous ce que je demande?

R. M., vous demandez s'il n'y a pas contradiction de dire que toute la gloire du bien que nous faisons doit être rapportée à Dieu, quoique nous y coopérions librement.

Le C. : C'est cela. Eh bien, apercevez-vous une contradiction dans cette proposition ?

R. Je le vois bien un peu; mais d'un autre côté je ne puis pas croire que le Catéchisme se contredise, et alors j'aime mieux dire que je ne comprends pas bien.

(Il est bon de faire ainsi ressortir l'embarras des enfants qui sont plus instruits, pour les rendre tous plus attentifs.)

Le C. : Mes E., il y a quelques jours que je vis un petit enfant qui voulait pousser une grosse pierre, mais il ne pouvait pas en venir à bout; son père vint et lui dit : Continue à pousser et je t'aiderai ; l'en-

fant pousse la pierre conjointement avec son père, et elle changea de place ; l'enfant alla le dire à sa mère pour lui faire voir qu'il était devenu bien fort. Dites-moi, Clotilde, cet enfant avait-il raison de se vanter ? était-ce lui qui avait fait changer de place la grosse pierre ?

R. Non, M., l'enfant aurait eu beau faire, il n'en serait pas venu à bout si son père ne lui avait pas aidé.

Le C. : Mais n'est-ce pas le père qui a eu la plus grande part au changement de la pierre ?

R. Oui, M., c'est le père qui en aurait la gloire, et le pauvre petit n'a presque rien fait.

Le C. : Clotilde, n'avons-nous pas dit que sans la grâce nous ne pouvons rien faire qui soit méritoire pour le ciel?

R. Oui, M., nous l'avons dit, et je vois bien maintenant que Dieu étant tout puissant, tandis que nous sommes faibles et incapables de faire le bien, la gloire de tout ce que nous faisons doit revenir à Dieu.

Le C. : C'est très-bien, vous avez fait une juste application de la comparaison que je vous ai citée. Augustin, y a-t-il contradiction à dire que nous coopérons avec la grâce que Dieu nous donne, et que cependant nous devons rapporter à Dieu la gloire de tout le bien que nous faisons.

R. Non, M., il n'y a pas contradiction, parce que, sans la grâce, nous ne pourrions pas pratiquer la vertu, et que c'est Dieu qui nous en donne le pouvoir.

Le C. : Avez-vous bien compris comment nous coopérons à la grâce, et que cependant nous ne pouvons nous glorifier des vertus que nous pratiquons, Louis?

R. Oui, M., je le comprends : puisque nous ne pouvons pas faire le bien sans le secours du bon

Dieu et de sa grâce, il est évident qu'il faut en rapporter la gloire à Dieu.

Le C. : N'oubliez pas la comparaison de la pierre et du petit enfant, et vous répondrez facilement à toutes les questions que je vais vous faire. Je connais, mes chers enfants, une jeune fille qui sait bien son Catéchisme, qui répond bien quand on l'interroge, même quand on lui fait des demandes qui ne sont pas dans le Catéchisme : l'autre jour elle se vantait de cela, elle en tirait vanité, elle se préférait à toutes les autres. Eh bien, je demande si elle avait raison, si elle pouvait s'attribuer la gloire d'être plus forte que les autres. Voyons, qui va me répondre à cette question? Je m'adresse à François. Qu'en pensez-vous? cette fille a-t-elle raison de se vanter et de se préférer aux autres ?

R. Non, M. ; c'est comme si le petit enfant voulait faire croire que c'est lui qui a fait changer de place la grosse pierre qui est au-dessus de ses forces.

Le C. : Mais est-ce un péché de se vanter du bien que l'on fait, des vertus qu'on pratique ?

R. Oui, M., c'est ôter à Dieu la gloire qui lui revient.

Le C. : Mes E., cette première décision peut vous aider à en donner beaucoup d'autres. Mélanie, je sais que vous avez résisté l'autre jour aux personnes qui voulaient vous mener au bal : pourriez-vous en tirer vanité ?

R. Non, M., c'est la grâce de Dieu qui m'a soutenue ; aussi j'en ai bien remercié le bon Dieu.

Le C. : J'aime bien ce que vous venez d'ajouter : j'en ai bien remercié le bon Dieu. Oui, mes enfants, il faut témoigner au bon Dieu votre reconnaissance de tout le bien que vous faites ; c'est le moyen sûr d'attirer sur soi de nouvelles grâces. Charles, l'autre jour l'un de vos camarades vous donna un coup de poing : vous aviez bien envie de vous mettre en

colère, et cependant vous ne le fîtes pas : pouvez-vous tirer gloire de votre modération ?

R. Non, M., c'est bien le bon Dieu qui me retint, car le sang me monta à la tête ; mais je m'étais confessé peu auparavant, et alors je m'arrêtai.

Le C. : M. E., avez-vous remercié le bon Dieu de la grâce qu'il vous a faite ?

R. Je vous promets bien que je le ferai ce soir.

(On peut multiplier les exemples de ce genre qui sont doublement utiles pour corriger de quelques défauts et exciter à la reconnaissance.)

Le C. : Mes enfants, tenons-nous-en là pour aujourd'hui ; nous y reviendrons demain, parce que c'est un objet important.

Je vais vous raconter une histoire que vous connaissez tous, mais dont vous ne tirez pas toutes les conséquences qu'il faudrait dans la pratique.

Saint Pierre était un pauvre artisan qui passait sa vie à la pêche des poissons. N.-S. J.-C. l'engagea à le suivre, et il le fit très-promptement. Il aimait beaucoup N.-S., et il était dans l'admiration de tous les miracles qu'il lui voyait faire. N.-S. lui ayant annoncé sa mort prochaine et les tourments qu'on allait lui faire souffrir, il ajouta ces paroles : Vous serez tous scandalisés, effrayés cette nuit, et vous m'abandonnerez. St. Pierre répondit : Quand tous les autres prendraient la fuite et vous abandonneraient, je tiendrai ferme et je vous suivrai partout. N.-S. lui répondit : Avant que le coq chante tu m'auras renié trois fois (1). S. Pierre protesta qu'il n'en serait rien. Quand N.-S. fut arrêté au jardin des Olives, St. Pierre montra encore du courage ; quelques moments après, il ne le suivit plus que de loin ; pendant que notre divin Maître était entre les

(1) Faites remarquer aux enfants que les coqs se couchent de bonne heure et chantent de grand matin.

mains des soldats qui se moquaient de lui, qui le frappaient et lui faisaient toutes sortes d'outrages, une servante dit à St. Pierre, vous êtes le disciple de cet homme et St. Pierre le nia; une autre servante lui tint le même langage quelques moments après, St. Pierre protesta que cela n'était pas vrai; enfin quelques hommes lui dirent : Vous êtes le disciple de Jésus, nous vous avons vu dans le jardin; alors St. Pierre prit une grande vivacité, non seulement il renia J.-C., mais il fit serment qu'il ne le connaissait pas. Convenez, mes E., que St. Pierre commit là un grand crime. Mais savez-vous pourquoi il tomba dans ce crime ? c'est qu'il se laissa aller à l'orgueil, à la présomption; au lieu de prier Dieu pour demander la grâce dont il avait besoin, il s'imagina être assez fort de lui-même, et il fit l'expérience de sa faiblesse.

(Demain je ferai réciter la quatrième Leçon. Pierre, dites les *actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition*, mais bien lentement et bien distinctement; chantez le cantique : *Que Jésus est un bon Maître!* etc.

CINQUIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA GRACE.

Le C. : Après le cantique d'*invocation*, dites l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique*, Louis.

(Faites réciter la troisième et la quatrième Leçon du Catéchisme, en suivant la méthode ordinaire.

Le C. : Mes E., le dernier Catéchisme vous a beaucoup intéressés, parce qu'il était facile de le mettre

en pratique. Vous n'avez pas oublié la grosse pierre et le petit enfant qui ne pouvait pas la remuer, et le père qui est venu à son secours et qui a plus fait que lui ; vous avez compris que nous ne pouvons rien faire sans la grâce, et que la grâce venant de Dieu qui est tout puissant, lorsque nous pratiquons la vertu, Dieu fait plus que nous, et que nous devons lui témoigner sans cesse notre reconnaissance. Mais voyons si on a bien retenu.

Le C. : Pouvons-nous observer les commandements de Dieu sans la grâce, André ?

R. Non, M., sans la grâce nous ne pouvons rien faire qui soit méritoire pour le ciel.

(Faites la même demande à plusieurs.)

Le C. : Quand nous avons fait une bonne action, pouvons-nous en tirer vanité, Alphonse?

R. Non, M., parce que c'est la grâce qui nous donne le pouvoir d'agir.

Le C. : Mais ne coopérons-nous pas avec la grâce?

R. Oui, M., mais la grâce fait plus que nous.

Le C. : Que faut-il donc faire quand on s'est préservé du mal ou quand on a pratiqué le bien ?

R. Il faut en remercier le bon Dieu comme l'auteur de tout bien.

Le C. : Pourriez-vous donner une comparaison qui nous fasse comprendre cela?

R. Oui, M., c'est la comparaison d'une grosse pierre qu'un enfant voudrait faire changer de place ; il a beau faire, il n'en vient pas à bout si son père ne lui aide pas.

Le C. : Que représente la pierre?

R. La pierre représente les commandements de Dieu et de l'Eglise, que nous ne pouvons pas pratiquer sans la grâce.

Le C. : Que représente le petit enfant?

R. Le petit enfant représente chacun de nous qui sommes faibles comme des enfants.

Le C. : Si l'enfant se vantait d'avoir remué la pierre, que lui diriez-vous ?

R. Je lui dirais qu'il est une bête.

Le C. : Il ne faudrait pas vous exprimer ainsi, M. E. ; il faudrait lui dire que vous ne le croyez pas, qu'il est trop faible pour cela ; vous pourriez même lui dire : Eh bien, essaye encore et nous verrons si tu es bien fort ; mais il ne convient pas de dire à qui que ce soit, vous êtes une bête. Vous ne parleriez pas ainsi au fils de M. le maire, au fils de M. le comte qui habite le château. Tous les chrétiens sont enfants de Dieu, tous les pauvres peuvent posséder la grâce qui est un riche trésor, tous ont droit d'aller au ciel, ce qui vaut mieux que tous les châteaux de l'univers (1).

Le C. : Que représente le père de l'enfant ?

R. Le père représente Dieu qui est notre Père à tous et qui nous aide à faire le bien.

Le C. : Je suis fort content de vos réponses, M. E., malgré le petit mot que vous avez laissé échapper faute d'attention.

(Faites les mêmes demandes à quelques autres enfants, et particulièrement à ceux qui ne savent pas lire.)

Le C. : Vous voilà bien persuadés, mes C. E., que sans la grâce nous ne pouvons rien faire de méritoire pour le ciel. C'est une vérité fort importante dont il faut se souvenir bien souvent. Mais il en est une autre qui n'est pas moins importante et à laquelle on fait peut-être moins d'attention, quoi qu'elle soit fort encourageante : c'est qu'avec la grace nous pouvons tout ; voilà donc deux propositions, mes

(1) Un Catéchisme bien fait vaut souvent un bon cours d'éducation ; on apprend aux enfants à être polis les uns envers les autres ; on leur apprend à faire des raisonnements justes, ce qui leur tient lieu d'un cours de logique.

enfants, qui sont faciles à retenir et que je vous conseille de ne jamais oublier : *sans la grâce nous ne pouvons rien ; avec la grâce nous pouvons tout.* Nous avons insisté pendant plusieurs jours sur la première proposition ; je vais maintenant fixer votre attention sur la seconde : avec la grâce nous pouvons tout dans l'ordre du salut éternel, nous pouvons résister aux tentations les plus délicates, aux passions les plus enracinées, aux persécutions les plus violentes ; nous pouvons pratiquer les vertus les plus héroïques : cela n'est pas bien étonnant, puisque la grâce vient du ciel ; c'est un don de Dieu, elle nous communique en quelque sorte la puissance de Dieu. Ah ! mes E., que cette pensée est belle ! qu'elle est consolante ! qu'elle est propre à nous encourager dans l'accomplissement de nos devoirs !... pénétrons-nous-en bien. Voyons, Julie, avons-nous le pouvoir de surmonter toutes les tentations ?

R. Oui, M., avec le secours de la grâce de Dieu.

Le C. : Mais le démon est si fort, si habile, si persévérant, qu'il est comparé à un lion rugissant qui rode sans cesse autour de nous : malgré cela pouvons-nous le chasser et le surmonter ?

R. Oui, M., parce que, comme dit le proverbe, Dieu est plus fort que le démon, et c'est Dieu qui nous aide à vaincre les tentations.

(Faites les mêmes questions à plusieurs.)

Le C. : Oui, mes E., quelque fort, quelque rusé que soit le démon, nous pouvons toujours le vaincre. Il est dit dans la vie de saint Antoine que le démon employa tous les moyens possibles pour lui faire commettre un péché et qu'il ne put jamais en venir à bout. Saint Antoine se décourageait presque ne voyant tout ce que faisait le démon dans son esprit, dans son imagination et même à l'extérieur, pour le séduire, lorsque tout-à-coup il aperçut une lumière qui le consola, et il dit à N.-S. J.-C. : Où

étiez-vous donc, mon Sauveur, pendant que le démon me livrait de si terribles assauts? — J'étais près de toi, répondit J.-C., et c'est moi qui t'ai fait remporter la victoire.

Le C. : Augustin, aviez-vous entendu parler des tentations de St. Antoine?

R. Oui, M., j'ai vu une grande image qui les représente : cela fait peur à voir.

Le C. : Mais croyez-vous que nous puissions surmonter toutes les tentations?

R. Oui, M., avec le secours de la grâce.

Le C. : Le démon ne nous tente pas toujours intérieurement, mes C. E., il se sert quelquefois des méchants pour nous séduire, pour nous entraîner dans le mal par leurs conseils, par leurs exemples. Pouvons-nous surmonter tout cela?

R. Oui, M., nous pouvons résister à tout avec la grâce de Dieu.

Le C. : Mais si on s'expose à la tentation, si on fréquente sans nécessité les impies, les libertins, pourrait-on surmonter les tentations?

(François hésite de répondre ; il comprend qu'alors il y a quelque chose d'irrégulier dans notre conduite qui nous rend indignes de la grâce, et nous livre à notre faiblesse.)

Le C. : Je ne suis pas étonné, mon E., que ma question vous mette dans l'embarras ; je vais essayer de vous en tirer. N'est-ce pas un péché, quand on fréquente les impies et les libertins ?

R. Oui, M., c'est un péché, et je comprends qu'alors on est indigne de la grâce : on est plus faible, et on succombe à la tentation.

Le C. : Je vais vous faire comprendre cela par une comparaison que je vous invite tous à retenir. N'avez-vous pas vu ce gros chien qui est à la porte du château de M. le comte?

R. Oui, M., et qui est bien méchant.

Le C. : Que fait-il quand on aborde le château ?

R. Oh, M., il aboie comme un démon, il se tortille, il montre les dents.

Le C.: Peut-il vous faire du mal quand vous êtes loin ?

R. Non, M., ce n'est que lorsqu'on s'approche.

Le C. : Comprenez-vous pourquoi j'ai fait cette comparaison, François?

R. Oui, M., vous voulez dire que le démon, les impies et les libertins ne peuvent nous faire du mal qu'autant que nous les fréquentons.

Le C.: Voilà pour les tentations, mes E., la grâce nous suffit pour les combattre et les surmonter ; mais les passions, il y en a plusieurs qui sont dans notre tempérament : comment faire ? Il y a des personnes qui pensent qu'il faut gronder ceux qui se mettent en colère, qui sont paresseux, vindicatifs, jaloux ; d'autres qui disent qu'il faut les engager à réfléchir sur les suites des passions qui sont quelquefois si fâcheuses, si horribles même. Pour moi, mes E., je crois qu'il est utile de réfléchir, de recevoir des réprimandes, mais je crois aussi que tout cela ne suffit pas pour vaincre nos passions, et que nous avons besoin d'une grâce particulière qui nous fortifie et nous aide à les surmonter. Qu'en pensez-vous, André ? croyez-vous qu'il suffise de dire à un jeune homme : Ne soyez pas étourdi, ne vous mettez pas en colère ?

R. M., ces mots-là ne vont souvent pas plus loin que l'oreille : quand on est bien en colère, il est bien difficile de se retenir.

Le C. : Croyez-vous qu'il soit au-dessus de la puissance de Dieu de vous retenir ?

R. Non, M., quand Dieu parle, c'est toute autre chose, parce que Dieu parle au-dedans.

Le C. : Puisque Dieu parle au-dedans, il faut s'accoutumer à l'écouter, à suivre ses inspirations, et alors on prend l'habitude de se surmonter. St. François de Sales était très-vif par tempérament,

mais à force de le demander à Dieu, il se corrigea. St. Augustin était sujet à beaucoup de vices dans sa jeunesse. Il lutta pendant quelque temps contre la grâce qui le poursuivait; mais enfin il se rendit et finit par devenir un grand Saint. Il en fut de même de St. André Corsini, il avait toutes sortes de vices; dès qu'il voulut sincèrement se convertir, la grâce vint à son secours et il se corrigea parfaitement. Non, il n'est aucun vice dont nous ne puissions triompher avec le secours de la grâce. Qu'en pensez-vous, Augustin, en êtes-vous persuadé?

R. M., je le crois parce que vous le dites.

Le C. : M. E., je le dis, parce que c'est un article de foi; je le dis, parce que cela est prouvé par l'expérience, et particulièrement par l'exemple de saint Augustin, votre saint patron; je le dis, parce que la grâce nous fait participer à la puissance de Dieu, et qu'on est bien fort quand on a le secours du Tout-Puissant. Répondez maintenant, croyez-vous que, par le secours de la grâce, on puisse surmonter toutes les passions.

R. Oui, M., maintenant je le comprends mieux, à cause que la grâce est un don de Dieu, et qu'on est bien fort quand le Tout-Puissant nous aide. C'est comme le petit enfant qui pousse la grosse pierre, il ne pent pas en venir à bout tout seul, mais quand son père lui aide, il fait ce qu'il veut.

(Faites les mêmes questions à plusieurs : demandez si on peut se corriger de l'orgueil, de la vanité, du respect humain, de l'envie, et tâchez de citer quelques exemples qui leur soient connus, afin que les enfants soient bien persuadés qu'il n'est aucun vice qu'on ne puisse surmonter avec le secours de la grâce.)

Le C. : Croyez-vous, mes enfants, qu'on puisse supporter les plus violentes persécutions avec le secours de la grâce? Qu'en pensez-vous, Louis?

R. M., il me semble qu'on est tout puissant quand on a le bon Dieu pour soi.

Le C. : C'est très-bien et très-vrai. Pourriez-vous, me citer quelques exemples ?

R. Ma grand'-mère m'a dit plusieurs fois qu'on l'aurait mise en morceaux pendant la terreur, plutôt que de la faire aller à la messe des constitutionnels.

Le C. : Voilà un exemple domestique. Est-ce le seul que vous connaissiez ?

R. Ma grand'-mère et ma mère m'en ont cité plusieurs autres. Ma mère avait un frère qui est mort et qui aima mieux aller en prison plutôt que de faire le serment ; on m'a cité de même plusieurs prêtres qui ont mieux aimé mourir que de faire le serment.

Le C. : Quand vous lisez la Vie des Saints, mes E., vous pouvez observer que, parmi les martyrs, il y en a beaucoup qui sont morts très-jeunes et qui ont fait le sacrifice de leur vie plutôt que de renoncer à la foi. En connaissez-vous quelques-uns, Clotilde ?

R. Oui, M., par exemple, sainte Philomène qui souffrit toute sorte de tourments à 13 ans, plutôt que de renoncer à la foi ; Ste. Agnès fut martyrisée à 13 ans, Ste. Eulalie à 12 ans ; Ste. Agathe, sainte Blandine, sainte Perpétue moururent jeunes pour conserver la foi.

Le C. : On dirait, M. E., que vous réservez le ciel pour les filles. Voyons si les jeunes gens ne trouveront pas des exemples de jeunes Saints.

R. François se lève et dit : M., St. Symphorien d'Autun mourut courageusement à la porte de cette ville, j'ai vu l'endroit où il avait été martyrisé ; St. Ponticus, agé de 15 ans, souffrit le martyre à Lyon ; sainte Félicité eut trois fils qui furent mis à mort à cause de leur foi.

Le C. : Et les frères Machabées ne comptent-ils pas aussi ?

R. J'ai bien pensé à eux, et c'est bien beau de lire leur vie.

Le C. : Vous voyez donc, mes E., qu'avec la grâce il n'y a point de persécution qu'on ne puisse endurer courageusement.

(Il serait bon de faire quelques questions sur les martyrs qu'on a cités, et d'autres peut-être que les enfants citeraient soit de l'ancien temps, soit même de notre siècle.)

Le C. : Mes E., la grâce ne peut-elle pas nous faire pratiquer de grandes vertus ? Qu'est-ce qui détermina St. Paul, ermite, et St. Antoine à quitter leur fortune pour vivre dans le désert ? S. François d'Assises, St. Bruno, St. Dominique et une foule d'autres Saints ont quitté leur fortune et une position agréable, pour se livrer à la pénitence ; un simple coup-d'œil sur la Vie des Saints suffit pour nous faire apercevoir les merveilles de la grâce. Il en est une cependant sur laquelle je veux particulièrement attirer votre attention.

Roch, quelle était l'occupation de St. Pierre ?

R. M., il allait à la pêche comme mon père.

Le C. : Votre réponse me fournit une bonne occasion de développer ma pensée : M. E. si votre père vous disait : Viens avec moi à Lyon, j'ai envie de faire changer de conduite à tous les habitants de la ville ; nous irons sur la place publique, nous leur prêcherons la pénitence et nous les engagerons à se convertir. Que répondriez-vous à votre père, s'il vous disait cela ?

R. M., je lui répondrais que nous entreprendrions une chose impossible, que les gens se moqueraient de nous, que les enfants nous poursuivraient à coups de pierre, et qu'il vaut mieux rester tranquilles.

Le C. : Vous êtes donc bien persuadé qu'il est impossible qu'un pauvre paysan, un pêcheur de pois-

sons puisse prêcher de manière à convertir beaucoup de monde. C'est cependant ce qu'a fait St. Pierre. Il a abandonné sa barque et ses filets, il a prêché sur la place publique à Jérusalem, et dès le premier sermon, trois mille personnes se convertirent. Au second sermon, il en convertit cinq mille. C'est lui avec les autres Apôtres qui ont établi partout la Religion chrétienne. Comment cela a-t-il pu se faire?

R. Je ne le sais pas, mais c'était bien difficile.

Le C. : Voyons, qui de vous va me répondre? Voilà une belle image de la Sainte Vierge pour la meilleure réponse.

(Aussitôt, il y en a six qui se lèvent et qui demandent à repondre. François répond que ce fut un miracle. Augustin dit que St. Pierre avait beaucoup d'éloquence, quoiqu'il n'eût pas beaucoup d'éducation; qu'il a entendu dire que ses discours étaient très-beaux. Clotilde paraît impatiente de répondre et dit: M., il me semble que c'était la grâce qui accompagnait les paroles de St Pierre, qui remuait les cœurs et les convertissait. Louis, qu'en pensez-vous? Louis répond que c'était peut-être la grâce, mais qu'il y avait quelqu'autre chose. Marie dit qu'elle ne voit pas bien comment cela pouvait se faire, qu'elle a entendu dire que c'était un moment d'enthousiasme. Joséphine dit qu'elle croirait comme Clotilde, que c'est la grâce qui agissait, si toutes les prédications convertissaient les auditeurs.)

Le C. : Je suis étonné, mes E., que dans un moment où nous parlons de la puissance et de l'efficacité de la grâce, vous n'ayez pas tous répondu comme Clotilde. C'est elle qui aura l'image, après m'avoir expliqué pourquoi tous les sermons ne convertissent pas les auditeurs.

R. M., c'est que les auditeurs ne profitent pas toujours de la grâce.

Le C. : Vous croyez donc qu'il y a toujours une grâce attachée aux sermons?

R. Oui, M., parce que c'est la parole de Dieu.

Le C. : C'est très-bien, nous reviendrons sur cela tout-à-l'heure; je voudrais auparavant faire encore quelques questions : les paroles qui composent un sermon, un prône, peuvent-elles convertir, Frédéric?

R. Non, M., c'est la grâce qui est attachée aux paroles.

(On fait cette question à plusieurs.)

Le C. : Il est dit dans la vie de St. François de Sales, qu'il convertit, de son vivant, plus de soixante mille hérétiques. Etait-ce sa parole qui convertissait, Caroline?

R. Non, M., c'était la grâce qui était attachée à ses paroles.

Le C. : Il est dit que St. François-Régis faisait des conversions innombrables partout où il faisait la mission; il est dit dans la vie de St. François-Xavier, qu'il convertit plusieurs royaumes. Etait-ce ses sermons qui convertissaient?

R. Non, M., non, répondent beaucoup d'enfants.

Le C. : De tout ce que nous venons de dire, mes enfants, il s'ensuit que sans la grâce nous ne pouvons rien faire de méritoire pour le ciel, et qu'avec le secours de la grâce nous pouvons tout.

(Faites répéter à plusieurs enfants ces maximes fondamentales; sans la grâce nous ne pouvons rien, avec la grâce nous pouvons tout.)

Oui, mes enfants, avec la grâce nous pouvons tout, nous pouvons surmonter toutes les tentations, vaincre toutes les passions, supporter toutes les persécutions, pratiquer les vertus les plus héroïques, et contribuer aux plus étonnantes et aux plus nombreuses conversions. Retenez bien tout cela, parce que je le demanderai encore demain. Je ne raconte pas de faits historiques, parce que je vous ai parlé de la conversion de St. Augustin, de celle de saint André Corsini, des prédications de saint Régis, de St. François de Sales, de St. François-Xavier. Tâchez

de vous en souvenir; demain je ferai réciter en commun la cinquième Leçon. Dites les *Actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition,* Nicolas, mais bien distinctement; chantez le cantique: *Reviens, pécheur.*

(Après quelques versets, les garçons se retirent et les filles continuent à chanter.)

SIXIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA GRACE.

Après le cantique d'*invocation* et la récitation bien distincte de l'*Oraison dominicale* et de la *Salutation angélique* par un seul enfant désigné par le Catéchiste, on fait réciter la cinquième Leçon selon la méthode des frères.

Le C.: Mes chers enfants, nous avons déjà beaucoup parlé de la grâce; mais pas tout-à-fait assez. Commencez par me dire quelles sont les deux maximes fondamentales dont il faut nous souvenir sur la grâce. Dites-les, François?

R. Sans la grâce nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut, avec la grâce nous pouvons tout.

(Quand plusieurs ont répété ces maximes, il faut faire des sous-demandes aux plus faibles.)

Le C.: Pouvons-nous résister à toutes les tentations du démon..., Raymond, Claude, Cécile..., etc?

R. Oui, M., avec le secours de la grâce.

Le C.: Pouvons-nous vaincre toutes nos passions, par exemple, l'orgueil, la jalousie, l'amour des plaisirs criminels, la colère, la paresse, la gourmandise, l'ivrognerie, la vengeance, etc., quand même nous en aurions contracté l'habitude depuis long-temps?

(Demander à plusieurs enfants tantôt une chose tantôt l'autre en détail.)

R. Oui, M., avec le secours de la grâce, la vie des Saints nous en fournit la preuve.

(Demandez-leur quelques exemples des Saints et citez leur en quelques-uns.)

Le C. : Pouvons-nous supporter avec patience les moqueries, le respect humain, les calomnies, les tourments les plus cruels?

R. Oui, M., avec le secours de la grâce, les Saints nous en fournissent la preuve et surtout les Martyrs.

Le C. : Pouvons-nous pratiquer les vertus les plus héroïques, pardonner à nos ennemis, pratiquer la pénitence, vivre dans la solitude, travailler à la conversion des pécheurs, des infidèles?

R. Oui, M., avec le secours de la grâce rien n'est impossible.

(Il faut citer quelques exemples des Annales de la Propagation de la Foi, parce qu'on les lit avec intérêt dans la plupart des paroisses et qu'il faut apprendre à en faire l'application.)

Le C. : Est-ce que les prêtres pourraient convertir les villes et les campagnes, comme autrefois les Apôtres, St. Bernard, St. François de Sales, St. François-Xavier, St. François-Régis?

R. Oui, M., avec le secours de la grâce, et nous l'avons bien vu dans la mission qu'on a donnée ici et dans la paroisse voisine. C'était un plaisir de voir comme on allait entendre les prédicateurs, comme on se confessait, on communiait, on faisait la procession.

Le C. : Il est bien certain, mes enfants, que sans la grâce on ne peut rien, mais qu'on peut tout avec le secours de la grâce ; je ne me lasse pas de le dire et de l'entendre dire. Je vous préviens qu'il m'arrivera souvent de vous rappeler ces deux articles de foi, ainsi que la différence qui se trouve entre la grâce sanctifiante et la grâce actuelle ; tâchez d'en conserver le souvenir. Nous allons maintenant expliquer la question suivante.

D. Résistons-nous quelquefois à la grâce, François?

(François doit faire la réponse et ensuite la demande pour son voisin, comme les autrefois.)

Le C. : Est-il bien vrai que nous pouvons résister à la grâce, Claude?

R. Oui, M., parce que le Catéchisme le dit.

Le C. : Mais mon E., ne peut-on pas le prouver par expérience?

R. M., je ne sais pas.

Le C. : Comment, vous ne savez pas, est-ce que vous croyez que tous ceux qui ont de bonnes pensées les suivent toujours?

R. Oh certainement non; il y a des fois qu'on a la pensée d'aller à la messe le dimanche et qu'on n'y vas pas; on a la pensée de ne pas travailler le dimanche et on travaille.

Le C. : Vos exemples sont bien choisis, Claude, et prouvent qu'en effet on résiste souvent à la grâce.

(Il est bon d'encourager les faibles qui, par timidité, répondent souvent qu'ils ne comprennent pas une chose, quoiqu'ils la comprennent, surtout si on leur aide à faire des applications pratiques. Après avoir fait les mêmes questions à plusieurs et leur avoir fait comprendre qu'on peut résister à la grâce, on leur fait une objection qui pourrait se présenter naturellement.)

Le C. : Clotilde, êtes-vous bien persuadée qu'on peut résister à la grâce?

R. Oh oui, M., nous n'y résistons que trop, comme le prouve l'expérience journalière.

Le C. : Mais vous m'avez dit tout-à-l'heure qu'avec la grâce nous pouvions tout, parce que la grâce vient de Dieu qui est tout puissant. Est-ce qu'on peut résister au Tout-Puissant?

(Clotilde, quoique très-intelligente, est un peu déconcertée, mais on se hâte de la tirer d'embarras, ainsi que tous les autres, en disant qu'il n'y a point de mérite à faire les choses par force, que Dieu nous

laisse la liberté de lui résister, afin que nous puissions mériter la récompense qu'il nous prépare dans le ciel. On pourrait dire dans un grand Catéchisme quelque chose sur les protestants et les jansénistes qui, par leur doctrine, anéantissent la liberté de l'homme.)

Le C. : Les hommes n'aiment pas qu'on leur donne des marques de respect par force ; ils veulent au contraire qu'on les serve librement et du fond du cœur. Eh bien, mes enfants, il en est de même du bon Dieu, il veut que nous l'aimions et que nous le servions librement et volontairement. Or, si nous ne pouvions pas résister à sa grâce, alors nos prières et nos bonnes œuvres ne seraient pas libres et elles n'auraient aucun mérite. Comprenez-vous bien cela, Clotilde ?

R. Oui, M., il me semble que je le comprends. L'autre jour je vis un petit homme en plâtre, qui remuait la tête et qui avait toujours l'air de vous saluer ; mais on ne lui avait aucune obligation, parce qu'il fesait ce salut par force et sans savoir pourquoi ; il en serait de même si la grâce nous forçait à faire nos prières et nos bonnes œuvres. Il faut donc que notre volonté y soit pour quelque chose, il faut que nous ayons le pouvoir de faire ou de ne pas faire.

Le C. : L'exemple que vous citez peut en effet vous aider à comprendre l'action de la grâce sur notre ame : la grâce nous aide, mais elle ne fait pas tout. Quand une mère tient un petit enfant par le bras pour lui aider à marcher, elle le soutient, elle l'empêche de tomber ; mais si l'enfant ne voulait pas marcher, s'il se roulait par terre, la mère aurait beau faire, il lui résisterait. Il y a un autre exemple qui nous aide à comprendre l'action de la grâce, c'est celui des petits enfants qui apprennent à écrire : le maître leur donne une plume, et ensuite il prend leur main pour la guider ; si l'enfant se laisse faire,

l'écriture sera belle ; mais s'il remue, s'il résiste, l'écriture ne vaudra rien. Qu'en pensez-vous?

R. M., cette comparaison me rappelle une sottise que je fis étant bien petite, j'avais pris une plume pour écrire et je n'y entendais rien ; la maîtresse alors prit ma main comme vous venez de le dire, et j'écrivis : je le fis pendant trois jours, mais le quatrième jour cela m'ennuyait, je ne fus pas docile ; quand la maîtresse poussait ma main à droite, j'allais à gauche et je ne fis que du barbouillage.

Le C. : Voilà en effet ce qui arrive dans notre ame, quand nous résistons à la grâce, elle nous pousse à droite et nous allons à gauche ; nous faisons tout de travers. Augustin, avez-vous compris ce que nous venons de dire?

R. M., j'ai bien compris que tout ce que nous faisons par force n'a aucun mérite, et que si la grâce nous forçait, nous serions comme des machines, comme ce petit homme qui branle la tête.

(Le Catéchiste fait la même demande à quelques autres, et il n'insiste pas s'il voit que les enfants ont l'air de s'ennuyer faute de comprendre.)

Le C. : Mes enfants, quand vous avez entendu lire la passion de N.-S., avez-vous fait attention aux paroles que N.-S. adressa au traître Judas : Mon ami, pourquoi êtes-vous venu ici? Quoi, Judas, vous me trahissez par un baiser! Y avez-vous fait attention, Marie?

R. Oui, M., cela crève le cœur, on ne comprend pas comment ce malheureux fut aussi aveugle et aussi ingrat.

Le C. : Judas ne résista-t-il pas à la grâce dans ce moment?

R. Oui, M., il résista à une grâce bien forte ; il me semble que je n'y aurais pas tenu.

Le C. : La grâce qu'il reçut alors était-elle intérieure ou extérieure?

R. M., elle était extérieure, puisque c'étaient des paroles que N.-S. adressait à Judas.

Le C. : Qu'en pensez-vous, François?

R. Il me semble qu'elle était en même temps extérieure et intérieure.

Le C. : Et vous, Augustin, qu'en dites-vous?

R. M., je pense comme François, parce qu'il me semble que la grâce extérieure ne peut agir efficacement qu'en étant unie à la grâce intérieure.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Clotilde?

R. Je pense comme François et comme Augustin, que les paroles de N.-S. étaient une grâce extérieure et intérieure qui agissait sur l'ame de Judas.

Le C. : Et vous, Marie, ne changez-vous rien à votre première réponse?

R. Pardonnez-moi, M., les paroles de N.-S. renfermaient une grâce extérieure et intérieure.

(Faites les mêmes questions à plusieurs.)

Le C. : Tout-à-l'heure vous parliez de mission : ceux qui n'en ont pas profité, ont-ils résisté à la grâce, Charles?

R. Oui, M., ils ont résisté à la grâce extérieure et intérieure.

(Faites des questions équivalentes à plusieurs : quand on manque la messe le dimanche, quand on ne fait pas ses Pâques, lorsqu'on va au cabaret et qu'on s'enivre; quand on a de mauvaises fréquentations malgré les avertissements de ses parents, quand on a dit des mensonges, etc.)

Le C. : La question suivante du Catéchisme ne vous embarrassera pas beaucoup. Quelle est-elle, François? faites la demande et la réponse, et encore la demande, afin que tout le monde suive.

R. Dieu nous doit-il sa grâce, etc.?

(Quand tout le monde a répété cette question, on revient sur la définition de la grâce, sur sa gratuité, sur ce que J.-C. a fait pour nous la mériter.

Cette répétition ne peut être que très-utile, surtout dans un âge qui oublie si facilement. Voyez pag. 18 et suivantes.)

Le C. : A qui J.-C. a-t-il mérité la grâce, François? faites la réponse et ensuite la demande comme à l'ordinaire.

(Quand on s'est assuré que tout le monde sait bien la demande et la réponse, on fait des applications plutôt que des explications.)

Le C. : J.-C. est-il mort pour vous, Martin?

R. Oui, M., il est mort pour moi comme pour tous les autres.

Le C. : Si J.-C. n'était pas mort pour vous sur la croix, que seriez-vous devenu après la mort?

R. M., ce que le bon Dieu aurait voulu.

Le C. : Si J.-C. n'était pas mort pour vous, seriez-vous allé au ciel après votre mort?

(Martin balbutie, et ce n'est qu'en faisant des sous-demandes qu'on le mettra en état de répondre.)

Le C. : Si J.-C. n'était pas mort pour vous, auriez-vous reçu la grâce?

R. Non, M., et je sais que sans la grâce, on ne peut pas mériter le ciel.

(Faites les mêmes demandes à plusieurs, afin de bien inculquer ces principes.)

Le C. : J.-C. est-il mort pour ceux qui sont au ciel, Benoît?

R. Oui, M., et c'est à cause de cela qu'ils sont au ciel.

Le C. : C'est très-bien répondu. Mais J.-C. est-il mort pour ceux qui sont dans l'enfer?

R. Non, M., parce qu'ils ne sont pas sauvés.

Le C. : Cette fois, M. E., vous êtes allé trop vîte, vous n'avez pas bien réfléchi. Je reprends : ceux qui sont dans l'enfer, n'ont-ils pas reçu la grâce?

R. Oui, M.; mais ils en ont abusé.

Le C. : Ils en ont abusé, cela est vrai ; mais ils n'en auraient pas abusé s'ils ne l'avaient pas reçue,

et ils ne l'auraient pas reçue si J.-C. ne la leur avait pas méritée par sa mort.

R. C'est bien vrai, M., je vous demande pardon ; je suis allé trop vite. J.-C. est mort pour tous les hommes. Il veut le salut de tous, comme dit le Catéchisme.

(Faites répéter ces réponses à plusieurs.)

Le C. : Voyons la question suivante, François. Faites la demande, la réponse, et ensuite de nouveau la demande pour votre voisin.

R. Celui qui offense Dieu commet-il, etc. ?

Le C. : Faites-y une grande attention, mes chers enfants : jamais la grâce ne nous manque, et c'est toujours par notre faute et parce que nous résistons à la grâce que nous manquons à notre devoir, aux commandements de Dieu et à ceux de l'Eglise. Qu'en pensez-vous, Pierre : ceux qui jurent et blasphèment le saint nom de Dieu à chaque instant, n'ont-ils pas la grâce nécessaire pour se corriger ?

R. Pardonnez-moi, M.

Le C. : Pourquoi ne se corrigent-ils pas ?

R. C'est parce qu'ils résistent à la grâce.

(Faites la même question à plusieurs enfants, ayant soin de changer les fautes qu'on commet ; c'est le moyen de leur faire faire un examen de conscience pratique dont ils pourront tirer plus de fruit que de la lecture qu'ils feraient dans un livre. Ainsi la colère, la jalousie, la vengeance, la désobéissance aux parents, le vol, le mensonge, les fréquentations dangereuses, les conversations, les lectures de romans, etc. doivent trouver leur place dans ces questions.)

Le C. : Quels sont les tristes effets de la résistance à la grâce, Augustin ?

Faites la réponse et la demande à votre voisin, et ainsi successivement.

(Il faut s'appesantir un peu sur cette réponse,

parce qu'elle fournit l'occasion de faire beaucoup d'applications pratiques.)

Le C. : Vous dites que la résistance à la grâce nous la fait perdre. Je vais vous faire sur cela une question un peu difficle ; mais j'ai là un joli crucifix pour la meilleure réponse. Je demande donc qu'elle est la grâce que nous perdons quand nous résistons à la grâce ? Est-ce la grâce sanctifiante ou la grâce actuelle que nous perdons ? Voyons qui veut me répondre. Cinq ou six se lèvent. Augustin dit : M., nous perdons la grâce sanctifiante.

Le C. : Qu'en pensez-vous, François?

R. François répond : C'est la grâce actuelle que nous perdons, puisque c'est la grâce actuelle qui nous excite à fuir le mal et à faire le bien.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Clotilde ?

R. Je crois en effet que c'est la grâce actuelle que nous perdons.

Le C. : Qu'en dites-vous, Louis ? quand nous résistons à la grâce, perdons-nous la grâce sanctifiante ?

R. Quand nous résistons à la grâce, c'est une goutte d'eau qui affaiblit le fer rouge qui représente la grâce sanctifiante.

Le C. : Vous approchez de la vérité, M. E.... Qu'en pensez-vous, Julie?

R. Oui, M., on en perd un peu par le péché véniel, mais on la pert entièrement par le péché mortel ; ainsi quand la grâce actuelle nous porte à éviter le péché mortel, si nous y résistons, nous abusons de la grâce actuelle, et de plus nous perdons entièrement la grâce sanctifiante.

Le C. : C'est bien cela, M. E., je voudrais avoir dix récompenses à vous donner, pour une si bonne réponse. Qu'en pensez-vous, Clotilde?

R. C'est bien vrai, M. ; cependant il me semble qu'il faudrait dire que nous perdons la grâce sanctifiante, non-seulement quand la grâce actuelle nous

porte à éviter le mal, mais aussi quand elle nous porte à faire un bien qui est d'obligation rigoureuse.

Le C. : Qu'en dites-vous, François?

R. Je pense en effet qu'on peut commettre un péché mortel ou en faisant une mauvaise action ou en omettant de faire celles qui sont d'obligation. Par exemple, la grâce nous porte à ne pas voler le bien d'autrui : si nous y résistons, nous péchons mortellement et nous perdons la grâce sanctifiante. Quand la grâce actuelle nous porte à aller à la messe, à nous confesser à Pâques, si nous y résistons, nous commettons aussi un péché mortel et nous perdons la grâce sanctifiante.

(On pourrait simplifier tout cela dans un catéchisme fait aux jeunes enfants, surtout à la campagne où l'esprit est moins ouvert. Pour le simplifier, il faudrait faire des sous-demandes qui faciliteraient l'intelligence ; par exemple, demander si on perd la grâce sanctifiante, en commettant un péché véniel ou un péché mortel. Les enfants répondraient d'après ce qui a été dit plus haut, que le peché véniel en fait perdre une partie, et que le péché mortel la fait perdre tout-à-fait.)

Le C. : Encore une question sur cela. Quand on a perdu la grâce sanctifiante, ne reçoit-on plus de grâces actuelles, Louis ?

R. M., on en reçoit toujours, mais beaucoup moins.

Le C. : Quand on reçoit moins de grâces actuelles, est-on exposé à tomber dans l'aveuglement ? Oui, mes enfants, parce que la grâce éclaire moins notre esprit, elle remue moins notre cœur ; on a beaucoup moins de moyens de se convertir. Répétez la demande toute entière avec la réponse, Marie.

R. Quels sont les tristes effets, etc. ?

Le C. : Maintenant, comprenez-vous mieux cette réponse, Marie ?

R. Oui, M., je comprends que la résistance à la

grâce actuelle nous fait perdre la grâce sanctifiante, en partie, si nous commettons un péché véniel, et nous la fait perdre tout-à-fait si nous commettons un péché mortel.

Le C. : Comment sommes-nous exposés à l'aveuglement, lorsque nous résistons à la grâce?

R. Nous sommes exposés à l'aveuglement, parce que la grâce nous éclaire moins sur l'importance de nos devoirs.

Le C. : Comment sommes-nous exposés à tomber dans l'endurcissement?

R. Nous sommes exposés à tomber dans l'endurcissement, parce qu'on ne fait plus attention aux mouvements de la grâce qui nous portent à éviter le mal et à pratiquer le bien.

Le C. : Comment sommes-nous exposés à tomber dans la damnation éternelle, quand on résiste souvent à la grâce ?

R. Quand on résiste à la grâce, on ne se convertit pas, et les pécheurs qui ne se convertissent pas, iront en enfer.

(Faites les mêmes questions à plusieurs.)

Le C. : Vous pouvez juger maintenant, mes E., combien il est utile et même nécessaire d'être fidèle à la grâce. Au lieu de vous faire une histoire, je vais vous en demander une que vous connaissez tous. Charles, Judas avait-il reçu beaucoup de grâces ?

R. Oui, M.

Le C. : Quelle grâce avait-il reçue?

R. M., N.-S. lui avait parlé avec bonté au jardin des Olives.

Le C. : Judas n'avait-il pas reçu d'autres grâces?

R. Je ne le sais pas, M.

Le C. : Et vous, Louis, le savez-vous?

R. Oui, M., il avait reçu beaucoup d'autres grâces pendant qu'il suivait N.-S. avec les autres Apôtres: il avait entendu les discours du Sauveur, il avait vu les plus grands miracles, il avait reçu le pouvoir

d'en faire, il avait fait la Ste. Communion, il avait été averti indirectement que N.-S. connaissait son perfide dessein.

Le C. : Ce sont là des grâces extérieures; mais les grâces extérieures n'agissent pas sur l'ame. Qu'en pensez-vous, François?

R. Je pense que les grâces extérieures sont toujours accompagnées de grâces intérieures, qui éclairent l'esprit et remuent le cœur.

Le C. : Judas fut-il fidèle à toutes ces grâces?

R. Non, M,, il y résista, et nous voyons en lui ce que dit le catéchisme, qu'il tomba dans l'aveuglement, dans l'endurcissement et qu'il mourut dans son péché.

Le C. : Comment savez-vous qu'il tomba dans l'aveuglement?

R. Je le sais, M., par sa conduite; il me semble, qu'il était impossible qu'il oubliât toutes les belles choses qu'avait dites N.-S. J.-C. : toutes ses paraboles, tous ses sermons, et surtout ses miracles.

Le C. : Croyez-vous qu'il y ait encore des hommes qui vivent dans l'aveuglement et l'endurcissement? Je n'attends pas votre réponse, mes chers enfants; mais il est très-vrai, qu'il y a encore dans notre siècle des hommes très-instruits qui ont reçu une bonne éducation, qui conservent une étincelle de foi, et qui cependant, vivent comme s'il n'y avait point de Dieu, comme si nous ne devions jamais mourir; ils donnent de bons conseils aux autres pour conserver leur santé, régler leurs affaires, et eux se conduisent sans prudence et sans prévoyance sur l'affaire du salut : n'imitez jamais leur exemple.

Demain nous commencerons à expliquer la Leçon sur les Sacrements; repassez-la bien.

Dites les *Actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition,* Clément; chantez le cantique : *Nous n'avons à faire que notre salut.*

LEÇON DEUXIÈME

DE LA IVme PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur les Sacrements.

1. D. Par quel moyen recevons-nous la grâce?

R. Par la prière et par les sacrements.

2. D. Qu'est-ce que les sacrements?

R. Ce sont des signes sensibles que J.-C. a institués pour nous sanctifier.

3. D. Combien y a-t-il de sacrements?

R. Il y en a sept : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

4. D. Comment divise-t-on les sacrements?

R. On les divise en sacrements des morts, et sacrements des vivants.

5. D. Quels sont les sacrements des morts?

R. C'est le Baptême et la Pénitence.

6. D. Pourquoi appelle-t-on ces deux sacrements les sacrements des morts?

R. C'est parce qu'ils rendent la vie de la grâce à ceux qui l'ont perdue par le péché.

7. D. Qu'est-ce que les sacrements des vivants?

R. Ce sont les cinq autres sacrements.

8. D. Pourquoi les appelle-t-on les sacrements des vivants?

R. C'est parce qu'il faut avoir la vie de la grâce pour les recevoir.

9. D. N'y a-t-il pas quelques sacrements qui, outre la grâce, produisent un effet particulier?

R. Il y en a trois qui impriment dans l'ame un

caractère, savoir : le baptême, la confirmation et l'ordre.

10. D. Qu'est-ce que le caractère que ces sacrements impriment ?

R. C'est une marque spirituelle qui ne peut jamais être effacée, et qui fait que ces sacrements ne peuvent être reçus qu'une fois.

SEPTIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LES SACREMENTS.

Après le cantique d'*invocation*, on fait réciter l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique* par Clément, et on fait réciter la Leçon sur les Sacrements selon la méthode ordinaire.

Le C. : Vous êtes bien persuadés maintenant, mes E, que sans la grâce nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut, mais que nous pouvons tout avec la grâce. Il résulte de cette persuasion que c'est un grand malheur d'abuser de la grâce. Il nous reste à examiner maintenant comment nous recevons la grâce et ce que nous avons à faire pour en recevoir beaucoup.

D. Par quels moyens recevons-nous la grâce, François ?

R. Nous la recevons par la prière et par les sacrements.

Le C. : Qu'est-ce que les sacrements, François ? répondez et faites la demande à votre voisin, comme à l'ordinaire.

(Quand tout le monde a répondu successivement à toutes les demandes de cette Leçon, le Catéchiste

reprend la première demande et en donne le développement.)

Le C. : Mes enfants, on entend par signe sensible tout ce qui tombe sous les sens, tout ce que nous pouvons voir ou entendre; ainsi le signe de la croix est un signe sensible, se laver les mains est un signe sensible, jeter de l'eau sur la tête d'un enfant est un signe sensible. Qu'est-ce qu'on entend par un signe sensible, Louis?

R. M., on entend par un signe sensible tout ce que nous pouvons voir ou entendre; par exemple, le le signe de la croix.

Le C. : Citez encore quelques exemples de signes sensibles.

R. Se laver les mains, jeter de l'eau sur la tête d'un enfant.

Le C. : C'est bien, vous répétez ce que j'ai dit; mais je voudrais que vous me donnassiez un exemple qui vint de vous.

R. M., promener est un signe sensible, parler est un signe sensible.

(Au moment où l'on cite quelques exemples, le *C.* s'aperçoit que dans un coin deux on trois jeunes gens rient; il les regarde fixement et ils se retiennent un instant; après cela ils recommencent. Le *C.* appelle un de ces enfants et lui demande ce qui le fait rire: l'enfant baisse le tête et n'ose rien dire. Le *C.* lui dit, M. E., ordinairement vous vous tenez bien au Catéchisme, je voudrais savoir ce qui vous a fait rire. M., j'ai dit à mon voisin que c'était un signe sensible quand on donnait un soufflet à quelqu'un, et cela nous a fait rire. Le Catéchiste le renvoie à sa place en lui recommandant de ne pas parler une autrefois.

Le C. : Serait-ce un signe sensible de se toucher la main?

R. Oui, M., et c'est ce qu'on fait quand on se marie.

Le C. : Serait-ce un signe sensible de faire un signe de croix sur le front avec de l'huile?

R. Oui, M., et c'est ce que fait l'Evêque en donnant la confirmation.

Le C. : L'Evêque donne un soufflet à ceux qu'il confirme, est-ce un signe sensible?

R. Oui, M., parce qu'on peut le voir.

(Parcourez ainsi plusieurs signes extérieurs et sensibles.)

Le C. : Tous les signes sensibles sont-ils des sacrements, Joseph?

R. Oui, M., quand ils sont religieux.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Augustin, tous les signes sensibles religieux sont-ils des sacrements?

R. Non, M., il n'y a que ceux que N.-S. J.-C. a institués et auxquels il a attaché des grâces.

Le C. : Eh bien, Joseph, aviez-vous répondu comme il faut?

R. Oui, M.; non, M.; je ne sais pas.

Le C. : Qu'est-ce que les sacrements?

R. Ce sont des signes, etc.

Le C. : Les sacrements sont des signes sensibles institués par N.-S. J.-C. pour nous sanctifier par la grâce. Tous les signes sensibles n'ont pas été institués par N.-S. pour produire la grâce; le signe de la croix, par exemple, n'est pas un sacrement non plus que la génuflexion, etc. Toutes les cérémonies de l'Eglise sont des signes sensibles, mais ne sont pas toutes des sacrements : il est donc essentiel de bien distinguer celles qui sont instituées par N.-S. J.-C. pour produire la grâce. Disons d'abord : Qu'est-ce que la grâce, François?

Le C. : Comment savez-vous que N.-S. J.-C. a établi les sacrements et la prière pour nous distribuer la grâce?

R. Nous le savons par l'Evangile et par la tradition et l'enseignement de l'Eglise.

(Il faudrait faire les mêmes demandes à quelques enfants pour les accoutumer à l'idée que c'est J.-C. qui a institué les sacrements et leur a donné le pouvoir de produire la grâce.)

Le C. : Qu'est-ce que la grâce, François?

R. La grâce est un don, etc.

Le C. : Quel est l'auteur de la grâce?

R. François a l'air embarrassé ; il répond c'est Dieu, c'est J.-C., c'est le Saint-Esprit.

Le C. : Reprenez votre définition de la grâce et vous répondrez d'une manière plus ferme.

R. La grâce est un don surnaturel que Dieu nous accorde.....

Le C. : Arrêtez-vous là. Qui est-ce qui nous accorde la grâce ?

R. C'est Dieu qui est la source de la grâce.

Le C. : En vertu de quel mérite nous est-elle accordée?

R. En vertu des mérites de N.-S. J.-C.

Le C. : Comment J.-C. nous a-t-il mérité la grâce?

R. Il nous l'a méritée par ses souffrances et sa mort.

Le C. : Puisque J.-C. nous a mérité la grâce, n'avait-il pas le droit de nous la distribuer par les moyens qu'il jugeait à propos d'établir?

R. Pardonnez-moi, M., il en était le maître.

Le C. : Quels moyens N.-S. J.-C. a-t-il établis pour nous distribuer la grâce? Ici revient la première demande de votre Catéchisme : dites-la.

R. Par quels moyens recevons-nous la grâce ? C'est par la prière, etc.

Le C. : Ces moyens, qui est-ce qui les a établis?

R. C'est N.-S. J.-C.

Le C. : Combien y a-t-il de sacrements ?

(On fait répéter la réponse et la demande à tous les bancs.)

Le C. : Cette réponse, mes enfants, ne demande que de la mémoire ; il faut conserver l'habitude de

nommer les sacrements dans l'ordre où ils sont placés.

Le C. : Comment divise-t-on les sacrements?

(Faites répéter la demande et la réponse.)

Le C. : Quels sont les sacrements des morts?

(Faites répéter à tous la réponse et la demande.)

Le C. : Pourquoi appelle-t-on le baptême et la pénitence, sacrements des morts?

(Faites répéter la demande et la réponse.)

Le C. : Les trois demandes précédentes n'exigent que de la mémoire ; il n'en est pas de même de celle-ci, elle exige de l'intelligence, et je serais bien content si quelques-uns parmi vous savaient faire ici l'application de ce que nous avons dit sur la grâce, sur le fer rouge, sur le charbon allumé, sur la lampe de l'église. Voilà un petit livre destiné à celui ou à celle qui répondra le mieux : voyons qui se charge de me répondre et de m'expliquer pourquoi on appelle le baptême et la pénitence, sacrements des morts ?

(Aussitôt il y en a six qui se lèvent pour répondre.)

Le C. : En voilà beaucoup à la fois, mes enfants ; pour ne pas faire de préférence, vous allez tirer à la belle lettre, afin de savoir qui répondra le premier..... C'est Roch et Cécile qui ont les deux premières lettres. Voyons, Roch.

R. M., le baptême et la pénitence sont appellés les sacrements des morts, parce qu'ils nous conduisent au ciel après la mort.

Le C. : Répondez-vous de la même manière, Cécile ?

R. Non, M. ; je dis qu'ils sont appellés sacrements des morts, parce qu'ils donnent la vie à ceux qui l'ont perdue par le péché.

(Aussitôt on entend un petit murmure qui semble indiquer que c'est la réponse du Catéchisme, que tout le monde en dirait autant.)

Le C. : C'est à votre tour, Marie : comment répondez-vous ?

R. M., le péché fait mourir notre ame, et les sacrements lui donnent la vie.

Le C. : Ce que vous dites là est un peu vrai, mais n'est pas assez clair et ne remplit pas ce que je désire. Antoine, c'est à votre tour de répondre.

R. M., le Gros-Pierre m'a dit que le péché éteignait le cierge de notre ame et que la pénitence le rallumait et lui donnait la vie.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Clotilde ?

R. M., je pense qu'Antoine a dit la vérité : que notre ame est morte quand elle est dans le péché mortel, et que le baptême et la pénitence lui donnent la vie : l'ame coupable est comme la lampe de l'église qui est éteinte, ou comme un charbon qui n'a point de feu ; c'est-à-dire que l'ame coupable de péché mortel n'a point la grâce ; et la pénitence et le baptême lui donnent la vie.

Le C. : Qu'en pensez-vous, François ?

R. M., je pense de la même manière : notre ame, quand nous venons au monde, est noircie par le péché originel, et le baptême lui donne la vie, c'est-à-dire la grâce ; et de même quand on a commis un péché mortel, notre ame perd la vie de la grâce, et la confession la fait revivre.

Le C. : Que dites-vous de tout cela, Augustin ?

R. M., je n'ai rien à dire, sinon que si la bonne leçon m'avait bien servi, j'aurais répondu comme François.

Le C. : Et vous, Rosalie, qu'en pensez-vous ?

R. J'aurais répondu comme Clotilde, mais pas aussi bien qu'elle, parce qu'elle a plus d'esprit que moi.

Le C. : Votre réponse me fait plaisir, M. E., parce qu'elle est humble est modeste. Mes enfants, je suis un peu embarrassé pour donner le prix : An-

toine est le premier qui ait bien saisi ma pensée ; il ne sait pas lire et il a plus de mérite que les autres. Je ne peux pas lui donner un livre puisqu'il ne sait pas lire, mais je lui réserve deux chapelets avec les images du Rosaire, un pour lui et l'autre pour Gros-Pierre. C'est François et Clotilde qui ont le mieux répondu, ils auront chacun un livre.

(Insistez pendant quelques moments sur les sacrements des morts, afin que tous les enfants commencent à bien comprendre le mal que le péché fait à notre ame, et le bien que lui font les sacrements en lui rendant la vie : ne craignez pas de comparer le pécheur à un corps mort qui sent mauvais, qui pourrit. Cette comparaison, quoiqu'elle puisse étonner, reviendra dans la suite.

Le C. : Quels sont les sacrements des vivants, François ?

R. Les sacrements des vivants sont la confirmation, l'eucharistie, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage.

Le C. : Pourquoi les appelle-t-on sacrements des vivants ?

R. C'est parce qu'il faut avoir la vie de la grâce pour les recevoir.

(Faites répéter à tous les enfants ces deux questions et les réponses.)

Le C. : Si vous avez bien compris, mes chers enfants, pourquoi on appelle le baptême et la pénitence sacrements des morts, vous comprendrez aussi facilement pourquoi on appelle sacrements des vivants la confirmation, l'eucharistie, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage. Voyons cependant si vous avez compris, Charles. Peut-on recevoir la confirmation en état de péché mortel ?

R. Oui, M. (Aussitôt il se fait un murmure général qui désapprouve : on doit en être bien aise, parce que c'est une preuve que le plus grand nombre a compris la faute.)

Le C. : Charles, persévérez-vous dans votre réponse ?

(Charles n'ose pas répondre : il répand quelques larmes. Il ne faut pas le gronder, mais en interroger un autre.)

Le C. : Qu'ai-je demandé, Emilie?

R. M., vous avez demandé si la confirmation était un sacrement des morts.

Le C. : Est-ce là ce que j'ai demandé, Régis?

R. Non., M.; vous avez demandé si on pouvait recevoir la confirmation en état de péché mortel, et je réponds qu'on ne le peut pas, parce que c'est un sacrement des vivants, et que pour le recevoir il faut avoir la grâce.

Le C. : C'est bien, M. E. Qu'ai-je demandé, Alphonse, Marie, Emilie, Cécile, etc.?

(Il faut faire cette demande jusqu'à ce que tous les enfants comprennent bien que la confirmation est un sacrement des vivants. Il faut faire successivement la même demande à l'égard de l'eucharistie. Peut-on faire la communion en état de péché mortel? peut-on recevoir le mariage en état de péché mortel, etc.? On pourrait revenir sur le baptême et la pénitence et demander si on pourrait recevoir le baptême en état de péché mortel; si on peut se confesser quand on est en péché mortel, pour faire mieux apercevoir la différence des sacrements des morts et des sacrements des vivants.)

Le C. : Peut-on recevoir la confirmation en état de péché mortel, André?

R. Non, M., parce que c'est un sacrement des vivants.

Le C. : Peut-on se marier en état de péché mortel?

R. Non, M., parce que c'est un sacrement des vivants.

Le C. : Peut-on communier étant en état de péché mortel?

R. Non, M., parce que l'eucharistie est un sacrement des vivants.

Le C.: Peut-on se confesser étant en état de péché mortel ?

R. Non, M.... (Un murmure se fait entendre. André se reprend :) Oui, M., oui, M., on peut se confesser, on est même obligé de le faire si on veut recevoir la vie de la grâce.

Le C. : C'est bien, vous vous êtes repris fort à propos.

(Faites ces diverses questions à plusieurs en les croisant, c'est-à-dire en parlant tantôt des sacrements des morts et des sacrements des vivants. Chargez quelqu'un de reprendre ceux qui se trompent, ce sera le moyen de les rendre tous plus attentifs et de bien classer dans leur mémoire les sacrements des morts et des vivants, idée qui sera mieux développée en parlant de chaque sacrement en particulier.)

Le C. : N'y a-t-il pas quelques sacrements qui, outre la grâce, produisent dans notre ame un effet particulier ?

(Faites répéter la réponse et la demande dans tous les bancs, et vous ferez ensuite la demande sur chacun des trois sacrements, afin qu'on retienne bien ceux qui impriment un caractère ; demandez si la pénitence et la communion impriment un caractère.)

Le C. : Qu'est-ce que le caractère que ces sacrements impriment dans l'ame ?

(Faites faire cette réponse et la demande comme les précédentes.)

Le C. : Peut-on recevoir le baptême plusieurs fois, Julie ?

R. Non, M., parce qu'il imprime un caractère.

(Faites la même demande à plusieurs, faites-la ensuite pour la confirmation, pour l'ordre ; reprenez

la même demande pour la pénitence, l'eucharistie.

Le C. : Vous m'avez bien dit, mes chers enfants, que le baptême, le confirmation et l'ordre imprimaient un caractère ; mais je ne comprends pas ce que vous voulez dire. Est-ce qu'il y a dans l'ame une marque distinctive qui met une différence entre l'ame des chrétiens et l'ame des juifs ? Oui, mes enfants, il y a une différence essentielle que nous ne pouvons pas voir dans la vie présente, mais que Dieu et les Anges aperçoivent, que nous apercevrons nous-mêmes après la mort, et cette différence augmentera notre gloire et notre bonheur ; mais en attendant, c'est par la foi, par la mémoire, par la reconnaissance, que nous devons y faire attention et en profiter. Ce caractère nous donne droit à des grâces particulières dont nous ferons connaître le détail en parlant de chacun de ces trois sacrements.

Le C. : Y a-t-il une différence entre l'ame des chrétiens et l'ame des juifs, Julie ?

R. Oui, M., il y a dans l'ame une marque distinctive.

Le C. : Pouvons-nous apercevoir cette différence ?

R. Non, M., il n'y a que le bon Dieu et les Anges qui l'aperçoivent.

Le C. : Est-ce que nous ne pourrons jamais voir ce caractère ?

R. M., nous le verrons dans le ciel, et il fera notre gloire et augmentera notre bonheur.

(Faites répéter les mêmes demandes à plusieurs pour les accoutumer d'avance à apprécier cette grâce.)

Le C. : Mes enfants, quoique nous ne puissions pas voir le caractère qui nous est imprimé par les sacrements, nous pouvons nous en faire une idée. Voyons, Clotilde, n'y a-t-il pas une distinction entre les enfants des rois et les enfants des pauvres ?

R. M., il y a une différence entre les habits qu'ils

portent : les enfants des rois sont couverts de soie, d'or et d'argent ; tandis que les pauvres sont couverts de haillons, de mauvais habits.

Le C. : Pourriez-vous faire l'application de cette distinction à ceux qui ont reçu le baptême et à ceux qui ne l'ont pas reçu ?

R. Il me semble que ceux qui ont reçu le baptême étant devenus les enfants de Dieu, on peut les comparer aux enfants des rois, tandis que les autres ressemblent aux enfants des pauvres.

Le C : C'est fort bien, M. E. ; mais n'apercevez-vous pas une différence entre les enfants des rois et ceux qui ont reçu le baptême ?

R. Il y a une grande différence en ce que la distinction des enfants des rois n'est que dans leur habit, au lieu que la distinction des enfants de Dieu est dans l'ame.

Le C. : N'apercevez-vous pas encore une différence dans la durée de ces distinctions ?

R. La distinction des enfants des rois dure peu de temps, tout au plus pendant la vie qui n'est pas plus longue pour eux que pour les autres.

Le C. : Mais croyez-vous que nous porterons dans le ciel notre caractère de chrétien ?

R. Nous y porterons tellement notre caractère du baptême que ce sera comme notre billet d'entrée pour aller au ciel.

Le C. : Comment savez-vous que ce sera notre billet d'entrée ? Mais auparavant je voudrais savoir d'où vous est venu cette idée de billet d'entrée ?

R. M., l'autre jour on faisait de la musique dans l'église de mon quartier ; il y avait une magnifique cérémonie. J'aurais bien voulu y entrer avec ma cousine Cécile, mais nous n'avions pas de billets et on ne voulut pas nous laisser entrer ; alors, je dis à ma cousine, pour entrer dans le ciel on n'a pas besoin de billet d'entrée ; elle me répondit : C'est la

grâce sanctifiante qui nous servira de billet d'entrée, et c'est dans le baptême que nous recevons la grâce sanctifiante.

Le C. : Cette petite aventure vous servira de trait d'histoire pour aujourd'hui ; elle donne lieu à des réflexions très-édifiantes. Hélas! mes E., nous ne faisons pas assez attention aux richesses spirituelles que nous procure la Religion et aux distinctions auxquelles nous avons droit : consultez plus souvent la foi, et ses enseignements vous procureront les plus douces consolations.

Demain nous ferons réciter la sixième Leçon. Dites le *Symbole des Apôtres*, Joseph, mais lentement et distinctement; chantez le cantique : *Goûtez, ames ferventes*, pag. 158.

HUITIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LES SACREMENTS.

Après le cantique d'*invocation*, désignez un garçon pour dire l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique*, tout haut et bien lentement. Après vous ferez réciter la sixième Leçon de la quatrième partie du Catéchisme, en suivant la méthode ordinaire.

Le C. : Ce que nous avons expliqué dans les derniers jours est si important, mes chers enfants, que je crois devoir y revenir, persuadé que c'est le plus sûr moyen de vous faire bien comprendre ce que nous dirons dans la suite. Je vais donc revenir sur la grâce et les moyens de l'obtenir ; je ne vous ferai pas toujours les demandes comme elles sont dans le

Catéchisme, afin de voir si vous comprenez le sens des mots, parce que c'est là l'essentiel. Récitez d'abord la seconde Leçon sur les sacrements et la prière.

(Il faut la faire réciter pour en rappeler le souvenir : interrogez quelques médiocres, quelques faibles, en les faisant reprendre par ceux et celles qui ont plus d'instruction, mais toujours en faisant reprendre les garçons par les garçons, les filles par les filles.)

Le C. : Qu'est-ce que la grâce, Eugène ?

R. C'est un don surnaturel que Dieu nous fait en vertu, etc.

Le C. : Antoine, est-ce bien la définition de la grâce ?

R. Non, M., il a manqué le mot *gratuitement*.

Le C. : Reprenez donc, Eugène, votre réponse.

(On fait donner la définition par deux ou trois, dont les uns omettent un mot, les autres quelques autres mots. Ces omissions, que les enfants eux-mêmes remarquent et reprennent, contribuent beaucoup à leur donner une juste idée de la grâce.)

Le C. : Quels sont les deux grands principes qu'il faut retenir sur la grâce, Emile ?

R. M., il faut se souvenir qu'il y a une grâce sanctifiante et une grâce actuelle.

Le C. : Vous avez raison, il faut se souvenir de cela ; mais ce n'est cependant pas ce que je voulais demander ; néanmoins, puisque vous en êtes là, dites-nous ce que c'est que la grâce habituelle et la grâce actuelle ?

(On fait quelques questions sur cela.)

Le C. : Voyons, André, avez-vous compris l'objet de ma demande ? Quels sont les grands principes qu'il faut retenir sur la grâce ?

R. Oui, M., vous voulez nous rappeller que sans la grâce nous ne pouvons rien, mais qu'avec la grâce nous pouvons tout.

Le C. : C'est cela : répondez maintenant, Emilie,... Philippe,.. Marin,.. Agathe,.. Marthe,.. Cécile,..etc.

Le C. : Peut-on aller au ciel sans la grâce, Marthe,... Charles,... etc.?

R. Non, M., parce que la grâce est le billet d'entrée.

(Laissez leur répéter ce mot de billet d'entrée qui est bien à leur portée et qui pourra vous être utile plus tard).

Le C. : Avec la grâce, peut-on résister à toutes les tentations, pratiquer toutes les vertus, etc.?

(Tous répondent affirmativement; mais il faudrait entrer dans quelques détails sur les vices à fuir, les vertus à pratiquer.)

Le C. : La grâce, comme vous voyez, mes chers enfants, est donc bien nécessaire; il est donc essentiel pour nous de savoir comment nous pouvons nous la procurer. Que faut-il faire pour se procurer la grâce, Nicolas?

R. M., il faut bien prier Dieu.

Le C. : N'y a-t-il pas d'autres moyens pour obtenir la grâce?

(Un voisin lui souffle qu'il y a les sacrements. Je vous conseille de ne pas faire semblant de vous apercevoir qu'on le lui a soufflé, parce que c'est une preuve que les enfants sont attentifs; mais examinez si Nicolas a répété sans comprendre.)

Le C. : Oui, mes enfants, outre les prières nous pouvons obtenir la grâce par les sacrements; mais qu'est-ce que les sacrements?

R. Ce sont des signes sensibles, etc.

Le C. : Qu'est-ce qu'un signe sensible?

R. C'est un signe qui se voit, par exemple, le signe de la croix.

(Faites lui citer quelques autres exemples de signes sensibles.)

Le C. : Tous les signes sensibles produisent-ils la grâce?

R. Quelques voisins soufflent, oui ; d'autres, non ; Nicolas est embarrassé, et ne sait à quoi s'en tenir. Il faut lui faire trouver la réponse dans son intelligence et dans la définition des sacrements.)

Le C. : N.-S. J.-C. a-t-il institué tous les signes sensibles pour produire la grâce ?

R. Non, M., il n'en a institué que sept.

Le C. : C'est très-bien ; nommez-les.

R. Le baptême, etc.

Le C. : Combien y a-t-il d'espèces de sacrements, Jean ? ou plutôt, comment divise-t-on les sacrements ?

R. On les divise en sacrements des morts et en sacrements des vivants.

Le C. : Quels sont les sacrements des morts ?

R. Ce sont les sacrements qu'on donne à ceux qui sont morts.

Le C. : Auriez-vous répondu comme cela, Régis?

R. Non, M. ; j'aurais dit que ce sont les sacrements qu'il faut recevoir en état de grâce.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Antoine : faut-il être en état de grâce pour recevoir les sacrements des morts ?

R. Non, M. ; ce sont les sacrements des morts qui nous donnent la vie de la grâce.

(Faites comprendre cette réponse à Nicolas, à Régis et à quelques autres.)

Le C. : Antoine, n'allez-vous pas chez le maréchal qui est dans votre voisinage?

R. Oui, M., j'y vais pour faire arranger mes outils.

Le C. : Y a-t-il toujours du feu dans sa forge?

R. Non, M., il n'y en a pas toujours.

Le C. : Quand il y en a et qu'on le souffle, n'est-il pas vrai qu'il prend plus d'activité ?

R. Oh oui, M., c'est un plaisir d'y aller, d'y mettre du fer ; il est d'abord rouge et même blanc, et on le travaille tant qu'on veut.

Le C. : Mais s'il n'y avait pas de feu et qu'on soufflât bien, qu'arriverait-il ?

R. M., on perdrait son temps.

Le C. : Mais si on y mettait bien du bois, du charbon, est-ce qu'on ne pourrait pas l'allumer à force de souffler ?

R. Non, M., non, M. : on aurait beau souffler, il faut mettre du feu ; et après si on souffle, ce feu s'étend, il devient plus fort.

Le C. : Ce que vient de dire Antoine, le comprenez-vous bien tous ?

R. Oui, M., nous l'avons vu plus d'une fois.

Le C. Joseph, votre père n'est-il pas serrurier ?

R. Oui, M., et je vois tous les jours ce que dit Antoine : le dimanche mon père laissait éteindre son feu, parce qu'il ne voulait pas travailler, et moi, quand j'étais enfant, je montais sur une chaise, et je faisais aller le soufflet ; mais c'était inutile, je ne pouvais pas allumer le feu ; le lundi on mettait un peu de feu, et tout de suite le charbon s'allumait quand on soufflait.

Le C. : Antoine, ce que nous venons de dire a-t-il quelque rapport avec les sacrements ?

R. Oh oui, M. ; le Gros-Pierre m'expliquait cela, et voici comment il l'arrangeait. Il me disait : Avant de recevoir le baptême, nous sommes semblable à une forge où il n'y a point de feu, on a beau souffler, le charbon reste noir. Le baptême, c'est comme un feu allumé dans notre ame, et alors si on l'entretient, si on le souffle, il va toujours en augmentant.

Le C. : Que pensez-vous de cette comparaison, Augustin ?

R. M., je trouve qu'elle est magnifique et qu'elle nous donne une juste idée de ce qui se passe en nous quand nous recevons le baptême.

(On fait la même question à plusieurs.)

Le C. . Clotilde, ne pourrait-on pas tirer un autre parti de cette comparaison, et en faire l'application à un autre sacrement ?

R. Il me semble, M., qu'on pourrait l'appliquer à ceux qui ont perdu la grâce par le péché mortel, et qui la recouvrent dans le sacrement de pénitence.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Julie ? seriez-vous du même sentiment ?

R. Oui, M., la comparaison est admirable pour nous faire bien comprendre l'effet que produisent les sacrements des morts.

(Interrogez plusieurs enfants sur le même objet.)

Le C. : Et vous, Antoine, qu'en dites-vous ? croyez-vous qu'on puisse faire cette application au sacrement de pénitence ?

R. Oh, M., le Gros-Pierre me la bien faite ; je n'osais pas le dire, mais c'est un plaisir d'entendre expliquer tout cela au Gros-Pierre.

Le C. : Où a-t-il appris son catéchisme ?

R. C'est dans un petit village dont le Curé était plein d'esprit et de piété. Il n'avait pas beaucoup de paroissiens ; mais il leur expliquait le Catéchisme d'une manière admirable ; aussi tous étaient bien sages.

Le C. : Je voudrais bien, mes chers enfants, qu'on pût en dire autant de vous tous. Je ferai volontiers ce qui dépendra de moi pour vous bien instruire. Je le demande au bon Dieu. Demandez-le-lui aussi, et tâchez de mettre en pratique les vérités saintes que nous vous expliquons. Je reprends donc : comment divise-t-on les sacrements, Jules ?

R. On les divise, etc.

Le C. : Quels sont les sacrements des morts ? Pourquoi les appelle-t-on sacrements des morts ? Quelle grâce reçoit-on quand on reçoit les sacrements des morts ?

(Jules est embarrassé pour répondre à cette dernière question. Il faut alors faire la même question à quelques autres qui répondent tantôt que c'est la grâce habituelle, tantôt la grâce actuelle. Le Catéchiste alors dit :)

Le C. : Quelle est la grâce qui demeure dans notre ame, qui lui donne la vie, qui la rend sainte, Jules?

R. C'est la grâce sanctifiante.

Le C. : Etes-vous bien assuré que c'est la grâce sanctifiante ?

R. Oui, M.; c'est la grâce qui rend notre ame comme le fer rouge, comme le charbon embrasé, comme la lampe de l'église qui est allumée.

Le C. : C'est en effet la grâce sanctifiante qu'on reçoit dans le baptême et dans la sacrement de pénitence. Il nous arrive quelque chose de semblable à ce que nous disions tout-à-l'heure en parlant de la forge entièrement éteinte et dans laquelle on met du feu nouveau : ce feu se communique à tout le charbon qui est dans la forge, surtout si on a soin de souffler; mais je voudrais bien savoir si l'action de souffler le feu pourrait être comparée à quelque chose qui se fait dans notre ame. Voyons si quelqu'un pourra m'expliquer cela ?

R. Jules se lève et dit : Quand on souffle le feu, on augmente son activité ; de même tout ce que nous faisons pour devenir plus sages augmente en nous la grâce sanctifiante.

Le C. : C'est très-bien, M. E., mais cela ne dit pas tout-à-fait assez pour que tout le monde comprenne bien. Entrons dans quelques détails. Que faut-il donc faire pour augmenter le feu de notre ame, pour l'activer, et en quelque sorte le souffler? Il faut, mes chers enfants, prier Dieu, assister à la messe, observer les commandements de Dieu et de l'Eglise ; il faut surtout recevoir les sacrements dans de saintes dispositions. Pour bien développer

cette idée, revenons sur ce qui regarde les sacrements des vivants.

Le C.: Quels sont les sacrements qui augmentent en nous la grâce sanctifiante, Joseph ?

R. C'est le sacrement de pénitence.

Le C. : Louis, auriez-vous répondu de cette manière là ?

R. Non, M., j'aurais dit que ce sont les sacrements des vivants qui augmentent en nous la grâce sanctifiante.

Le C. : Vous auriez bien répondu, et cependant Joseph aussi n'a pas mal répondu ; comment peut-on concilier tout cela, Louis ?

R. On pourrait dire, ce me semble, comme j'ai dit, que les sacrements des vivants augmentent la grâce sanctifiante, et que le sacrement de pénitence ne l'augmente que lorsqu'on l'a déjà.

Le C. : C'est très-bien, mais j'ai peur qu'on ne vous comprenne pas bien. Avez-vous bien compris, Joseph ?

R. Oui, M., la pénitence augmente la grâce sanctifiante quand on n'est pas en péché mortel, comme les sacrements des vivants.

Le C. : C'est bien ; voyons Régis, quand on est en péché mortel, le sacrement de pénitence donne-t-il la grâce sanctifiante ?

R. Oui, M., le sacrement de pénitence donne la grâce sanctifiante quand on est en péché mortel, et quand on n'est pas en péché mortel, il augmente la grâce.

Le C. : Est-il nécessaire de se confesser qnand on est en péché mortel, Julie ?

R. Oui, M., cela est si nécessaire qu'on serait perdu pour toujours si on ne se confessait pas avant de mourir.

Le C. : Pourquoi serait-on perdu toute l'éternité si on mourait sans se confesser ?

R. Parce qu'on n'aurait pas la grâce sanctifiante sans laquelle on ne peut pas aller au ciel.

Le C. : C'est fort bien : est-il utile de se confesser quand on est en état de grâce ?

R. Oui, M., parce que la confession augmente la grâce sanctifiante.

Le C. : C'est bien, quels sont les autres sacrements qui augmentent la grâce sanctifiante ?

R. Ce sont les sacrements des vivants, c'est-à-dire la confirmation, l'eucharistie, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage.

Le C. : Le sacrement de pénitence n'est-il pas quelquefois sacrement des vivants ?

R. Il est sacrement des vivants quand on le reçoit en état de grâce.

Le C. : Quels sont les sacrements des vivants, Emile? — Pourquoi les appelez-vous sacrements des vivants ? — Quelle est la grâce que produisent les sacrements des vivants ?

(La troisième question pourrait embarrasser Emile : essayez cependant de le laisser répondre ; demandez-lui si les sacrements des vivants nous procurent la grâce actuelle ou la grâce habituelle? Après avoir écouté les diverses réponses que les enfants auront faites, le Catéchiste tâche de fixer leurs idées en leur disant que les sacrements des vivants augmentent la grâce sanctifiante qu'on a déjà ; ainsi la confirmation, la sainte communion, la confession qu'on fait en état de grâce, tous les autres sacrements augmentent en nous la grâce sanctifiante.)

Le C. : Quelle est la grâce que produisent en nous les sacrements des vivants, Marie ?

R. Les sacrements des vivants augmentent en nous la grâce sanctifiante.

Le C. : Est-il utile de se confesser souvent quoiqu'on ne soit pas en péché mortel ?

R. Oui, M., parce que la confession augmente en nous la grâce sanctifiante, et augmente aussi en nous le feu de l'amour de Dieu.

Le C. : Est-il utile de faire souvent la sainte communion ?

R. Oui, M., par la même raison, c'est-à-dire, parce qu'elle augmente en nous la grâce sanctifiante.

(Faites les mêmes questions à plusieurs pour bien établir la différence qu'il y a entre les sacrements des vivants et les sacrements des morts, et pour bien faire apercevoir le profit qu'on retire des sacrements des vivants. On reviendra sur tout cela en parlant de chaque sacrement en particulier, mais il est très utile d'en parler quelque temps d'avance et d'une manière générale.)

Le C. : Quand on est en péché mortel, quel est le sacrement qu'il faut recevoir, Nicolas ?

R. Il faut se confesser, c'est-à-dire recevoir le sacrement de pénitence.

Le C. : Pourquoi faut-il recevoir le sacrement de pénitence ?

R. Parce que c'est un sacrement des morts et qu'il donne la vie à notre ame.

(Faites les mêmes questions à plusieurs et tâchez d'obtenir les mêmes réponses, en faisant reprendre par les enfants ceux qui ne répondent pas exactement.)

Le C. : Que représente la forge dont le feu est éteint, Clotilde ?

R. Elle représente l'ame qui est en péché mortel.

Le C. : Que représente le feu qu'on met à la forge ?

R. Il représente le sacrement de pénitence qui remet le feu, c'est-à-dire la grâce dans notre ame quand elle est morte par le péché.

Le C. : Que représente l'action de l'air que produit le soufflet sur le feu ?

R. Cette action de l'air représente l'action des sa-

crements des vivants que nous recevons, et qui augmentent en nous la grâce sanctifiante.

(Faites les mêmes questions à plusieurs et tâchez d'obtenir les mêmes réponses.)

Le C. : Passons aux deux dernières demandes de la leçon sur les sacrements. Dites-les, François.

R. N'y-a-t-il pas quelques sacrements, etc.

(François fait la demande et la réponse que les autres font aussi sur chaque banc. On fait répéter de même la dernière demande.)

Le C. : Quels sont les sacrements qui impriment un caractère, Alphonse ?

R. Ce sont le baptême, la confirmation et l'ordre.

Le C. : Peut-on recevoir ces trois sacrements plus d'une fois ?

R. Non, M., à cause du caractère qu'ils impriment dans l'ame.

Le C. : Et quel est le caractère que ces trois sacrements impriment dans l'ame ?

R. C'est une marque ineffaçable qui distingue les ames qui ont reçu ces trois sacrements.

Le C. : Y a-t-il une différence entre l'ame d'un chrétien est celle d'un juif ?

R. Oui, M., il y a une différence que nous ne pouvons pas voir maintenant, mais que nous verrons après la mort.

Le C. : D'où provient cette différence ?

R. Elle provient du caractère que le baptême imprime dans l'ame du chrétien.

Le C. : Y a-t-il une différence entre l'ame de celui qui a reçu la confirmation, et l'ame de celui qui ne l'a pas encore reçue ?

R. Oui, M., il y a une différence à cause du caractère que la confirmation imprime dans notre ame.

Le C. : Y a-t-il une différence entre l'ame d'un prêtre et celle d'un simple fidèle ?

R. Oui, M., à cause du caractère que produit dans l'ame le sacrement de l'ordre.

(Faites répéter à plusieurs ces trois questions, afin de bien rappeller que ces trois sacrements produisent un caractère ineffaçable dans l'ame.)

Le C. : Pouvons-nous voir dans la vie présente le caractère que ces trois sacrements impriment dans notre ame, Louis ?

R. Non, M., il n'y a que Dieu et les Anges qui le voyent.

Le C. : Porterons-nous ce caractère dans l'autre monde ?

R. Oui, M., nous distinguerons alors ceux qui sont chrétiens, ceux qui ont été confirmés et ceux qui sont prêtres.

Le C. : A quoi nous sert ce caractère ? Vous seriez peut-être embarrassé pour répondre, je me hâte donc de vous dire en passant que ces divers caractères nous donnent droit à des grâces particulières, qui nous aident à remplir les devoirs qui nous sont imposés. Ainsi le caractère du baptême nous donne droit à des grâces particulières pour accomplir les commandements de Dieu et de l'Eglise ; de plus, il nous donne droit d'aller au ciel après la mort, c'est comme notre billet d'entrée. Le caractère du sacrement de confirmation nous donne droit à des grâces particulières pour combattre nos passions, le monde et le démon. Celui qui a reçu la confirmation est semblable à un soldat qui a plus de courage qu'un simple citoyen, qui a des armes dont il peut faire usage pour vaincre les ennemis. Quand à ceux qui sont prêtres ils reçoivent des grâces pour prêcher, pour confesser, pour convertir. Nous donnerons un plus grand développement à ces pensées en parlant des trois sacrements qui impriment un caractère ; mais d'avance, je crois utile que vous en ayez une idée. Voyons si vous avez retenu ce que j'ai dit, François ? A quoi sert le caractère que nous imprime le baptême ?

R. Ce caractère sert à nous procurer les grâces

dont nous avons besoin pour accomplir les commandements de Dieu et de l'Eglise.

Le C. : Ne sert-il pas à quelqu'autre chose ?

R. Il sert à nous assurer le droit d'aller au ciel.

Le C. : A quoi sert le caractère du sacrement de confirmation ?

R. Le caractère du sacrement de confirmation nous procure des armes pour combattre les ennemis de notre salut.

Le C. : Quelle différence y a-t-il entre celui qui n'a reçu que le baptême, et celui qui a reçu la confirmation ?

R. Il y a la même différence qui se trouve entre un simple citoyen et un soldat.

Le C. : Je m'en tiens à ces deux caractères, parce que celui des prêtres ne vous regarde pas ; mais je désire que vous reteniez bien ce qui regarde le baptême et la confirmation.

(Le Catéchiste fait les mêmes demandes à plusieurs.)

Le C. : J'ai connu des jeunes gens qui étaient soldats pendant la révolution, et qui faisaient une chose bien édifiante pour ne pas oublier la religion, car alors on détruisait les églises et on persécutait les prêtres. Eh bien, parmi les soldats, il y en avait qui s'excitaient à faire leurs prières. Un jour il y en eut un qui mit de la poudre à canon sur son bras en forme de croix et ensuite il y mit le feu ; il en résulta une brûlure qui le fit souffrir et qui devint ineffaçable, et formait sur son corps une espèce de caractère distinctif ; plusieurs firent de même. Je ne vous conseille pas de suivre cet exemple, parce qu'il pourrait être dangereux, et que d'ailleurs, nous ne sommes pas aujourd'hui dans la triste situation où l'on était alors ; nous avons des églises et des prêtres dont ils nous est facile de profiter pour nous souvenir de la religion et pour la

pratiquer. Mais cet exemple peut vous aider à comprendre ce qui se passe dans notre ame quand nous recevons un sacrement qui imprime un caractère.

Alphonse se lève, et dit tout haut : Monsieur, j'ai vu une de ces croix, faite avec de la poudre, sur le bras de mon grand-père, et il m'a dit qu'il attribuait à ce sacrifice d'avoir été préservé de plusieurs dangers pendant la guerre.

Le C. : Je suis bien persuadé, mes enfants, que ceux qui faisaient de pareils sacrifices, recevaient des grâces particulières qui ne les préservaient pas toujours de la mort, mais qui les préservaient du péché qui est plus à craindre que la mort.

Demain, je ferai réciter la troisième Leçon sur le baptême; repassez-la bien. Dites le *Symbole des Apôtres*, Alphonse, et dites le bien distinctement. Chantez un cantique contre le respect humain.

LEÇON TROISIÈME

DE LA IVme PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur le Baptême.

1. D. Qu'est-ce que le baptême ?

R. Le baptême est un sacrement qui efface en nous le péché originel, nous donne la vie de la grâce, et nous fait enfants de Dieu et de l'Eglise.

2. D. Le baptême n'efface-t-il que le péché originel ?

R. Le baptême efface aussi, dans les adultes, les péchés actuels, et remet toutes les peines qui leur sont dues.

3. D. Comment le baptême nous rend-il enfants de Dieu ?

R. En ce que la vie de la grâce qu'il nous communique nous rend membres de Jésus-Christ, qui est le fils de Dieu.

4. D. Le baptême est-il absolument nécessaire pour être sauvé ?

R. Oui : car Jésus-Christ nous dit que, sans le baptême, personne n'entrera dans le royaume des Cieux.

5. D. Le baptême ne peut-il pas quelquefois être suppléé ?

R. Il peut, dans le cas de nécessité, être suppléé par le martyre, ou par un sincère amour de Dieu, accompagné du désir de recevoir ce sacrement.

6. D. Toute personne peut-elle donner le baptême ?

R. Oui : dans le cas de nécessité, toute personne peut donner le baptême.

7. D. Que faut-il faire pour baptiser ?

R. Il faut verser de l'eau naturelle sur une partie considérable de la personne qu'on baptise, et dire en même temps : je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

8. D. Quelles sont les promesses que nous faisons au baptême ?

R. Nous promettons de renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et de vivre selon les maximes et les exemples de J.-C.

9. D. Qu'est-ce que les pompes et les œuvres de Satan ?

R. Ce sont les vanités du monde et les péchés.

NEUVIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LE BAPTÊME.

(Après le cantique d'*invocation*, l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique*, on fait réciter la Leçon sur le baptême d'après la méthode ordinaire, en faisant parcourir chaque demande l'une après l'autre dans tous les bancs, et en interrogeant ensuite sans ordre.)

Le C. : Mes chers enfants, quand on bâtit une maison, on commence par jeter les fondements, et plus la maison doit être élevée, et plus il faut que les fondements soient forts. Joseph, votre père n'est-il pas maçon.

R. Pardonnez-moi, M.

Le C. : Qu'arriverait-il si on bâtissait une maison sans jeter de bons fondements ?

R. M., la maison s'écroulerait : c'est ce qui arriva il y a quelque temps. Mon père voulait qu'on creusât les fondements d'une maison jusqu'à ce qu'on fût arrivé au terrain solide ; le propriétaire ne voulut pas, il prétendit que cela n'était pas nécessaire, et la maison s'écroula dès qu'on eût mis le couvert.

Le C. : Eh bien, M. E., il en est de même de l'instruction religieuse, si on ne jette pas de bons fondements, on oublie bientôt son catéchisme, et voilà pourquoi il y a si peu de personnes qui connaissent bien la religion, et qu'il y en a tant qui ne la pratiquent pas. Ce que nous avons dit sur la grâce est un bon fondement ; ce que nous allons dire sur le baptême est encore fondamental et demande beaucoup d'attention de votre part ; mais n'oubliez pas ce que je vous ai dit souvent, qu'il ne suffit pas d'étudier son catéchisme, ni même de bien écouter les explications, il faut de plus prier Dieu et mettre en pratique les connaissances qu'on acquiert : Reprenons la demande. Qu'est-ce que le baptême, Paul ?

R. Le baptême est un sacrement, etc.

Le C. : Qu'est-ce qu'un sacrement ?

R. C'est un signe, etc.

Le C. : Qu'est-ce que le péché ?

R. C'est une désobéissance, etc.

Le C. : Qu'est-ce que le péché originel ?

R. C'est celui dans lequel nous sommes conçus et avec lequel nous venons au monde comme enfants d'Adam.

Le C. : En quoi consiste la désobéissance d'Adam et d'Eve ?

(On fait raconter aux enfants ce qui se passa dans le paradis terrestre par les conseils du démon ; comment Adam et Eve furent chassés du paradis avec toute leur postérité. On pourrait dire quelques mots sur la parabole de Mathurin ; faire les mêmes questions à plusieurs pour bien établir dans la mémoire le souvenir du péché originel.)

Le C. : Le Catéchisme dit que le baptême nous donne *la vie de la grâce*. Pour bien comprendre ces paroles, mes chers enfants, il faut distinguer en nous deux vies : la vie de la nature et la vie de la grâce. La vie de la nature, qu'on pourrait aussi appeler la vie terrestre, nous vient d'Adam et d'Eve ; elle nous est transmise par notre père et notre mère ; elle nous donne droit à leurs soins et à leurs biens temporels, c'est-à-dire à leur héritage ; mais Adam et Eve ayant été chassés du ciel à cause de leur désobéissance, nous avons hérité de leur prévarication et de leur condamnation : c'est ce que nous appelons le péché originel qui met notre ame sous l'empire du démon et la rend incapable d'entrer dans le ciel.

La vie de la grâce nous vient de J-C. ; elle nous est communiquée par le baptême qui efface le péché originel, nous donne la grâce sanctifiante, imprime en nous le caractère ineffaçable d'enfants de Dieu et de l'Eglise, ce qui nous donne droit d'appeler Dieu notre Père, de participer à tous les sacrements, à toutes les prières et bonnes œuvres qui se font dans l'Eglise catholique et d'entrer dans le ciel.

Voilà de belles choses, mes chers enfants ; elles vous paraissent peut-être difficiles à comprendre et à retenir ; j'espère cependant que vous les comprendrez et les retiendrez ; ce que je désire ardemment, parce que je le regarde comme très-essentiel. Avant d'en commencer l'explication, mettons-nous à genoux, et disons un *Ave, Maria*, pour invoquer le secours de la Ste. Vierge.

(On pourrait aussi chanter le cantique d'invocation du St-Esprit.)

Le C. : Frédéric, combien devons-nous distinguer de vies en nous ?

R. Nous devons en distinguer deux : la vie de la nature et la vie de la grâce.

Le C. : Qu'entendez-vous par la vie de la nature ?

R. C'est celle qui nous vient d'Adam et d'Eve et qui nous est transmise par notre père et notre mère.

Le C. : Ne pourrait-on pas donner un autre nom à cette vie de la nature ?

R. On pourrait l'appeler vie terrestre.

Le C. : Quels sont les droits que nous donne cette vie de la nature, cette vie terrestre ?

R. Elle nous donne droit aux soins de nos parents et à l'héritage de leurs biens temporels.

Le C. : Cette vie terrestre nous donne-t-elle le droit d'aller au ciel ?

R. Non, à cause du péché originel.

Le C. : Combien de temps dure cette vie terrestre ?

R. M., elle dure quelquefois bien peu, comme dans les enfants ; mais il est rare qu'elle dure plus de quatre-vingts ans.

(Faites ces questions à plusieurs, afin qu'ils apprennent bien à discerner la vie de la nature de la vie de la grâce.)

Le C. : Frédéric, qu'entendez-vous par la vie de la grâce ?

R. J'entends cette vie qui nous est donnée par la grâce sanctifiante (1), et qui fait que notre ame est comme un charbon allumé, ou un fer rouge.

Le C. : De qui nous vient cette vie de la grâce ?

R. Elle nous vient de J.-C.

Le C. : Comment nous est-elle communiquée ?

R. Elle nous est communiquée par le baptême

(1) La vie de la grâce pourrait être appelée la vie céleste, par opposition à la vie terrestre qui se rapporte à la vie présente, tandis que la vie de la grâce se rapporte toute entière au bonheur qui nous est promis dans le ciel. Qu'il est rare que cette vie soit bien comprise et bien pratiquée dans le monde ! Nous reviendrons sur cela en faisant voir que les sacrements sont destinés spécialement à l'entretien de cette vie céleste.

qui efface le péché originel et nous donne la grâce sanctifiante.

Le C. : Quel est le caractère que nous recevons dans le baptême ?

R. Nous recevons le caractère d'enfants de Dieu et de l'Eglise.

Le C. : Ce caractère est-il ineffaçable ?

R. Oui, M., nous le porterons pendant toute l'éternité.

Le C. : Quand nous avons reçu le baptême, avons-nous droit d'appeler Dieu notre père ?

R. Oui, M., et nous lui donnons ce titre en faisant notre prière, en disant l'*Oraison dominicale*.

Le C. : Les enfants n'ont-ils pas droit à l'héritage de leur père ?

R. Oui, M., ils ont droit à l'héritage de leur père, et de même nous avons droit d'aller au ciel qui est le royaume de Dieu, et l'héritage qu'il nous promet.

Le C. : Quel droit nous donne la qualité d'enfants de l'Eglise ?

R. Cette qualité nous donne droit de participer à tous les sacrements, à toutes les prières et à toutes les bonnes œuvres de l'Eglise catholique.

(Le Catéchiste demande à plusieurs : Qu'est-ce que le baptême ? Qu'est-ce qu'un sacrement ? Qu'est-ce que le péché originel ? Qu'est-ce que la vie terrestre ? Qu'est-ce que la vie qui nous est donnée dans le baptême ? Quel droit nous donne la qualité d'enfants de Dieu et de l'Eglise ? Quand les idées sont bien assises sur ces questions, on peut en faire de différentes dans les catéchismes lorsque les enfants sont intelligents.)

Le C. : Est-ce un grand bonheur de recevoir le baptême, Louis ?

R. Oui, M., parce que le baptême nous donne droit d'aller au ciel.

Le C. : Que faut-il penser des pères et mères qui

négligent de faire donner le baptême à leurs enfants ?

R. Il faut penser qu'ils sont bien aveugles et bien coupables de négliger de procurer à leurs enfants un si grand avantage.

Le C. : Quel est le maître de l'ame d'un enfant qui n'a pas reçu le baptême ?

R. Elle est sous l'empire du démon.

Le C. : Si l'enfant mourait, irait-il au ciel ?

R. Non, parce qu'il n'a pas la grâce sanctifiante.

Le C. : A quoi ressemble l'ame d'un enfant qui n'a pas reçu le baptême, Julie ?

R. M., elle ressemble à un charbon éteint qui est noir.

Le C. : A quoi ressemble l'ame d'un enfant qui a reçu le baptême ?

R. Elle ressemble à un charbon allumé et tout brillant.

Le C. : Cette comparaison est bonne et juste, mais j'en voudrais une plus belle, plus noble : voyons si quelqu'un devinera ma pensée. A quoi peut-on comparer l'ame de l'enfant qui vient de recevoir le baptême, Rosalie ?

R. Elle ressemble à la lampe de l'église.

Le C. : Ce n'est pas assez dire.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Josephine ?

R. Elle ressemble au soleil.

Le C. : Et vous, Marie, qu'en pensez-vous ?

R. Je pense que la grâce sanctifiante la rend belle comme les anges.

Le C. : C'est bien cela, mon E., il se fait donc un grand miracle dans cette ame, quand on lui donne l'eau ? Il se fait un si grand miracle, mes chers enfants, et cette ame devient si belle, que si nous pouvions la voir telle qu'elle est, nous croirions que c'est Dieu lui-même qui nous apparaît, et nous nous jetterions à genoux pour l'adorer. Concluez de là, une seconde fois, combien sont coupables ceux qui

négligent de faire donner le baptême à leurs enfants ; concluez combien sont coupables ceux qui parlent à l'église, qui se livrent à la dissipation et projettent des parties de plaisirs criminels à l'occasion d'un baptême.

Le C. : De qui dépend un enfant qui n'a pas reçu le baptême ? s'il mourait, irait-il au ciel ? A quoi ressemble-t-il avant le baptême ? A quoi ressemble-t-il quand il est baptisé ? Fait-on un grand miracle quand on donne le baptême ? Est-on coupable de négliger le baptême, de se livrer à la dissipation et aux danses, etc.

(Répéter plusieurs fois ces questions.)

Le C. : Voyons la 2e demande de la 3e leçon : le baptême n'efface-t-il que le péché originel ?

R. Le baptême efface aussi, etc.

(Faites répéter cette demande, comme à l'ordinaire, avant de l'expliquer.)

Le C. : Vous dites, mes chers enfants, que le baptême efface aussi dans les adultes les péchés actuels et remet toutes les peines qui leur sont dues. Pour bien comprendre cette réponse, il faut savoir ce qu'on entend par le mot adulte, par le péché actuel et par les peines dues au péché actuel. Y a-t-il quelqu'un parmi vous qui pût m'expliquer ces trois choses là ?

(Aucun des enfants ne se lève, et alors le Catéchiste dit :)

Le C. : Dans nos pays, mes chers enfants, on donne le baptême aux enfants dès leur naissance ; mais dans les premiers siècles de l'Eglise, quand les Apôtres travaillèrent à la conversion du monde, on donnait le baptême à de grandes personnes qui se convertissaient. Maintenant, si vous entendez lire les Annales de la propagation de la foi, vous devez voir que les missionnaires donnent aussi le baptême à de grandes personnes. Or, le mot adulte signifie

des personnes qui ne sont plus enfants, qui sont âgées. Comprenez-vous cela, Régis?

R. Oui, M., et même l'autre jour je vis un jeune homme qui appartenait à des parents sans religion, qui ne lui avaient pas fait donner le baptême dans son enfance et qui le reçut avant de faire sa première communion. J'étais à la cérémonie : c'était bien beau.

Le C. : Et vous, Marie, comprenez-vous ce que signifie le mot adulte?

R. Oui, M. ; on entend par là des personnes qui ont l'âge de raison ; ainsi nous tous qui assistons ici au catéchisme nous sommes adultes.

Le C. : C'est très-bien.

(Le Catéchiste pourrait faire la même demande à quelques autres ; il pourrait demander à un enfant, combien il a de frères ou de sœurs ? quel âge ils ont? celui qui est né depuis quelques semaines est-il adulte ? celui qui a dix ans est-il adulte ? mais votre sœur qui n'a que cinq ans est-elle adulte ? Le répondant est embarrassé ; on en interroge plusieurs qui répondent les uns d'une façon, les autres différemment. Il n'y a que Julie qui répond nettement qu'un enfant de cinq ans n'a pas l'âge de raison et ne peut être appelé adulte.)

Le C. : Vous dites que le baptême remet les péchés actuels : qu'est-ce que cela veut dire, Jules?

R. Nous avons dit l'autre jour qu'on distingue deux espèces de péchés, savoir le péché originel et le péché actuel. Le péché originel est celui que nous a transmis Adam à cause de sa désobéissance et qui le fit chasser du paradis terrestre. Celui-là nous l'avons tous en naissant, et c'est pour cela qu'il est appelé originel.

Le C. : C'est très-bien, M. E. ; comment avez-vous appris cela?

R. M., je l'ai appris à l'école et dans un livre qui l'explique bien.

Le C. : Qu'est-ce que vous entendez par les péchés actuels ?

R. Ce sont ceux que nous commettons en désobéissant aux commandements de Dieu ou aux commandements de l'Eglise.

Le C. : Citez-moi quelques exemples de péchés actuels.

R. Quand on vole le bien d'autrui, quand on fait des jurements, quand on désobéit à ses parents, etc., on fait des péchés actuels.

Le C. : Un enfant de trois ans peut-il être coupable de péchés actuels ?

(Jules est embarrassé : ses voisins lui soufflent oui, non, et il a assez de bon sens pour garder le silence. Quelqu'un laisse échapper le mot d'âge de raison : il saisit ce mot et dit : On ne fait pas de péché quand on n'a pas l'âge de raison, et alors on n'est pas coupable de péchés actuels.)

Le C. : En effet, M. E., pour commettre un péché, il faut avoir la connaissance et l'âge de raison, qui est ordinairement vers l'âge de sept ans, jusque là il est rare que les enfants commettent de grandes fautes. Je dis vers l'âge de sept ans, parce qu'il y a des enfants plutôt formés que d'autres ; il y en a qui ont plus de malice à cinq ans que d'autres à neuf ans ; et c'est à cause de cela qu'on fait confesser les enfants à sept ans et même quelquefois avant. Mais revenons à ma demande. Qu'est-ce que le péché actuel, Antoine ?

R. Le Gros-Pierre m'a dit que c'était les sottises que l'on fait par malice, avec connaissance et liberté.

Le C. : Quand on reçoit le baptême avant l'âge de raison, de quel péché est-on purifié ?

R. On est délivré du péché originel et on reçoit la grâce sanctifiante.

Le C. : Et quand on reçoit le baptême ayant l'âge de raison, de quel péché est-on délivré par le baptême ?

R. On est délivré en même temps du péché originel et des péchés actuels.

Le C. : Que dites-vous de toutes ces réponses, Augustin ?

R. M., il me semble qu'elles sont toutes bonnes.

Le C. : Et vous, Marie, qu'en pensez-vous ?

R. Je pense qu'Antoine a bien répondu.

(Le Catéchiste fait à plusieurs les questions qu'il a faites à Antoine, afin que tous comprennent les effets du sacrement de baptême sur les enfants et sur les adultes.)

Le C. : Mes enfants, il reste encore une chose à expliquer: le Catéchisme dit que le baptême remet toutes les peines qui sont dues aux péchés actuels. Essayons d'expliquer cela. Quand vous allez vous confesser, mes enfants, le confesseur vous donne une pénitence pour vous faire expier les fautes que vous avez commises. Il fait comme votre père et votre mère qui vous mettent en pénitence quand vous n'avez pas été sages. Emile, votre père ne vous a-t-il jamais mis en pénitence ?

R. Pardonnez-moi, M., il voulait qu'on ne me donnât que du pain à déjeûner, quand je n'avais pas été obéissant.

Le C. : Et le maître d'école ne vous a-t-il pas mis en pénitence quelquefois?

R. Il me faisait mettre à genou quand je ne savais pas bien ma leçon.

Le C. : Mes enfants, le confesseur est obligé aussi d'imposer une pénitence à ceux qui se confessent ; cette pénitence n'est pas bien grande ordinairement ; mais après la mort, nous serons obligés de la faire beaucoup plus grande et beaucoup plus longue.

Quand on meurt après avoir fait une faute actuelle, si on n'en a pas fait pénitence dans ce monde, il faut la faire dans l'autre. Eh bien, mes E., quand

on reçoit le baptême étant adultes, on obtient le pardon du péché originel, des péchés actuels, et de la pénitence que mériteraient les péchés actuels; en sorte que si on venait à mourir après avoir reçu le baptême, on irait tout de suite au ciel sans rester en purgatoire.

Répondez, Nicolas: qui sont ceux qu'on appelle adultes? quand ils reçoivent le baptême sont-ils délivrés du péché originel? sont-ils délivrés des péchés actuels? sont-ils délivrés des peines attachées aux péchés actuels?

(Faites les mêmes questions à plusieurs autres: vous pourriez dire en passant que le sacrement de pénitence nous purifie des péchés actuels, qu'il nous délivre de la peine éternelle attachée au péché mortel, mais il ne nous délivre pas des peines du purgatoire.)

Le C. : Passons à la 3ᵉ demande de la 3ᵉ leçon. Comment le baptême nous rend-il enfants de Dieu, Emile?

(Faites répéter la demande et la réponse à plusieurs; cette réponse est difficile à saisir, mais elle est très importante. Essayez de la faire comprendre aux plus intelligents. On trouve de belles choses sur cela dans Bourdaloue, et particulièrement dans son sermon sur l'état du péché et l'état de la grâce, le mercredi de la 5ᵉ semaine du carême.)

Le C. : Par le baptême que J.-C. a institué, il nous adopte comme ses frères, et comme il est le Fils de Dieu, nous devenons par cette adoption les enfants de Dieu; ce n'est pas même assez dire, nous devenons membres de J.-C., nous pouvons appeler Dieu notre Père comme le fait J.-C.; nous avons droit d'aller au ciel comme J.-C.; nos bonnes actions ont devant Dieu le même mérite que celles de J.-C.; elles méritent une récompense éternelle tant que nous sommes en état de grâce. Comprenez-vous cela, Auguste?

R. M., je le comprends un peu : par le baptême J.-C. nous adopte comme ses frères et même comme ses membres, et alors nos actions ont le même mérite que celles de J.-C.

Le C. : C'est bien, nos actions, quand nous sommes en état de grâce, ont-elles autant de mérite que celles de J.-C. ? méritent-elles une récompense infinie comme celles de J.-C. ?

R. Oui, M., elles méritent le ciel.

Le C. : Mais quand on est en péché mortel est-on frère de J.-C., et nos actions peuvent-elles mériter le ciel ?

R. Quand on est en péché mortel, on est esclave du démon, et on ne peut pas être uni au démon et à J.-C. en même temps.

(Ne vous arrêtez sur cette théologie sublime que pour donner une grande idée de la dignité du chrétien ; mais n'insistez que dans le cas où vous feriez un catéchisme de persévérance, auquel assisteraient des personnes tout à la fois très-pieuses et très-intelligentes.)

Le C. : Quatrième demande. Le baptême est-il absolument nécessaire pour être sauvé, Philippe ?

(Faites dire la demande et la réponse à plusieurs.)

Le C. : La réponse à cette demande est si claire, mes chers enfants, qu'elle n'exige aucune explication ; mais il est à désirer que nous y fassions une grande attention, afin d'exciter en nous des sentiments de reconnaissance pour la grâce que nous avons reçue dans le baptême, et pour toutes celles qui en sont la suite. Le baptême nous délivre du péché originel ; il met en nous la grâce sanctifiante ; il nous donne droit d'en recevoir l'augmentation dans les autres sacrements, et il nous procure une place dans le ciel. Nous avons déjà dit beaucoup de choses sur cela ; mais il est bon de les réunir ici pour en faire un ensemble. Voyons, Nicolas, quel est le peché dont le baptême nous délivre ?

R. Il nous délivre du péché originel.

Le C. : Quelle grâce nous procure le baptême ?

R. Il nous procure la grâce sanctifiante.

Le C. : Peut-on recevoir les autres sacrements quand on n'a pas reçu le baptême ?

(Nicolas est embarrassé, parce qu'il n'a pas fait assez d'attention à ce que vient de dire le Catéchiste.)

Le C. : Louis, qu'ai-je demandé à Nicolas ?

R. M., vous avez demandé si on pouvait recevoir les autres sacrements quand on n'avait pas reçu le baptême ?

Le C. : C'est bien cela : que répondez-vous à cette question ? quand on n'a pas reçu le baptême peut-on recevoir la confirmation ? peut-on faire la sainte communion ? peut-on se confesser, etc. ?

R. Oui, M., on peut recevoir la confirmation, on peut se confesser.

Le C. : Qu'en pensez-vous, François ?

R. M., vous avez dit que sans le baptême on ne pouvait recevoir aucun autre sacrement.

Le C. : Oui, je l'ai dit, mais en êtes vous persuadé ? croyez-vous qu'on ne peut pas se confesser quand on n'a pas reçu le baptême ? Est-ce qu'un juif ne pourrait pas dire ses péchés à un prêtre ? est-ce qu'il ne pourrait pas recevoir la sainte hostie ? Il le pourrait tout comme un autre, ce me semble. Qu'en pensez-vous, Augustin ?

R. M., il pourrait bien se confesser et recevoir la sainte hostie, mais il ne recevrait pas la grâce qui est attachée aux sacrements.

Le C. : Voilà ce que je voulais vous faire dire. Non, sans le baptême on ne peut recevoir aucune des grâces attachées aux autres sacrements.

(Insistez un peu sur cela, en faisant des questions particulières, et faites bien comprendre la nécessité du baptême pour recevoir la rémission du péché originel, la grâce sanctifiante, la grâce atta-

chée aux autres sacrements, et le bonheur d'aller au ciel.)

Le C. : Il est donc bien important de recevoir le baptême, et nous ne saurions trop remercier le bon Dieu de la grâce qu'il nous a faite en nous donnant des parents chrétiens, qui nous ont procuré le baptême dès les premiers jours de notre naissance. Hélas, mes chers enfants, convenez qu'on ne pense pas beaucoup à remercier Dieu de cette première faveur ; faites-y plus d'attention à l'avenir, et allez quelquefois auprès des fonds de baptême, pour réfléchir sur la grâce que vous avez reçue et pour en remercier le bon Dieu.

Puisque le baptême est si nécessaire, mes chers enfants, et que cependant tout le monde ne peut pas le recevoir, ne peut-il pas être suppléé. C'est la cinquième demande : faites-la, François, ainsi que la réponse ?

(Quand la demande et la réponse auront parcouru les bancs comme à l'ordinaire, reprenez l'explication.)

Le C. : Le baptême peut donc être suppléé, mes chers enfants, par le martyre et par l'amour de Dieu ; c'est ce qu'on appelle le baptême de sang et le baptême de désir. Supposons qu'un sauvage qui n'a pas reçu le baptême, fréquente l'église et que ses camarades le tuent, à cause de cela, serait-il sauvé, François ?

R. Oui, M., il sera sauvé, parce qu'il a souffert le martyre.

Le C. : Supposons qu'un enfant est né de parents sans Religion, qui ne lui ont pas fait donner le baptême ; mais il est bien sage, il aime le bon Dieu de tout son cœur, il a un grand désir de recevoir le baptême, et malheureusement il est mort avant de l'avoir reçu : croyez-vous que cet enfant sera damné, Clotilde ?

R. Non, M., il ne sera pas damné, parce qu'il aura le baptême de désir.

Le C. : Est-ce que le baptême de sang et le baptême de désir donnent la grâce sanctifiante ?

R. Oui, M., le martyre et le baptême de désir donnent la grâce sanctifiante comme le baptême ordinaire.

Le C. : Mais si le jeune homme dont nous parlons avait eu la possibilité de recevoir le baptême et ne l'avait pas reçu par sa faute ?

R. M., alors il serait coupable et il ne pourrait s'en prendre qu'à lui-même s'il n'était pas sauvé.

Le C. : Je suppose un enfant qui est né parmi les sauvages et qui n'a jamais entendu parler du baptême : celui-là peut-il avoir le baptême de désir ?

R. Il me semble que non, parce qu'on ne peut pas désirer ce que l'on ne connaît pas.

Le C. : Cet enfant n'a donc aucun moyen de se sauver, et il sera nécessairement damné ?

R. Je n'ose pas bien dire ce que je pense sur cela ; mais il me semble que le bon Dieu est trop bon pour condamner aux peines de l'enfer ceux qui sont dans l'ignorance et qui sont dans l'impossibilité d'en sortir.

Le C. : C'est très-bien, M. E. ; vous pouvez et vous devez croire que le bon Dieu nous jugera d'après les connaissances que nous avons et d'après les grâces qu'il nous a accordées. Nous pouvons regarder comme certain que Dieu ne punira que ceux qui l'ont mérité. (Voyez le sermon de Bourdaloue sur la prédestination.)

(Le Catéchiste fera les mêmes questions à plusieurs, surtout s'il a lieu de croire que les enfants seront exposés à entendre des propos contre la Religion ; il pourrait aussi parler des enfants qui meurent sans recevoir le baptême, et dire qu'il est de foi que ces enfants n'iront pas au ciel et ne verront

jamais Dieu, ce qui doit de plus en plus faire apprécier la grâce du baptême. Dans ce moment, le Catéchiste entend quelques soupirs et voit deux jeunes personnes sortir leur mouchoir pour essuyer leurs larmes ; il demande à Julie pourquoi elle pleure?)

R. C'est que j'ai un petit frère qui est mort sans recevoir le baptême. Oh quel malheur de ne pouvoir pas voir le bon Dieu et encore d'aller à l'enfer.

Le C. : Je ne crois pas que les enfants qui meurent sans recevoir le baptême aillent à l'enfer ; ils vont dans les limbes, et là ils ne verront pas Dieu, mais ils ne souffriront pas les tourments des damnés ni ceux des ames du purgatoire. Ils ne jouiront pas du bonheur des Saints dans le ciel, mais ils n'est pas de foi qu'ils soient souffrants et malheureux. Je vous engage, mes enfants, à lire ce qui est dit sur cela dans un petit livre intitulé : *Pieux souvenir des ames du purgatoire ;* mais je vous engage de nouveau à remercier le bon Dieu de la grâce qu'il vous a faite de recevoir le baptême et d'avoir ainsi le droit d'aller au ciel.

Nous lisons dans la Vie de saint Louis, roi de France, qu'il avait reçu le baptême dans une paroisse des environs de Paris, appelée Poissy. Toutes les fois qu'il allait dans cette paroisse, il remerciait le bon Dieu de la grâce qu'il lui avait faite dans cette église, et il attachait tant d'importance au sacrement de baptême qu'il voulait qu'on l'appelât Louis dePoissy, et non Louis de Paris ; et quand on lui en demandait la raison, il disait qu'à Paris il avait acquis le droit de monter sur le trône de France ; mais qu'à Poissy, il avait reçu le droit d'occuper un trône éternel avec les bienheureux.

Demain je ferai réciter la neuvième Leçon.

Récitez les *Actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition,* Charles. Chantez le cantique : *Quand l'eau sainte du baptême,* p. 164.

DIXIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LE BAPTÊME.

Après le cantique d'*invocation*, faites réciter l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique*. Faites réciter la neuvième Leçon selon la méthode ordinaire. Après que la leçon aura parcouru tous les bancs et que vous aurez fait quelques interrogations sans ordre, dites :

Le C. : Mes chers enfants, nous allons reprendre l'explication de la Leçon du Catéchisme qui parle du baptême, Leçon qui est si intéressante ! Je voudrais bien savoir si on a fait attention à l'histoire de saint Louis. Plusieurs se lèvent pour dire ce qu'ils ont retenu, le Catéchiste en désigne un qui la raconte avec intérêt.

Le C. : Voyez la sixième et la septième demande François ?... Toute personne peut-elle donner le baptême?... Que faut-il faire pour baptiser?

(Quand ces deux demandes ont parcouru les bancs, le Catéchiste demande avec quelques détails par qui le baptême doit être administré ordinairement? Répondez, Cécile.

R. Par le curé de la parroisse où il est né.

Le C. : Pourrait-on faire baptiser un enfant dans la paroisse voisine ?

R. On ne le pourrait pas sans nécessité.

Le C. : Peut-on en conscience différer long-temps de faire baptiser un enfant?

R. On ne le peut pas, soit parce que cela est défendu par l'Eglise, soit parce que la vie des enfants

est si fragile, qu'ils peuvent mourir à chaque instant, être privé du baptême et perdre le bonheur du ciel.

Le C. : Le père et la mère peuvent-ils baptiser leur enfant ?

R. Ils le peuvent en cas de nécessité et s'il n'y a aucune autre personne présente.

Le C. : Le baptême donné par un juif ou par un idolâtre serait-il valide ?

R. Oui, s'ils ont l'intention de faire ce que fait l'Eglise, s'ils le font avec exactitude.

Le C. : Le baptême donné par les protestants et les autres hérétiques, est-il valide ? Oui, mes enfants. Le baptême donné par les protestants et les autres hérétiques serait valide s'il était donné de la manière que l'a ordonné N.-S. J.-C. Mais on s'est aperçu que depuis plusieurs années, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre et en Amérique, il y a beaucoup de ministres qui ne suivent pas ce qui est prescrit par l'Evangile ; et alors, pour plus grande sûreté, on donne le baptême sous condition à ceux qui se convertissent. Que faut-il donc faire pour baptiser, Régis ?

R. Il faut verser, etc.

Le C. : Qu'est-ce que vous entendez par les mots de l'eau naturelle ?

R. M., je pense que c'est de l'eau de puits ou de fontaine, de source ou de pluie.

Le C. : C'est bien cela. Pourrait-on se servir de la neige pour baptiser ?

R. On pourrait s'en servir après l'avoir fait fondre.

Le C. : Très-bien. Pourrait-on se servir de la glace ?

R. Oui, M., également après l'avoir fait fondre.

Le C. : Pourrait-on se servir de l'eau de Cologne, de l'eau-de-vie ?

R. On ne pourrait pas se servir d'eau-de-vie, parce que ce n'est pas de l'eau naturelle.

Le C. : Et de l'eau de Cologne ?

R. Il faudrait savoir de quoi se compose l'eau de Cologne.

Le C. : L'eau de Cologne est une espèce d'eau-de-vie, et par conséquent on ne pourrait pas s'en servir; mais l'eau de rose est une eau qui paraît naturelle, qui a toutes les qualités de l'eau.

R. Si elle a toutes les qualités de l'eau, il me semble qu'on pourrait s'en servir.

Le C. : On pourrait s'en servir si on n'en avait pas d'autre; mais si on pouvait se procurer de l'eau naturelle, on ne pourrait se servir de l'eau de rose et d'aucune des eaux qui ont deux noms joints ensemble, eau-de-vie, eau de Cologne, eau de rose, etc.

Il y a quelques années qu'un enfant de bonne famille étant devenu grand, et jouissant d'une grande considération, une femme du voisinage prenant plaisir à entendre parler de lui, s'empressa de dire qu'au moment de sa naissance il était en danger de mort, et qu'elle lui donna le baptême, et encore ajouta-telle que c'est avec de l'eau de rose que je le baptisai. Ce propos ayant été rapporté à celui qui en était l'objet, et qui était un homme plein de foi, il demanda instamment qu'on lui réitéra le baptême sous condition, et on le fit.

Reprenons, Charles, que faut-il faire pour baptiser ?

R. Il faut verser de l'eau naturelle, etc.

Le C. : Vous dites qu'il faut verser de l'eau naturelle sur une partie considérable, c'est sur la tête et sur le front, s'il est possible, qu'il faut verser cette eau ; il faut même frotter un peu la partie sur laquelle on fait couler l'eau, dans la crainte qu'elle ne fasse que glisser et qu'elle ne touche pas la peau, car le mot *baptiser* signifie *laver*. Pendant qu'on lave

le corps la grâce purifie l'ame, efface en elle le péché originel et l'enrichit de dons surnaturels. Il faut donc laver la partie du corps sur laquelle on jette l'eau ; il faut même la laver en faisant trois signes de croix en versant l'eau. Il ne suffirait pas de jeter l'eau sur les cheveux, parce que les cheveux ne sont pas une partie considérable du corps, on pourrait jeter l'eau sur la poitrine ou sur les épaules, si on ne pouvait pas faire autrement ; mais il faut toujours préférer de la jeter sur le front. Continuons, Charles, sur quelle partie du corps faut-il jeter l'eau ?

R. M., il faut la jeter sur la tête si on le peut.

Le C. : Faut-il se contenter de faire couler l'eau sur la tête ?

R. Non, M., il faut frotter le front en forme de croix pendant trois fois et le laver.

Le C. . Qu'arrive-t-il à l'ame pendant qu'on lave le corps ?

R. La grâce sanctifiante purifie l'ame, efface le péché originel, et l'enrichit de dons surnaturels.

Le C. : Suffirait-il de jeter l'eau sur les cheveux ?

R. Non, M., parce que ce n'est pas une partie essentielle du corps.

(Faites les mêmes questions à plusieurs. Faites-leur bien comprendre qu'on lave le corps à l'extérieur pour faire mieux comprendre l'effet que le baptême produit dans l'ame ; vous pourriez même leur dire qu'autrefois, quand on donnait le baptême, on faisait entrer la personne qu'on voulait baptiser entièrement dans l'eau, et qu'ensuite on la revêtait d'habillements blancs.)

Le C. : En même temps qu'on verse l'eau sur la tête de l'enfant, il faut prononcer le nom du Saint qu'on donne pour patron à l'enfant, et dire : Pierre, Jacques, etc. je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Voyons, Louise, que faut-il dire en jetant de l'eau sur la tête de l'enfant ?

R. Il faut prononcer le nom de baptême, et dire : Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Le C. : Si on se mettait deux pour donner le baptême, et que l'un jeta l'eau tandis que l'autre prononcerait les paroles, le baptême serait-il bon ?

R. Non, M., il faut que la même personne jette l'eau et dise les paroles.

Le C. : Si on ne disait les paroles qu'après avoir versé l'eau, le baptême serait-il bon ?

R. Non, M., il faut que les deux choses se fassent en même temps.

(Faites les mêmes demandes à plusieurs.)

Le C. : François, savez-vous ce qu'on entend par le parrain et la marraine ?

R. M., ce sont l'homme et la femme qui tiennent l'enfant sur les fonds du baptême.

Le C. : Est-il nécessaire pour la validité du baptême, qu'il y ait un parrain et une marraine ?

R. Je ne sais pas si cela est nécessaire, mais je sais qu'on met toujours l'un et l'autre quand on fait un baptême à l'église.

Le C. : Non, mes enfants, le parrain et la marraine ne sont pas absolument nécessaires ; mais on le fait ordinairement, parce que le parrain et la marraine sont chargés de répondre pour l'enfant, et de surveiller son éducation chrétienne au défaut des parents. Les parrains et marraines contractent donc une obligation envers l'enfant qui est baptisé, et l'enfant lui-même doit les respecter et leur obéir relativement aux devoirs religieux. Il suit de là, mes chers enfants, qu'on ne doit choisir pour parrains et marraines que des personnes recommandables par leur bonne conduite. On ne peut pas choisir des protestants, des personnes qui ne sont pas mariées à l'église, etc.

Le C. : Louis, peut-on choisir indifféremment les premiers venus pour parrains et marraines ?

R. Non, M., il faut prendre de bons chrétiens.

Le C. : Pourquoi faut-il prendre de bons chrétiens ?

R. Parce que les parrains et marraines sont obligés de veiller sur la conduite de leurs filleuls et filleules, et qu'ils ne pourraient pas le faire s'ils avaient eux-mêmes une mauvaise conduite.

Le C. : Peut-on prendre pour parrain des protestants, des personnes scandaleuses ?

R. Non, M., parce qu'ils ne pourraient pas veiller sur leurs filleuls et filleules.

Le C. : Peut-on prendre des enfants qui n'ont pas fait leur première communion ?

R. M., je ne le sais pas ; mais je pense que ceux qui sont jeunes n'ont pas assez d'autorité pour se faire obéir par leurs filleuls et filleules.

Le C. : Vous avez raison ; cependant, on le peut avec la permission de Mgr. l'Evêque. Or, cette permission est accordée facilement quand on la demande pour les frères ou les sœurs de l'enfant nouveau-né. On ne l'accorde pas aussi facilement pour des enfants étrangers à la famille. Savez-vous pourquoi ?

(Le Catéchiste fait cette question à plusieurs enfants qui répondent de diverses manières, sans donner la véritable raison qu'ils ne peuvent pas savoir, mais que le Catéchiste ne se presse pas de dire, afin qu'on y fasse plus d'attention.)

Le C. : Le sacrement de baptême est si important et la qualité de parrain et de marraine est si respectable, que l'Eglise a défendu au parrain de se marier avec sa filleule ou avec sa mère ; et à la marraine de se marier avec son filleul ou avec son père. Si les uns ou les autres se mariaient sans une dispense du Pape, le mariage serait nul. Or, vous comprenez que le parrain ou la marraine étant

jeunes, ils peuvent oublier facilement cet empêchement. Voyons si vous avez fait attention : le parrain peut-il se marier avec sa filleule, Alexandre?

R. Oui, M.

(Il y a un mouvement général d'improbation ; alors Alexandre se reprend et dit : Non, M.)

Le C. : Qu'est-ce que j'ai demandé, Alexandre?

R. M., vous avez demandé si le parrain pouvait se marier avec sa filleule? J'avais dit, oui; mais je m'étais trompé.

Le C. : J'aime bien cette réponse où vous convenez de vous être trompé. Savez-vous pourquoi le parrain ne peut pas se marier avec sa filleule?

R. M., je ne sais pas.

Le C. : Savez-vous pourquoi le parrain ne peut pas se marier avec sa filleule, Louis?

R. M., parce que l'Eglise le défend.

Le C. : C'est très-bien ; cependant, je voudrais savoir pourquoi l'Eglise le défend. Voilà une médaille pour celui ou celle qui me donnera la raison.

R. Cécile se lève et dit que c'est pour inspirer plus de respect pous le saint baptême et pour le titre de parrain.

Le C. : C'est très-bien : voilà cette médaille ; vous l'avez bien méritée. La marraine peut-elle se marier avec son filleul?

R. Non, M., par la même raison.

Le C. : Le parrain peut-il se marier avec la mère de l'enfant baptisé?

R. Non, M., de même que la marraine ne peut pas se marier avec le père de l'enfant baptisé.

Le C. : Le parrain peut-il se marier avec la marraine?

R. Oui, M., parce qu'il n'y a point d'empêchement établi par l'Eglise.

(Faites les mêmes questions à plusieurs.)

Le C. : Quelles sont les promesses que l'on fait au baptême, Augustin?

(Faites parcourir la demande et la réponse dans tous les bancs comme à l'ordinaire ; faites de même pour la demande et la réponse suivante.)

Le C. : Vous savez, mes chers enfants, que le baptême nous donne droit d'aller au ciel. Serait-il juste d'aller au ciel sans qu'il nous en coûtât rien, Clotilde ?

R. Non, M., dans ce monde on n'a rien sans peine, et de même il faut faire quelque chose pour mériter le ciel.

Le C. : N'avez-vous pas un de vos voisins qui a la croix de la légion-d'honneur?

R. Oui, M., c'est le nommé Sans-Peur ; il fut le premier qui escalada les murs d'une ville qui fut prise par les soldats.

Le C. : N'avez-vous pas un de vos voisins qui a fait fortune, François ?

R. Pardonnez-moi, M. ; mais aussi c'était un homme très-actif, il se levait de grand matin, il se couchait fort tard, il allait souvent à la campagne ; voilà comment il a fait fortune.

Le C. : Vous croyez donc bien qu'il serait resté pauvre s'il ne s'était pas donné beaucoup de peine?

R. Oui, M., et la preuve est que son frère, qui était un paresseux, a beaucoup de peine à vivre.

Le C. : Il est donc bien constant qu'on n'a rien sans peine dans ce monde, et qu'il ne serait pas juste que nous voulussions obtenir le ciel sans qu'il nous en coûtât rien ; or, ce sont les promesses du baptême qui nous méritent cette belle récompense. C'est pourquoi, il est essentiel pour nous de savoir en quoi elles consistent et les obligations qu'elles nous imposent. Remarquez bien, mes enfants, que ces promesses renferment deux choses : la première, c'est de renoncer à Satan, c'est-à-dire au démon, à ses œuvres et à ses pompes ; la seconde consiste à vivre selon les maximes et les exemples de J.-C.

Combien de choses renferment la promesse du baptême, Raymond ?

R. M., elle renferme deux choses, renoncer au démon pour suivre J.-C.

Le C. : Vous abrégez un peu, mais je n'en suis pas fâché, parce qu'on le retiendra mieux.

(Faites la même question à plusieurs. Combien de choses renferment les promesses du baptême ?)

Le C. : Vous n'avez pas oublié, mes chers enfants, qu'en venant au monde, nous sommes infectés par le péché originel et sous la dépendance du démon : le baptême nous délivre du péché originel ; mais Dieu exige que nous renoncions volontairement à la dépendance du démon. Cela n'est-il pas juste, puisque Dieu nous adopte comme ses enfants, puisqu'il veut nous donner son héritage qui est le ciel ; il est alors bien à propos que nous renoncions au démon. Qu'en pensez-vous, Regis ?

R. M., il me semble que cela est bien juste, parce qu'on ne peut pas être à Dieu et au démon en même temps.

Le C. : C'est très-bien : qu'en pensez-vous, Nicolas,... Julie,... Rosalie,... Marie,... etc. ?

Le C. : Savez-vous ce que c'est que les œuvres du démon ? C'est le péché en général : l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse ; voilà les œuvres du démon. Or, peut-on renoncer au démon sans renoncer à ses œuvres, Louis ?

R. Il me semble que non, M. ; ce serait ôter d'une main ce qu'on donnerait de l'autre.

Le C. : Que voulez-vous dire par là, M. E. ?

R. M., je veux dire que ce serait repousser le démon par ses paroles et ensuite l'attirer par ses actions.

Le C. : Qu'en pensez-vous, André ?

R. Je pense que ce n'est pas renoncer entièrement au démon quand on fait ses œuvres.

Le C. : Et quelles sont les œuvres du démon ?

R. Ce sont les péchés, et surtout les péchés capitaux, l'orgueil, etc.

Le C. : Croyez-vous qu'on puisse renoncer au démon quand on fait ses œuvres, Joséphine ?

R. Non, M., pour renoncer au démon, sérieusement, il faut renoncer à ce qui lui fait plaisir.

Le C. : Et qu'est-ce qui fait plaisir au démon ?

R. Ce sont les péchés, et surtout les péchés capitaux, l'orgueil, etc.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Rosalie ?

R. Je pense de même, qu'il faut renoncer aux œuvres du démon en même temps qu'on renonce au démon.

(Faites les mêmes questions à plusieurs.)

Le C. : Voici maintenant le difficile, mes E., c'est de bien définir en quoi consistent les pompes du démon. Vous en faites-vous une idée, Clotilde ? comprenez-vous bien ce qu'on entend par les pompes du démon ?

R. Il me semble qu'on entend par les pompes du démon, tous les moyens que le démon emploie pour nous entraîner dans le péché.

Le C. : Et quels sont les moyens que le démon emploie pour nous entraîner dans le péché ?

R. Ces moyens sont les parures, les danses, les mauvaises fréquentations, les lectures de romans, les spectacles.

Le C. : Il paraît, M. E., que je n'ai pas été le premier à vous faire cette question : je suis très content de votre réponse, et je voudrais bien que tout le monde la retînt. Qu'entendez-vous par les pompes du démon, Julie,... Rosalie,... etc. ?

(Toutes répondent comme Clotilde, que ce sont les moyens que le démon emploie pour nous entraîner dans le péché.)

Le C. : Il est très vrai, M. E., que le démon se

sert des mauvais livres, des mauvaises compagnies pour porter au mal les personnes du sexe. Mais les hommes sont-ils à l'abri des tentations du démon ? Quels sont les moyens que le démon emploie pour porter les hommes au mal, François ?

R. M., je pense que ce sont les mêmes moyens qu'il emploie pour séduire les femmes, les mauvaises compagnies, les mauvais livres, les spectacles, etc.

Le C. : Mais n'y en a-t-il pas de plus particuliers pour les hommes ? N'y a-t-il pas des maisons qu'ils doivent éviter avec plus de soin ?

R. Ils devraient éviter les cafés, les cabarets.

Le C. : C'est ce que je voulais vous faire dire. Voyons maintenant la différence que vous mettez entre les œuvres du démon et les pompes du démon. Apercevez-vous cette différence ?

R. Il me semble, M., que les œuvres du démon sont toujours mauvaises, parce que ce sont des péchés, tandis que les pompes du démon ne sont pas toujours des péchés, mais sont souvent l'occasion d'en commettre.

Le C. : Votre réponse est fort bonne, mon cher enfant ; je n'attendais pas que vous me répondissiez aussi bien ; où avez-vous trouvé cette distinction ?

R. C'est le frère qui me l'a donnée.

Le C. : Voyons si on y a fait attention : quelle différence y a-t-il entre les œuvres du démon, et les pompes du démon, Philippe,... Antoine,... Emile,... Julie, etc. ?

(Tous répondent à peu près comme François qui est chargé de reprendre ceux qui se tromperaient. On interroge de même les filles que Julie est chargée de reprendre, parce qu'elle a elle-même très-bien répondu.)

Le C. : Combien y a-t-il de choses dans les promesses du baptême, Marthe ?

R. Il y en a deux principales qui sont : de renoncer au démon pour suivre J.-C.

Le C. : C'est très-bien. Quand nous venons au monde, de quel péché sommes-nous coupables ?

R. Nous sommes coupables du péché originel qui nous vient d'Adam et d'Eve.

Le C. : Comment sommes-nous délivrés du péché originel ?

R. Nous en sommes délivrés par le baptême.

Le C. : Comment sommes-nous délivrés de l'empire du démon ?

R. Nous en sommes délivrés par le renoncement au démon, à ses œuvres et à ses pompes.

Le C. : Qu'entendez-vous par les œuvres du démon ?

R. Les œuvres du démon sont le péché, et surtout les péchés capitaux.

Le C. : Qu'est-ce que les pompes du démon ?

R. Les pompes du démon sont les moyens qu'il emploie pour nous porter à offenser Dieu, comme les bals, les spectacles, les mauvais livres, et tout ce qui est pour nous une occasion de péché.

Le C. : Quelle différence y a-t-il entre les œuvres du démon et les pompes du démon ?

R. Les œuvres du démon sont toujours des péchés ; au lieu que les pompes du démon ne sont pas toujours des péches, mais sont souvent une occasion d'en commettre.

Le C. : Est-ce que vous croyez que la lecture des mauvais livres n'est pas toujours un péché ?

R. Il y a de livres si mauvais, qu'on est toujours coupable de les lire, et que cette lecture est une œuvre du démon. Il y a des livres qui sont moins mauvais, mais qui sont toujours dangereux, et ceux-là on peut les regarder comme faisant partie des pompes du démon.

Le C. : Que faut-il penser des modes ?

R. Il y en a qui sont indécentes et mauvaises, qui sont des œuvres du démon ; il y en a qui nourrissent la vanité, et qui sont des pompes du demon.

Le C. : On parle souvent du renouvellement des promesses du baptême, mes chers enfants, on les renouvelle solennellement à l'époque de la première communion, mais il n'est pas sûr qu'on y fasse autant d'attention qu'il le faudrait; c'est cependant une chose fort importante et qui nous fait contracter l'obligation de repousser le démon, d'éviter le péché et de nous éloigner des occasions du péché. Il faut que je vous donne sur cela encore une explication. Voyons, François, si au moment de votre naissance on promettait de vous donner un beau domaine à condition que vous éviteriez d'insulter votre bienfaiteur, trouveriez-vous mauvais que votre parrain répondit pour vous que vous remplirez la condition quand vous serez grand ?

R. Non, M.; au contraire je serais bien reconnaissant de sa complaisance.

Le C. : Ne seriez-vous pas empressé, dès que vous seriez grand, de ratifier les promesses faites par votre parrain et votre marraine ?

R. Pardonnez-moi, M., je les ratifierais avec plaisir et je ferais tout ce qu'ils ont promis pour moi.

Le C. : Le ciel ne vaut-il pas plus qu'un beau domaine ?

R. Oui, M., il vaut beaucoup plus, puisqu'il nous procure un bonheur éternel.

Le C. : Eh bien, mes enfants, voilà ce qui s'est passé au moment où vous avez reçu le baptême : vos parrains et marraines ont promis que vous éviteriez le péché et les occasions de péché, et à cette condition Dieu vous a promis le ciel : soyez donc empressés de renouveller souvent les promesses qu'on a faites pour vous au moment où vous avez reçu le baptême; évitez le peché avec beaucoup de soin,

ainsi que les occasions de péché; c'est-à-dire, renoncez au démon, à ses œuvres et à ses pompes; mais il ne suffit pas de faire ce renoncement, il y a quelque chose de plus. Quelles sont les promesses que nous faisons au baptême, Louis?

R. Nous promettons, etc.

Le C. : Suffit-il de renoncer au démon, à ses œuvres et à ses pompes d'après le catéchisme, pour être un bon chrétien?

R. Non, M., il faut de plus vivre selon les maximes et les exemples de J.-C.

Le C. : Louis, que diriez-vous à un enfant qui croirait avoir rempli tous ses devoirs envers son père et sa mère en ne leur disant pas de sottises, en ne fréquentant pas leurs ennemis, ceux qui les outragent, qui les volent, qui leur font des procès.

R. M., je croirais que cela ne suffit pas, et qu'il doit respecter son père et sa mère, leur obéir et faire tout ce qui peut leur faire plaisir.

Le C. : Un bon chrétien ne doit donc pas se contenter de renoncer au démon.

R. Non, M., il doit suivre les maximes et les exemples de J.-C.

Le C. : Que faut-il faire pour suivre les maximes et les exemples de J.-C.? Il faut, mes enfants, observer fidèlement les commandements de Dieu et les commandements de l'Eglise; il faut bien apprendre son catéchisme, faire ses prières avec attention, assister aux offices divins, observer l'abstinence le vendredi et le samedi; voilà comment on suit les maximes et les exemples de J.-C.

Le C. : Augustin, pour être un bon chrétien suffit-il de renoncer au démon, à ses œuvres et à ses pompes?

R. Non, M., il faut suivre les maximes et les exemples de J.-C.

Le C. : Que faut-il faire pour suivre les maximes et les exemples de J.-C.

R. Il faut observer les commandements de Dieu et ceux de l'Eglise.

Le C. : Quelles sont les œuvres du démon ?

R. Ce sont les péchés, et surtout les péchés capitaux.

Le C. : Quelles sont les œuvres de J.-C. ? Ce sont les vertus opposées à l'orgueil, à l'avarice, à la luxure, à tous les péchés capitaux. Le démon approuve tous les vices; et J.-C. nous exhorte à pratiquer toutes les vertus et nous en donne l'exemple; il est né bien pauvrement dans une étable pour nous apprendre à mépriser les richesses ; il a souffert toutes sortes de tourments pendant sa passion pour nous donner des exemples d'humilité, de patience. Tâchez, mes enfants, de bien faire attention à ces deux choses : le démon favorise tous les vices et J.-C. toutes les vertus ; ainsi pour être bon chrétien il faut renoncer au démon en évitant tous les vices, et imiter J.-C. en pratiquant toutes les vertus. Voyons, Marie, que faut-il faire pour renoncer au démon ?

R. Il faut éviter tous les péchés et surtout les péchés capitaux.

Le C. : Que faut-il faire pour suivre J.-C. ?

R. Il faut observer les commandements de Dieu et de l'Eglise et pratiquer l'humilité, la charité et toutes les vertus.

(Faites ces questions à plusieurs pour bien mettre en opposition les œuvres du démon et celles de J.-C.

Le C. : Nous avons dit, mes chers enfants, que les œuvres du démon étaient tous les péchés et tous les vices; et que les œuvres de J.-C. étaient toutes les vertus. Nous avons dit aussi que les pompes du démon étaient les choses qui nous portent au péché, les pompes de J.-C. ce sont les choses qui nous portent à la pratique de la vertu. Je suppose qu'il y ait ici deux jeunes gens qui se présentent avec deux étendards, l'un a mis sur son étendard : Mes amis, voulez-vous

bien vous amuser, venez avec moi, nous ferons de bons repas, nous irons à la danse, nous chanterons des chansons libres et amusantes, nous lirons des romans, nous passerons notre vie dans les plaisirs ; l'autre a mis sur son étendard une croix et il a écrit : mes amis, les plaisirs de ce monde ne durent qu'un moment, ils amènent avec eux beaucoup de regrets et de remords ; on perd son argent et sa santé dans les cabarets et dans les parties de plaisir ; croyez-moi, suivons les exemples de J.-C. et ceux des Saints, nous mènerons une vie moins bruyante, mais plus consolante et qui nous conduira au ciel.

Quel est celui des deux qui suit les pompes du démon, François ?

R. M., c'est le premier.

Le C. : Quel est celui qui est plus agréable à suivre?

R. M., c'est le premier.

Le C. : Mais en le suivant, où va-t-on ?

R. On va dans l'empire du démon qui est l'enfer.

Le C. : Où conduit le second étendard ?

R. Le second étendard conduit à l'empire de J.-C., c'est-à-dire au ciel.

Le C. : Le premier étendard rend-il heureux ceux qui le suivent ? Non, mes enfants, non, les plaisirs du monde sont courts et ne rendent pas heureux ; au contraire, ils font perdre la joie de l'ame et quelquefois la santé et le ciel.

Ceux qui suivent le second étendard ne sont pas aussi malheureux qu'ils le paraissent, et la preuve, c'est qu'en général on voit une douce gaieté régner parmi les personnes pieuses, et surtout dans les communautés religieuses.

Je vous livre cette pensée des deux étendards, mes enfants, afin que vous choisissiez.

Faites réciter le *Je crois en Dieu* lentement par un seul ; faites aussi chanter : *Le monde en vain*, p. 149. Nous ferons réciter demain la dixième leçon de la

quatrième partie du Catéchisme ; nous ferons réciter aussi la quatrième leçon qui est sur la confirmation.

LEÇON QUATRIÈME

DE LA IV^me^ PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur la Confirmation.

1. D. Qu'est-ce que la confirmation ?

R. La confirmation est un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces, pour nous fortifier dans la foi, et nous rendre parfaits chrétiens.

2. D. Quelle est la grâce particulière du sacrement de confirmation ?

R. C'est une grâce de force qui nous fait confesser Jésus-Christ, et pratiquer ouvertement l'Evangile, malgré les contradictions du monde.

3. D. Quels sont les Ministres du sacrement de confirmation ?

R. Ce sont les Evêques successeurs des Apôtres.

4. D. Comment l'Evêque donne-t-il le sacrement de confirmation ?

R. L'Evêque donne ce sacrement en étendant les mains sur ceux qu'il confirme, en invoquant sur eux le Saint-Esprit, et en faisant le signe de la croix sur leur front avec le saint chrême.

5. D. Que faut-il faire lorsque l'Evêque impose les mains et fait l'onction du saint chrême ?

R. Il faut se tenir dans un grand recueillement, adorer et invoquer avec foi le Saint-Esprit, et former la résolution de vivre en parfaits chrétiens.

6. D. Tous ceux qui reçoivent le sacrement de confirmation, reçoivent-ils le Saint-Esprit ?

R. Non : il n'y a que ceux qui reçoivent ce sacrement avec les dispositions nécessaires.

7. D. Quelles sont les dispositions nécessaires pour recevoir le sacrement de confirmation ?

R. Il faut 1° être en état de grâce ; 2° être suffisamment instruit des vérités de la foi, et particulièrement de celles qui regardent ce sacrement ; 3° désirer avec ardeur de recevoir le Saint-Esprit.

8. D. Ceux qui reçoivent le sacrement de confirmation sans être en état de grâce, commettent-ils un grand péché ?

R. Oui : il se rendent coupables de sacrilége.

9. D. Le sacrement de confirmation est-il nécessaire pour être sauvé ?

R. Il n'est pas d'une nécessité absolue ; mais ceux qui négligent de le recevoir commettent un grand péché et se privent d'une grande grâce.

ONZIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LES CÉRÉMONIES DU BAPTÊME ET SUR LA CONFIRMATION.

Après le cantique d'*invocation*, la récitation de l'*Oraison dominicale* et de la *Salutation angélique*, le Catéchiste fait réciter la onzième Leçon selon la méthode ordinaire, ensuite il fait réciter la Leçon quatrième sur la confirmation.

Nous allons expliquer ce qui regarde le sacrement de confirmation, mes enfants ; mais auparavant je voudrais savoir si on a retenu quelque chose sur

les deux étendards. Louis, que représentent les étendards dont j'ai parlé hier?

R. Ils représentent ceux qui veulent suivre le démon et ceux qui veulent suivre J.-C.

Le C. · Qu'y a-t-il d'écrit sur l'étendard de ceux qui veulent suivre le démon?

R. M., il y a qu'il faut bien s'amuser, qu'il faut faire de bons repas, qu'il faut chanter, danser, aller à la comédie.

Le C. : Où aboutit le chemin de celui qui porte cet étendard?

R. Il aboutit à l'endroit où règne le démon, c'est-à-dire à l'enfer.

Le C. : Les plaisirs promis par l'étendard du démon sont-ils aussi réels qu'ils le paraissent?

R. Je ne crois pas, M., parce qu'on ne peut jamais satisfaire entièrement ses passions; au contraire, plus on les suit, plus elles augmentent, en sorte qu'on n'est jamais content.

Le C. : Vous est-il arrivé de faire cette observation quelquefois parmi vos camarades?

R. Oui, M., j'en avais un qui était bien riche : on lui donnait de l'argent tant qu'il voulait; il commença par ruiner sa santé, et ensuite il était ennuyé de la vie au point qu'il voulait se tuer.

Le *C. :* Clotilde, qu'y a-t-il d'écrit sur le second étendard?

R. Il y a qu'il faut réprimer ses passions, observer les commandements de Dieu et de l'Eglise, et pratiquer l'humilité, la charité et toutes les vertus.

Le C. : Où aboutit le chemin de celui qui porte cet étendard?

R. Il aboutit à J.-C. et au ciel.

Le C. : Croyez-vous que le second étendard ne produise que de la tristesse et de l'ennui.

R. Au contraire, M., il produit une joie intérieure qui dédommage des sacrifices qu'on est obligé de faire.

Le C. : Comment le savez-vous ?

R. Je le sais par l'exemple d'une jeune personne qui était étrangère et fort adonnée à la toilette et aux plaisirs ; je l'engageai à venir se confesser avec moi ; depuis lors elle est devenue très-sage et plus ouverte, plus gaie qu'elle ne l'était auparavant ; son père et sa mère s'en sont aperçus et m'en ont remerciée.

Le C. : Pourriez-vous me citer d'autres exemples ?

R. Oui, M, beaucoup d'autres, mais je craindrais, en les citant, de faire de la peine à quelques personnes. Il n'y a qu'une chose que je puisse dire, c'est qu'il n'y a pas de gaieté plus douce et plus soutenue que celle de nos sœurs qui ont une vertu angélique.

(On pourrait interroger quelques autres enfants et mettre en opposition les pompes du démon avec celles de J.-C., qui se trouvent principalement dans les cérémonies religieuses, les processions, les sermons, les congrégations, etc.)

(Le sonneur vient dire quelque chose à l'oreille du Catéchiste, et celui-ci dit aux enfants :)

Le C. : Mes chers enfants, je savais qu'il devait y avoir un baptême aujourd'hui, et j'avais prié M. le Curé de le renvoyer, s'il était possible, à l'heure où finit le catéchisme. On vient de m'avertir qu'il aurait lieu dans demi-heure. M. le Curé m'a permis de vous y conduire, mais à condition que vous serez bien sages, que vous assisterez à la cérémonie avec recueillement. Je l'ai promis pour vous, mes enfants, ratifiez-vous ma promesse ?

(Les enfants répondent, oui, oui, oui, et ont l'air fort contents d'être témoins de cette auguste cérémonie.)

Le C. : Avant de vous rendre témoin des cérémonies qui vont avoir lieu, je crois devoir vous les expliquer, afin que vous puissiez mieux les retenir. Nous distinguerons ce qui se fait avant le baptême et pendant le baptême.

Avant le baptême, l'enfant est présenté à la porte de l'église. Savez-vous pourquoi, Julie?

R. Non, M., on ne me l'a jamais dit.

Le C. : Et vous, Louis, savez-vous pourquoi on ne fait pas entrer l'enfant dans l'église?

R. M., c'est parce qu'il n'est pas encore baptisé.

Le C. : Ce que vous dites est vrai, mais ne donne pas la raison principale. Pourquoi ne laisse t-on pas entrer l'enfant avant qu'il soit baptisé?

(Les autres enfants interrogés donnent diverses raisons qui ne sont pas exactes; le Catéchiste les laisse ainsi tatonner, afin qu'ils comprennent mieux le motif pour lequel on tient l'enfant hors de l'église.)

Le C. : Qu'en pensez-vous, Clotilde? Pourquoi l'entrée de l'église est-elle interdite à cet enfant?

R. M., c'est parce qu'il n'est pas enfant de Dieu et de l'Eglise.

Le C. : Qu'est-ce qui l'empêche d'être enfant de Dieu et de l'Eglise?

R. C'est le péché originel.

Le C. : Vous y voilà à peu près.

Le C. : Tant que l'enfant n'est pas purifié du péché originel, de qui est-il le sujet?

R. Il est sous l'empire du démon.

Le C. : Voilà, mes E., ce qu'il faut savoir et ce qui vous fera comprendre la plupart des cérémonies. En commençant, le prêtre demande au parrain et à la marraine le nom de l'enfant, c'est-à-dire le nom du Saint et de la Sainte qu'on lui donne pour protecteurs; il demande ensuite à l'enfant ce qu'il veut, l'enfant est trop jeune pour répondre, le parrain et la marraine répondent pour lui qu'il vient chercher la foi et la vie éternelle; le prêtre souffle trois fois sur la figure de l'enfant et fait une prière pour chasser le démon. Cette cérémonie fait voir combien le démon est faible, puisqu'on le chasse aussi facilement par le souffle que si c'était une plume, ou quelques grains de poussière : dès lors J.-C.

commence à prendre possession de l'enfant ; c'est pour cela qu'on lui fait le signe de la croix sur la poitrine, afin qu'il aime la croix, et sur les épaules, afin qu'il la porte courageusement. Le prêtre dit quelques oraisons en tenant la main sur la tête de l'enfant comme pour prendre possession de lui au nom de l'Eglise ; il lui met un peu de sel béni dans la bouche pour nous apprendre que nous devons nous préserver de la corruption du siècle et nous nourrir du sel de la sagesse ; il dit quelques autres oraisons qui renferment une malédiction contre le démon, fait un signe de croix sur le front de l'enfant pour lui apprendre à ne pas rougir de la croix.

Il est dit, dans l'Evangile, qu'un sourd et muet ayant été présenté à N.-S., il le guérit avec de la salive, et en disant : *Ephpheta,* c'est-à-dire, ouvrez-vous ; le prêtre prononce les mêmes paroles et fait un signe de croix avec de la salive et sur l'oreille de l'enfant et sur ses narines, pour nous disposer à entendre la parole de Dieu et à respirer la bonne odeur des vertus de J.-C. ; après cela, il introduit l'enfant dans l'église, le fait approcher des fonds baptismaux. Voyez, mes enfants, si vous avez retenu ces premières cérémonies et quel en est l'esprit.

Le C. : Pourquoi l'enfant est-il retenu à la porte de l'église, Auguste ?

R. M., c'est qu'il est encore sous l'empire du démon et qu'il n'a pas droit de participer aux prières de l'église et aux sacrements.

Le C. : C'est très bien. Pourquoi lui donne-t-on le nom d'un Saint et d'une Sainte ?

R. C'est afin qu'il les prenne pour protecteurs et pour modèles.

Le C. : Pourquoi le prêtre souffle-t-il sur le visage de l'enfant ?

R. C'est pour chasser le démon qui n'a pas plus de consistance qu'une paille ou qu'une plume, quand on ne le retient pas en suivant des affections déréglées.

Le C. : Pourquoi fait-on le signe de la croix sur la poitrine de l'enfant ?

R. C'est afin qu'il aime la croix.

Le C. : Pourquoi lui fait-on un signe de croix sur les épaules ?

R. Pour nous apprendre qu'il faut porter la croix avec patience.

Le C. : Pourquoi fait-on le signe de la croix sur le front ?

R. Pour nous apprendre que nous ne devons jamais rougir de la croix et de l'Evangile.

Le C. : Pourquoi le prêtre met-il la main sur la tête de l'enfant en disant une prière ?

R. C'est pour prendre possession de l'enfant au nom de l'Eglise.

Le C. : Pourquoi le prêtre met-il du sel dans la bouche de l'enfant ?

R. Pour nous apprendre que nous devons nous préserver de la corruption du monde et ne prononcer que des paroles dictées par la sagesse.

Le C. : Pourquoi le prêtre prend-il un peu de salive dans sa bouche avec le pouce de la main droite et en fait-il un signe de croix sur les oreilles et sur les narines ?

R. C'est pour nous rappeler que nos oreilles doivent s'ouvrir pour entendre les leçons de l'Evangile, et nos narines pour respirer la bonne odeur des vertus chrétiennes.

Le C. : Je suis émerveillé de vos réponses, M. E. ; dites-moi votre secret : vous aviez lu tout cela dans quelque livre ?

R. Oui, M., j'ai lu cela dans un gros livre qu'on dit un peu janséniste. Je ne sais pas ce que cela veut dire.

Le C. : Dans les livres jansénistes, il y a quelquefois de très bonnes choses ; cependant, comme il y en a aussi qui ne sont pas conformes à la foi, il ne faut

pas les lire. J'ai connu des personnes auxquelles les livres jansénistes avaient fait beaucoup de mal, en leur donnant de fausses idées sur la religion. Heureusement, le livre que vous avez lu n'était pas mauvais dans cet endroit-là.

(Le Catéchiste fait à plusieurs les questions qu'il a faites à Louis, afin que les enfants retiennent bien l'esprit des cérémonies qui ont lieu avant le baptême, et qui consistent à rappeler que l'enfant est sous l'empire du démon tant qu'il est infecté du péché originel, et que c'est par la croix qu'il doit en être délivré.)

Le C. : On va de la porte de l'église aux fonds de baptême où le prêtre récite le *Credo*, qui doit être récité en même temps par le parrain et la marraine au nom de l'enfant. Avant de guérir les malades, N.-S. leur inspirait des sentiments de foi, qui sont bien nécessaires pour guérir le péché qui est la grande maladie de l'ame. Après le *Credo*, le prêtre fait trois questions à l'enfant, il lui demande successivement s'il renonce au démon, s'il renonce à ses pompes, s'il renonce à ses œuvres; le parrain et la marraine répondent pour lui à chaque question : J'y renonce. C'est ce qu'on appelle les promesses du baptême dont nous avons parlé hier et tout-à-l'heure, et dont il faut tâcher de vous rappeler. Louis, que nous sera-t-il donné en échange des promesses du baptême, si nous les observons bien ?

R. M., il nous sera donné une récompense éternelle.

Le C. : Votre parrain et votre marraine ont-ils bien fait de promettre pour vous, que vous renoncerez au démon, à ses pompes et à ses œuvres ?

R. Oui, M., parce qu'il en résultera pour moi un grand bien.

Le C. : Si les promesses de baptême devaient vous procurer un riche domaine, ne seriez-vous pas em-

pressé de ratifier ces promesses faites par vos parrains et marraines ?

R. Oui, M., je le ferais avec empressement.

(Faites les mêmes questions à plusieurs.)

Le C. : Quand le renoncement est fait, le prêtre met le pouce droit dans la boîte qui renferme l'huile des catéchumènes, et il fait un signe de croix avec le pouce sur la poitrine de l'enfant et entre les épaules, toujours pour rappeler que nous devons aimer et porter la croix, et que l'huile bénite par l'Eglise nous aidera à la porter. Le prêtre fait faire encore la profession de foi, il demande à l'enfant s'il croit en Dieu le Père, en Dieu le Fils et en Dieu le Saint-Esprit? Les parrains et marraines répondent pour l'enfant : J'y crois. Le prêtre demande encore à l'enfant s'il veut être baptisé? Les parrains et marraines répondent : Oui ; et c'est alors que le prêtre verse l'eau baptismale sur la tête de l'enfant en disant : Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et c'est alors aussi que l'ame de l'enfant est purifiée et embellie par la grâce sanctifiante et reçoit le germe de toutes les vertus.

Le C. : Augustin, qu'arrive-t-il dans ce moment-là ?

R. M., l'ame de l'enfant devient aussi belle qu'un Ange et reçoit la semence de toutes les vertus.

Le C. : Quels sont les titres que l'enfant acquiert dans ce moment-là ?

R. Il acquiert le titre d'enfant de Dieu et de l'Eglise.

Le C. : Quels sont les droits qui lui sont conférés dans la vie présente ?

R. Il a droit à toutes les prières de l'Eglise et à tous les sacrements.

Le C. : Quels sont les guides et les protecteurs qui lui sont donnés ?

R. Il a pour protecteur particulier le Saint dont il porte le nom.

Le C. : Vous ne parlez pas du guide qu'il reçoit et qui veille sur lui ?

R. M., son guide est un bon Ange qui l'accompagne partout.

Le C. : Comment : vous croyez qu'un Ange vient du ciel pour être toujours avec nous ?

R. Oui, M., c'est ainsi que l'enseigne l'Eglise.

Le C. : Mais quelle est donc la destinée de cet enfant pour que le bon Dieu en prenne tant de soins? Sa destinée, c'est de régner avec Dieu dans le ciel : sa place y est marquée depuis le moment que l'eau a coulé sur ses membres; il lui arrive comme aux enfants des rois qui sont destinés à régner; les plus grands seigneurs les entourent et veillent sur eux. Dites-moi, Louis, est-ce que vous avez un Ange gardien qui est toujours à côté de vous ? est-ce qu'il vous voit quand vous faites des sottises?

Le C. : Est-ce que votre place est marquée dans le ciel ?

R. Oui, M.

Le C. : Mais à quelle condition vous sera-t-elle donnée ?

R. A condition que j'observerai les commandements de Dieu et de l'Eglise et les promesses de mon baptême.

Le C. : Pensez-y tous sérieusement, mes chers enfants, pendant qu'on donnera le baptême auquel nous allons assister.

Immédiatement après avoir donné l'eau, le prêtre fait une onction avec le saint chrême, en forme de croix, sur le front de l'enfant. On lui met sur la tête un voile blanc ou une petite robe blanche, et on allume un cierge que les parrains et marraines prennent en main au nom de l'enfant : la robe blanche rappelle la grâce sanctifiante dont l'ame de l'enfant est enrichie, et le cierge représente l'amour de Dieu qui doit brûler en lui et le rendre un modèle de vertu dans

toute l'Eglise. On met un instant cet enfant sur l'autel comme pour l'offrir à Dieu, et on se rend à la sacristie pour inscrire le jour où l'enfant a été baptisé. Mes chers enfants, en voyant ce qui se passe sur la terre, il ne faut pas oublier ce qui se passe dans le ciel, au moment où l'eau baptismale coule sur la tête de l'enfant, les mérites et les vertus de J.-C. coulent dans son ame, une place lui est marquée dans le ciel, et un Ange se détache de la cour céleste pour devenir son gardien et l'accompagner partout.

(Le Catéchiste doit reprendre la cérémonie et demander pourquoi on dit le *Credo?* pourquoi on fait les trois actes de renoncement? pourquoi l'enfant est oint avec l'huile des catéchumènes? pourquoi on lui fait faire la profession de foi aux trois Personnes divines? pourquoi on le lave avec de l'eau? pourquoi on l'oint avec le saint chrême sur le front? pourquoi on lui remet un linge blanc et une robe blanche? pourquoi on lui remet un cierge allumé?)

Nous terminerons là le catéchisme aujourd'hui, parce que nous allons voir conférer le baptême. Je ne vous raconterai qu'une petite histoire. Un missionnaire qui était dans les missions étrangères écrivait, il y a quelque temps, qu'ayant donné le baptême à un sauvage, il resta long-temps sans le voir. La Providence lui ayant fourni l'occasion de le rencontrer, il lui fit quelques questions sur sa conduite, et s'il avait tenu les promesses de son baptême? Le sauvage fut presque scandalisé de cette question, et répondit: Est-ce qu'on peut manquer aux promesses qu'on fait à Dieu? Oh non, mon père, je ne les ai pas oubliées. Plût à Dieu que nous puissions tous en dire autant!

Demain je ferai réciter la onzième Leçon et la quatrième. Dites les *Actes de foi*, etc., et chantez le cantique *sur les promesses du baptême.*

DOUZIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA CONFIRMATION.

Après le cantique d'*invocation*, l'*Oraison dominicale*, etc., on fait réciter la onzième Leçon et la quatrième selon la méthode ordinaire.

Le C. : Convenez, mes enfants, que c'est une belle chose que d'assister aux cérémonies de l'Eglise, quand on les comprend. Qu'en pensez-vous, François ?

R. J'y ai pensé hier tout le jour, et je crois que de ma vie je n'oublierai la grâce que le bon Dieu m'a faite en assistant à ce baptême.

(Plusieurs enfants disent la même chose. Le Catéchiste leur dit que la confirmation affermira leurs résolutions.)

Le C. : Qu'est-ce que la confirmation, François? Dites la réponse et ensuite la demande pour votre voisin.

(Quand cette première demande a été bien répétée, il faut l'expliquer.)

Le C. : Vous dites que la confirmation est-un sacrement; et qu'est-ce qu'un sacrement, Jules ?

Le C. : Combien y a-t-il de sacrements ?

Le C. : Qu'est-ce que le St-Esprit ? Qu'est-ce que la Sainte Trinité ? Quel est le sacrement qui nous rend chrétiens? Le baptême est-il un sacrement des vivants? Pourquoi l'appelez-vous un sacrement des morts? La confirmation est-elle un sacrement des vivants? Pourquoi l'appelez-vous un sacrement des vivants?

(Faites les mêmes questions à plusieurs enfants, pour lier cette leçon avec les leçons précédentes.)

Le C. : 2.me D. Quelle est la grâce particulière du sacrement de confirmation ?

Le C. : La confirmation augmente-t-elle en nous la grâce sanctifiante ?

Le C. : Cette grâce de force que donne le sacrement de confirmation est-elle différente de la grâce sanctifiante ordinaire? Oui, mes enfants, elle est différente en ce sens, qu'elle est plus abondante, qu'elle met des lumières particulières dans notre esprit et dans notre intelligence; elle nous donne plus de facilité pour comprendre les vérités de la religion, et plus de courage pour les mettre en pratique.

Le C. : Qu'est-ce que la grâce sanctifiante, Rosalie ?

Le C. : La confirmation augmente-t-elle en nous la grâce sanctifiante ?

R. Oui, M., comme tous les sacrements des vivants.

Le C. : La grâce que nous donne la confirmation est-elle différente de la grâce sanctifiante ordinaire ?

Le C. : Quel est le caractère particulier de cette grâce ?

R. La grâce de la confirmation éclaire notre intelligence d'une manière plus forte pour comprendre les vérités de la religion.

Le C. : La grâce de la confirmation n'agit-elle que sur notre esprit et notre intelligence ?

R. Elle agit également sur notre cœur en nous faisant aimer les vérités de la religion et en nous donnant plus de courage pour les pratiquer.

Le C. : Quand vous sortirez de l'église après avoir reçu la confirmation, serez-vous plus forte que lorsque vous êtes venue.

R. Je serai plus forte d'esprit, mais non pas de corps.

(Faites les mêmes questions à plusieurs, afin que tous comprennent bien que la confirmation ajoute quelque chose à la grâce du baptême.)

Le C. : Le baptême nous donne la vie, nous fait naître dans le sein de la religion, mais nous laisse dans un état d'enfance spirituelle ; la confirmation, au contraire, nous fait grandir dans la foi, dans la piété. Charles, y a-t-il une différence entre un enfant de naissance et un homme fait, un homme qui a grandi ?

R. Oui, M., il y a une grande différence : l'un n'a pas de force et l'autre au contraire en a beaucoup.

Le C. : Pourriez-vous appliquer cette comparaison au baptême et à la confirmation ?

R. Il me semble que celui qui a reçu le baptême est encore un enfant aux yeux de la religion, il n'a pas beaucoup de force pour remplir ses devoirs ; au lieu que celui qui a reçu la confirmation, est comme un grand garçon plein de force et de courage pour combattre les ennemis de son salut.

Le C. : C'est cela, M. E., on pourrait même dire que ce n'est pas seulement un grand garçon, mais que c'est un soldat, un militaire qui a de bonnes armes pour se défendre. Quelle est la grâce particulière du sacrement de confirmation, Jules ?

R. C'est une grâce de force qui, etc.

Le C. : Vous dites qui nous fait confesser J.-C. : qu'est-ce que cela veut dire confesser J.-C. ? Confesser J.-C., c'est reconnaître que J.-C. est notre Maître, que nous devons lui obéir en pratiquant ouvertement l'Evangile, en faisant courageusement, sans respect humain, ce que la religion nous prescrit, quand même on se moquerait de nous, quand même on nous persécuterait. Répondez, Charles, que signifient ces paroles : *Confesser* J.-C.

R. Elles signifient que nous devons reconnaître J.-C. comme notre Maître.

Le C. : Qui sont ceux qui pratiquent ouvertement l'Evangile ?

R. Ce sont ceux qui remplissent leurs devoirs sans respect humain.

Le C. : Ceux qui n'osent pas venir se confesser à Pâques, pratiquent-ils ouvertement l'Evangile ?

R. Non, M., ce sont des lâches qui sont dominés par le respect humain.

Le C. : Mais si c'était un soldat qui eût assisté à plusieurs batailles, pourrait-on l'appeler un lâche?

R. Oui, M., toujours, parce qu'il se laisserait dominer par la crainte, et il n'y a que les lâches qui ont peur.

Le C. : Vous dites pratiquer l'Evangile malgré les contradictions du monde : qui sont ceux qui contredisent l'Evangile ?

R. Ce sont les incrédules, les libertins et tous les mauvais chrétiens.

Le C. : Y en a-t-il beaucoup de mauvais chrétiens?

R. Oui, M., il y en a beaucoup qui ne pratiquent pas la religion, surtout dans les villes.

Le C. : Comment peut-on se préserver de leurs mauvais exemples ?

R. On s'en préserve en recourant au bon Dieu et en mettant à profit la grâce qu'on reçoit dans la confirmation.

Le C. : Mais quand ce mauvais exemple est donné par des personnes qui ont beaucoup d'esprit, qui occupent un rang dans la société, que faut-il faire?

R. Il faut se tenir plus fortement attaché à ses devoirs et à la grâce qu'on reçoit dans la confirmation.

Le C. : Mais si ce mauvais exemple était donné par votre oncle, par votre frère, ou même par votre père ?

R. Rien ne doit nous ébranler ; on est toujours fort quand on a pour soi le Tout-Puissant.

Le C. : Mais si votre père vous grondait ou vous

frappait pour vous faire travailler le dimanche, que feriez-vous ?

R. Je me souviendrais qu'il faut obéir à Dieu avant tout, parce qu'il est notre premier Père.

(Faites ces mêmes questions à plusieurs enfants. Nous avons trouvé beaucoup d'enfants qui nous ont fait les réponses que nous citons ici.)

Le C. : 3.me D. Quels sont les ministres du sacrement de confirmation ?

(La réponse n'étant pas difficile, il faut la faire répéter seulement à quelques enfants.)

Le C. : Les simples prêtres peuvent-ils donner l'absolution de tous nos péchés ? peuvent-ils faire descendre J.-C. sur l'autel? peuvent-ils nous donner la communion ?

R. Oui, M., ils le font tous les jours.

Le C. : Mais n'est-ce pas une grande grâce de ressusciter les consciences qui sont mortes par le péché ? N'est-ce pas même un plus grand miracle de commander à J.-C., de le faire descendre du ciel ? Ne faut-il pas avoir reçu du bon Dieu une grande puissance pour faire tout cela ?

R. Oui, M., il faut avoir beaucoup de puissance pour faire tout cela.

Le C. : Cependant, mes enfants, les simples prêtres n'ont pas le pouvoir de donner la confirmation et de faire descendre le Saint-Esprit, ce qui doit vous donner une grande idée de ce sacrement et vous faire comprendre combien il est nécessaire de se bien préparer d'avance à le recevoir.

(Faites sur cela des sous-demandes à plusieurs, qui leur inspirent une grande idée du sacrement de confirmation. Dites-leur que les Evêques sont les successeurs des Apôtres, et que N.-S. J.-C. a voulu que les simples chrétiens devinssent parfaits chrétiens, par le ministère de ceux qui, comme les Apôtres, ont la plénitude du sacerdoce.

Le C. : Avant de vous expliquer comment les Evêques donnent le sacrement de confirmation, je crois nécessaire de fixer votre attention sur les effets que la réception du Saint-Esprit produisit sur les Apôtres. Je vous ai déjà dit, mes enfants, en parlant de la grâce, que les Apôtres étaient presque tous de bons paysans qui n'avaient point reçu d'éducation ; c'étaient des artisans, des cultivateurs, des patrons, des pêcheurs de poissons. N.-S. J.-C. les avait appelés auprès de lui et les instruisait en public et en particulier ; il les avait rendus témoins des plus grands miracles ; il leur avait donné le pouvoir de chasser les démons et de guérir les maladies d'une manière miraculeuse. Eh bien, malgré cela, leur foi était faible, ils ne comprenaient pas le Catéchisme qu'il leur faisait, les mystères qu'il leur annonçait ; ils s'imaginaient que N.-S. devait établir sur la terre un royaume temporel, et qu'il leur ferait partager ses richesses, sa puissance et son bonheur. Quand N.-S. leur prédisait qu'il serait persécuté, outragé, attaché à la croix, ils ne pouvaient pas le croire : malgré tous les exemples d'humilité qu'il leur donnait, ils se disputaient souvent pour savoir qui aurait la première place dans son royaume temporel. Lorsque N.-S. fut arrêté par des soldats au jardin des Olives, ils se sauvèrent tous ; Judas l'avait trahi et vendu pour trente deniers ; saint Pierre le suivit de loin, mais ensuite le renia, disant qu'il ne le connaissait pas, ce qui était un gros mensonge et une grande ingratitude de sa part ; il n'y eut que S. Jean qui accompagna le Sauveur jusqu'au calvaire. Tout cela est bien étonnant, mes chers enfants, mais tout cela est bien instructif. Voyons si vous l'avez compris et si vous l'avez retenu, Augustin : les Apôtres étaient-ils d'une grande condition ?

R. Non, Monsieur, c'étaient presque tous des

paysans, des cultivateurs, des pêcheurs de poissons.

Le C. : Profitaient-ils bien des instructions que leur faisait N.-S. ?

R. Il paraît que non : ils ne les comprenaient pas.

Le C. : Et Comment savez-vous qu'ils ne les comprenaient pas ?

R. C'est qu'ils étaient persuadés que N.-S. voulait établir un royaume terrestre, un bonheur temporel.

Le C. : Les miracles dont ils étaient si souvent témoins ne leur faisaient-ils pas impression ?

R. Ils y faisaient attention un moment, et ensuite ils n'y pensaient plus.

Le C. : Quand N.-S. fut arrêté dans le jardin des Olives, que firent-ils ?

R. Ils se sauvèrent tous et ils l'abandonnèrent.

Le C. : De quel crime Judas se rendit-il coupable ?

R. Il trahit N.-S. et il le vendit à ses ennemis.

Le C. : Et saint Pierre, que fit-il ?

R. Saint Pierre suivit N.-S. pendant quelques temps; ensuite il le renia, il déclara qu'il ne le connaissait pas.

Le C. : Les Apôtres étaient donc bien faibles dans ce moment là ?

R. Oui, M., il fallait bien qu'ils le fussent pour se conduire ainsi.

(Faites les mêmes questions à plusieurs en les variant un peu, mais toujours avec l'intention de faire ressortir la faiblesse des Apôtres, afin que les enfants comprennent mieux le changement qu'opéra le Saint-Esprit parmi eux, et celui qu'ils peuvent espérer s'ils reçoivent comme il faut le sacrement de confirmation.)

Le C. : Vous savez, mes chers enfants, que N.-S. J.-C. ressuscita trois jours après sa mort, c'est-à-dire, qu'après avoir rendu le dernier soupir sur la croix le vendredi, on le mit dans un tombeau, et qu'il en sortit vivant le dimanche suivant de grand

matin. N.-S. avait prédit à ses Apôtres sa résurrection : malgré cela, quand les saintes femmes leur annoncèrent que N.-S. était ressuscité, ils avaient beaucoup de peine à le croire ; ce n'est qu'après l'avoir vu au milieu d'eux, qu'ils furent plus tranquilles ; pendant quarante jours N.-S. leur apparut plusieurs fois ; il leur expliqua alors ce qu'ils avaient à faire pour convertir le monde, et pour organiser l'Eglise de la manière qu'elle l'est aujourd'hui ; il leur expliqua les sacrements, leur donna le pouvoir de baptiser, de donner la confirmation, de remettre les péchés au tribunal de la pénitence, de faire l'ordination et de faire tout ce qui était nécessaire pour établir et conserver la foi catholique ; il leur annonça qu'ils seraient persécutés comme lui, qu'on les accuserait injustement et qu'ils seraient mis à mort. Les Apôtres, comme vous sentez, devaient avoir peur, parce qu'ils avaient fait l'expérience de leur faiblesse. N.-S. le savait bien ; aussi, il leur promit de leur envoyer le Saint-Esprit et les engagea à faire une retraite de dix jours dans la ville de Jésusalem. Après leur avoir dit tout cela, il les conduisit sur la montagne des Oliviers, et là, ils le virent s'élever vers le ciel tout rayonnant de gloire et de majesté. Clotilde, avez-vous retenu ce que j'ai dit ?

R Il me semble, M., que je l'ai retenu.

(Clotilde répète exactement toutes les circonstances de la passion, de la résurrection de l'apparition de J.-C., l'histoire de saint Thomas, les pouvoirs accordés aux Apôtres, la recommandation de faire une retraite et l'Ascension de J.-C., sans oublier les deux Anges qui apparurent aux Apôtres, et qui leur annoncèrent que J.-C. reviendrait à la fin des siècles environné de puissance et de majesté. Après cette espèce de répétition, le Catéchiste fait des demandes aux enfants, soit pour voir s'ils ont retenu, soit pour faciliter aux plus faibles le moyen

de retenir les principales circonstances qui précédèrent la descente du Saint-Esprit. Quand on a fini d'interroger les enfants, le Catéchiste reprend :)

Le C. : Mes chers enfants, les Apôtres et les Disciples, après avoir vu J.-C. monter au ciel, s'en allèrent bien tristement à Jérusalem pour faire une retraite. Là, ils faisaient la méditation, ils jeûnaient, ils s'entretenaient de choses pieuses entr'eux et avec la Sainte Vierge. Le dixième jour, vers les neuf heures du matin, il se fit un grand bruit comme il arrive dans le commencement d'une tempête ; la maison où les Apôtres étaient rassemblés fut ébranlée jusque dans ses fondements ; un nuage de feu s'introduisit dans la maison et se partagea en forme de langues, qui se reposèrent sur tous ceux et celles qui étaient présents ; dès lors, ils furent tous changés et furent tous remplis des lumières et de l'ardeur du St-Esprit. Aussitôt après les Apôtres sortent du cénacle, c'est-à-dire de la maison où ils étaient réunis pour faire leur retraite ; ils vont sur la place publique où ils rencontrent beaucoup de monde et commencent à prêcher l'Evangile : ils reprochent aux juifs qui étaient présents d'avoir fait mourir J-C. sur la croix, quoiqu'il eût fait des miracles au milieu d'eux ; mais, ajoutent-ils, c'est en vain que vous l'avez mis dans le tombeau, il en est sorti vivant, nous l'avons vu et beaucoup d'autres personnes aussi ; c'est de sa part que nous vous annonçons la nécessité de faire pénitence, si vous voulez que Dieu vous pardonne et qu'il vous reçoive dans le ciel.

Représentez-vous, mes chers enfants, l'étonnement que devait éprouver la foule d'entendre ces pauvres paysans parler avec tant de force et se faire comprendre à tous les étrangers qui étaient présents, et qui ne parlaient pas la même langue ; mais représentez-vous aussi la fureur de ceux qui avaient participé à la mort de Jésus-Christ : ils

ne pouvaient pas nier leur crime, il n'y avait pas deux mois que Jésus-Christ était mort, la place de la croix était connue de tout le monde, son tombeau était encore ouvert, toute la ville de Jérusalem l'avait vu passer portant sa croix quand on le conduisait au calvaire. Dites-moi, Louis, y avait-il moyen de révoquer en doute la mort et la résurrection de J.-C. dont parlaient les Apôtres ?

R. Non, M., puisque tout le monde l'avait vu.

Le C. : Le changement qui se fit dans les Apôtres était-il naturel ?

R. Non, M., puisqu'ils n'avaient point reçu d'éducation : la facilité qu'ils avaient d'attirer l'attention et de convertir était miraculeuse.

Le C. : S'il y avait dans l'église où je fais le Catéchisme des Italiens, des Allemands, des Anglais, des Espagnols et des Russes, et si tous me comprenaient quand je parle en français, cela serait-il naturel ?

R. Non, M., ce serait évidemment un miracle.

Le C. : Vous souvenez-vous, Louis, lorsque je parlais à Roch dont le père est pêcheur de poissons comme saint Pierre, et que je lui demandais ce qu'il répondrait à son père, s'il lui proposait d'aller à Lyon pour convertir toute la ville et la faire changer de religion ?

R. Il dit qu'il répondrait à son père que tout le monde se moquerait d'eux.

Le C. : Cependant saint Pierrre convertit beaucoup de monde à Jérusalem et dans plusieurs autres villes, même à Rome : tout cela se faisait par l'opération du Saint-Esprit, de cet Esprit divin que nous recevons dans la confirmation.

(Faites plusieurs questions aux enfants relatives à la descente du Saint-Esprit ; engagez-les à se rappeler bien souvent les grâces qu'ils reçevront dans ce sacrement, s'ils le reçoivent comme les Apôtres

dans de saintes dispositions; mais surtout après avoir invoqué bien souvent la Sainte Vierge; c'est particulièrement à l'époque où l'on doit recevoir la confirmation qu'il faut insister sur cela.)

Demain, mes enfants, nous ferons réciter la douzième leçon du Catéchisme et la quatrième sur la confirmation. Récitez lentement *le Symbole des Apôtres*, Roch? Chantez le cantique pour la Pentecôte : *sur les Apôtres assemblés*, etc. p. 189.

TREIZIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA CONFIRMATION.

Après le cantique d'*invocation*, l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique* qu'un seul doit dire bien haut et bien lentement, on fait réciter la douzième et la quatrième leçon.

Le C. : J'espère, mes chers enfants, que vous n'avez pas oublié ce que nous avons dit sur la faiblesse des Apôtres, sur la force que leur donna le Saint-Esprit quand ils l'eurent reçu le jour de la Pentecôte. Voyons, Pierre, les Apôtres étaient-ils bien riches et bien savants?

R. Non, M., ils étaient comme moi.

Le C. : Est-ce que vous pourriez devenir un Apôtre, vous?

R. Oui, M., si le bon Dieu voulait : j'ai mon oncle qui avait été élevé dans la maison, maintenant il est dans la Chine où il fait des conversions.

Le C. : Vous croyez donc, mes enfants, que le Saint-Esprit pourrait vous rendre tous Apôtres, et vous donner le pouvoir de convertir beaucoup de monde?

R. Oui, M., on est bien fort et bien savant quand le bon Dieu le veut.

Le C. : Est-ce que nous ne sommes pas tous obligés de convertir quelqu'un ?

R. Non, M., quand on n'est pas prêtre on n'est pas obligé de convertir les autres.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Julie ? est-ce que nous ne sommes pas tous obligés de convertir quelqu'un, même quand on n'est pas prêtre ?

R. Il me semble que les pères et les mères, les maîtres et les maîtresses, sont obligés de travailler à la conversion de leurs enfants ou de leur domestiques.

Le C. : Vous avez bien raison, M. E., je vous sais bon gré d'avoir eu cette pensée, ce n'est cependant pas ce que je voulais dire : il y a une autre personne que nous sommes tous obligés de convertir.

R. M., Je pense que nous sommes tous obligés de nous convertir nous-mêmes, et que nous recevons les grâces pour cela.

Le C. : C'est ce que je voulais vous faire dire ; mais encore un mot essentiel : quand on a reçu le Saint-Esprit, on acquiert assez de grâces pour convertir beaucoup de monde ; ne serait-il pas malheureux que ces grâces concentrées sur nous seuls ne fussent pas suffisantes pour nous attacher invariablement à nos devoirs.

R. Oui, M., ce serait un grand malheur et même un grand crime.

Le C. : Concevez donc un grand désir, mes chers enfants, de recevoir la confirmation dans de saintes dispositions, et faites une attention particulière aux cérémonies que nous allons expliquer : Comment l'Evêque donne-t-il le sacrement de confirmation ?

(Quand cette demande a parcouru tous les bancs, le Catéchiste dit :)

Le C. : Avant de donner la confirmation, tout le

monde se met à genoux, et on chante le premier verset du *Veni, Creator*, pour engager le Saint-Esprit à présider la cérémonie et à bien disposer ceux qui vont être confirmés. L'Evêque étend les deux mains vers ceux qui vont recevoir la confirmation ; il fait cela pour imiter les Apôtres qui étendaient ainsi les mains comme pour donner une image de la protection que le Saint-Esprit exercera sur ceux qui vont le recevoir (1). Dans le même moment, l'Evêque fait des prières pour invoquer le divin Esprit et rappeler tous les dons qu'il va distribuer à tous ceux qui le recevront comme il faut. Chacun doit être à genoux pendant l'imposition des mains. Quand l'Evêque s'approche, il faut présenter le billet sur lequel est écrit votre nom de baptême. Ce billet doit être écrit et signé par le curé de la paroisse : on lit ce billet à l'Evêque, après quoi il trempe le pouce de la main droite dans le saint chrême et fait un signe de croix sur le front de chacun de ceux qui ont donné leur billet pour être confirmé, et un des prêtres qui accompagnent Mgr. , enlève avec du coton le saint chrême qui serait resté sur le front, afin qu'il ne soit pas profané.

Quand il fait bien chaud, il faut, un instant avant l'onction, essuyer son visage, surtout son front ; après l'onction, Mgr. donne un coup sur la joue du confirmé. Ces cérémonies sont toutes respectables et renferment des instructions utiles ; nous tâcherons de vous les faire comprendre. Voyons d'abord si vous avez retenu ce que j'ai dit. Que chante-t-on au moment de la cérémonie, Augustin ?

R. On chante le premier verset du *Veni, Creator*, afin d'invoquer les lumières du St-Esprit.

(1) On pourrait faire remarquer aux enfants que ceux qui promettent leur protection à quelqu'un étendent vers eux la main droite comme pour leur faire comprendre qu'ils les défendront contre ceux qui voudraient les attaquer.

Le C. : Quand le premier verset du *Veni, Creator,* est chanté, que fait Mgr. ?

R. Il étend les deux mains vers ceux qui doivent être confirmés, et fait des prières adressées à l'Esprit saint, pour le prier de les bénir et de leur accorder ses grâces et ses dons.

Le C. : Tous les enfants peuvent-ils se présenter pour la confirmation ?

R. Non : il n'y a que ceux qui ont reçu un billet de leur curé.

Le C. : Ceux qui se présentent pour la confirmation doivent-ils être à genoux ?

R. Ils doivent être à genoux pendant l'imposition des mains, et au moment où l'Evêque leur fait l'onction sur le front avec le saint chrême (1).

Le C. : Quand il fait bien chaud et que le visage est en sueur, que doit-on faire ?

R. Il faut avoir soin d'essuyer son visage avec un mouchoir, un instant avant que Mgr. fasse l'onction sur le front.

Le C. : Quand Mgr. a fait le signe de la croix sur le front avec le saint chrême, peut-on s'essuyer le front avec son mouchoir, André ?

R. Oui, Monsieur.

Le C. : Vous voilà toujours un peu étourdi, mon enfant : vous ne faites attention ni à ce que l'on vous demande, ni à ce que vous répondez. Qu'en pensez-vous, Augustin ? peut-on se frotter le front avec un mouchoir, quand on a reçu l'onction du saint chrême ?

R. Non, M., on ne doit pas le faire pour ne pas profaner le saint chrême. C'est un prêtre qui accom-

(1) Quand il y a beaucoup de monde à confirmer, ceux qui doivent l'être immédiatement et qui sont dans le premier rang, doivent être à genoux ; les autres peuvent se tenir debout ou même s'asseoir jusqu'à ce que Mgr. soit près d'eux.

pagne Mgr. qui frotte le front du confirmé avec du coton.

(Faites les mêmes questions à plusieurs, afin qu'ils retiennent bien ce qu'il y a de visible et de matériel dans l'administration de ce sacrement, et qu'ils puissent mieux comprendre ce qu'il y a d'intérieur et de spirituel.)

Le C. : Mes chers enfants, maintenant que vous avez bien dans la mémoire les cérémonies extérieures qui ont lieu pour le sacrement de confirmation, je vais essayer de vous les expliquer. Nous avons dit que la confirmation nous donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces : c'est pour cela que la cérémonie commence par le *Veni, Creator.* On invite cet Esprit divin à descendre du ciel et à préparer par sa grâce ceux qui vont le recevoir. L'Evêque étend les mains vers ceux qui doivent être confirmés, pour leur faire comprendre que cet Esprit divin va les protéger, les éclairer et devenir le maître de leur cœur. La prière en latin que prononce l'Evêque pendant ce moment-là est analogue à cette demande. Ecoutez-en avec attention la traduction en français :

Spiritus Sanctus superveniat in vos, et virtus Altissimi custodiat vos à peccatis. Amen.

Que le Saint-Esprit descende sur vous, et que la puissance du Très-Haut vous préserve du péché. *Tout le monde répond :* Ainsi soit-il.

Adjutorium nostrum in nomine Domini,

Qui fecit cœlum et terram.

C'est dans le nom du Seigneur que nous devons chercher notre force, *continue le Prêtre,* parce que c'est lui qui a créé le ciel et la terre.

Domine, exaudi orationem meam,

Et clamor meus ad te veniat.

Seigneur, exaucez ma prière, et que les cris de

Dominus vobiscum,
Et cum spiritu tuo.

mon cœur parviennent jusque vers vous. Que le Seigneur soit avec vous tous et avec votre esprit.

OREMUS.

Prions tous ensemble :

Omnipotens sempiterne Deus, qui regenerare dignatus es hos famulos tuos ex aquâ et Spiritu Sancto, quique dedisti eis remissionem omnium peccatorum, emitte in eos septiformem Spiritum tuum Sanctum paracletum de cœlis.

Amen.

Dieu tout-puissant et éternel, qui avez daigné régénérer vos enfants par l'eau salutaire et le Saint-Esprit, et qui leur avez accordé la rémission de tous leurs péchés, envoyez sur eux, du haut du ciel, votre St. Esprit consolateur avec les sept dons qui viennent de lui. Ainsi soit-il.

Spiritum sapientiæ et intellectûs. Amen.

Donnez-leur l'esprit de sagesse et d'intelligence. Ainsi soit-il.

Spiritum consilii et fortitudinis. Amen.

L'esprit de conseil et de force. Ainsi soit-il.

Spiritum scientiæ et pietatis. Amen.

L'esprit de science et de piété. Ainsi soit-il.

Adimple eos Spiritu timoris tui, et consigna eos signo crucis † Christi, in vitam propitiatus æternam. Per eumdem Dominum nostrum Jesum Christum Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate ejusdem Spiritûs Sancti Deus, per omnia secula seculorum.

Amen.

Remplissez-les de l'esprit de votre crainte, et marquez-les du signe de la croix de J.-C., afin qu'ils puissent obtenir la vie éternelle. Nous vous demandons cette grâce, ô Dieu ! par le même J.-C. N.-S. qui vit et règne avec vous en l'unité du même Saint-Esprit, pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

L'Evêque nomme chaque individu par son nom de baptême ou par le nom du saint protecteur qu'il a choisi pour recevoir la confirmation, et prononce les paroles suivantes :

N. Signo te signo crucis † et confirmo te chrismate salutis, in nomine Patris †, et Filii †, et Spiritûs † Sancti.
Amen.

N. Je fais sur vous le signe de la croix et je vous confirme avec le chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du St-Esprit. Ainsi soit-il.

Le C. : Convenez, mes enfants, que ces paroles sont bien belles, et qu'elles expriment bien ce qui se passe dans l'ame au moment où le Prélat donne la confirmation. Voyons, Clotilde, pourquoi la cérémonie commence-t-elle par le premier verset du *Veni, Creator?*

R. M., c'est pour inviter le Saint-Esprit à descendre sur tous ceux qui vont être confirmés.

Le C. : Pourquoi l'Evêque étend-il les deux mains vers ceux qui vont être confirmés?

R. C'est pour leur faire voir que l'Esprit Saint va descendre sur eux, les éclairer et les protéger.

Le C. : A qui s'adresse Mgr. quand il dit : Que le Saint-Esprit descende sur vous et que la puissance du Très-Haut vous préserve de péché?

R. Le Prélat s'adresse à ceux qui vont être confirmés, et voilà pourquoi ils doivent répondre : Amen ou Ainsi soit-il.

Le C. : Pourquoi l'Evêque rappelle-t-il que nous devons chercher notre force dans le nom du Seigneur qui a créé le ciel et la terre?

R. C'est pour ranimer notre confiance et nous rappeler que c'est au nom du Tout-Puissant que le Prélat agit ; en sorte que rien ne doit nous étonner

dans les grâces qui sont promises à ceux qui reçoivent ce sacrement.

Le C. : Pourquoi Mgr. demande-t-il à Dieu d'exaucer sa prière ?

R. C'est pour ranimer sa foi et la nôtre.

Le C. : Nous arrive-t-il souvent de dire ces paroles : Seigneur, exaucez ma prière ?

R. Oui, M., toutes les fois que nous disons quelques prières de l'Eglise.

Le C. : Je n'ose pas vous demander s'il nous arrive souvent de les dire avec attention?

(Faites les mêmes questions à plusieurs enfants.)

Le C. : Nous allons reprendre l'explication des prières que prononce le Prélat. Voyons, François, pourquoi l'Evêque dit-il : Dieu tout puissant et éternel, qui avez daigné régénérer vos enfants par l'eau salutaire et le St-Esprit? De quelle eau est-il question dans cette prière ?

R. M., il est question de l'eau du baptême qui nous a purifiés du péché originel et nous a donné la vie de la grâce ?

Le C. : C'est bien ; mais pourquoi le Prélat se sert-il du mot, vos enfants, en parlant à Dieu?

R. Le Prélat dit : vos enfants, en parlant à Dieu, parce que le baptême nous rend les enfants de Dieu et de l'Eglise.

Le C. : Le Prélat dit à Dieu : Envoyez-leur, du haut du ciel, votre Esprit consolateur : est-ce que le Saint-Esprit vient habiter dans l'ame de ceux qui reçoivent la confirmation?

R. Oui, M., le Saint-Esprit habite dans l'ame de tous ceux qui sont en état de grâce.

(Faites ces trois questions à plusieurs, et ensuite reprenez :)

Le C. : Le Saint-Esprit quitte-t-il le ciel pour venir dans l'ame de ceux qui sont confirmés ? Je sens, mes enfants, que cette demande peut vous

embarrasser, et je me hâte d'employer une comparaison qui vous aidera à mieux comprendre ma pensée. Dites-moi, Louis, quand il fait beau temps et que le soleil est bien brillant, n'entre-t-il pas dans l'église par les fenêtres?

R. Oui, M., il y entre, et nous le voyons même tous, dans ce moment, du côté de la chapelle de St. François.

(Tous les enfants tournent la tête de ce côté-là.)

Le C. : Le soleil n'entre-t-il pas également dans d'autres églises?

R. Pardonnez-moi, M., il entre dans toutes.

Le C. : Le soleil cesse-t-il pour cela d'être dans le ciel!

R. Non, M., le soleil est toujours là haut, mais ses rayons entrent dans l'église et même dans les maisons, quand les fenêtres sont ouvertes.

Le C. : Le Saint-Esprit peut donc entrer dans nos ames par ses rayons, par sa chaleur, par sa lumière sans cependant cesser d'être dans le ciel?

R. Oui, M., on comprend bien cela.

(Faites les mêmes questions à plusieurs.)

Le C. : Marie, s'il y avait une église sans fenêtres, la lumière du soleil y entrerait-elle?

R. Non, M., on ne verrait rien dans l'église.

Le C. : Je suppose qu'une église avait des fenêtres, mais on les a fermées avec une muraille, y verrait-on dans cette église?

R. Non, M., on n'y verrait plus rien.

Le C. : Mais je suppose qu'au lieu de murer les fenêtres on y a mis seulement des rideaux, qu'arriverait-il?

R. M., le jour entrera bien un peu, mais pas aussi clair.

Le C. : Mes enfants, voilà une belle image pour celui ou celle qui m'expliquera ce que j'ai voulu dire par là, et fera une juste application de cette comparaison.

(Personne n'ose se lever, si ce n'est Antoine qui dit : M., le Gros-Pierre m'a expliqué cela ; il m'a dit que lorsque nous faisons un péché mortel, nous bouchons les fenêtres de notre ame avec une muraille, et qu'alors le Saint-Esprit n'y entre pas.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Rosalie ?

R. M., si j'avais osé, j'aurais dit la même chose, et j'aurais ajouté que le rideau représente le péché véniel qui affaiblit les lumières du Saint-Esprit, mais ne les détruit pas entièrement.

Le C. : C'est très-bien, mes enfants, et d'autant plus admirable, qu'Antoine et Rosalie ne savent pas lire ; vous méritez une image l'un et l'autre, mes enfants, la voilà.

(Le Catéchiste interroge plusieurs enfants, pour voir s'ils ont bien saisi ces comparaisons, et il voit avec plaisir que les plus faibles en ont fait l'application avec justesse ; il profite de l'occasion pour faire quelques autres applications de cette comparaison, en disant, par exemple, que plus il y a de fenêtres dans une église, plus il y a de jour ; que le baptême est la première ouverture qui fait entrer la grâce dans notre ame ; que la confirmation est la seconde et nous donne plus de jour, qu'il en est de même de tous les autres sacrements.)

Le C. : Revenons maintenant aux cérémonies de la confirmation. Comment l'Evêque donne-t-il la confirmation, Jules ?

R. L'Evêque donne ce sacrement, etc.

Le C. : Vous dites : en faisant le signe de la croix sur le front avec le saint chrême : Et qu'est-ce que le St. chrême ? C'est un mélange d'huile d'olive avec du baume. Ce mélange est fait à l'église, le jeudi-saint, par Mgr., avec de grandes solennités. L'huile d'olive adoucit la peau, facilite le mouvement du corps : on s'en sert pour garnir les lampes et entretenir la lumière. Sous divers rapports, l'huile d'olive

représente la grâce qui nous facilite l'accomplissement de tous nos devoirs et peut entretenir dans nous le feu de la charité. Le baume qu'on met dans l'huile a une excellente odeur, et nous rappelle que le parfait chrétien doit répandre partout la bonne odeur de J.-C. par ses bons exemples et par ses vertus. L'Evêque fait l'onction en forme de croix sur le front, parce que c'est l'endroit le plus apparent du visage, et qu'un parfait chrétien ne doit jamais rougir de la croix de J.-C. L'Evêque frappe la joue de la personne qui est confirmée, pour lui apprendre qu'elle doit être disposée à souffrir tous les outrages, même les soufflets, pour se rendre conforme à J-C. qui a souffert toutes sortes de tourments pour l'amour de nous.

Le C. : Voyons, Charles, qu'est-ce que le saint chrême ?

R. M., c'est de l'huile qu'on a bénie.

Le C : Qu'en pensez-vous, Régis, est-ce comme cela qu'il fallait répondre ?

R. M., il fallait dire que c'était le jeudi-saint que Mgr. bénissait cette huile.

Le C. : Mais ne met-on pas quelque chose avec l'huile ?

R. M., je ne le sais pas, je ne l'ai pas vu faire.

Le C. : Joseph, avez-vous quelquefois vu bénir le saint chrême quand vous étiez enfant de chœur ?

R. Je l'ai bien vu ; mais sans le voir, je sais que le saint chrême est un mélange d'huile et de baume, ainsi que vous nous l'avez dit.

Le C. : C'est bien, M. E., vous avez fait attention à ce que j'ai dit. Mélanie, qu'est-ce que le saint chrême ?

R. C'est un mélange d'huile d'olive et de baume : l'huile représente la grâce, et le baume les bons exemples que nous devons donner.

(Faites la même demande à plusieurs, afin de

leur inspirer du respect pour le saint chrême dont on se sert pour consacrer les calices, les pierres sacrées, les autels, et même les Evêques.)

Le C. : Pourquoi l'Evêque fait-il une onction sur le front avec le saint chrême, Joséphine?

R. C'est pour nous rappeler qu'il ne faut jamais rougir de l'Evangile?

Le C. : Comment recevons-nous cette leçon?

R. Par le signe de croix que Mgr. fait sur le front, et par le soufflet que le Prélat donne à ceux qui sont confirmés.

Le C. : Que représente l'huile d'olive?

R. L'huile d'olive représente l'onction de la grâce qui nous aide à remplir tous nos devoirs.

Le C. : Que représente le baume qui est mis dans l'huile?

R. Le baume représente les vertus que nous devons pratiquer en donnant le bon exemple?

Le C. : A quoi sert le saint chrême?

R. Il sert à consacrer les calices, les autels, les églises, et même les Evêques.

(Faites quelques demandes analogues aux enfants. Quand tout le monde a été confirmé, l'Evêque fait encore quelques prières, donne la bénédiction et impose une pénitence qui consiste à dire l'*Oraison dominicale*, la *Salutation angélique* et le *Symbole des Apôtres*. Il se recommande aux prières des nouveaux confirmés, et on dit pour lui un *Pater* et un *Ave, Maria*. Aucun des confirmés ne doit sortir de l'église avant d'avoir reçu la bénédiction.)

Le C. : Antoine, est-ce qu'on ne lit pas la Vie des Saints dans votre village, pendant les veillées d'hiver.

R. Pardonnez-moi, M., on chante des cantiques, on fait des lectures de piété, mais on lit surtout la Vie des Saints.

Le C. : Est-ce que tout le monde écoute bien?

R. Oh ! M., vous entendriez voler une mouche, surtout quand on lit l'histoire des martyrs ; l'autre jour on en lisait une qui nous faisait venir la chair de poule, comme on dit.

Le C. : Et quelle était cette histoire? Pourriez-vous la raconter?

R. M., je m'en souviens bien, mais je n'oserais pas la raconter, parce que je ne sais pas lire et je ne dirais pas bien.

Le C. : Dites toujours comme vous le savez.

R. C'était un gouverneur de ville ou de province, qui était bien laid, et bien cruel, et bien idolâtre ; il persécutait les chrétiens et les faisait mourir dans les tourments. Un jour il y avait quarante hommes qui refusaient d'adorer les idoles, et alors il les fit rudement frapper à coup de fouet ; mais ils se laissèrent frapper sans rien dire, et alors ce malheureux ordonna d'ôter à tous leurs habillements, et de les mettre sur un étang qui était glacé afin qu'ils mourussent de froid et il avait fait faire un grand feu à l'autre bord de l'étang, pour faire chauffer ceux qui voudraient apostasier. Eh bien ! tous aimèrent mieux mourir, excepté un qui alla près du feu et qui mourut tout de suite. Le Gros-Pierre en entendant cela, disait : il avait bien mérité de mourir à cause de sa lâcheté ; et il disait encore : dans ce temps là les hommes étaient bons chrétiens, comme les femmes ; ils n'étaient pas faibles comme aujourd'hui, et tous nous disions oui, et tout cela nous faisait prendre de bonnes résolutions.

Le C. : C'est très-bien : Antoine, vous voyez qu'il n'est pas nécessaire de savoir lire pour retenir ces belles histoires. Cependant, vous n'avez pas tout dit.

R. Oui, M., il y a encore quelque chose, c'était des Anges qui tenaient en main des couronnes, et il les mettaient sur la tête des martyrs qui étaient persévé-

rants ; il n'y en eut que trente-neuf qui furent couronnés. Un des soldats qui était présent, voyant qu'une des couronnes était de reste, eut la pensée de la prendre pour lui, et dit tout haut qu'il était chrétien, et on le fit mourir de froid comme les autres.

Le C. : Voilà mes chers enfants, l'effet du sacrement de confirmation, il nous donne la force de braver tous les tourments : ne l'oubliez pas, et soupirez après le moment où vous pourrez recevoir la confirmation.

Récitez les *Actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition.* Demain nous réciterons la treizième Leçon et la quatrième.

Chantez le cantique : *Quel feu s'allume dans mon cœur!* page 109.

QUATORZIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA CONFIRMATION.

Après le cantique d'*invocation*, l'*Oraison dominicale* et la *Salutation Angélique* dites lentement par un des jeunes gens, on fait réciter la treizième Leçon et la quatrième.

Le Catéchiste demande successivement à plusieurs enfants comment l'Evêque donne la confirmation? comment il faut se tenir pendant l'imposition des mains, etc. etc.?

Le C. : Avez-vous entendu parler des dons du Saint-Esprit, Ursule?

R. Oui, M., la sœur nous en a parlé d'après un petit livre sur la confirmation, que je me suis pro-

curé et que j'ai lu avec la plus grande attention (1).

Le C. : Quels sont les dons du Saint-Esprit ?

R. Il y en a sept : le don de sagesse, d'intelligence, de conseil, de force, de science, de piété et de crainte de Dieu.

Le C. : Quelle idée vous êtes-vous formée des dons du Saint-Esprit ?

R. Je m'en suis formé une grande idée, et il me semble qu'après les avoir reçus dans la confirmation, on ne pourrait plus offenser Dieu.

Le C. : Vous avez bien raison, mais malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi. Voyons l'idée que vous vous êtes faite de chaque don du Saint-Esprit ? C'est le prophète Isaïe qui nous les a fait connaître ; c'est dans le ciel qu'il en avait puisé la connaissance d'une manière surnaturelle ; aussi, il commence par les plus parfaits et les plus difficiles à comprendre. C'est pourquoi, au lieu de commencer par le premier, je vais commencer par le dernier, comme plus à notre portée, et nous remonterons graduellement jusqu'au premier. Le dernier don du Saint-Esprit est le don de crainte ; ce don est le commencement de la sagesse. Dites-moi, Ursule, qui sont ceux qui ont peur ordinairement ?

R. M., ce sont les enfants, ce sont les faibles ?

Le C. : Dans la religion, qui sont ceux qui sont faibles, qui sont enfants dans la foi ?

R. M., ce sont ceux qui n'ont reçu que le baptême, ils sont encore enfants ; c'est la confirmation qui nous fait grandir.

Le C. : Quand on a reçu la confirmation, est-ce qu'il ne faut plus avoir peur d'offenser Dieu ?

R. M., je crois que nous devons toujours craindre notre faiblesse, et prendre des précautions pour nous éloigner des occasions de péché.

(1) On ferait bien de se procurer ce petit livre, ou quelqu'autre dans le même genre.

Le C. : Vous voyez donc que la crainte est toujours utile. Mais quand les enfants ont peur, à qui ont-ils recours ?

R. M., ils ont recours à leur père, à leur mère ; ils se jettent dans leurs bras, ils les caressent.

Le C. : A qui doivent avoir recours ceux qui ont peur d'offenser Dieu ?

R. M., ils doivent recourir à Dieu qui est notre père, à la Sainte Vierge qui est notre mère, en les priant, en se livrant à la piété.

Le C. : Par conséquent, le don de crainte nous conduit au don de piété, en remontant ; mais la piété doit-elle être aveugle ? ne faut-il faire que les prières qui nous passent par la tête ?

R. Non, M., il faut avoir la science du salut, la science du catéchisme, la science de l'Evangile, ce qui est encore un don du Saint-Esprit.

Le C. : La science suffit-elle pour être bien sage ?

R. Non, M., on a besoin de force pour mettre en pratique les commandements de Dieu et de l'Eglise.

Le C. : Et cette force, où la puisons-nous ?

R. C'est la grâce qui nous la donne, et c'est surtout dans la confirmation qu'on reçoit le don de force.

Le C. : N'arrive-t-il pas quelquefois qu'on va trop vite dans les pratiques de piété ? Il y en a qui négligent certains devoirs pour faire des choses qui ne sont pas d'obligation ; par exemple, une mère de famille qui néglige ses enfants, son ménage, a-t-elle besoin de quelque chose pour régler sa conduite ?

R. Oui, M., elle a besoin du don de conseil, elle a besoin d'un sage directeur qui l'éclaire, la soutienne dans la pratique de ses devoirs.

Le C. : Les bons directeurs ne manquent pas, mais on ne suit pas toujours leurs conseils.

R. Il me semble que le don de conseil nous sert à profiter des conseils que nous recevons, et à diriger les personnes qui sont sous notre conduite.

Le C. : A-t-on toujours l'intelligence nécessaire pour discerner ce qui est bon, ce qui est utile? n'arrive-t-il pas souvent qu'on est plus disposé à suivre un mauvais conseil qu'un bon?

R. M., cela n'arrive que trop souvent; mais nous recevons, dans la confirmation, le don d'intelligence qui nous aide à faire ce discernement.

Le C. : Le don d'intelligence fait plus encore, mes enfants, il nous aide à comprendre les grandes vérités de la religion, à méditer sur les mystères de l'incarnation, de la rédemption, de la sainte eucharistie, et à tirer des conséquences pratiques de toutes ces importantes vérités; et pour cela n'avons-nous pas besoin de quelqu'autre don?

R. Oui, M., nous avons besoin du don de sagesse qui nous fait mettre la main à l'œuvre et nous fait prendre les moyens les plus efficaces pour devenir des saints.

Le C. : Apercevez-vous une grande différence entre la sagesse des Saints et celle des hommes du monde les plus savants, les plus prudents dans la conduite des affaires temporelles, et les plus prévoyants, mais qui n'ont pas de religion?

R. Je suis persuadé qu'il y a une grande différence; mais je n'ose pas dire ma pensée.

Le C. : Essayons de la développer. De quoi s'occupent les Saints? qu'est-ce qui leur tient à cœur?

R. Les Saints s'occupent du ciel avant tout.

Le C. : Quel bien nous procure le ciel?

R. Il nous procure la plénitude du bonheur le plus parfait.

Le C. : Combien de temps dure le bonheur du ciel?

R. Il dure éternellement.

Le C. : Sommes-nous assurés d'obtenir le ciel, si nous le voulons?

R. Cela dépend entièrement de nous.

Le C. : Et moi, j'ajoute que c'est la seule chose qui dépende de nous.

Le C. : Voyons maintenant de quoi s'occupent les personnes sans religion, qui ont de l'activité, de la science et de la prudence?

R. Elles s'occupent des biens de cette vie qui durent peu et qu'elles ne sont pas assurées d'obtenir.

Le C. : Est-elle grande la différence qu'il y a entre la sagesse d'un Saint et celle des gens du monde les plus sages, les plus prudents?

R. Il y a toute la différence du temps à l'éternité.

Le C. : Eh bien, mes enfants, voilà ce que le Saint-Esprit nous fait bien comprendre et pratiquer par le don de sagesse, d'intelligence, de conseil, de force, de science, de piété et de crainte de Dieu.

(Insistez plus ou moins sur le développement des dons du Saint-Esprit, selon que votre catéchisme est plus ou moins composé d'enfants intelligents. Il y a cependant quelques pensées qui sont à la portée de tout le monde et qu'il faut bien inculquer:

1° Qu'il n'y a de profonde sagesse que dans les Saints qui préfèrent le ciel à la terre, et qui prennent les moyens les plus sûrs et les plus efficaces pour l'obtenir, qui sont la fuite du péché, des occasions de péché, et la pratique des vertus.

2° Que le salut est la seule chose qui dépende de nous. Il ne dépend pas de nous d'avoir la santé, la fortune, les talents; au lieu qu'il dépend entièrement de nous d'être Saints : Dieu nous en a donné tous les moyens.)

Le C. : Si vous comprenez bien, mes chers enfants, combien sont précieuses et abondantes les grâces attachées au sacrement de confirmation, vous comprendrez aussi très facilement dans quelles dispositions il faut le recevoir. Que faut-il donc faire lorsque l'Evêque impose les mains et fait l'onction du saint chrême, François? Répondez et faites la demande.

(On fait répéter cette demande et cette réponse du Catéchisme dans tous les bancs.)

Le C. : Cette réponse, mes chers enfants, ne renferme rien de difficile à comprendre ; l'essentiel est de la mettre en pratique.

Roch, sont-ils bien recueillis ceux qui parlent sans besoin comme vous venez de le faire ? Seraient-ils bien disposés à recevoir le Saint-Esprit ?

R. Non, M., et je ne le ferai plus.

Le C. : J'aime bien cette réponse, M. E. ; n'oubliez pas que nous sommes dans le lieu saint et que Dieu nous voit. Sont-ils bien disposés à recevoir le Saint-Esprit, Mélanie, ceux et celles qui regardent à droite et à gauche, ceux qui se poussent pour passer les premiers, ceux qui rient quand ils voient donner un soufflet à la personne qui est confirmée ?

R. Non, M., ils ne font pas assez d'attention au grand mystère qui s'opère dans leur ame.

Le C. : Que se fait-il dans leur ame quand l'Evêque fait l'onction du saint chrême sur le front ?

R. Il se fait comme une espèce d'ouverture dans l'ame, par laquelle s'introduisent les rayons du St-Esprit et ses précieux dons.

Le C. : Que faudrait-il donc faire dans ce moment ?

R. Il faudrait, comme dit le Catéchisme, adorer le Saint-Esprit, lui ouvrir son cœur pour que rien ne mette obstacle à ses dons.

Le C. : Ne faut-il s'occuper alors que du présent ?

R. Il faut aussi penser à l'avenir, prévoir ce qu'il faut éviter et ce qu'il faut faire pour vivre en vrai chrétien.

(Ces sous-demandes attirent l'attention des enfants, sur chaque parole. Tous peut-être ne répondront pas aussi bien que Mélanie, mais le talent du Catéchiste doit s'exercer à obtenir des réponses équivalentes.)

Le C. : Tous ceux qui reçoivent le sacrement de

confirmation, reçoivent-ils le St-Esprit, François?

(François répond et fait la demande à son voisin comme à l'ordinaire. On fait de même pour la demande suivante qui est une des plus importantes pour la pratique.)

Le C. : Au moment où l'Evêque fait l'onction du saint chrême sur le front, il faut être recueilli comme nous venons de l'expliquer ; ce sont là les dispositions prochaines pour recevoir la grâce du sacrement ; mais il y en a dans lesquelles il faut se nourrir d'avance, et ce sont celles dont il est parlé dans cette dernière réponse. Quelles sont les dispositions nécessaires pour recevoir le sacrement de confirmation, Raymond?

R. M., il faut prendre son plus bel habit.

(Les enfants n'osent pas éclater de rire, parce qu'on les a repris, mais ils sourient de cette réponse.)

Le C. : Croyez-vous, M. E., que le bon Dieu fait attention à notre habit, et qu'il accorde plus de grâces à ceux qui sont mieux habillés?

R. Non, M., certainement, non ; mais il faut prendre son plus bel habit par respect pour le sacrement, afin que tout le monde voie que le jour où l'on est confirmé, est un jour de fête où l'on reçoit beaucoup de grâces.

Le C. : Je suis très content de votre réponse, Raymond, quoiqu'elle ne se rapporte pas à la demande que je vous faisais. Je profite de l'occasion qui se présente, mes E., pour vous faire observer, de nouveau, qu'il ne faut pas se presser de condamner ceux qui répondent ; il y en a quelques-uns qui souriaient en entendant la réponse de Raymond; et cependant, cette réponse était bonne et me fournit l'occasion de vous dire un mot des dispositions extérieures, dans lesquelles il faut entrer pour recevoir la confirmation : il faut s'habiller proprement, se laver les mains, le visage et surtout le

front, avoir un mouchoir propre pour essuyer la sueur quand le temps est chaud; il faut même être à jeûn si on reçoit la confirmation le matin. Sur ce dernier point, vous suivrez les ordres de M. le curé.

(Il sera bon d'interroger quelques enfants sur les dispositions extérieures qu'il faut apporter à la réception de la confirmation; demander s'il faut s'habiller proprement, se laver les mains, le front, être à jeûn, etc. Ce sont des choses que les enfants retiennent aisément.)

Le C. : Il ne faut pas négliger les dispositions extérieures, mes chers enfants; mais les dispositions intérieures sont bien plus importantes.

Le C. : Quelles sont les dispositions nécessaires pour recevoir le sacrement de confimation, Jules?

R. Il faut : 1° être en état de grâce; 2° être suffisamment instruit des vérités de la foi, et particulièrement de celles qui regardent ce sacrement; 3° désirer avec ardeur de recevoir le Saint-Esprit.

(Faites ces questions à plusieurs enfants, et après faites des sous-demandes en séparant les trois dispositions, afin qu'on y fasse plus d'attention; vous expliquerez ensuite chaque disposition séparément.)

Le C. : Quelle est la première disposition?

Le C. : Quelle est la seconde disposition?

Le C. : Quelle est la troisième disposition nécessaire pour recevoir la confirmation?

Le C. : Quelle est la première disposition nécessaire pour recevoir la confirmation, Joséphine?

R. C'est d'être en état de grâce.

Le C. : Pourquoi faut-il être en état de grâce en recevant la confirmation?

R. Parce que c'est un sacrement des vivants.

Le C. : Mais puisque la confirmation produit la grâce, il n'est pas nécessaire de l'avoir auparavant.

R. Les sacrements des vivants augmentent la

grâce, mais ne nous donnent pas la première grâce, la vie de la grâce.

Le C. : Quels sont les sacrements qui nous donnent la vie de la grâce ?

R. C'est le baptême et le sacrement de pénitence.

Le C. : Que faut-il donc faire avant la confirmation pour être en état de grâce ?

R. Il faut se confesser de tous ses péchés, en recevoir l'absolution et faire la sainte communion si on le peut.

Le C. : C'est très-bien, M. E. ; cependant il me reste encore quelque chose à demander qui exige un peu d'attention. Pourquoi faut-il être en état de grâce quand on reçoit la confirmation ?

R. Si on n'était pas en état de grâce, on profanerait le sacrement, on commettrait un sacrilége.

Le C. : Tout cela est vrai, mais je voudrais quelque chose de plus. Pourquoi commet-on un péché, un sacrilége, quand on reçoit la confirmation en état de péché mortel ?

Voyons qui va me répondre ? Plusieurs enfants se lèvent, mais Joséphine, qui est interrogée, se presse de dire :

R. M., quand nous sommes en état de péché mortel, c'est le démon qui règne dans notre ame, et le St-Esprit ne veut pas venir là où est le démon.

Le C. : C'est la réponse que j'attendais : auriez-vous répondu comme cela, Louis, quand vous vous êtes levé ?

R. Oui, M., et je me servirais d'une comparaison : je dirais que lorsqu'un gobelet est plein d'eau, on ne peut pas y mettre de l'huile en même temps ; l'eau représente le péché, et l'huile le Saint-Esprit.

Le C. : Faut-il faire la sainte communion avant de recevoir la confirmation ?

R. Oui, M., quand on le peut.

(Arrêtez-vous quelques moments sur cette première disposition intérieure qui est la plus essentielle ; faites toutes les questions qui peuvent inspirer l'horreur du péché ; demandez combien de temps le Saint-Esprit reste dans l'ame après qu'on a reçu la confirmation ; les enfants répondent assez ordinairement que le premier péché mortel qu'on commet chasse le Saint-Esprit. Demandez-leur quelques exemples de péché mortel, c'est-à-dire, s'enivrer, voler, manquer la messe le dimanche, manquer ses pâques, etc.)

Le C. : Quelle est la seconde dispositon nécessaire pour recevoir le sacrement de confirmation, Joseph?

R. C'est d'être suffisamment instruit, etc.

Le C. : Peut-on se présenter pour la confirmation, quand on ne sait pas son catéchisme?

Le C. : Peut-on en conscience murmurer contre M. le curé de ce qu'il n'a pas voulu donner un billet à un jeune homme qui ne savait pas ce que c'est que la confirmation?

Le C. : Peut-on savoir son catéchisme quand on ne l'étudie pas? Peut-on le comprendre quand on n'assiste pas aux explications? La réponse à ces questions n'est pas difficile, mes enfants, et les parents et les maîtres sont doublement injustes quand ils ne permettent pas à leurs enfants et à leurs domestiques de venir au catéchisme, et que cependant ils murmurent de ce qu'on ne les admet pas à la première communion ou à la confirmation. Quoique toutes les réponses aux sous-demandes que nous venons d'indiquer soient faciles, il est à propos d'exiger ces réponses, afin d'attirer l'attention des enfants et des parents.

Le C. : Quelle est la troisième disposition nécessaire pour recevoir la confirmation, Cécile?

R. Il faut : 3° désirer avec ardeur de recevoir le Saint-Esprit.

Le C. : Pourquoi faut-il désirer avec ardeur de recevoir le St-Esprit ?

R. Il faut le désirer à cause des grâces qu'il nous apporte en venant dans notre ame.

Le C. : Et quelles grâces nous apporte-t-il ?

R. Il nous apporte une augmentation de grâce sanctifiante, et ensuite les dons précieux dont nous avons parlé.

Le C. : Et quels sont les dons du St-Esprit ?

R. La sagesse, l'intelligence, etc.

(Il faut toujours chercher à lier les vérités déjà développées avec les nouvelles qui se présentent).

Le C. : Savez-vous ce qu'il faut faire, mes enfants, pour nourrir en nous le désir de recevoir le Saint-Esprit ? il faut, comme on vient de le dire, penser souvent aux grâces que le St-Esprit nous procure, il faut lui adresser des prières, il faut chanter avec plus d'attention le cantique d'invocation, il faudrait même quelquefois réciter ce cantique en forme de priere, et le dire lentement sans le chanter, en livrant son cœur aux sentiments que ces paroles nous inspirent.

(Depuis la page 103 du recueil jusqu'à la page 112, on trouve plusieurs cantiques pleins d'onction que le Catéchiste pourrait commenter pour indiquer la manière de les méditer et d'en tirer du profit. Le Catéchiste pourra dire un mot de la retraite préparatoire avant la confirmation, comme un grand moyen de se disposer à recevoir le Saint-Esprit ; il citerait l'exemple des Apôtres qui s'étaient réunis dans le cénacle avec la Ste. Vierge, pour se préparer à recevoir le St-Esprit).

Le C. : Le sacrement de confirmation est-il nécessaire pour être sauvé ?

(Faites répéter à quelques enfants cette demande et la réponse.)

Le C. : Quoique ce sacrement ne soit pas néces-

saire pour entrer dans le ciel, ceux qui, par leur faute et surtout par mépris, négligent de le recevoir se rendent coupables, parce qu'ils se privent de toutes les grâces qui sont attachées à ce sacrement et qui sont en grand nombre comme nous l'avons expliqué. Si un soldat allait à la guerre sans armes, il ne pourrait pas se défendre et il perdrait bientôt la vie; il en est de même d'un chrétien qui néglige de se procurer les armes dont nous avons besoin pour combattre les ennemis de notre salut. Je demande donc de nouveau, à Philippe, si le sacrement de confirmation est nécessaire pour être sauvé?

R. Il n'est pas d'une nécessité absolue, etc.

Le C. : Mais si la confirmation n'est pas absolument nécessaire pour entrer dans le ciel, il ne peut pas y avoir de mal à négliger de le recevoir?

R. M., il y a du mal, parce qu'on se prive des grâces dont nous avons besoin pour combattre les ennemis de notre salut.

Le C. : Et quelles sont les armes que nous fournit la confirmation?

R. La confirmation nous procure la force dont nous avons besoin pour éviter le mal et pratiquer le bien, pour surmonter tous les obstacles que nous rencontrons dans la pratique de la vertu.

Le C. : Peut-on recevoir le sacrement de confirmation plusieurs fois?

R. Non, M., parce qu'il imprime un caractère dans notre ame.

Le C. : Le baptême imprime en nous le caractère d'enfant de Dieu et de l'Eglise, la confirmation imprime dans notre ame le caractère d'homme fort, de soldat de J.-C. munis de toutes les armes nécessaires pour combattre le monde, le démon et toutes nos passions.

(Faites quelques demandes aux enfants sur cela, pour voir s'ils l'ont retenu; n'oubliez pas surtout de

demander si ce caractère est ineffaçable, si nous le porterons dans l'éternité, s'il excitera la reconnaissance des bienheureux dans le ciel et le désespoir des réprouvés ? Voyez la page 93.)

Le C. : Quel est le caractère que le baptême imprime dans notre ame ?

R. Le baptême imprime en nous le caractère d'enfant de Dieu et de l'Eglise.

Le C. : Quel est le caractère qu'imprime dans notre ame la confirmation ?

R. La confirmation imprime en nous le caractère de soldat de J.-C.

Le C. : Si un soldat allait se battre sans armes, pourrait-il se défendre?

R. Non, M., les ennemis le tueraient.

Le C. : Quels sont les ennemis que nous avons à combattre ?

R. Ce sont les tentations du démon, les mauvais exemples du monde, les passions, etc.

Le C. : On m'a demandé quel âge il fallait avoir pour recevoir la confirmation? Je réponds qu'on peut la recevoir à tout âge, même avant l'âge de raison; mais que, pour l'ordinaire, on ne la donne qu'à ceux qui ont fait leur première communion, afin qu'ils comprennent mieux les avantages et les grâces attachés à ce sacrement.

Le C. : Dans le temps des persécutions, on donnait la confirmation à tout le monde, même aux petits enfants. Pourquoi cela?

R. C'était afin qu'ils eussent le courage de subir les tourments qu'on leur fesait souffrir.

Le C. : Oui, mes chers enfants, le sacrement de confirmation augmente nos forces et notre courage : nous en avons un grand exemple dans les Apôtres et dans les Martyrs. Vous avez certainement retenu ce que nous avons dit sur les quarante Martyrs, sur le courage que montrèrent les Apôtres après avoir

reçu le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte : dès ce jour-là, ils devinrent courageux comme des lions ; ils prêchèrent sur la place publique, reprochèrent aux juifs le crime qu'ils avaient commis en crucifiant J.-C. : on les mit en prison, on les frappa de verges, rien ne put affaiblir leur persévérance. Il en a été de même de tous les martyrs ; qu'il en soit aussi de même de chacun de vous, mes chers E. ; vous n'avez pas à craindre les tourments, mais vous avez à craindre le respect humain, les jeunes gens surtout : accoutumez-vous de bonne heure à le braver courageusement en vous montrant fidèles à tous vos devoirs et surtout à faire vos prières, à venir à la messe et aux vêpres, à vous confesser, etc. J'ai tort de dire que vous n'avez pas à craindre les tourments. Il n'y a pas bien long-temps que la religion a été persécutée en France de la manière la plus violente, et qu'il a fallu avoir le courage des martyrs pour conserver la foi. Il y a quelques jours que Louis vous cita l'exemple de son oncle qui aima mieux aller en prison que de faire le serment qu'on exigeait des prêtres pendant la révolution. Beaucoup d'autres prêtres, et même de simples fidèles, furent exilés ou guillotinés, à cause de leur attachement à la religion. On rapporte que dernièrement deux soldats français furent faits prisonniers en Afrique, et qu'on leur proposa d'apostasier ou de perdre la tête : ils aimèrent mieux mourir.

Le C. : Demain nous ferons réciter la quinzième Leçon de la quatrième partie du Catéchisme et ensuite la cinquième sur la sainte eucharistie. Dites les *Actes de foi, d'espérance, de charité* et *de contrition*, Anthelme, mais bien haut et bien lentement. Faites chanter le cantique : *Bravons les enfers*, p. 101.

LEÇON CINQUIÈME

DE LA IVe PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur l'Eucharistie.

1. D. Qu'est-ce que l'eucharistie ?

R. L'eucharistie est un sacrement qui contient réellement et en vérité le Corps, le Sang, l'Ame et la Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces ou apparences du pain et du vin.

2. D. Qui a institué le sacrement d'eucharistie ?

R. C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui l'a institué la veille de sa mort.

3. D. Comment Jésus-Christ institua-t-il l'eucharistie ?

R. Jésus-Christ prit d'abord du pain, le bénit, le rompit, et le donna à ses Apôtres, en leur disant : Prenez et mangez : ceci est mon Corps.

4. D. Que fit ensuite Jésus-Christ ?

R. Jésus-Christ prit le calice, où il y avait du vin mêlé avec de l'eau, et dit : Prenez et buvez : ceci est mon sang : faites ceci en mémoire de moi.

5. D. Que fit Jésus-Christ par ces paroles : Ceci est mon Corps, et ceci est mon Sang ?

R. Jésus-Christ changea le pain qu'il tenait, en son Corps, et le vin qui était dans le calice en son Sang.

6. D. Quel fut l'effet de ces paroles : Faites ceci en mémoire de moi ?

R. Par ces paroles, Jésus-Christ donna à ses Apôtres et à tous les prêtres, l'ordre et le pouvoir de changer de même le pain en son Corps, et le vin en son Sang.

7. D. Quand se fait le changement du pain au Corps de Jésus-Christ, et du vin en son Sang ?

R. Ce changement se fait au saint sacrifice de la messe, lorsque le prêtre prononce les paroles de la consécration.

8. D. Comment s'appelle ce changement ?

R. Ce changement s'appelle transsubstantiation, c'est-à-dire, changement d'une substance en une autre.

9. D. Après la consécration reste-t-il encore sur l'autel du pain et du vin ?

R. Non : il n'en reste plus que les espèces ou apparences.

10. D. Qu'entendez-vous par les espèces ou apparences du pain et du vin ?

R. J'entends ce qui paraît à nos sens, comme la figure, la couleur et le goût.

11. D. N'y a-t-il que le Corps de Jésus-Christ sous l'espèce du pain, et n'y a-t-il que son Sang sous l'espèce du vin ?

R. Jésus-Christ est tout entier sous l'espèce du pain, et tout entier sous l'espèce du vin.

12. D. Quand le prêtre rompt ou divise les espèces, divise-t-il aussi le Corps de Jésus-Christ ?

R. Non : Jésus-Christ demeure tout entier sous chaque partie de l'espèce rompue ou divisée.

QUINZIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR L'EUCHARISTIE.

(Après le cantique d'*invocation*, l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique*, on récite la quatorzième Leçon comme à l'ordinaire ; après on récite de même la leçon cinquième sur l'eucharistie, le tout pendant au moins demi-heure.)

Le C. : Nous avons parlé, il n'y a pas long-temps, mes enfants, des deux vies qui sont en nous : en avez-vous le souvenir, Joseph ?

R. Oui, M., c'est la vie terrestre et la vie céleste.

Le C. : Quel autre nom donne-t-on encore à ces deux vies ?

R. On les appelle la vie de la nature et la vie de la grâce.

Le C. : On pourrait aussi les appeler la vie naturelle et la vie surnaturelle ; la vie naturelle est nourrie et entretenue par les aliments, par le pain, le vin et les autres objets de ce genre ; la vie surnaturelle ou la vie de la grâce doit être nourrie aussi et entretenue par des aliments, mais ces aliments doivent être de la même nature que la vie dont ils sont la nourriture ; la vie de la grâce, ou la vie céleste, ou la vie surnaturelle, doit être nourrie par des aliments surnaturels, par des aliments célestes qui produisent la grâce. Qu'en pensez-vous, Marin, cela ne vous paraît-il pas bien raisonnable ?

R. Oui, M., pour la vie de la grâce, il faut des aliments qui produisent la grâce, comme pour la vie naturelle, il faut des aliments naturels.

Le C. : C'est très-bien : le pain et le vin peuvent-ils produire la grâce?

R. Non, M., le pain et le vin nourrissent le corps, ils le fortifient, mais ils ne nourrissent pas notre ame.

Le C. : Mais si Dieu le voulait ainsi, s'il avait voulu que le pain produisît la grâce, n'aurait-il pas pu le faire?

R. M., il me semble que le bon Dieu peut tout ce qu'il veut.

Le C. : Allons plus loin, et voyons s'il y a quelqu'un qui pourra me répondre : Dieu a-t-il voulu que le pain produisît quelquefois la grâce? Qui va répondre à cette question ?

(Personne n'ose se lever : alors le Catéchiste adresse à Clotilde les premières demandes de la Leçon cinquième de la quatrième partie du Catéchisme sur l'eucharistie, pour lui faire comprendre qu'en effet Dieu a voulu que le pain produisît quelquefois la grâce.

Le C. : Qu'est-ce que l'eucharistie?

R. C'est un sacrement, etc.

Le C. : Qui a institué le sacrement de l'eucharistie?

Le C. : Comment J.-C. institua-t-il le sacrement de l'eucharistie ? Que fit ensuite J.-C. ? Quel fut l'effet de ces paroles : Faites ceci en mémoire de moi ? Que renferme l'hostie consacrée ? Quel est l'auteur et la source de la grâce? Je demande maintenant si Dieu a voulu que le pain produisît quelquefois la grâce ?

R. Oui, M., Dieu a voulu que le pain produisît la grâce, mais c'est le pain consacré à la messe.

Le C. : Voilà, mes enfants, ce que je voulais faire dire, le pain ordinaire nourrit le corps et le fortifie; mais le pain consacré, le pain eucharistique, nourrit l'ame et produit la grâce. C'est ce qu'il y a de si beau, de si admirable dans la bonté de Dieu, de nous faire trouver la nourriture de l'ame, dans les objets

qui nourrissent le corps, de nourrir la vie surnaturelle avec du pain comme la vie naturelle. Avant de commencer l'explication de la sainte eucharistie, je tenais à vous faire cette observation, sur laquelle je reviendrai souvent en expliquant ce chapitre. Reprenons : Combien y a-t-il de vies en nous, François ?

R. Il y en a deux : la vie de la nature et la vie de la grâce.

Le C. : Quel autre nom peut-on donner à ces deux vies ?

R. La vie de la nature s'appelle vie terrestre ou vie naturelle, et la vie de la grâce s'appelle vie céleste ou vie surnaturelle.

Le C. : De qui nous vient la vie naturelle ?

R. La vie naturelle nous vient d'Adam, par notre père et notre mère.

Le C. : De qui nous vient la vie surnaturelle ?

R. Elle nous vient de J.-C. par le baptême.

Le C. : Où aboutit la vie naturelle ?

R Elle aboutit à la mort et au cimetière.

Le C. : Où aboutit la vie surnaturelle ?

R. Elle aboutit au ciel.

Le C. : Comment est nourrie et entretenue la vie naturelle ?

R. Elle est nourrie et entretenue par le pain et le vin.

Le C. : Comment est nourrie et entretenue la vie surnaturelle ?

R. Elle est nourrie et entretenue par tous les moyens qui produisent la grâce, par tous les sacrements.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Augustin ?

R. Je pense que la vie de la grâce est nécessairement entretenue par tous les moyens qui produisent la grâce.

Le C. : Et quels sont les moyens qui produisent la grâce ?

R. Ce sont les sacrements et les prières.

Le C. : Quel est celui des sacrements qui est plus particulièrement la nourriture de l'ame ?

R. C'est l'eucharistie.

(Il pourrait être utile d'insister sur ces préliminaires pour faire bien distinguer la vie de la nature de la vie de la grâce, distinction qui est peu connue ou qui du moins est souvent oubliée parmi les chrétiens. Mais je conseillerais de concentrer l'attention des enfants, dans le moment présent, sur le baptême qui donne la vie surnaturelle, sur la confirmation qui la fortifie et nous fait grandir dans la foi, et sur l'eucharistie qui lui fournit un aliment surnaturel.)

Le C. : Reprenons maintenant l'explication du chapitre. Qu'est-ce que l'eucharistie, François?

R. L'eucharistie est un sacrement, etc.

Le C. : Qu'est-ce qu'un sacrement?

R. C'est un signe sensible qui, etc.

Le C. : Quel signe sensible y a-t-il dans l'eucharistie ?

R. M., il y a les cérémonies de la messe.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Augustin? Quel signe sensible y a-t-il dans le sacrement de l'eucharistie ?

R. M., il y a les cérémonies de la messe qui sont visibles.

Le C. : Quand la sainte eucharistie est dans le tabernacle, quand on donne la sainte communion, quand on la porte aux malades, est-ce qu'il n'y a pas toujours un sacrement? cependant, on ne dit pas la messe dans ce moment là. Les cérémonies de la messe sont des signes sensibles, mais qui ne sont pas absolument nécessaires pour produire le sacrement; il n'y a de nécessaire que le pain (1) et le vin,

(1) En parlant du pain, il est essentiel de faire observer aux enfants qu'on distingue deux espèces de pain : celui qui est fait avec du levain et qu'on emploie ordinaire-

et les paroles de la consécration : nous reviendrons là-dessus. Qu'est-ce que la sainte eucharistie, Louis?

R. C'est un sacrement qui contient réellement, etc.

Le C. : Vous dites qui contient réellement le corps, le sang, l'ame et la divinité de N.-S. J.-C.; mais quoi! M. E., vous croyez que J.-C. est dans la sainte hostie?

R. Oui, M., elle renferme le corps, le sang, l'ame et la divinité de N.-S. J.-C.

Le C. : N.-S. est-il aussi réellement dans la sainte hostie qu'il l'était dans l'étable de Bethléem?

R. Oui, M., mais il n'y est pas sous la forme d'un enfant.

Le C. : Est-il vivant dans la sainte eucharistie comme il l'était à Nazareth, à Jérusalem, pendant qu'il faisait des miracles, qu'il ressuscitait des morts?

R. Oui, M., il y est avec la même puissance.

Le C. : J.-C. est-il dans la sainte eucharistie aussi réellement qu'il l'était sur la croix où il est mort pour nous?

R. Oui, M., il est dans la sainte hostie dans un état de mort apparente; mais il y est vivant comme dans le ciel.

Le C. : J.-C. est-il dans la sainte hostie avec le même corps qu'il a dans le ciel?

R. Oui, M.; mais son corps est caché pour ne pas nous faire peur, parce que s'il se montrait à nous

ment à table, et le pain sans levain comme les gâteaux, les gaufres, les oublies, les galettes, etc. Il y a des pays où l'on dit la messe avec du pain ordinaire; mais dans la France, en Italie, etc. on la dit avec du pain sans levain, appelé hosties. Toutes les fois qu'il est question du pain à l'occasion de la sainte eucharistie, nous voulons parler du pain sans levain, c'est-à-dire, des hosties.

brillant comme le soleil, nous n'oserions pas le regarder.

Le C. : Je suis bien content de vos réponses, M. E. : qui vous a appris tout ce que vous venez de dire?

R. Il y a deux ans que j'assistais à une première communion, et le prêtre avant de donner la sainte communion dit tout cela aux enfants; je ne l'ai jamais oublié, aussi j'ai bien envie de faire ma première communion.

(On pourrait faire ces sous-demandes à plusieurs, mais auparavant, ou immédiatement après, je conseillerais de faire mettre à genoux tous les enfants pour faire un acte de foi sur la présence réelle de J.-C. dans la sainte eucharistie.)

Le C. : Vous dites sous les apparences du pain et du vin, c'est-à-dire, mes C. E., qu'il n'y a plus de pain dans la sainte hostie, il n'y a que les apparences, c'est-à-dire la couleur, la figure et le goût. Marie, dans la sainte hostie, quand elle est consacrée, N.-S. J.-C. y est-il tout entier?

R. Oui, M., il y a son corps, son sang, son ame et sa divinité.

Le C. : N.-S., dans la sainte hostie, voit-il tout ce qui se passe dans l'église?

R. Oui, M., il voit tout, il entend tout.

Le C. : N.-S., dans la sainte hostie, a-t-il le pouvoir de faire des miracles comme lorsqu'il était sur la terre?

R. Oui, M., il y est tout puissant comme il l'était sur la terre, comme il l'est dans le ciel.

Le C. : N.-S. est-il aussi bon, aussi compatissant dans la sainte hostie qu'il l'était pendant sa vie mortelle?

R. Oui, M., je dirais même, si j'osais, qu'il est meilleur pour nous dans la sainte hostie.

Le C. : Vous avez raison de dire, si j'osais, parce

que, en effet, il ne faut pas oser. N.-S. est infiniment bon dans la sainte hostie comme il l'était sur la terre et comme il l'est dans le ciel; cependant il est vrai que dans la sainte eucharistie il fait pour nous de grands prodiges d'amour.

Savez-vous, mes chers enfants, combien de miracles fait N.-S. J.-C. en demeurant dans la sainte hostie? Il en fait un grand nombre que je vous ferai apercevoir à mesure que l'occasion s'en présentera; je veux surtout attirer votre attention sur quelques-uns : depuis la résurrection, le corps de N.-S. J.-C. est dans le ciel spirituel, lumineux, impassible et immortel; eh bien, en venant dans la sainte hostie, il prive son corps volontairement de sa splandeur, et le met dans un état de mort, dans une espèce de prison, afin de ne pas nous faire peur, comme le disait tout-à-l'heure Louis, et il fait ce miracle pour l'amour de nous, afin que nous puissions approcher de lui sans crainte; il est plus anéanti dans la sainte hostie qu'il ne l'a été pendant sa vie mortelle.

Le C. : Le corps de N.-S. est-il dans le ciel, comme il était sur la terre, Joseph?

R. Non, depuis sa résurrection, il est dans un état surnaturel, spirituel, lumineux, impassible, immortel.

Le C. : Pourquoi N.-S. J.-C. ne se montre-t-il pas brillant dans la sainte hostie?

R. M., je pense que c'est par amour pour nous, et afin que nous puissions approcher de lui; sans cela nous n'oserions pas.

Le C. : Il se fait donc un grand miracle dans le sacrement de la sainte eucharistie?

R. Il s'en fait plusieurs, mais le plus étonnant de tous, est l'état d'anéantissement où J.-C. se met pour l'amour de nous.

Le C. : Est-ce que N.-S. J.-C. est plus anéanti dans la sainte hostie, que dans la crèche à Bethléem?

R. Il me semble que oui, M., parce que dans la crêche il avait la forme d'un petit enfant tout aimable, les bergers et les mâges venaient le caresser, les Anges chantaient ses louanges; tandis que là, il est sans mouvement et sans vie.

Le C. : N.-S. J.-C. est-il plus anéanti dans la sainte hostie, que pendant sa vie mortelle?

R. Oui ,M., parce que pendant sa vie mortelle, il faisait des discours qui ravissaient tout le monde, il faisait des miracles qui étonnaient et convertissaient; tandis que dans la sainte hostie, il est en silence, et si j'osais, je dirais qu'il fait des miracles à l'envers, car il fait des miracles pour s'anéantir.

Le C. : N.-S. J.-C. est-il plus anéanti dans la sainte hostie que pendant sa passion et pendant qu'il était attaché à la croix ?

R. Oui, parce que, pendant sa passion, il donnait des preuves visibles de sa puissance et de ses vertus; il renversa par une parole ceux qui voulaient l'arrêter dans le jardin des Olives; au moment de sa mort, il y eut un tremblement de terre et une éclipse de soleil; tandis que dans la sainte hostie, on ne voit rien qui distingue la sainte hostie consacrée de celle qui ne l'est pas.

Le C. : Tout ce que vous dites-là, mes enfants, est bien vrai et bien frappant, et doit nous inspirer une grande reconnaissance envers N.-S. J.-C.

(Faites les mêmes questions à plusieurs et tâchez d'obtenir les mêmes réponses, pour faire bien ressortir l'amour que J.-C. nous témoigne dans la sainte eucharistie.)

Le C. : 2e D. Qui a institué le sacrement de l'eucharistie, Julie ?

R. C'est N.-S., etc.

Le C. : Avez-vous fait attention à ces paroles, mes enfants : c'est N.-S. J.-C. qui a institué le sacrement de l'eucharistie la veille de sa passion ?

R. Oui, M., j'y ai fait attention, c'est-à-dire, qu'au moment où les juifs cabalaient pour le faire mourir, il faisait les plus grands miracles pour nous donner les preuves les plus touchantes de son amour.

(Faites la même demande à plusieurs, et tâchez d'obtenir la même réponse pour bien faire ressortir le contraste qu'il y a entre la malice des juifs et la bonté de J.-C. ; vous pourriez demander quel jour de la semaine J.-C. est mort? quel jour a-t-il institué la sainte eucharistie ?)

Le C. : 3e D. Comment J.-C. institua-t-il l'eucharistie ?

Le C. : 4e D. Que fit-il ensuite?

Le C. : 5e D. Que fit J.-C. par ces paroles: *Ceci est mon corps, ceci est mon sang* ?

(Il faut faire répéter ces trois questions à plusieurs.)

Le C. : La manière dont N.-S. consacra le pain et le vin, mes enfants, n'est pas difficile à comprendre, mais c'est la cinquième question qui exige beaucoup d'attention au moment où J.-C. prononça ces paroles : *Ceci est mon corps.* A la place de la substance du pain il y mit son corps d'une manière miraculeuse; s'il ne l'avait pas fait, il aurait dit un mensonge : or, ce serait une impiété de faire une pareille supposition. C'est donc réellement son corps que J.-C. présenta à sesApôtres en leur disant : *Ceci est mon corps.* C'est un grand mystère, sans doute, mais ce mystère n'est pas au-dessus de la puissance de Dieu. Il n'y pas long-temps que nous lisions dans l'Evangile ce qui se passa aux noces de Cana en Galilée : quelqu'un de vous s'en souvient-il ?

R. Plusieurs se lèvent et disent simultanément : oui, M., oui, M., et quelques-uns commencent à raconter le miracle.

Le C. : Mes chers enfants, il ne faut pas parler tous à la fois, racontez le miracle successivement. Commencez, François.

R. M., il y avait à Cana, dans la Galilée, un grand repas de noces, et le vin manqua, et alors N.-S J.-C. se fit apporter de l'eau qu'il changea en vin.

Le C. : Vous racontez cela un peu cavalièrement, mon cher François. Comment auriez-vous dit, Louis ?

(Louis ajoute quelques mots, mais toujours d'une manière trop abrégée et peu propre à inspirer la piété. *Le C.* s'adresse à Clotilde et à quelques autres filles, qui ne manquent pas de faire intervenir la Sainte Vierge, sa bonté, l'influence qu'elle avait sur J.-C., la confiance que nous devons avoir en elle.)

Le C. : C'est fort bien, mes enfants, mais je voudrais savoir si la substance du vin est la même que celle de l'eau, Louis ?

R. Non, M., ce n'est pas la même.

Le C. : N.-S. J.-C. a donc changé la substance de l'eau et a mis à sa place celle du vin ?

R. Oui, M., et on pourrait dire qu'il y a eu changement de substance dans ce miracle.

Le C. : Eh bien, mes enfants, voilà ce qui arrive dans la sainte eucharistie : le corps de J.-C. prend la place de la substance du pain, c'est un miracle plus grand que celui des noces de Cana, mais ce dernier miracle nous aide à comprendre celui qui se fait dans la sainte eucharistie. Reprenons, M. E., la cinquième demande : Jules, que fit J.-C. en disant ces paroles : *Ceci est mon corps* ?

(On fera bien de ne parler en commençant que du changement qui se fait dans la sainte hostie, afin de ne pas embrouiller les idées des enfants ; quand ils auront bien compris ce qui regarde la sainte hostie, il comprendront facilement ce qui regarde le changement du vin qui est dans le calice.)

R. M., en disant ces paroles, N.-S. fit un grand miracle.

Le C. : Et quel miracle fit-il ?

R. Il mit son corps, son sang, son ame et sa divinité, à la place du pain dans la sainte hostie.

Le C. : Pourriez-vous me citer un miracle qui eût quelques rapports avec celui qui se fait dans la sainte hostie ?

R. Oui, M., c'est le miracle que N.-S. fit aux noces de Cana où il changea l'eau en vin.

Le C. : La substance du vin est-elle la même que la substance de l'eau ?

R. Non, M., oh ! certainement non ; ceux qui aiment le vin ne le changeraient pas pour de l'eau.

(Tous les enfants sourient, mais sans éclat, et le Catéchiste ne dit rien.)

Le C. : Il y eut donc aux noces de Cana une substance mise à la place de l'autre ?

R. Oui, M., le vin fut mis à la place de l'eau.

Le C. : Et dans la sainte hostie qu'est-ce qui est mis à la place du pain ?

R. M., c'est le corps de J.-C. qui est mis à la place du pain.

(Faites les mêmes questions à plusieurs enfants, même aux faibles.)

Le C. : Mes E., vous m'expliquez bien ce que fit J.-C. en prononçant ces paroles : *Ceci est mon corps ;* mais si N.-S. avait mis une image dans la sainte hostie, aurait-il pu dire en conscience : *Ceci est mon corps ?* Qu'en pensez-vous, Augustin ?

R. Non, M., il aurait dit un mensonge, ce qui serait un blasphème.

Le C. : Vous croyez donc que N.-S. n'aurait pas pu dire : *Ceci est mon corps*, si réellement son divin corps n'y était pas ?

R. M., c'est bien évident : je sais bien que je ne voudrais pas dire un pareil mensonge.

Le C. : Si J.-C. avait dit long-temps d'avance à ses Apôtres, qu'il leur donnerait son corps à manger

et son sang à boire, aurait-il tenu sa promesse en ne leur donnant que l'image de son corps?

R. Certainement non, ce serait encore une tromperie.

Le C. : Si J.-C. avait dit : Je suis le pain vivant, si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; le pain que je donnerai est ma propre chair, si vous ne mangez pas ma chair et ne buvez pas mon sang, vous n'aurez point la vie en vous. Mon corps est vraiment une nourriture, et mon sang un breuvage (1) : ne serait-ce pas une nouvelle preuve qu'il n'a pas voulu donner la figure de son corps et de son sang, mais qu'il a voulu les donner réellement. Ajoutez à cela que depuis les Apôtres jusqu'au XVI^e^ siècle, c'est-à-dire pendant quinze siècles, tous les chrétiens ont cru que J.-C. était réellement présent dans la sainte eucharistie : croiriez-vous, mes chers enfants, que malgré cela Calvin a osé dire que J-C. n'était qu'en figure dans la sainte hostie! voilà ce qu'enseignent les calvinistes. Hélas! mes enfants, ils sont bien à plaindre d'être dans l'erreur ; mais nous serions aussi coupables qu'eux, si, étant persuadés que J.-C. est dans la sainte hostie, nous nous tenions mal dans l'église, si nous n'assistions pas au saint sacrifice de la messe, si nous négligions de faire la sainte communion.

(Il pourrait être utile de faire répéter encore aux enfants tout ce qui vient d'être dit sur la présence

(1) Ce sont en effet les paroles de J.-C. que rapporte St. Jean dans l'Evangile, chapit. 6. Il promit long-temps d'avance, à ses Apôtres, de leur donner un pain céleste, plus précieux que la manne qui fut donnée aux Israélites dans le désert ; il ajoute que, ce pain est son corps et son sang adorable ; en ajoutant que sa chair est une véritable nourriture, et son sang un véritable breuvage, tous les auditeurs le comprirent de la sorte, d'une manière réelle et non en figure.

réelle de J.-C. dans la sainte hostie, surtout dans les pays qui avoisinent les protestants. Après avoir bien établi la croyance de la présence de J.-C. dans la sainte hostie, on pourra employer la même marche pour expliquer la présence du sang de J.-C. dans le calice.)

Le C. : Nous avons expliqué, mes E., ce qu'avait fait J-C. en disant : *Ceci est mon corps ;* disons maintenant ce qu'il a fait en montrant le calice où il y avait du vin et disant : *Ceci est mon sang.* Il a fait un second miracle, il a mis son sang adorable à la place du vin ; autrement il aurait trompé les Apôtres, soit quand il avait annoncé qu'il donnerait son sang à boire, soit en leur disant : *Ceci est mon sang.* Pourrait-on dire, André, que J-C. n'a présenté alors que la figure et l'image de son sang?

R. Non, M., on ne pourrait pas le dire, les paroles de N.-S. sont trop claires.

Le C. : Elles sont d'autant plus claires, que N.-S. ajoute dans l'Evangile que ce sang serait répandu pour eux, pour la rémission des péchés. Or, N.-S. pendant sa passion, n'a pas répandu la figure et l'image de son sang, il l'a répandu en réalité ; donc le sang qui est dans le calice est le sang réel de J-C. Saisissez-vous bien cette réflexion, François?

R. Je la saisis parfaitement, et je ne conçois pas comment les protestants peuvent se persuader que N.-S. J.-C. a voulu tromper ses Apôtres en leur disant qu'il leur donnerait son corps et son sang en forme de nourriture, quoiqu'il ne leur en donnât que la figure.

(On pourra interroger quelques enfants sur cela ; mais il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup, parce que les fidèles, ne faisant la communion que sous l'espèce du pain, mettent moins d'intérêt au changement qui se fait dans le calice.)

Le C. : Après avoir dit : *Ceci est mon sang*, N.-S.

ajoute : *Faites ceci en mémoire de moi :* Quel fut l'effet de ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi?* François, faites la réponse et ensuite la demande pour votre voisin.

8. D. Quand se fait le changement du pain au corps de J.-C. et du vin en son sang?

(Quand ces deux questions ont parcouru tous les bancs, vous direz :)

Le C. : Est-ce que les prêtres font descendre le corps de J-C. à la place du pain dans la sainte hostie, et le sang de J.-C. à la place du vin, François?

R. Oui, M., ils font le même miracle que fit J.-C. en instituant l'eucharistie la veille de sa passion.

Le C. : Dans quel moment le prêtre fait-il ce miracle?

R. C'est pendant la messe, au moment de la consécration.

Le C. : Les Anges ont-ils le pouvoir de faire descendre J.-C. sur l'autel? Non, mes enfants, ils ne l'ont pas : la Sainte Vierge elle-même ne le peut pas, quoiqu'elle soit bien puissante; il n'y a que les prêtres qui ont reçu ce pouvoir dans l'ordination, ce qui doit vous inspirer pour eux un grand respect.

Le C. : Il est rapporté dans les divines écritures, que Josué voulant compléter la victoire qu'il avait remportée contre les ennemis du peuple de Dieu, commanda au soleil de s'arrêter dans son cours, de manière que le jour fût plus long, et qu'il eût le temps de poursuivre et de disperser l'armée ennemie; c'était un grand miracle, sans doute, mes chers enfants, de commander au soleil de s'arrêter; cependant, le miracle que fait le prêtre à l'autel est beaucoup plus grand et plus étonnant, parce que le soleil, après tout, quoique bien beau, n'est qu'une créature inanimée qui périra avec le monde; tandis que J.-C. qui obéit au prêtre en descendant sur l'autel, est le Maître du soleil et de toutes les créa-

tures. Pensez-y quelquefois, mes chers enfants, et cette pensée vous inspirera beaucoup de dévotion pendant le saint sacrifice de la messe.

Demain nous réciterons la quinzième Leçon et la cinquième.

Récitez les actes, Raymond, chantez le cantique : *Oh! prodige d'amour*, etc. page 123.

SEIZIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA SAINTE EUCHARISTIE.

Après le cantique d'*invocation*, l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique* dites lentement par un seul enfant, faites réciter la quinzième Leçon et la cinquième, selon la méthode ordinaire.

Le C. : Dans le dernier Catéchisme, mes chers enfants, nous avons parlé de choses un peu difficiles, mais bien importantes, et surtout bien propres à intéresser le cœur. Je serais bien content si quelqu'un d'entre vous m'en faisait un peu la récapitulation. Voyons, Augustin, de quoi avons-nous parlé ?

R. M., nous avons parlé de la sainte eucharistie ; nous avons dit que c'était un sacrement qui produisait la grâce, et même qui renfermait J.-C., l'auteur et la source de toutes les grâces.

Le C : C'est bien, M. E. : se fait-il un grand miracle pour cela ?

R. M., il s'en fait plusieurs en même temps : le corps de J.-C. prend la place du pain, il est présent, aussi brillant que dans le ciel, et cependant on ne le voit pas, ce qui est encore un miracle, parce que

J.-C. cache sa gloire par amour pour nous, afin que nous puissions approcher de lui.

Le C. : Pourrait-on dire que le corps de J.-C. est dans la sainte eucharistie en image, en figure seulement ?

R. Oh ! non, M., ce serait supposer que N.-S. a dit un mensonge quand il a dit à ses Apôtres : *Voilà mon corps.*

Le C. : Les prêtres ont-ils le même pouvoir que J.-C., pour faire venir son corps divin dans la sainte hostie ?

R. Oui, M., ils ont le même pouvoir, et ils l'exercent à la sainte messe pendant la consécration.

Le C. : Les Anges ont-ils le pouvoir de consacrer la sainte hostie ?

R. Non, ils n'ont pas ce pouvoir.

Le C. : Par quelle parole N.-S. a-t-il donné ce pouvoir à ses Apôtres ?

R. Il leur a donné ce pouvoir en leur disant : *Faites ceci en mémoire de moi.*

Le C. : Comment savons-nous que c'est dans ce sens qu'il faut entendre ces paroles ?

R. Nous le savons par la tradition constante de l'Eglise, qui, dans tous les pays et dans tous les siècles, a entendu ces paroles dans le même sens, et célébrait le saint sacrifice de la messe de la même manière.

Le C. : Cependant les protestants ne disent pas la messe et ils ne croient pas à la présence réelle. Ceci vous embarrasse, mes enfants : c'est pourquoi, sans vous faire à cet égard de grands raisonnements, je vous engage à ouvrir votre Catéchisme, à la page 239 : vous y verrez que J.-C. est mort l'an 33 de l'ère chrétienne, et que Calvin, qui est le fondateur des calvinistes ou protestants, est venu au monde plus de quinze cents ans après ; ainsi, on disait la messe et on croyait à la présence réelle, à Genève

et dans les autres pays protestants, plus de quinze siècles avant que Calvin enseignât sa fausse doctrine. Cette réponse coupe court à tout, et peut toujours être employée contre les protestants.

(Interrogez plusieurs enfants sur tout ce que nous venons de dire, relativement à la présence réelle, mais ne manquez pas de les engager à lire la chronologie, et faites-leur remarquer le grand nombre de Saints qui disaient la messe, et croyaient à la présence réelle avant la naissance de Calvin.)

Le C. : Quand se fait le changement du pain au corps de J.-C. et du vin en son sang? Comment s'appelle ce changement? Après la consécration, reste-t-il encore sur l'autel du pain et du vin? Qu'entendez-vous par les apparences du pain et du vin?

(Faites ces quatre questions du Catéchisme aux enfants successivement, sans insister beaucoup, surtout à l'égard de ceux qui sont faibles.)

Le C. : François, dans quel moment le corps de J.-C. prend-il la place du pain?

R. M., c'est pendant la messe, au moment de la consécration.

Le C. : Pourquoi sonne-t-on la petite clochette dans ce moment là?

R. C'est pour avertir tous ceux qui sont dans l'église qu'ils doivent adorer J.-C. et lui exposer leurs besoins.

Le C. : Quand J.-C. descend du ciel sur l'autel, croyez-vous qu'il y vienne seul?

R. M., je ne sais pas vous le dire.

Le C. : Non, M. E., J.-C. n'est pas seul sur l'autel. Il est le Roi du ciel, et les rois ne vont pas seuls, ils sont accompagnés par les seigneurs de la cour. Or, ce sont les Anges qui forment la cour de J.-C. et qui l'accompagnent sur l'autel. Avez-vous pensé à cela quelquefois quand vous assistiez au saint sacrifice de la messe, François?

R. Non M., je n'y avais pas fait attention, parce que je ne l'avais pas entendu dire.

Le C. : Comment appelle-t-on le changement qui se fait dans la sainte hostie au moment de la consécration ?

R. On l'appelle transsubstantiation, c'est-à-dire changement de substance.

Le C. : Aux noces de Cana, y eut-il une transsubstantiation ?

R. Oui, M., puisque le vin prit la place de l'eau.

(Il faut peu insister sur cette demande ; cependant il pourrait se faire qu'il y eût quelque utilité à faire apercevoir les inconvenances des enseignements de Luther qui veut faire croire que le corps de J.-C. est amalgamé avec la substance du pain dans l'eucharistie.)

Le C. : Après la consécration, reste-t-il encore sur l'autel du pain et du vin ?

R. Non, il n'en reste plus que les espèces ou apparences.

Le C. : Qu'entendez-vous par les espèces ou apparences ?

R. J'entends ce qui paraît à nos sens comme la figure, la couleur et le goût.

(Faites répéter ces deux demandes dans tous les bancs, afin que les enfants comprennent bien que le corps de J.-C. est dans la sainte hostie d'une manière miraculeuse, et comme dans une enveloppe qui le dérobe à nos regards.)

Le C. : Qu'est-ce que je tiens à la main, Roch ?

R. M., c'est un petit morceau de bois.

Le C. : Y voyez-vous du feu dans ce morceau de bois ?

R. Non, M., je n'en vois point.

Le C. : Vous voyez aussi qu'il ne me brûle pas ?

R. C'est vrai, M., autrement vous ne pourriez pas le tenir à la main.

Le C. : Cependant, quoiqu'on ne voie pas le feu, quoiqu'on ne le sente pas, il y en a ; en voulez-vous la preuve? Je n'ai qu'à frotter un peu contre la muraille et vous verrez.

(Le C. frotte l'allumette chimique contre la muraille et aussitôt le feu paraît.)

Le C. : Est-ce la muraille qui a mis le feu à cette allumette ?

R. Non, M. ; il y était auparavant, mais il était caché.

Le C. : Vous voyez donc que le feu qui est si actif, si brillant, peut exister dans un corps sans éclat.

Le C. : Vous avez déjà dit, mes C. E., pourquoi N.-S. se tenait caché dans la sainte hostie, c'est afin que nous puissions approcher de lui sans crainte ; car s'il se montrait environné de gloire et de puissance, nous n'oserions pas assister à la sainte messe, et encore moins faire la sainte communion ; cependant, mes enfants, de temps en temps il se laisse apercevoir d'une manière frappante pour la consolation de quelques ames pieuses, et pour la punition de quelques pécheurs coupables de sacriléges, qui avaient profané la sainte hostie. Il est dit dans la vie de saint Louis qu'on vint lui annoncer un jour que N-S. s'était montré visiblement dans la sainte hostie ; on l'engagea à venir voir ce miracle, il répondit qu'il n'avait pas besoin de venir pour le croire. L'an 1290, il arriva à Paris un miracle signalé, qui est constaté de la manière la plus authentique. Une pauvre femme avait emprunté quelque argent chez un juif qui demeurait dans la rue appelée alors *des Jardins*, et aujourd'hui *des Billettes ;* elle donna en gage sa plus belle robe qu'elle pria le juif de lui rendre le jour de Pâques, afin de pouvoir aller à l'église et faire la sainte communion ; le juif promet de rendre la robe et d'abandonner la somme prêtée si cette femme voulait lui apporter l'hostie qu'elle recevrait; cette

malheureuse femme y consentit. Le juif, maître de la sainte hostie, la perça avec un canif, et il en sortit du sang en abondance ; il la jeta dans un chaudron plein d'eau bouillante, l'eau devint comme du sang, et l'hostie prit la forme de crucifix. Une femme voisine étant allée chercher du feu, fut témoin du miracle, le raconta à d'autres ; le juif fut arrêté, il convint de tout, et fut condamné à être brûlé vif. Il resta endurci ; mais sa femme et ses enfants se convertirent. On bâtit une église sur l'emplacement où était sa maison. Voyez les détails de ce miracle dans Fleury, livre 89, n° 11, et dans l'histoire de l'Eglise gallicane, livre 35.

On rapporte aussi qu'en 1556, un juif avait une servante mauvaise catholique, qu'il détermina à lui apporter la sainte hostie quand elle aurait fait la sainte communion. Lorsqu'il eut une hostie consacrée, il la porta dans la synagogue où plusieurs juifs étaient rassemblés : on la perça avec un canif, et il en sortit du sang avec tant d'abondance qu'on le ramassait avec une cuiller : on trouve un grand nombre de faits miraculeux du même genre dans l'Histoire ecclésiastique et dans la Vie des Saints.

Le C. : Si je vous disais que dans une boîte il y a une jolie montre, est-ce que vous ne me croiriez pas, Eugène, quoique vous ne vissiez pas la montre?

R. Pardonnez-moi, monsieur, je croirais qu'elle y est sans la voir.

Le C. : Si je vous disais que je vous donnerai la boîte avec ce qu'il y a dedans à condition que vous saurez bien votre catéchisme, ne me croiriez-vous pas sur parole?

R. Pardonnez-moi, M., et certainement j'étudierais bien.

Le C. : Si, en vous remettant la boîte, je vous disais qu'il y a en effet une belle montre, mais qu'il ne faut ouvrir la boîte que dans trois mois, ne croi-

riez-vous pas être maître d'une belle montre, quoique vous ne l'eussiez pas vue?

R. M., le temps me durerait un peu de la voir, mais je serais bien persuadé que vous ne me tromperiez pas.

Le C. : Il n'est donc pas nécessaire de voir et d'entendre la montre pour croire qu'elle existe, et que vous en êtes le maître.

R. Non, M., cela n'est pas nécessaire ; je crois bien que mon camarade est dans sa maison quand sa mère me le dit, quoique je ne le voie pas.

(Le Catéchiste demande à plusieurs enfants s'ils auraient fait les mêmes réponses qu'Eugène? Tous répondent affirmativement ; cependant, pour s'en assurer, il fait les mêmes questions littéralement à quelques-uns : quand ils ont répondu avec exactitude, il dit alors :)

Le C. : Comprenez-vous, mes enfants, ce que j'ai voulu dire en employant cette comparaison? Qui va me répondre?

(Cinq ou six filles se lèvent tout de suite, la première en rang est Clotilde qui ne cède pas sa place aux autres, qui a d'ailleurs une grande facilité pour rendre ses idées.)

R. M., il me semble que vous avez voulu nous faire comprendre que N.-S. J.-C. est un trésor caché sous les apparences du pain ; que nous devons croire qu'il y est, quoique nous ne l'apercevions pas; que nous devons nous croire riches même avant que le moment arrive où nous pourrons le voir.

Le C. : Et quand est-ce que la boîte s'ouvrira, et que nous pourrons voir le trésor?

R. Nous ne pourrons le voir qu'au moment de la mort ; c'est alors que tous les voiles tomberont, qu'il n'y aura plus pour nous de mystère.

Le C. : Que pensez-vous de tout cela, François?

R. M., je pense que l'application qu'on vient de faire est très-juste et très-belle.

Le C. : Vous croyez donc qu'Eugène n'a pas fait une imprudence quand il a cru ce que je lui disais?

R. Non, monsieur, nous vous devons tous cette marque de confiance, bien persuadés que vous ne voudriez pas nous tromper.

Le C. : Cependant convenez, François, que s'il m'était arrivé de temps en temps d'ouvrir la boîte bien rapidement, et de vous laisser voir briller la montre un petit moment, cela augmenterait un peu votre foi.

R. Cela est vrai, monsieur; et c'est ce qui arrive quand le bon Dieu fait de temps en temps quelques miracles, qui laissent apercevoir la présence de J.-C. dans la sainte hostie.

Le C. : Je suis bien aise, mon enfant, que vous ayez fait cette application, je voulais vous la proposer; mais je vais vous faire une autre question.

Quand vous croyez sur ma parole que la montre est dans la boîte, ne me témoignez-vous pas plus de confiance que ceux qui ne le croient fermement qu'après l'avoir aperçue?

R. Oui, M., il y a plus de mérite à croire sans voir, comme fit saint Louis.

Le C. : Bien, très bien : voilà encore une application très heureuse. Puisque vous me répondez si bien, il faut que je vous fasse une question que j'ai sur le cœur : vous dites bien que N.-S. nous donne une grande marque d'amour en s'anéantissant pour l'amour de nous dans la sainte hostie; cependant il me semble que s'il se montrait à nous sous une forme sensible, et surtout resplendissant de gloire et de lumière, nous le respecterions davantage; on n'oserait pas l'offenser, manquer de respect dans l'église et faire tant d'autres choses qui l'outragent.

(François est un peu embarrassé; on voit que tous les enfants cherchent la réponse, et voilà qu'Antoine se lève et dit :)

R. M., le Gros-Pierre m'a dit que les juifs ne respectaient pas tous N.-S. J.-C quand il était sur la terre, puisqu'ils le crucifièrent ; il m'a dit encore, que si N.-S. J.-C. était brillant comme le soleil, on s'accoutumerait à le voir et qu'on n'y ferait presque plus attention ; et il me citait cet exemple du soleil : il est bien beau le soleil, il est bien nécessaire pour nous échauffer, pour faire croître les plantes, et malgré cela on n'y fait presque pas attention ; il se lève, il se couche et on ne pense pas à remercier Dieu qui l'a créé pour l'amour de nous.

Le C. : Que pensez-vous de cette réponse, François ?

R. Je voudrais l'avoir faite tant elle est juste.

Le C. : Et vous, Augustin, qu'en pensez-vous ?

R. Je pense qu'on ne peut rien dire de mieux.

R. Je crois en effet que les juifs n'ont pas respecté N.-S. de son vivant, malgré les miracles qu'il faisait, et qu'il est bien vraisemblable que nous ferions comme eux si N.-S. vivait au milieu de nous. On s'accoutume facilement aux choses qui tombent sous nos sens, on est empressé de les voir et de les entendre et bientôt on s'en dégoûte ; au lieu que les choses qui occupent l'esprit et le cœur, comme les objets de la foi, on s'y attache plus long-temps et plus fortement ; nous le voyons par les personnes qui se consacrent au bon Dieu, toutes les années elles renouvellent leurs vœux avec plaisir, avec empressement ; il n'en serait pas de même, leur disait ces jours-ci un prédicateur, d'un grand nombre de personnes qui sont dans le monde et qui souvent aimeraient mieux être ailleurs.

(Le Catéchiste ferait bien de reprendre quelques-unes des questions qu'on vient de faire, afin d'affermir la foi des enfants sur la présence réelle de J.C., quoique nous ne puissions pas le voir ; je lui conseillerais de faire chanter dans ce moment le cantique : *Dans ce profond mystère*, p. 136.

Le C. · N'y a-t-il que le corps de J.-C. sous les espèces du pain, et n'y a-t-il que son sang sous les espèces du vin ?

R. J.-C. est tout entier, etc.

(Faites répéter cette demande et cette réponse.)

Le C. : Nous avons dit, mes chers enfants, que J.-C. était vivant dans la sainte hostie ; mais s'il est vivant, son corps ne doit pas être séparé de son sang ; il y a donc dans la sainte hostie en même temps, son corps, son sang, son ame et sa divinité. On peut dire la même chose du calice, J.-C. y est vivant comme dans la sainte hostie ; il y a donc son corps, son sang, son ame et sa divinité ; on doit donc l'adorer dans le calice comme dans la sainte hostie. Je vous dirai bientôt pourquoi, pendant le saint sacrifice de la messe, on consacre le pain et le vin séparément ; mais en attendant nous devons savoir et croire que c'est la même chose, de recevoir la sainte hostie ou de recevoir le précieux sang ; aussi dans les premiers siècles de l'Eglise, quand on avait donné le baptême à un enfant de naissance, on lui donnait la communion en faisant entrer dans sa bouche quelques gouttes du precieux sang. Reprenons.

Le C. : N'y a-t-il que le corps de J.-C. sous les espèces du pain dans la sainte hostie, Pierre ?

R. Il y a, etc.

Le C. : Pourquoi croyez-vous que le sang s'y trouve en même temps que le corps ?

R. M., je ne sais pas.

Le C. : Et vous, André, avez-vous fait attention à la demande que j'ai faite ?

R. Oui, M., vous avez demandé pourquoi le sang de J.-C. était dans la sainte hostie, et je réponds que la foi nous l'enseigne et qu'il faut le croire.

Le C. : Ce que vous dites est juste, mais il y a une autre raison que j'ai donnée et que je crois importante. Quelle est cette raison, Louis ?

R. M., vous avez dit que J-C. étant vivant dans la sainte hostie, son corps et son sang doivent y être en même temps.

Le C. : En est-il de même du calice?

R. Oui, M., J.-C. est vivant dans le calice comme dans la sainte hostie, et son corps, son sang, son ame et sa divinité s'y trouvent comme dans la sainte hostie.

Le C. : J'aime beaucoup à vous rappeler, mes chers enfants, que J.-C. est vivant dans la sainte hostie, qu'il voit des yeux du corps tout ce qui se passe autour de lui, qu'il entend tout ce qu'on dit, qu'il voit même ce qu'on ne dit pas et qu'on a envie de dire, qu'il voit enfin tout ce que nous pensons et désirons. Ce souvenir nous engage à nous tenir plus respectueusement à l'église quand nous y entrons, et surtout pendant la bénédiction du saint sacrement, pendant la procession et pendant la sainte messe. Voyons les dernières demandes de cette leçon : Quand le prêtre rompt ou divise la sainte hostie, divise-t-il le corps de J.-C.?

R. Non, J.-C. demeure, etc.

(Faites répéter à plusieurs la demande et la réponse.)

Le C. : Joseph, quand vous étiez enfant de chœur et que vous serviez la messe, n'avez-vous pas aperçu que le prêtre divise la sainte hostie.

R. Oui, M., je l'ai vu souvent; et quelquefois, quand il y a beaucoup de gens qui veulent communier et qu'il n'y a pas assez d'hostie, on les divise en deux.

Le C. : Eh bien, l'autre jour on avait divisé les hosties et on n'en avait donné qu'une petite portion à une fille, et elle pleurait de n'avoir pas reçu l'hostie entière : avait-elle raison?

R. Non, M., elle avait tort, parce que N.-S. J.-C. est dans les petites hosties comme dans les grandes,

il est dans une portion de l'hostie comme dans l'hostie tout entière.

Le C. : Vous croyez qu'il est dans une petite particule comme dans une hostie entière?

R. Oui, M. ; aussi quand j'arrangeais le calice et que je voyais une particule sur la patène, je ne manquais pas de le dire à M. N., parce qu'il n'y voit pas bien.

(Faites les mêmes questions à plusieurs.)

Le C. : Il est difficile de comprendre, mes enfants, comment il arrive que N.-S. se trouve ainsi dans toutes les parties de l'hostie ; mais c'est un article de foi, ainsi il n'y a pas moyen d'en douter ; cependant, j'aime assez donner une idée des mystères par des comparaisons, et c'est ce que je vais faire. Clotilde, vous n'avez pas vu de grands miroirs, et d'autres qui étaient petits?

R. Pardonnez-moi, M., on en voit partout.

Le C. : Il ne vous est jamais arrivé de voir des miroirs cassés?

R. Pardonnez-moi, M., l'autre jour une petite en a laissé tomber un qui se mit en plusieurs pièces.

Le C. : Quand le miroir est entier, se voit-on plus d'une fois dans le miroir?

R. Non, M., on ne se voit qu'une fois.

Le C. : Quand le miroir est cassé, est-ce qu'on ne se voit pas également dans chaque pièce de la glace?

R. Pardonnez-moi, M.

Le C. : Le grand miroir avait donc la faculté en lui-même de reproduire la figure plusieurs fois?

R. Il paraît que cela est ainsi, puisque c'est le même miroir.

Le C. : Quand on présente un grand miroir au soleil, combien de fois le soleil est-il représenté dans ce miroir?

R. Il n'y est qu'une seule fois.

Le C. : Si ce miroir était brisé en quatre pièces,

est-ce que le soleil ne serait réprésenté qu'une fois?

R. Il serait représenté une fois dans chaque pièce, et par conséquent il serait représenté quatre fois ; le grand miroir avait donc la faculté de représenter le soleil autant de fois qu'il a de parties qui le composent.

Le C. . Pourriez-vous faire l'application de cette comparaison, à ce qui se passe quand on rompt la sainte hostie?

R. Il me semble qu'on pourrait le faire, M., en disant que N.-S. est dans la grande hostie quand elle est entière, et qu'il est aussi dans chaque partie quand elle est divisée.

Le C. : Cette comparaison n'explique pas le mystère, mais elle aide à le comprendre ; je vais en employer une autre qui est peut-être moins belle et moins claire, mais qui, cependant, pourrait être utile, écoutez bien : *Mes enfants, je vous recommande d'être bien sages :* combien de fois ai-je dit ces paroles, Jules?

R. M., vous les dites bien souvent.

Le C. : Mais aujourd'hui, combien de fois les ai-je prononcées?

R. Je crois, M., que c'est la première fois aujourd'hui.

Le C. : Vous ne répondez pas bien à ce que je demande, peut-être aussi que je m'explique mal ; quand je dis : *Mes chers enfants, soyez bien sages ;* combien y en a-t-il qui entendent mes paroles?

R. Nous les entendons tous.

Le C. : Vous êtes donc environ soixante qui les entendez ; et cependant, je ne les prononce qu'une fois : mes paroles se reproduisent donc dans vos oreilles comme si je les avais prononcées soixante fois ; il se fait donc une reproduction et une division qui n'en détruit pas l'intégrité, et qui a quelque rapport avec la reproduction du corps de J.-C. dans la sainte eucharistie; de même aussi le soleil est dans

le firmament, il se reproduit dans tous les miroirs et dans tous les yeux, et cependant il reste entier; on peut dire également que le corps adorable du Sauveur est dans le ciel, qu'il se reproduit et se disperse sur la terre; nous le recevons tous dans tous les pays du monde sans qu'il perde son intégrité; on pourrait citer une foule de phénomènes naturels qui sont inexplicables, qui sont de véritables mystères pour nous, et qui doivent nous consoler de ceux que nous trouvons dans la religion, et qui nous seront dévoilés un jour.

(Cette application est un peu difficile : il n'est pas à propos d'insister pour la faire comprendre aux faibles.)

Pendant la révolution, mes chers enfants, il est arrivé plusieurs évènements qui manifestaient la présence de J.-C. dans la sainte eucharistie; mais je crois devoir vous en rapporter un qui est peu connu, et qui doit attirer votre attention : des soldats français se trouvant en Italie pendant la guerre, furent assaillis, en marche, par un orage épouvantable, qui les détermina à entrer dans une église de village qu'ils trouvèrent ouverte; là ils se conduisirent comme on le faisait alors sans respect pour le lieu saint. On proposa de faire venir du vin, et comme on n'avait pas assez de gobelets pour boire, un des soldats enfonça le tabernacle, prit le saint ciboire, jeta les saintes hosties par terre; mais au moment où il plongea le ciboire dans la jatte qui contenait le vin, il tomba mort devant tous ses confrères qui furent épouvantés. Ce qui prouve que c'était un effet de la vengeance divine contre le profanateur, c'est qu'il tenait le ciboire si serré après sa mort, qu'on ne pouvait pas le lui arracher; ce fut le curé du lieu qui le lui ôta, et ne manqua pas de faire une exhortation qui fit une vive impression. Ce fait a été raconté par un prêtre émigré qui était sur les lieux.

Demain nous ferons réciter la dix-septième Leçon et la sixième. Dites le *Symbole* lentement, Eugène. Chantez le cantique : *Dans ce profond mystère*, p. 36.

LEÇON SIXIÈME

DE LA IVme PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur le Sacrifice de la Messe.

1. D. Qu'est-ce que le sacrifice de la messe?

R. La messe est le sacrifice du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est offert à Dieu sous les espèces ou apparences du pain et du vin.

2. D. Le sacrifice de la messe est-il le même que celui de la croix?

R. Oui : c'est le même sacrifice, la même victime; il n'y a de différence que dans la manière dont il est offert.

3. D. Quelle est cette différence?

R. 1.° Sur la croix Jésus-Christ s'est offert lui-même; à la messe il s'offre par le ministère du prêtre; 2.° sur la croix Jésus-Christ a versé son sang pour nous; à la messe il offre sa mort et nous en applique les fruits.

4. D. Jésus-Christ est-il donc immolé dans le sacrifice de la messe?

R. Oui : il est immolé mystiquement.

5. D. Comment cela?

R. En tant que son corps et son sang présents dans le mystère, y paraissent comme séparés l'un de l'autre.

6. D. Comment le sacrifice de la messe nous applique-t-il les mérites du sacrifice de la croix?

R. En ce que Jésus-Christ continuant à s'offrir et à intercéder pour nous dans le sacrifice de la messe, nous obtient les grâces qu'il nous a méritées sur la croix.

DIX-SEPTIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

Après le cantique d'*invocation*, la récitation de l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique* par un seul, on fait réciter la seizième Leçon et la sixième.

Le C. : Jusqu'à présent, mes C. E., nous avons parlé de la sainte eucharistie d'une manière générale, avec l'intention de bien constater la présence réelle de J.-C., et d'expliquer autant qu'il était possible, comment notre divin Sauveur y est renfermé, et surtout l'amour immense qu'il nous a témoigné dans cet adorable mystère ; nous allons maintenant parler des fins principales que s'est proposées notre divin Maître: la première, c'est de nous laisser un sacrifice perpétuel qui renouvellerait les mérites de sa passion et de sa mort ; la seconde, c'est de s'unir à nous par la sainte communion ; la troisième, c'est de demeurer au milieu de nous dans nos églises pour recevoir nos hommages, écouter nos prières et nous consoler dans les peines que nous éprouvons. Quoique ces trois intentions ne soient pas formellement énoncées dans le catéchisme, je regarde comme essentiel que vous les reteniez: parmi les choses que je dirai, il y en aura

quelques-unes qui seront un peu difficiles à comprendre ; j'espère cependant les mettre à votre portée, parce que je le demande au bon Dieu, et que je vous engage aussi à le demander dans vos prières : d'ailleurs je dois le dire, mes enfants, pour votre consolation et pour la mienne, j'ai beaucoup à me louer de votre attention et des soins que vous prenez de repasser entre vous ce qui a été dit ; j'ai appris même, avec un grand plaisir, que vous en parliez dans votre famille et que cela produisait un excellent effet ; je suis assuré qu'un jeune homme, qui ne faisait pas ses pâques depuis quelques années, est tout à coup rentré en lui-même en entendant sa jeune sœur répéter les explications du catéchisme ; mais, ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que dans une autre maison un vieillard, qui depuis long-temps n'approchait pas des sacrements, est venu trouver M. le curé et lui a dit que c'était aussi le récit de quelques traits historiques racontés dans la veillée qui l'avait déterminé à se rapprocher de Dieu ; quand ses deux petits enfants venaient du catéchisme, il n'avait rien de plus pressé que de leur demander si on avait raconté quelques traits historiques. Vous voyez, mes enfants, que vous pouvez tous devenir Apôtres en priant Dieu pour les personnes qui vous entendent, et en leur parlant du catéchisme. Voyons, François, nous avons parlé de la sainte eucharistie ces jours-ci : pourriez-vous me dire quelque chose de ce que vous avez retenu ?

R. M., j'ai retenu que N.-S. J.-C. était dans la sainte hostie, qu'il y était vivant, qu'il y avait son corps, son sang, son ame et sa divinité.

Le C. : Avez-vous retenu la raison pour laquelle il avait voulu se tenir caché dans la sainte hostie, au lieu de se montrer dans la gloire et la splendeur.

R. M., c'est que nous n'aurions pas osé nous approcher de lui s'il n'était pas caché.

Le C. : Vous n'avez pas retenu d'autres raisons?

R. Non, M., on a dit celle-ci plusieurs fois, et je la comprends bien.

Le C. : Louis vous n'avez pas retenu d'autres raisons?

R. M., on a dit que si N.-S. se montrait beau comme le soleil, on s'accoutumerait à le voir, comme on s'accoutume à jouir du soleil sans penser à Dieu.

Le C. : C'est très bien. Voyons, Julie, avez-vous retenu quelque chose de ce que nous avons dit sur la sainte eucharistie?

(Louise reprend chaque demande de la cinquième leçon, parle de la vie naturelle, de la vie surnaturelle, des moyens d'entretenir l'une et l'autre, de la présence réelle, des motifs qui ont engagé N.-S. à se tenir caché dans la sainte hostie, de l'union du corps, du sang, de l'ame et de la divinité, soit dans la sainte hostie, soit dans le calice; de la comparaison du miroir, de celle de la voix qui se divise intégralement dans l'oreille de tous les assistants. On voit qu'elle a tout retenu et qu'elle en a parlé plusieurs fois avec ses compagnes et dans sa famille.)

Le C. : C'est très bien. Dites-moi maintenant quelles sont les trois intentions que s'est proposées N.-S. en instituant le sacrement de l'eucharistie?

R. N.-S., en instituant la sainte eucharistie, a voulu nous fournir un sacrifice dans la sainte messe et une nourriture dans la sainte communion.

Le C. : N.-S. n'a-t-il pas eu une troisième intention?

R. Il a eu l'intention encore de demeurer avec nous dans nos églises pour recevoir nos hommages et pour nous consoler dans nos peines.

(Le Catéchiste fera des questions à plusieurs sur les trois intentions de N.-S., afin de bien établir cette idée dans la mémoire des enfants et de leur faire bien apprécier le profit qu'ils doivent tirer de ces trois intentions.)

Le C. : 1re D. Qu'est-ce que le sacrifice de la messe, François? Faites la réponse et ensuite la demande pour votre voisin, selon la méthode ordinaire.

(Quand la demande a parcouru tous les bancs, le Catéchiste dit :)

Le C. : Marin, qui vous a créé et mis au monde? Pourquoi vous a-t-il créé? Dieu est-il le maître de tout ce que vous avez, de votre ame, de votre corps, de votre santé, de votre fortune, de tout ce que vous possédez?

R. Oui, M., Dieu est le maître de tout.

Le C. : Si Dieu est le maître de tout ce que vous possédez, il est donc juste de l'employer à sa gloire et selon sa volonté.

R. Oui, M., cela est juste et nous aurions bien tort de ne pas le faire.

Le C. : N'arrive-t-il pas souvent qu'on oublie de regarder Dieu comme le maître de tout ce que nous avons?

R. Cela n'arrive que trop souvent.

Le C. : N'est-il pas nécessaire de prendre des moyens pour empêcher d'oublier que Dieu est le maître de tout ce que nous avons?

R. Oui, M., cela est bien nécessaire.

Le C. : Et que faut-il faire pour ne pas l'oublier?

R. Il faudrait y penser bien souvent.

Le C. : Oui, sans doute, il faut y penser bien souvent; mais il faut quelque chose qui nous y fasse penser : or, ce qui nous y fait penser, mes chers enfants, ce sont les sacrifices que nous faisons à Dieu; ainsi, quand on fait la quête à l'église le dimanche, si je donne quelque chose pour l'église, c'est un petit sacrifice que je fais au bon Dieu pour reconnaître que je tiens de lui l'argent que j'ai. Quand je dis le *benedicite*, quand je fais maigre le vendredi et le samedi, c'est un sacrifice que je fais pour me souvenir que Dieu est le maître des ali-

ments que je prends, et que je dois les prendre d'après ses ordres. Si je cesse de travailler le dimanche, je fais le sacrifice de ce jour-là pour me souvenir que tous les jours appartiennent au bon Dieu, et qu'il s'est réservé le dimanche. Il en est de même de toutes les privations, de tous les sacrifices que nous faisons pour nous rappeler la dépendance où nous sommes du bon Dieu et des bienfaits que nous tenons de lui. Comprenez-vous bien tout cela, Augustin?

R. Oh! oui, M., c'est bien facile et bien juste.

Le C. : Etes-vous persuadé que tout ce que nous avons vient de Dieu, qu'il en est absolument le maître, qu'il nous l'ôtera quand il voudra?

R. M., il n'y a pas moyen d'en douter; il peut même nous ôter la vie.

Le C. : Il peut en effet nous ôter même la vie, et il est infiniment important que nous nous en souvenions.

R. Oui, M., cela est nécessaire, autrement nous serions des ingrats et comme des bêtes; car les bêtes sont comme cela, pourvu qu'elles aient de quoi manger, peu leur importe d'où cela vient.

Le C. : Que faudrait-il donc faire pour ne pas oublier que tout appartient à Dieu?

R. M., il faudrait, comme vous disiez, faire de temps en temps des sacrifices; par exemple, donner l'aumône, faire maigre certains jours, s'abstenir de travailler le dimanche, faire des sacrifices qui nous rappellent que nous dépendons de Dieu.

Le C. : Quand on fait des cadeaux à quelqu'un au retour d'un voyage, le jour de sa fête, le jour de l'an, dans quelle intention le fait-on?

R. Je pense que c'est en signe de souvenir et d'amitié, de respect, de reconnaissance.

Le C. : Pourquoi paie-t-on les impositions au roi et lui sacrifie-t-on une partie de son revenu, et de son travail?

R. C'est aussi par respect, par obéissance, pour reconnaître sa puissance.

Le C. : D'après cela, pourriez-vous m'expliquer pourquoi le bon Dieu ayant donné la permission à nos premiers parents, Adam et Eve, de manger de tous les fruits du paradis terrestre, il leur défendit de manger ceux que produisait l'arbre de la science du bien et du mal ?

R. M., je ne comprends pas bien pourquoi.

Le C. : Et vous, Clotilde, comprenez-vous pourquoi Dieu avait défendu ce fruit à nos premiers parents ?

R. M., il peut y avoir beaucoup de raisons que je ne connais pas, mais il me semble apercevoir que c'était un sacrifice que Dieu exigeait d'eux, afin qu'ils se souvinssent que tous les autres fruits lui appartenaient, qu'ils devaient en être reconnaissants envers lui.

Le C. : Quels furent les premiers enfants d'Adam et d'Eve ?

R. Ils s'appelaient Caïn et Abel.

Le C. : Savez-vous quelle était leur occupation ?

R. Caïn cultivait la terre, et Abel était berger et gardait les troupeaux.

Le C. : Faisaient-ils des sacrifices au bon Dieu ?

R. Oui, M., Caïn offrait à Dieu des fruits, pour reconnaître que c'était Dieu qui les faisait croître et mûrir ; Abel offrait à Dieu tout ce qu'il avait de mieux dans son troupeau.

Le C. : En étudiant l'Histoire Sainte, n'avez-vous pas observé qu'il y est souvent question des sacrifices qu'on faisait à Dieu.

R. Je l'ai bien remarqué, M., surtout après le déluge, il est parlé des sacrifices de Noé, d'Abraham, de Moïse et de beaucoup d'autres (1).

(1) On voit cela dans les figures de la Bible, dans l'Histoire de la Religion, par Lhomond, etc.

Le C. : Je comprends bien pourquoi l'on offrait à Dieu des prières, des fruits, des privations de travail, etc., afin de se souvenir de ses bienfaits, de reconnaître sa puissance; mais pourquoi les patriarches Noé, Abraham, Moïse et les juifs faisaient-ils des sacrifices d'animaux ? Ils les faisaient mourir tantôt d'une façon, tantôt de l'autre. Pourriez-vous m'en donner la raison, François ?

(François, Augustin, Louis, etc. Clotilde, Julie, etc. sont embarrassés, et le Catéchiste ne se presse pas de donner la raison, afin que leur embarras réveille l'attention de tout le monde, et rende tous les enfants plus attentifs.)

Le C. : Vous avez dit tout-à-l'heure, Augustin, que Dieu était le maître de tout, même de notre vie. Y aurait-il moyen de faire à Dieu le sacrifice de notre vie ?

R. Oui, M., il y a un moyen, c'est de l'employer conformément à sa volonté, de ne rien faire qui puisse l'offenser.

Le C. : Votre réponse est très bonne, mon enfant; cependant tout ce que vous venez de dire n'est pas suffisant, et n'exprime pas d'une manière assez directe que Dieu est le maître de notre vie. Lui consacrer notre temps par la prière, par le chant, par des cérémonies, lui consacrer notre argent par des aumônes, notre travail en construisant des temples, etc., tout cela est bon, mais tout cela n'est pas notre vie, notre existence; il fallait quelque chose de plus direct, de plus significatif. Vous savez, mes chers enfants, qu'après la désobéissance d'Adam et d'Eve, ils furent chassés du paradis terrestre, et comdamnés à la mort ainsi que toute leur postérité. Eh bien ! pour racheter en quelque sorte leur vie, Dieu leur prescrivit de faire mourir des animaux, afin qu'ils pussent se dire à eux-mêmes, Dieu est le maître de ma vie, comme je suis le maître

de la vie de ces brebis, de ces taureaux, de ces colombes, etc. N'est-il pas vrai, François, que ces sacrifices étaient plus significatifs que l'offrande du pain, des fruits de notre travail, de notre argent, etc. ?

R. Oui, M., on sent que la vue d'un animal mourant fait plus d'impression.

Le C. : Cette impression n'est-elle pas plus grande, quand on sait que cet animal est immolé pour nous conserver la vie ?

R. Oui, M., cette pensée est fort touchante et fort instructive.

Le C. : N'est-elle pas propre à nous faire penser à Dieu, à nous rappeler l'obligation de lui consacrer notre vie ?

R. Oui, M., elle remue le cœur en parlant aux yeux.

(Il est à propos de revenir sur tout ce qui vient d'être dit, sur la nécessité de penser à Dieu en faisant des sacrifices de prières, d'aumônes, de travail, de chant, de cérémonie. Il ne faut pas négliger de faire observer qu'on entretient le souvenir, l'attachement parmi les hommes, par les présents, par les sacrifices ; c'est même par là qu'il faut commencer, pour s'élever graduellement jusques aux devoirs que nous avons à remplir envers Dieu.)

Le C. : Vous voilà donc bien persuadés, mes chers enfants, que pour entretenir le respect, la confiance, l'amour, la reconnaissance que nous devons à Dieu, il faut lui faire des sacrifices; mais nous sommes si petits aux yeux de Dieu qui est le souverain Maître de l'univers, que nos offrandes et nos hommages ne méritent pas son attention, vu surtout que nous sommes les enfants d'un père coupable, et que souvent nous l'avons offensé ; Dieu n'a besoin ni de nos prières, ni de nos offrandes, puisque nous ne pouvons rien lui offrir que nous ne tenions de lui ;

par conséquent, si tous les hommes se réunissaient pour le prier, pour chanter ses louanges et lui offrir tout ce qu'ils ont, il n'en serait ni plus riche, ni plus heureux. Je vous l'ai déjà dit, nous sommes plus petits devant Dieu que ne le sont devant nous les fourmis et les insectes : or, dites-moi, quel cas feriez-vous des fourmis et des petits insectes qui vous adresseraient la parole et vous offriraient les petits grains qui sont en leur pouvoir. Cependant, mes enfants, Dieu fait attention à nous, il exige que nous lui fassions des sacrifices, et il nous promet une récompense éternelle dans le ciel en vue des mérites de N.-S. J.-C. qui est venu sur la terre pour nous sauver, qui a prié pour nous, qui est mort sur la croix pour l'amour de nous, et qui, en nous faisant part de ses mérites, donne à nos prières et à nos sacrifices un mérite infini. Comprenez-vous bien cela, François?

R. Oui, M., il me semble que je le comprends, parce que nous l'avons déjà dit en parlant de la grâce.

Le C. : Que sommes-nous en présence de Dieu?

R. Nous ne sommes rien ; nous sommes plus petits devant Dieu que ne l'est une fourmi devant nous.

Le C. : Nos prières et nos offrandes sont-elles dignes de Dieu? méritent-elles son attention?

R. Non, M., elles ne valent pas plus que les mouvements et les provisions de la fourmi.

Le C. : Nos prières et nos offrandes ne peuvent-elles pas être ennoblies et mériter une récompense éternelle?

R. Pardonnez-moi, M., elles sont ennoblies et méritent une récompense quand nous les faisons en état de grâce.

Le C. : D'où leur vient cette grandeur et ce mérite?

R. Ce mérite leur vient de J.-C. qui a prié pour nous et qui est mort pour nous sur la croix.

(Faites les mêmes questions à plusieurs pour bien

faire comprendre aux enfants que c'est la vie et la mort de J.-C. qui ennoblit nos actions et les rend dignes d'une récompense éternelle.)

Le C. : Nous avons, mes C. E., quatre devoirs à remplir envers Dieu : nous devons l'adorer, le remercier de ses bienfaits, lui demander pardon de nos péchés, et recourir à lui pour obtenir les grâces temporelles et spirituelles dont nous avons besoin. Comme le souvenir de ces quatre devoirs est de la plus haute importance et reviendra souvent, je désire qu'on le retienne bien ; c'est pourquoi je le répète et vais le faire répéter à plusieurs en abrégé. Nous devons, 1° adorer Dieu, 2° le remercier, 3° lui demander pardon de nos péchés, 4° recourir à lui dans nos besoins spirituels et temporels.

(Il faut faire répéter à plusieurs enfants ces quatre devoirs, jusqu'à ce que chacun les répète sans hésiter.)

Le C. : Dans ces quatre devoirs, il y en a trois que vous comprendrez tous facilement, qui sont de remercier Dieu de ses bienfaits, de lui demander pardon de nos péchés, de recourir à Dieu pour obtenir les grâces dont nous avons besoins. Le plus difficile à comprendre, c'est le premier. Nous devons adorer Dieu, c'est-à-dire reconnaître qu'il est notre Créateur, qu'il est notre premier Maître, que nous tenons de lui tout ce que nous avons, que nous dépendons de lui de la manière la plus absolue pour la vie et pour la mort ; c'est ce que nous avons un peu expliqué dans le dernier catéchisme ; mais cet article est si important et si peu connu, qu'il ne faut pas craindre d'y revenir plusieurs fois. Voyons, Louis, quel est le premier devoir que nous avons à remplir envers Dieu ?

R. Le premier devoir que nous avons à remplir, c'est de l'adorer.

Le C. : Que faut-il faire pour adorer Dieu ?

R. Il faut se mettre à genoux et faire sa prière.

Le C. : Toutes les prières sont-elles un acte d'adoration ?

(Louis est embarrassé, il n'ose pas répondre.)

Le C. : L'acte de contrition est-il un acte d'adoration ?

(Louis hésite encore et n'ose pas répondre.)

Le C. : Répondez, François : l'acte de contrition est-il un acte d'adoration ?

R. Non, M., l'acte d'adoration doit exprimer la dépendance où nous sommes à l'égard de Dieu, déclarer qu'il est notre Maître de la manière la plus absolue, la plus étendue.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Louis ? Est-ce l'idée que vous aviez de l'acte d'adoration ?

R. M., je l'avais un peu, parce que vous l'aviez dit tout-à-l'heure ; mais je n'osais pas le répéter, je craignais de me tromper.

Le C. : Je demande donc de nouveau si l'acte de contrition est un acte d'adoration ?

R. Non M., ces deux actes sont tout-à-fait différents.

Le C. : En quoi consiste l'acte d'adoration ?

R. Il consiste essentiellement à reconnaître que nous tenons de Dieu tout ce que nous possédons, que Dieu est le maître absolu de tout ce que nous avons, de notre ame, de notre corps, de nos biens, de notre vie et de notre mort.

Le C. : Dépendons-nous beaucoup plus de Dieu que de notre père et de notre mère ?

R. Oui, M., parce que l'autorité de nos père et mère vient de Dieu.

Le C. : Si notre père nous ordonnait de faire quelque chose de contraire au commandement de Dieu, que faudrait-il faire ?

R. Il faudrait obéir au bon Dieu de préférence.

(Faites les mêmes questions à l'égard d'un do-

mestique envers ses maîtres. Citez l'exemple des Apôtres auxquels les Juifs défendaient de parler des miracles de J.-C., de sa mort, de sa résurrection, et qui répondaient : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Citez les Martyrs, S. Maurice, etc.)

Le C. : Clotilde, quels sont les quatre principaux devoirs que nous avons à remplir envers Dieu ?

R. M., nous devons l'adorer, le remercier, lui demander pardon, lui demander les biens spirituels et temporels dont nous avons besoin.

(Faites de nouveau la même question à Augustin, à Frédéric, à Paul, etc. ; à Joséphine, à Marie, à Julie, à Rosalie, etc., de manière que ces quatre devoirs de la Religion se classent dans la mémoire de tous, et qu'ils puissent bien comprendre ce qui reste à dire sur le saint sacrifice de la messe.)

Le C. : Revenons, Clotilde, au premier devoir que nous avons à remplir envers Dieu : quel est-il ?

R. M., nous devons adorer Dieu, c'est-à-dire, reconnaître que nous tenons tout de lui, que nous sommes sous sa dépendance de la manière la plus absolue, que nous devons lui obéir en tout et partout...

Le C. : Vous allez un peu plus vîte que je ne voulais, mais votre réponse est fort bonne. Entrons dans quelque détail. Peut-on adorer les créatures ?

R. Non, M., ce serait un mensonge ; on ne peut pas dire aux créatures qu'elles sont maîtresses de tout, que nous dépendons d'elles de la manière la plus absolue.

Le C. : Peut-on adorer les Anges et les Saints ?

R. Non, M., les Anges et les Saints sont sous la dépendance de Dieu comme nous : tout le bien qu'ils nous font ils le tiennent de Dieu.

Le C. : Peut-on adorer la Sainte Vierge ?

R. Non, M., ce serait l'égaler à Dieu et par conséquent commettre l'idolâtrie.

Le C. : Mais la Sainte Vierge est si bonne et si puissante, ne peut-on pas se consacrer à elle, reconnaître qu'elle est notre Mère, que nous tenons d'elle tout ce que nous avons ?

R. La Sainte Vierge, dans le *Magnificat*, avoue elle-même qu'elle tient de Dieu tout ce qu'elle a et lui en témoigne sa reconnaissance : sa puissance est donc subordonnée à celle de Dieu ; c'est donc à Dieu qu'il faut rapporter toutes les grâces spirituelles et temporelles que nous recevons par l'intercession de la Sainte Vierge.

Le C. : Les protestants nous accusent d'adorer la Sainte Vierge, ont-ils raison ?

R. Non, M., nous n'adorons pas la Sainte Vierge, nous la respectons, nous l'invoquons, mais toujours en nous rappelant qu'elle est dépendante de Dieu, que toutes les grâces que nous recevons par elle viennent de Dieu.

Le C. : Serait-ce un crime d'adorer la Sainte Vierge ?

R. Oui, M., ce serait un crime, ce serait l'égaler à Dieu, ce qu'elle verrait avec horreur (1).

(Faites ces mêmes questions ou des questions

(1) On croira peut-être que nous prêtons aux enfants des réponses qu'ils ne sont pas en état de faire ; mais nous pouvons assurer que beaucoup d'enfants élevés chez les frères ou chez les sœurs font des réponses équivalentes à celles que nous indiquons ici ; et nous regardons comme très avantageux que ces réponses sortent de la bouche des enfants, soit parce que les autres y font plus d'attention et y trouvent un motif d'émulation, soit parce que les enfants en parlent ensuite d'une manière plus juste entr'eux ou dans leur famille. Au reste, quand les enfants ne font pas les réponses que nous leur prêtons, le Catéchiste doit les leur suggérer et les amener à les faire par des sous-demandes que le bon Dieu lui inspirera, s'il est plein de zèle et fidèle à la grâce.

équivalentes à quatre ou cinq enfants, garçons ou filles, qui soient intelligents et qui répondent bien; passez ensuite à quelques-uns qui seraient moins intelligents; faites des sous-demandes qui facilitent leurs pensées et fassent bien comprendre à tous en quoi consiste l'adoration, ce que ne distinguent pas toujours assez les personnes pieuses et même des personnes qui passent pour être instruites. Dans un grand Catéchisme de persévérance, on pourrait faire apercevoir l'extravagance des peuples idolâtres, qui adoraient des statues d'or et d'argent, qui adoraient des hommes et des femmes distingués par leurs qualités et souvent par leurs crimes, comme Mercure qui était le dieu des voleurs, etc.

Le C.: Antoine, en quoi consiste l'adoration?

R. M., elle consiste à dire au bon Dieu qu'il est le maître de nous et de tout ce que nous possédons.

Le C.: Le bon Dieu est-il le maître de notre vie?

R. Oui, M., il est le maître absolu de notre esprit et de notre cœur, de notre corps et de nos biens.

Le C.: Peut-on adorer les créatures?

R. Oh! non: ce serait les égaler à Dieu et commettre un grand crime.

Le C.: Mais si un grand roi vous donnait un beau domaine qui vous rendrait riche, ne pourriez-vous pas l'adorer, lui dire que vous tenez de lui tout ce que vous avez, qu'il est votre premier maître?

R. M., le Gros-Pierre en me parlant de cela me disait qu'étant soldat (car il a servi, le Gros-Pierre), un jour Napoléon était sur son trône et recevait des compliments de tous les officiers; que dans ce moment une mouche vint le piquer si fort qu'il se donna un bon soufflet pour la tuer, ce qui fit rire tout le monde; et alors, disait le Gros-Pierre, moi je pensais tout bas que ce ce grand maître était bien petit puisqu'il ne fallait qu'une mouche pour le déconcerter; et puis il me disait encore qu'après la

bataille de Waterloo, il fut dépouillé de sa puissance, exilé dans une île bien petite et bien éloignée, où il est mort comme tout le monde; et puis il ajoutait : Mon pauvre Jacques, attachons-nous au Maître qui ne craint pas les mouches et qui ne meurt pas. Et moi je lui disais, oui bien sûr : c'est le bon Dieu tout seul qui est le premier Maître, nous ne devons adorer que lui.

Le C. : Mes enfants, nous nous arrêterons-là aujourd'hui : je ne vous raconte pas d'autre histoire; celle qu'on vient de vous raconter doit vous suffire et vous faire bien comprendre en quoi consiste l'adoration, et qu'elle n'est due qu'à Dieu seul; dans le prochain catéchisme, je reviendrai encore là-dessus; retenez bien les quatre devoirs que nous avons à remplir envers Dieu : nous devons l'adorer, le remercier de ses bienfaits, lui demander pardon de nos péchés, et lui demander les grâces temporelles et spirituelles dont nous avons besoin. Je réserve une belle image pour celui ou celle qui me répondra le mieux sur les quatre devoirs que nous avons à remplir envers Dieu.

Pierre, récitez les actes de *foi, d'espérance, de charité et de contrition;* chantez le cantique : *Sous le firmament*, p. 26.

Nous ferons réciter la dix-huitième Leçon du Catéchisme et la sixième.

DIX-HUITIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

Après le cantique d'*invocation*, l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique* récités lentement, bien haut et distinctement par un des jeunes gens, faites réciter la dix-septième Leçon et la sixième selon la méthode ordinaire.

Le C. : Dans le dernier Catéchisme, mes chers enfants, nous avons parlé des quatre devoirs que la Religion nous impose à l'égard de Dieu : nous devons l'adorer, le remercier, lui demander pardon, lui demander les choses dont nous avons besoin. Nous avons beaucoup insisté sur l'adoration qui lui est due, parce que c'est le devoir le plus important et le plus difficile à comprendre ; nous allons y revenir un instant et parler ensuite des trois autres qui sont plus connus et plus facilement compris. Alexandre, quels sont les principaux devoirs que nous avons à remplir envers Dieu ?

R. M., nous devons l'adorer, le remercier, lui demander pardon de nos péchés et recourir à lui dans nos besoins spirituels et temporels.

Le C. : En quoi consiste l'adoration ?

R. Elle consiste à reconnaître que Dieu est le maître de tout ce que nous possédons, que nous dépendons de lui de la manière la plus absolue.

Le C. : Peut-on adorer les créatures ? Peut-on adorer les Saints..., les Anges..., la Sainte Vierge ?

(Faites les mêmes questions à cinq ou six enfants.)

Le C. : Il me semble, mes enfants, que vous com-

prenez bien maintenant en quoi consiste l'adoration, et qu'elle n'est due qu'à Dieu ; c'est pourquoi il est dit dans le premier commandement : *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.* Passons maintenant aux autres devoirs que nous avons à remplir envers Dieu. Voyons, Raymond, quand on a reçu un bienfait, n'est-il pas juste d'en être reconnaissant ?

R. Pardonnez-moi, M., rien n'est plus juste.

Le C. : Puisque nous tenons de Dieu tout ce que nous avons, n'est-il pas juste de lui en témoigner notre reconnaissance ?

R. Oui, M., cela est juste ; autrement nous serions des ingrats, ce qui n'est pas joli.

Le C. : Vous dites que cela n'est pas joli : vous avez raison, cela est même très laid ; on n'aime pas l'ingratitude, même quand on ne fait que de petits cadeaux, à plus forte raison est-elle odieuse envers ceux qui nous ont beaucoup donné. Eh ! bien, Raymond, que nous a donné le bon Dieu ?

R. M., il nous a donné tout ce que nous avons dans la vie présente.

Le C. : Dieu ne nous fait-il pas de belles promesses pour la vie future ?

R. Oui, M., Dieu nous promet le Paradis, c'est-à-dire un bonheur éternel si nous sommes bien sages.

(Faites les mêmes questions à plusieurs enfants.)

Le C. : Vous venez de répéter plusieurs fois, mes enfants, que Dieu est notre premier maître : il a donc le droit de nous commander. On est donc coupable quand on lui désobéit ; on est d'autant plus coupable qu'il est impossible de l'offenser sans abuser de ses bienfaits, puisqu'il nous a donné tout ce que nous avons. Qu'en pensez-vous, Joseph, est-on bien coupable quand on désobéit au bon Dieu ?

R. Oui, M., on est très coupable, parce qu'on se sert de ses propres bienfaits pour l'outrager.

Le C. : Vous dites qu'on se sert de ses propres bienfaits pour l'outrager. Pourriez-vous m'expliquer cela ?

(Joseph n'ose pas répondre, et alors il faut lui faire des sous-demandes.)

Le C. : Dites-moi, Joseph, Dieu n'est-il pas le maître de vos mains ?

R. Oui, M., il en est le maître, il pourrait me rendre paralytique comme notre voisin qui ne peut plus se servir de ses mains.

Le C. : Voilà une bonne réponse. Eh bien ! si vous vous servez de vos mains pour voler le bien d'autrui, pour battre votre camarade, ne faites-vous pas servir à offenser Dieu la grâce qu'il vous accorde de n'être pas paralytique ?

R. Oui, M., je conçois bien cela, et nous abusons de même de nos autres membres, de nos yeux, de nos oreilles et de nos pieds quand nous faisons du mal.

Le C. ; Dieu est le maître de votre langue : n'abusez-vous pas du don de Dieu, si vous dites des mensonges, si vous parlez mal de votre prochain, si vous jurez le saint nom de Dieu.

R. Oui, M., on abuse de la langue, des dons de Dieu quand on dit des sottises.

Le C. : Dieu n'est-il pas le maître de votre ame, de votre raison, de votre mémoire ?

R. Oui, M., nous abusons des dons de Dieu si nous pensons mal, si nous faisons de mauvais projets, si nous lisons des mauvais livres, etc.

(Après avoir fait à plusieurs enfants, avec quelques détails ces diverses questions, ajoutez :)

Le C. : Quand on a offensé Dieu n'est-il pas absolument nécessaire de lui demander pardon ?

R. Oui, M., c'est nécessaire, puisque nos parents l'exigent, à plus forte raison le bon Dieu.

(Interrogez plusieurs enfants pour leur faire dire

qu'il est nécessaire de demander pardon à Dieu quand on lui a désobéi. La répétition suffit sans explication pour bien faire comprendre ce second devoir.)

Le C. : Nicolas, quand vous avez besoin d'argent, à qui en demandez-vous?

R. Je le demande à mon père ou à ma mère, et aussi quand j'ai besoin d'habits, de souliers, etc.

Le C. : Pourquoi vous adressez-vous à votre père et à votre mère ?

R. Parce que je sais qu'ils sont riches et qu'ils sont bons pour moi.

Le C. : Le bon Dieu n'est-il pas riche également? N'est-il pas infiniment bon ?

R. Oh! oui, M., toutes les richesses dépendent de lui.

Le C. : Il faut donc aussi s'adresser au bon Dieu quand on a besoin de quelque chose ?

R. Oui, M., c'est toujours au bon Dieu qu'il faudrait nous adresser pour obtenir ce qui nous manque quand on est pauvre, quand on est malade, quand on veut se corriger de ses défauts.

Le C. : L'autre jour le temps paraissait très mauvais, on avait peur qu'il ne tombât de la grêle, et tout le monde accourait à l'église. Qu'allait-t-on y faire ?

R. M., on allait prier Dieu pour demander d'être préservé de la grêle.

Le C. : Le bon Dieu peut-il nous accorder tout ce que nous lui demandons ?

R. Oui, M., parce que le bon Dieu est tout-puissant.

Le C. : Croyez-vous que le bon Dieu soit disposé à nous accorder tout ce que nous lui demandons ?

R. Oui, M., parce qu'il est bien bon, le bon Dieu, et d'ailleurs, il a promis dans l'Evangile d'exaucer nos prières.

Le C. : Vous est-il arrivé d'obtenir des choses que vous demandiez au bon Dieu?

R. M., plus d'une fois. L'autre jour, j'avais fait une petite sottise, j'avais cassé une assiette en voulant faire une gourmandise, et j'avais bien peur que ma mère me grondât; j'allai tout de suite à l'église, je demandai pardon à Dieu, je promis de ne plus tomber dans la même faute si ma mère ne s'en apercevait pas; eh bien, M., elle ne le vit pas.

Le C. : Et avez-vous eu soin d'en remercier le bon Dieu?

R. Oui, M., j'allai encore à l'église pour remercier le bon Dieu.

(Faites des questions à plusieurs enfants : reprenez la question générale sur les quatre devoirs. Ne craignez pas ces répétitions, elles intéresseront les enfants si vous les interrogez en détail, si vous les faites reprendre les uns par les autres, si vous leur faites faire attention à des choses arrivées sous leurs yeux, si vous leur laissez dire de petites aventures personnelles. Après avoir fait répéter ces diverses applications, pour faire bien comprendre la nécessité d'adorer Dien, de le remercier, de lui demander pardon, de recourir à lui dans nos besoins, on peut faire observer que dans l'ancienne loi on offrait à Dieu quatre sortes de sacrifices qui correspondaient aux quatre devoirs que nous avons à remplir envers Dieu : sacrifice d'adoration appelé *latreutique* ou *holocauste*, dans lequel toute la victime était détruite pour mieux faire comprendre à ceux qui l'offraient, la dépendance où nous sommes à l'égard de Dieu ; sacrifice d'action de grâce, appelé *eucharistique ;* sacrifice de pénitence ou d'*expiation ;* sacrifice de demande ou d'*impétration*. On en trouve le détail dans le Catéchisme de Montpellier et dans plusieurs autres; il pourrait être utile d'en parler dans un Catéchisme où il y aurait beaucoup d'enfants d'un esprit ouvert.)

Le C. : Quels sont les quatre devoirs que nous avons à remplir envers Dieu, Roch?

R. M., nous devons adorer Dieu, le remercier, lui demander pardon, et recourir à lui dans nos besoins spirituels et temporels.

Le C. : Sommes-nous bien petits en la présence de Dieu?

R. Nous sommes beaucoup plus petits devant Dieu que ne l'est devant nous une fourmi ou un autre insecte.

Le C. : Sommes-nous capables d'adorer Dieu et de remplir nos autres devoirs d'une manière digne de lui, d'une manière qui mérite son attention et une récompense éternelle.

R. Non, M., nos prières et nos sacrifices sont trop peu de chose pour mériter l'attention de Dieu et une récompense éternelle.

Le C. : N'y a-t-il pas dans la Religion quelque chose qui agrandit nos sacrifices et nos prières et leur donne un grand prix?

R. Oui, M., quand nous les faisons bien, quand nous les faisons avec dévotion.

Le C. : François, auriez-vous répondu comme cela?

R. M., j'aurais dit comme hier, que nos prières et nos sacrifices étaient ennoblis par la grâce de N.-S. J.-C. qui était venu sur la terre pour nous mériter le ciel, pour ennoblir toutes nos actions et leur donner du prix.

Le C. : C'est très bien. Q'en pensez-vous, Roch; suffit-il de faire nos prières avec dévotion pour qu'elles soient dignes de Dieu?

R. Non, M., cela ne suffit pas, parce que nous sommes trop petits en présence de Dieu.

Le C. : Qu'est-ce qui ennoblit nos prières et les rend agréables à Dieu et digne d'une grande récompense?

R. M., c'est la grâce de Dieu qui nous a été méritée par N.-S. J.-C.

Le C. : En effet, mes chers enfants, N.-S. J.-C. nous a mérité la grâce en prenant un corps et une ame comme nous? Il nous l'a méritée par ses prières, par ses vertus, et paticulièrement par sa mort et passion. Il a rempli pendant sa vie, et surtout pendant sa passion, les quatre devoirs que Dieu exige de nous et que nous venons de rappeler. Il les a remplis pour lui, et il les a aussi remplis pour nous. Il a fait des actes d'adoration, d'actions de grâces, de contrition et de demande. Il a fait tous ces actes pour sanctifier les nôtres et les rendre dignes de Dieu, quand nous les faisons en état de grâce et en union avec N.-S. J.-C. Vous souvenez-vous de ce que nous avons dit sur cela en parlant de la grâce, Roch?

R. Oui, M., je m'en souviens. Je me souviens que N.-S. a prié pour nous et qu'il est mort pour nous sur l'arbre de la croix; qu'il nous a mérité le titre d'enfants de Dieu, et une place dans le ciel par le baptême.

(Revenez quelques moments sur ce dogme fondamental, que N.-S. J.-C. n'est venu sur la terre que pour nous sauver ; qu'il s'est fait semblable à nous pour expier nos péchés, pour demander notre grâce et notre pardon, pour nous obtenir tous les secours dont nous avons besoin, afin que nous évitions le mal et pratiquions le bien, et que par là nous obtenions une récompense éternelle dans le ciel.)

Le C. : Mes chers enfants, oui, N.-S. J.-C. nous a mérité par sa mort le pardon de nos péchés et une récompense éternelle pour toutes nos actions; mais il y a déjà dix-huit siècles, c'est-à-dire dix-huit cents ans que J.-C. est mort, et notre divin Maître savait bien qu'il ne faut pas beaucoup de temps pour oublier les bienfaits de Dieu; c'est pourquoi, après avoir

institué le sacrement de l'eucharistie, il dit à ses Apôtres : *Faites ceci en mémoire de moi ;* or, par ses paroles il leur donnait le pouvoir de rendre présent son corps et son sang sur l'autel, et de rappeler en même temps le sacrifice qu'il avait offert pour nous sur la croix, et c'est pour cela qu'à l'exemple de N.-S., le prêtre consacre séparément l'hostie et le calice, afin de représenter, d'une manière plus sensible, la mort de J.-C., car au moment où il mourut son sang fut séparé de son corps. Reprenons maintenant la première demande de la seizième Leçon du Catéchisme. Qu'est-ce que le saint sacrifice de la messe, François?

R. La messe est le sacrifice du corps, etc.

Le C. : 2e D. Le sacrifice de la messe est-il le même que celui de la croix?

R. Oui, M., c'est le même sacrifice, etc.

(Faites parcourir ces deux demandes dans tous les bancs.)

Le C. : Savez-vous maintenant pourquoi nous offrons à Dieu des sacrifices, François?

R. Oui, M., c'est pour adorer Dieu et lui témoigner notre dépendance, pour le remercier de ses bienfaits, pour lui demander pardon de nos péchés, pour obtenir toutes les grâces dont nous avons besoin.

Le C. : Comment nos sacrifices sont-ils ennoblis et rendus dignes de Dieu?

R. Ils sont ennoblis par le sacrifice que J.-C. a offert pour l'amour de nous.

Le C. : Quel est le sacrifice que N.-S. J.-C. a offert pour nous?

R. Il a offert son corps et son sang adorables pour l'amour de nous sur l'arbre de la croix (1).

(1) N.-S. J.-C. a offert des sacrifices pour nous, des actes d'adoration, d'actions de grâces, de contrition et de de-

Le C. . Pourquoi N.-S. J.-C. est-il mort sur l'arbre de la croix?

R. Il est mort afin de nous obtenir toutes les grâces dont nous avons besoin pour mériter le ciel.

Le C. : N.-S. J.-C. a-t-il donné à ses Apôtres le pouvoir de renouveler ce sacrifice?

R. Oui, M., il leur a donné ce pouvoir par ses paroles : *Faites ceci en mémoire de moi.*

Le C. : 2. D. Le saint sacrifice de la messe est-il le même que celui de la croix ?

R. Oui, c'est le même sacrifice, etc.

(Faites la même demande à plusieurs enfants.)

Le C. : Sur la croix N.-S. J.-C. a fait des actes d'adoration au nom de tous les hommes; il fait les mêmes actes pendant la messe, car il ne faut pas oublier que N.-S. est vivant sur l'autel. Sur la croix il a fait des actes d'actions de grâces pour les bienfaits que le bon Dieu répand sur les hommes; sur l'autel, il se livre pour nous à des sentiments de reconnaissance; sur la croix il s'est offert, comme victime, pour l'expiation de nos péchés, il fait la même offrande sur l'autel; sur la croix il a demandé pour nous toutes les grâces dont nous avons besoin pour pratiquer la vertu, il demande les mêmes grâces sur l'autel; sur la croix il a demandé et mérité pour nous le bonheur du ciel en récompense de nos bonnes œuvres, sur l'autel il demande pour nous la même faveur; sur la croix il était tout à la fois prêtre et victime, il est de même prêtre et victime sur l'autel; il n'y a de différence, comme dit le Catéchisme, que dans la manière dont il est offert. Voyons si on m'a compris : François, que fesait N.-S. J.-C. pendant qu'il était sur la croix?

mande, pendant toute sa vie ; mais il est à propos de s'arrêter plus particulièrement au sacrifice et aux actes qu'il a offerts pendant sa passion et qu'il renouvelle pendant la messe.

R. N.-S. J.-C., sur la croix, fesait des actes d'adoration et de reconnaissance ; il demandait pardon et miséricorde pour tous les pécheurs.

Le C. : Demandait-il pardon même pour ses persécuteurs et pour ses bourreaux?

R. Oui, M., il demandait pardon pour tous les hommes.

Le C. : A-t-il demandé grâce pour vous et pour moi?

R. Oui, M., il a demandé grâce pour tous.

Le C. : Demandait-il pour nous tous les secours dont nous avons besoin pour résister aux tentations, pour pratiquer la vertu?

R. Oui, M., il demandait tous les secours qui nous sont nécessaires pour aller au ciel.

Le C. : Et quelle victime offrait-il en échange des grâces qu'il demandait?

R. Il offrait son corps, son sang, son ame et sa divinité pour notre salut, pour donner du prix à toutes nos prières, à tous nos sacrifices.

Le C. · Sur l'autel J.-C. fait-il les mêmes prières, les mêmes offrandes, les mêmes sacrifices que sur la croix?

R. Oui, M., il demande les mêmes grâces et il s'offre lui-même pour cela.

(Il serait à propos de faire les mêmes demandes à plusieurs enfants.)

Le C. : 2. D. Le sacrifice de la messe est-il le même que celui de la croix, Jules?

R. Oui, c'est le même sacrifice, etc.

Le C. : 3. D. Quelle est la différence, qu'il y a, Augustin, entre la manière dont J.-C. s'est immolé sur la croix et la manière dont il s'immole sur l'autel?

R. Sur la croix J.-C. s'est offert, etc. (comme dans le Catéchisme.)

Le C. : 4. D. J.-C. est-il donc immolé dans le saint sacrifice de la messe?

R. Oui, il est immolé mystiquement.

Le C. : 5. D. Comment cela ?

R. En tant que son corps, etc.

Le C. : 6. D. Comment le sacrifice de la messe nous applique-t-il les mérites du sacrifice de la croix ?

R. En ce que J.-C., etc.

(Faites répéter ces quatre demandes à plusieurs. Ces quatre demandes ne sont pas difficiles à comprendre, quand on sait bien que le sacrifice de la messe est le même que le sacrifice de la croix; il n'y a qu'une chose qui peut embarrasser les enfants, c'est le mot *mystiquement*, qui est dans la quatrième demande, mais la cinquième demande en explique le sens ; il faut dire aux enfants que J.-C. n'est pas mis à mort sur l'autel, parce que maintenant il est immortel ; mais pour nous rappeler sa mort d'une manière sensible, on consacre le pain et le vin séparément ; le pain pour mettre à sa place le corps de J.-C., et le vin pour en changer la substance et mettre à sa place le sang de J.-C.

Le C. : N.-S. J.-C. est-il réellement mort sur la croix, Julie?

R. Oui, M., il rendit le dernier soupir après avoir recommandé la Sainte Vierge à saint Jean.

Le C. : N.-S. J.-C. est-il mis à mort sur l'autel pendant la messe ?

R. Non, M., N.-S. ne peut plus mourir.

Le C. : Le Catéchisme dit qu'il est immolé mystiquement. Qu'est-ce que cela veut dire ?

R. Cela veut dire que par la consécration du pain et celle du vin, faites séparément, on donne une image extérieure de la séparation de son corps et de son sang, afin de rappeler sa mort d'une manière plus sensible.

Le C. : Mais puisque N.-S. ne peut plus mourir, on ne peut pas dire que le sacrifice de la messe est le même que celui de la croix.

R. On peut dire que c'est le même, parce que N.-S. étant vivant dans la sainte hostie et dans le calice, il offre de nouveau sa vie pour l'amour de nous comme il l'avait fait sur la croix. Il fait les mêmes actes d'adoration, d'action de grâces, de contrition, de supplication qu'il faisait pour nous sur la croix.

Le C. : Qu'est-ce qui fait le mérite d'un sacrifice? Est-ce la chose matérielle qui en fait l'objet, ou les sentiments dans lesquels on en fait l'offrande?

R. Les objets matériels ne sont rien en eux-mêmes, il n'y a que les sentiments de l'esprit et du cœur qui plaisent à Dieu.

Le C. : C'est très bien : je vous engage, mes enfants, à y faire bien attention, surtout pendant la sainte messe ; il ne suffit pas d'y assister de corps, mais il faut unir vos sentiments à ceux de J.-C. afin que par là ils soient sanctifiés et acquièrent un mérite infini.

(Vous pourriez faire ces mêmes questions à d'autres ; si les enfants sont jeunes et peu intelligents, il ne faut pas insister beaucoup sur les explications. Cependant il est utile de les demander à ceux qui sont plus intelligents. Les autres ne sauraient pas répondre ; mais en écoutant il arrive souvent qu'ils comprennent très bien, surtout quand ils ont la conscience pure, parce qu'alors la grâce les éclaire d'une manière particulière : nous en avons trouvé dans l'exercice du St. ministère qui ne savaient pas lire et qui avaient des idées très justes sur les quatre devoirs que nous avons à remplir envers Dieu, sur l'impossibilité où nous sommes de faire des actions dignes de Dieu, sur le prix que l'incarnation de J.-C. donne à nos prières et à nos sacrifices, sur l'application que J.-C. nous fait de ses mérites pendant la messe.)

Le C. : Mes chers enfants, quand N.-S. mourut

sur le calvaire il y avait beaucoup de monde autour de sa croix ; c'étaient des impies, des soldats, des juges, des bourreaux qui l'insultaient et se moquaient de lui, et s'endurcissaient dans le mal ; il y avait cependant quelques pêcheurs qui voyant sa patience et sa vertu se convertissaient ; il y avait aussi des saintes ames, comme la Sainte Vierge, saint Jean, sainte Magdeleine qui le plaignaient et s'unissaient à lui d'esprit et de cœur. Il en est à peu près de même dans nos églises pendant la messe ; il y a dans l'église quelquefois près de l'autel, des incrédules, des libertins qui outragent J.-C. ; il y a aussi de saintes ames qui l'adorent et s'unissent à lui par le cœur avec dévotion : Dieu vous fasse la grâce d'être de ce dernier nombre.

Demain nous réciterons la dix-septième Leçon du Catéchisme et la septième.

Recitez les *Actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition*, Jacques. Chantez le cantique : *Oh ! prodige d'amour*, page 123.

LEÇON SEPTIÈME

DE LA IV^me^ PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur le saint Sacrifice de la Messe.

1. D. A qui le sacrifice de la messe est-il offert ?

R. Le sacrifice de la messe n'est offert qu'à Dieu seul.

2. D. Ne l'offre-t-on pas aussi à la Sainte Vierge et aux Saints ?

R. Non : mais on l'offre à Dieu en mémoire des Saints, et pour le remercier des grâces qu'il leur a faites.

3. D. Par qui le sacrifice de la messe est-il offert?

R. Il est offert par les prêtres, qui sont en cela les Ministres de Jésus-Christ et de l'Eglise.

4. D. Pourquoi dites-vous que les prêtres, en offrant le sacrifice de la messe, sont les Ministres de Jésus-Christ et de l'Eglise?

R. Parce que Jésus-Christ, et avec lui toute l'Eglise, offrent à Dieu ce sacrifice par les mains et par le ministère des prêtres.

5. D. Pour qui le sacrifice de la messe est-il offert?

R. Il est offert pour toute l'Eglise, pour les vivants et pour les morts.

6. D. Quelle fin l'Eglise se propose-t-elle en offrant à Dieu ce sacrifice?

R. Elle se propose 1° d'adorer Dieu; 2° d'apaiser sa justice; 3° de le remercier de ses bienfaits; 4° de lui demander les grâces dont nous avons besoin.

7. D. Dans quelles dispositions faut-il assister au saint sacrifice de la messe?

R. Il faut y assister avec des sentimens de foi et de religion, et témoigner son respect par beaucoup de modestie et de recueillement.

8. D. Quelle est la meilleure manière d'entendre la messe?

R. C'est de s'unir au prêtre, de le suivre, autant qu'on le peut, dans toutes les prières qu'il fait, et d'entrer dans l'esprit de chaque prière et de chaque action du sacrifice.

DIX-NEUVIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

Après le cantique d'*invocation* et la récitation du *Pater* et de l'*Ave*, faites réciter la dix-septième Leçon et la septième selon la méthode ordinaire.

Le C. : Nous avons dit, mes chers enfants, que le saint sacrifice de la messe était le même que celui de la croix, et que J.-C. renouvellait sur l'autel les mêmes prières et la même offrande qu'il avait fait de lui-même pour reconnaître le souverain domaine de Dieu sur toutes les créatures, pour nous obtenir le pardon de nos péchés et une récompense éternelle dans le ciel. Il suffit de vous rappeler cette explication pour vous faire comprendre que nous ne pouvons pas offrir le saint sacrifice à une créature, parce qu'aucune créature n'a le souverain domaine sur tout ce qui existe ; aucune créature n'est assez pure et assez parfaite pour s'offrir comme victime en expiation des péchés des autres. On ne peut donc pas offrir le saint sacrifice de la messe à la Sainte Vierge, qui, malgré sa grande puissance et ses grandes vertus, est une pure créature et n'a d'autre puissance que celle que Dieu lui donne, et d'autre mérite que celui que J.-C. lui a communiqué par ses souffrances et par sa mort ; à plus forte raison, ne peut-on pas l'offrir aux Anges et aux Saints, puisque ce serait les égaler à Dieu et devenir idolâtre. C'est ici une observation essentielle dont je désire que vous vous souveniez bien, parce qu'il y a des personnes peu ins-

truites qui tombent dans l'erreur sur cela. Reprenons la demande du catéchisme.

Le C. : 1re D. A qui le sacrifice de la messe est-il offert, Jules ?

R. Le sacrifice de la messe n'est offert qu'à Dieu seul.

Le C. : 2e D. Ne l'offre-t-on pas aussi à la Sainte Vierge et aux Saints ?

R. Non, mais on l'offre, etc.

Le C. : Pourquoi ne peut-on pas l'offrir à la Sainte Vierge, aux Anges et aux Saints.

R. M., je ne saurais pas le dire.

Le C. : Pendant le saint sacrifice de la messe, quelle est la victime qui s'immole sur l'autel pour l'amour de nous ?

R. C'est N.-S. J.-C., vrai Dieu, vrai Homme, qui renouvelle le sacrifice de la croix.

Le C. : Pourquoi N.-S. J.-C. renouvelle-t-il sur l'autel le sacrifice qu'il fit pour nous sur la croix ?

R. C'est pour reconnaître le souverain domaine que Dieu a sur toutes les créatures.

Le C. : La Sainte Vierge a-t-elle un souverain domaine sur toutes les créatures ? les a-t-elle tirées du néant ? pourrait-elle les anéantir ?

R. Non, M., elle ne les a pas tirées du néant, puisque le monde existait avant elle : par la même raison, elle ne pourrait pas les anéantir.

Le C. : En offrant à la Sainte Vierge le saint sacrifice de la messe, ne serait-ce pas l'égaler à Dieu ?

R. Oui, M., ce serait l'égaler à Dieu, ce que nous ne pouvons pas faire en conscience.

Le C. : Que demande pour nous N.-S. J.-C. ?

R. Il demande le pardon de nos péchés.

Le C. : La Sainte Vierge a-t-elle le pouvoir de pardonner nos péchés ?

R. Non, M., elle prie pour les pécheurs, mais elle ne peut pas les absoudre.

Le C. : Si nous lui demandions la rémission de nos péchés en lui offrant le saint sacrifice de la messe, ne serait-ce pas l'égaler à Dieu?

R. Oui, M., ce serait l'égaler à Dieu, ce que nous ne devons pas faire.

Le C. : Je demande maintenant pourquoi nous ne pouvons pas offrir le saint sacrifice de la messe à la Sainte Vierge ?

R. C'est parce que nous ne pouvons pas reconnaître qu'elle ait un souverain domaine sur toutes les créatures et qu'elle nous pardonne nos péchés.

Le C. : N.-S. J.-C., sur la croix, n'a-t-il pas demandé pour nous le ciel?

R. Oui, M., il a demandé pour nous le ciel et toutes les grâces qui nous sont nécessaires pour l'obtenir.

Le C. : N.-S. J.-C. ne demande-t-il pas les mêmes grâces pour nous quand il est sur l'autel?

R. Oui, M., il demande pour nous sur l'autel, pendant la messe, les mêmes grâces qu'il demandait sur la croix.

Le C. : Quand N.-S. J.-C. était sur la croix, aurait-il pu dire à la Sainte Vierge : Je reconnais au nom de tous les hommes le souverain domaine que vous avez sur toutes les créatures ; je vous demande pour tous les hommes la rémission de leurs péchés ; je vous prie de leur accorder le ciel en récompense de leurs bonnes œuvres ?

R. Notre-Seigneur n'aurait pas pu tenir ce langage à la Sainte Vierge, parce que ce serait l'égaler à Dieu.

Le C. : N.-S. J.-C. n'ayant pas pu tenir ce langage sur la croix, peut-il le tenir sur l'autel ?

R. Non, M., il ne le peut pas, parce que le sacrifice de la messe est le même que celui de la croix.

Le C. : Quand on fait dire une messe à l'honneur de la Sainte Vierge, on ne peut pas demander que cette messe soit offerte à la Sainte Vierge ; on de-

mande toujours que la messe soit offerte à Dieu en mémoire de la Sainte Vierge, pour le remercier des grâces qu'il a faites à la Sainte Vierge, pour demander à Marie qu'elle unisse ses prières aux nôtres. Tout ce que nous venons de dire sur la Sainte Vierge s'applique aux Anges et aux Saints; on ne peut pas offrir la sainte messe aux Anges et aux Saints, mais on remercie le bon Dieu des grâces qu'il a faites aux Anges et aux Saints, et on prie les Anges et les Saints de s'unir à nous pour demander les grâces dont nous avons besoin.

(On fera les mêmes questions à quelques enfants plus intelligents, qui, par leurs bonnes réponses, établiront bien dans tous les esprits cette pensée importante, qu'on n'offre le saint sacrifice de la messe ni à la Sainte Vierge, ni aux Anges, ni aux Saints; mais qu'on demande seulement leur protection auprès de Dieu.)

Le C. : 3. D. Par qui le sacrifice de la messe est-il offert, François?

4. D. Pourquoi dites-vous que les prêtres, en offrant le sacrifice de la messe, sont les ministres de J.-C. et de l'Eglise?

(Faites répéter cette demande et la réponse dans tous les bancs.)

Le C. : Il ne faut pas oublier, mes chers enfants, ce que nous avons déjà dit, que J.-C., dans la sainte eucharistie, est tout à la fois prêtre et victime : prêtre, puisque c'est lui qui offre le sacrifice ; victime, puisqu'il s'offre lui-même en renouvellant le sacrifice qu'il a fait de sa vie lorsqu'il est mort pour nous sur la croix. Mais N.-S. J.-C. est invisible sur l'autel : or, nous avions besoin qu'il y eut quelque chose de sensible qui nous rappelât le sacrifice de la croix, et ce sont les prêtres qui sont chargés de cela, et qui tiennent la place de J.-C.; ce sont les prêtres qui font descendre J.-C. sur l'autel pendant la messe et

qui pour cela font les cérémonies qui ont été prescrites par J.-C. et par l'Eglise. Il est si vrai que les prêtres agissent au nom de J.-C., que dans la consécration ils disent : *Ceci est mon corps: ceci est mon sang, qui est répandu pour le salut du monde;* or, ce n'est pas le sang du prêtre qui a été répandu pour le salut du monde, c'est le sang de J.-C. ; donc, c'est J.-C. qui prononce ces paroles par la bouche du prêtre. Avez-vous bien compris ce que j'ai dit, Augustin?

R. Il me semble que je l'ai compris.

Le C. : Voyons, quel est le ministre visible du saint sacrifice de la messe ?

R. Ce sont les prêtres qui disent la messe.

Le C. : Est-ce que les autres chrétiens ne peuvent pas dire la messe ?

R. Non, M., parce qu'ils n'en ont pas reçu le pouvoir.

Le C. : Mais si un homme était bien sage, bien pieux, s'il avait fait des vœux de religion, ne pourrait-il pas consacrer le corps et le sang de J.-C. ?

R. Non, M., pas même les Anges ni la Sainte Vierge, comme nous le disions l'autre jour.

Le C. : Est-ce réellement le prêtre visible qui fait descendre le corps et le sang de J.-C. sur l'autel et qui renouvelle ainsi le sacrifice de la croix ?

R. Non, M., c'est J.-C. qui se sert de la bouche du prêtre pour prononcer les paroles de la consécration.

Le C. : Et comment savez-vous cela ?

R. Je le sais parce que le prêtre dit à la consécration : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang ;* or, ce n'est ni le corps, ni le sang du prêtre qui est dans la sainte hostie et dans le calice, c'est le corps et le sang de J.-C. qui sont sur l'autel ; c'est donc J.-C. qui parle par la bouche du prêtre.

(Le Catéchiste fait les mêmes demandes aux enfants les plus intelligents, filles et garçons, qui sai-

sissent cette idée et contribuent à faire comprendre à tous ce qu'il y a de profond dans ce mystère adorable sur lequel on ne réfléchit pas assez.)

Le C. : Ce que nous venons de dire, mes chers enfants, mérite beaucoup d'attention ; ce que nous allons dire n'en mérite pas moins ; je pourrais même ajouter que les deux questions qui suivent sont tout à la fois plus pratiques et plus faciles à comprendre.

5. D. Pour qui le sacrifice de la messe est-il offert, François? faites la réponse et ensuite la demande pour votre voisin.

(Quand cette demande et la réponse ont été bien répétées par les enfants, il faut les développer.)

Le C. : Faites bien attention à ces paroles, mes chers enfants, le saint sacrifice de la messe est offert pour toute l'Eglise, pour les vivants et pour les morts ; par conséquent, toutes les fois que nous entendons sonner une messe, nous pouvons dire : J.-C. va descendre du ciel sur l'autel pour moi ; il va prier pour moi ; il sera sur l'autel aussi vivant qu'il l'était dans l'étable de Bethléem et qu'il l'était sur la croix, au moment où il y fut attaché. Qu'ils sont heureux ceux qui ont la facilité d'assister à la messe ! que de grâces ils vont recueillir ! Voilà, mes chers enfants, la pensée que vous devriez avoir toutes les fois que vous entendez sonner une messe, et à plus forte raison toutes les fois que vous y assistez. Reprenons, François : pour qui est offert le saint sacrifice de la messe ?

R. M., il est offert pour toute l'Eglise, pour les vivants et pour les morts.

Le C. : Qu'entendez-vous par l'église ? Est-ce pour le bâtiment de l'église où nous sommes, que la messe est offerte ?

R. Non, M., c'est pour tous les hommes qui composent l'Eglise, l'assemblée des fidèles.

Le C. : C'est bien : qu'en pensez-vous, Roch ? Quand on dit la messe, pour qui la dit-on ?

R. On la dit pour toute l'Eglise, pour les vivants et pour les morts.

Le C. : Q'entendez-vous ici par l'église ? Est-ce le bâtiment où nous sommes réunis ?

R. Oui, M. (Tous les enfants font un éclat de rire involontaire dont le Catéchiste n'est pas fâché pour humilier un peu Roch qui n'était pas attentif ; d'ailleurs ce mouvement spontané annonce que la grande majorité des enfants a compris que la réponse n'était pas exacte.)

Le C. : Je fais encore la même demande : Roch, dit-on la messe pour le bâtiment où nous sommes, qu'on appelle l'église ?

R. Non, M., (dit Roch, en baissant la tête.)

Le C. : Que faut-il donc entendre ici par le mot église ?

R. M., je ne sais pas.

Le C. : Je n'en suis pas étonné, parce que vous n'étiez pas attentif lorsque François a répondu que l'église était l'assemblée des fidèles. C'est donc pour tous les fidèles, pour tous les Chrétiens que le saint sacrifice de la messe est offert. Voyons, Louis, pour qui le saint sacrifice de la messe est-il offert ?

R. Pour toute l'Eglise, pour les vivants et pour les morts.

Le C. : Qu'entendez-vous ici par le mot église ?

R. J'entends par l'Eglise l'assemblée des fidèles, des chrétiens qui viennent prier Dieu ici.

Le C. : Votre réponse est bonne, mon enfant, mais elle n'est pas suffisante. Vous souvenez-vous de ce que nous avons dit l'année dernière en expliquant le chapitre de l'église ?

R. M., je m'en souviens un peu.

Le C. : Eh bien ! qu'est-ce que l'Eglise dont nous parlons ici ?

R. L'Eglise est la société des fidèles répandus par toute la terre et soumis aux légitimes pasteurs.

Le C. : C'est bien. Faites la même demande et la même réponse, Roch, Raymond, Joseph, Clotilde, Joséphine, etc.

Le C. : Quel est le fondateur de l'Eglise, Louis ?

R. C'est N.-S. J.-C.

(On pourrait ici reprendre les questions traitées l'année dernière dans le 22e jour de Catéchisme : demander quelle est la véritable Eglise ? quels sont ceux que J.-C. a établi pour gouverner son Eglise? faire observer que dans un royaume il y a des citoyens gouvernés par le Roi, les chambres, les ministres, les préfets, les sous-préfets, les maires, les tribunaux; qu'il faut tout cela pour maintenir l'ordre : que dans l'Eglise il y a des fidèles gouvernés par le Pape, les Evêques, les conciles, les curés; que tout cela est nécessaire pour conserver la foi; que dans un royaume on paie les impôts qui servent à entretenir les chefs, les soldats, etc.; en sorte que c'est pour le bien de tous que chacun donne sa rétribution; de même, dans l'Eglise, chacun prie et tous participent aux avantages spirituels ; ainsi toutes les messes qui se disent profitent à tous ceux qui font partie de l'Eglise. Cet exposé facilite l'intelligence de la réponse que l'on a faite à la question : Pour qui le saint sacrifice de la messe est-il offert ? Faites donc de nouveau cette question.)

Le C. : Pour qui le saint sacrifice de la messe est-il offert, Joseph ?

R. Il est offert pour toute l'Eglise, pour les vivants et pour les morts.

Le C. : Etes-vous membre de l'Eglise catholique?

R. Oui, M., par la grâce de Dieu.

Le C. : Avons-nous part à toutes les messes qui se disent même quand nous ne sommes pas dans l'église?

R. Non, M., nous n'y avons part que quand nous y assistons.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Clotilde ? N'avons-

nous part aux prières de J.-C. sur l'autel que quand nous assistons à la messe ?

R. Il me semble que quand nous assistons à la messe, nous avons une plus grande part aux prières de J.-C.

Le C. Vous évitez la difficulté, M. E., il est très vrai que nous y avons une plus grande part, mais je demande si nous avons part aux prières de J.-C. dans toutes les messes qui se disent dans le monde entier.

R. Il me semble que nous y avons part à toutes.

Le C. : Vous n'avez pas l'air bien affermie sur votre réponse : dites donc sans détour ce que vous en pensez.

R. Oui, M., je crois que nous avons part à toutes les messes qui se disent.

Le C. : Et sur quoi vous fondez-vous pour le croire?

R. Parce que la messe se dit pour toute l'Eglise, pour tous les fidèles vivants et morts.

Le C. : Vous avez part aux messes qui se disent à Rome, à Paris, dans l'Amérique ?

R. Oui, M., nous avons part à toutes celles qui se disent dans le monde entier, parce que toutes se disent pour l'Eglise, pour les vivants et pour les morts.

(Faites les mêmes questions à plusieurs enfants, et conduisez-les à faire les mêmes réponses et à leur bien persuader que J.-C. sur l'autel prie pour tous les fidèles.)

Le C. : Mes enfants, je crois comme vous qu'en effet nous avons part aux prières de J.-C., toutes les fois qu'on célèbre la messe; mais cela étant ainsi, nous n'avons peut-être pas beson d'assister à la messe ? Qu'en pensez-vous, Antoine ?

(Antoine s'arrête; il faut lui faire des sous-demandes pour lui faciliter une réponse juste.)

Le C. : Ceux qui n'assistent pas à la messe, ont-ils droit aux mêmes grâces que ceux qui y assistent ?

R. Il me semble que non, M., parce que le proverbe dit : *Aide-toi et je t'aiderai*, et que celui qui ne va pas à la messe ne fait pas ce qu'il faudrait faire.

Le C. : Ceux qui assistent à la messe sans dévotion, ont-ils autant de part aux prières de J.-C. que ceux qui sont bien attentifs et bien dévots ?

R. Cela ne doit pas être.

Le C. : Ceux qui sont en état de péché mortel, reçoivent-ils les mêmes grâces à la messe que ceux qui sont en état de grâce ?

R. Non, M., cela ne doit pas être.

Le C. : Vous avez fort bien répondu, il est vrai que cela ne doit pas être, et que cela n'est pas : Retenez bien ces réponses.

(Faites les mêmes questions à plusieurs enfants.)

Le C. : Voyons, Antoine, avons-nous part à toutes les messes qui se disent dans le monde entier? Cette part est-elle la même quand on n'assiste pas à la messe ou quand on y assiste mal ? Est-elle la même pour ceux qui assistent étant en péché mortel ?

Le C. : Antoine, vous avez répondu fort bien en tout; mais voici une question qui peut-être vous embarrassera : Les hérétiques qui ne sont pas membres de l'Eglise catholique, ont-ils part aux grâces que nous procure la sainte messe ?

R. Puisque vous dites qu'ils ne sont pas dans l'Eglise, la messe n'est pas pour eux. Si vous vouliez, Monsieur, je vous dirais comment le Gros-Pierre arrangeait tout cela ?

Le C. : Je le veux bien, dites.

R. M., j'étais un jour à la campagne avec le Gros-Pierre, et il me montra un beau poirier couvert de fruits, et il me dit : Vois, Antoine, l'Eglise est comme ce bel arbre, les bons catholiques ressemblent aux branches où il y a beaucoup de fruits; les catholiques un peu tièdes ressemblent aux branches qui ont beaucoup de feuilles et très peu de fruits ; ceux

qui sont en péché mortel ressemblent à ces branches mortes que tu vois, et qui n'ont ni feuilles, ni fruits, elles tiennent à l'arbre, mais elles ne reçoivent pas de sève, il ne faudrait qu'un peu d'orage pour les casser. Vois-tu ces branches mortes qui sont par terre que le vent a fait tomber ou qui ont été coupées par le jardinier; eh bien, ces branches représentent les hérétiques, ils sont séparés de l'Eglise comme les branches sont séparées de l'arbre, ils ne reçoivent plus de sève et ne peuvent pas porter de fruits. Voilà, M., comment il arrangeait cela, et alors je comprenais bien comment les grâces de la sainte messe sont distribuées à chacun.

Le C. : Cette comparaison est fort bonne, M. E., voyons si on l'a retenue et si on en ferait bien l'application.

(Le Catéchiste la fait répéter en tout ou en partie.)

Le C. : Reprenons. Pour qui le saint sacrifice de la messe est-il offert, Charles ?

R. Il est offert pour toute l'Eglise, pour les vivants et pour les morts.

Le C. : Les morts peuvent-ils tous participer aux mérites du saint sacrifice de la messe ? Non. ils ne peuvent pas tous y participer. Pour comprendre cette réponse, il faut distinguer dans l'autre vie trois sortes de positions où sont les morts; les uns sont dans le ciel, les autres dans le purgatoire, il en est qui sont dans l'enfer. La sainte messe ne sert de rien à ceux qui sont dans l'enfer, parce que leur sort est décidé pour toujours; la messe réjouit les saints qui sont dans le ciel, mais elle ne peut pas augmenter leur mérite et leur récompense; il n'en est pas ainsi des ames du purgatoire, la sainte messe diminue et abrége leurs souffrances.

(Demandez aux enfants si le saint sacrifice sert aux damnés, aux Saints et aux ames du purgatoire. Ils peuvent répondre facilement à toutes ces questions.)

Le C. : Voilà, mes enfants, des choses bien essentielles sur le saint sacrifice de la messe ; passons à la question suivante qui, je l'espère, vous paraîtra facile à comprendre, si vous avez bien retenu ce que nous avons dit sur les quatre devoirs que nous avons à remplir envers Dieu. Eh bien, voyons, Jules, quels sont les quatre devoirs que nous avons à remplir envers Dieu ?

R. Nous devons l'adorer, etc.

(On fait la même question à cinq ou six enfants.)

Le C. : Quelle fin l'Eglise se propose-t-elle en offrant le saint sacrifice de la messe, François? Faites la réponse et ensuite la demande à votre voisin.

(Quand la question et la réponse ont parcouru les bancs :)

Le C. : François, y a-t-il une différence entre les devoirs que nous avons à remplir envers Dieu, et les intentions que se propose l'Eglise en offrant le saint sacrifice de la messe?

R. Oui, M., il y a une différence.

Le C. : Louis, trouvez-vous qu'il y ait une différence ?

R. Non, M., il n'y en a point.

(Quelques autres garçons et quelques filles étant interrogés, répondent tous qu'il n'y a point de différence.)

Le C. : Il s'en suit de là, mes chers enfants, que nous avons un moyen sûr de rendre à Dieu les hommages que nous lui devons, et que même les hommages que nous lui rendons sont dignes de lui. Joséphine, quels sont les devoirs que nous avons à remplir envers Dieu ?

R. Nous devons l'adorer, le remercier, lui demander pardon et recourir à lui dans nos besoins.

Le C. : Les prières que nous faisons à Dieu en l'adorant et le remerciant, sont-elles dignes de lui?

R. Non, M., parce que nous sommes trop peu de chose devant Dieu qui est si grand.

Le C. : Pourquoi nos prières sont-elles dignes de Dieu quand nous assistons à la messe ?

R. Quand nous assistons à la messe, J.-C. prie pour nous et avec nous sur l'autel, ce qui donne du prix à nos prières.

(Faites les mêmes demandes à plusieurs enfants.)

Le C. : 7. D. Dans quelles dispositions faut-il assister au saint sacrifice de la messe, Alexandre ?

R. Il faut y assister, etc.

Le C. : Quand on regarde de côté et d'autre pendant la messe, quand on parle à l'église, quand on se tient debout tout le temps, y assiste-t-on avec des sentiments de foi ?

(Il faut diviser cette demande, et la faire à plusieurs qui prononceront peut-être leur condamnation.)

Le C. : Qu'est-ce que la foi nous apprend relativement à la sainte messe, François, Louis, etc., Clotide, Joséphine, etc. ?

R. La foi nous apprend que J.-C. descend sur l'autel afin de prier pour nous, d'adorer Dieu le Père, etc.

Le C. : Quand J.-C. descend sur l'autel, y est-il tout seul ?

R. Non, M. ; comme il est le Roi du ciel, la cour céleste, c'est-à-dire les Anges y viennent avec lui.

Le C. : 8. D. Quelle est la meilleure manière d'entendre la messe ?

R. C'est de s'unir au prêtre, etc.

(Faites cette demande à plusieurs, et ajoutez que la réponse est claire, et ne demande pas d'explication ; que la meilleure manière d'entendre la messe est d'avoir un livre et de lire attentivement les prières qui y sont renfermées. Il est cependant à propos de suggérer aux enfants de se proposer une intention particulière, une grâce à demander pour eux-mêmes, pour leurs parents, etc.

Quand on ne sait pas lire, on peut dire son chapelet en pensant aux quatre devoirs que nous avons à remplir envers Dieu, dire la première dixaine pour adorer Dieu en union avec J.-C. et la Sainte Vierge; la seconde dixaine, pour remercier Dieu des grâces que nous avons reçues et qu'il faut se rappeler en détail; la troisième dixaine, pour demander pardon de nos péchés dont il faut aussi se rappeler en détail, la quatrième dixaine, demander les grâces pour soi, pour ses parents et ses amis; la cinquième dixaine, pour les ames du purgatoire.

(Insistez quelques moments sur ces diverses manières d'assister à la messe, surtout auprès des enfants qui ne savent pas lire. Demandez s'il suffit d'être présent de corps pour remplir l'obligation d'assister à la messe? quel jour on est obligé d'y assister? si c'est un péché mortel de manquer la messe les jours d'obligation, etc.?

Le C. : Je vais vous raconter une histoire que vous connaissez peut-être déjà, mais elle est si instructive et si touchante, qu'on ne saurait la rappeler trop souvent.

Sainte Elisabeth, reine de Portugal, avait un page extrêmement vertueux, dont elle se servait pour la distribution de ses aumônes secrètes. Un autre page, jaloux de la faveur dont son confrère jouissait à cause de sa vertu, résolut de le perdre, et pour y réussir, il persuada au roi que ce page se conduisait mal avec la reine. Le prince, que la corruption de son cœur portait à mal penser des autres, ajouta foi à la calomnie, et forma le projet d'ôter la vie au prétendu coupable. Il dit à un maître de four à chaux qu'il lui enverrait un page, pour lui demander *s'il avait exécuté ses ordres*, et que c'était là le signal auquel il le reconnaîtrait. « Vous le prendrez, ajou-« ta-t-il, et le jetterez dans le four. Il a mérité la « mort, pour avoir justement encouru mon indi-

« gnation. » Au jour marqué, le page fut envoyé au four à chaux. Ayant passé devant une église, il y entra pour adorer Jésus-Christ. Il entendit une messe, indépendamment de celle qui était commencée quand il entra. Cependant le roi impatient de savoir ce qui s'était passé, envoya le délateur s'informer si l'on avait exécuté ses ordres. Le maître du four, prenant celui-ci pour le page dont le prince lui avait parlé, le saisit et le jeta dans le feu, qui le consuma en un instant. Le page de la reine, après avoir satisfait sa dévotion, continue sa route, arrive au four, et demande si l'ordre du roi est exécuté; et, comme on répond affirmativement, il revient au palais rendre compte de sa commission. Le roi fut singulièrement étonné en le voyant de retour, contre son attente; mais lorsqu'il eut été instruit des particularités de l'évènement, il adora les jugements de Dieu, rendit justice à l'innocence du page, et respecta toujours depuis l'innocence et la sainteté de la reine. Il serait à désirer que les mères de famille allassent à la messe même les jours ouvriers, quand elles le peuvent, pour attirer les bénédictions de Dieu sur leurs maris et sur leurs enfants.

Demain nous ferons réciter la dix-huitième Leçon et la huitième.

Dites le *Symbole des Apôtres* lentement et distinctement, Antoine; chantez le cantique : *Plein de respect*, etc.

LEÇON HUITIÈME

DE LA IVme PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur la sainte Communion.

1. D. Qu'est-ce que communier?

R. Communier, c'est recevoir le sacrement de l'eucharistie.

2. D. Est-il commandé aux chrétiens de communier?

R. Oui : Jésus-Christ nous l'ordonne, sous peine de n'avoir pas la vie en nous ; et l'Eglise le commande aussi à tous les fidèles qui ont atteint l'âge de discrétion.

3. D. Est-il nécessaire pour accomplir le précepte de Jésus-Christ, de recevoir l'eucharistie sous les deux espèces du pain et du vin?

R. Non : Jésus-Christ étant tout entier sous chaque espèce, il suffit de recevoir l'eucharistie sous l'espèce du pain.

4. D. Les fidèles doivent-ils désirer de communier?

R. Oui : ils doivent le désirer avec beaucoup d'ardeur.

5. D. Pourquoi les fidèles doivent-ils désirer de communier?

R. C'est à cause des excellents effets que produit en nous la sainte communion.

6. D. Quels sont ces effets?

R. 1° La sainte communion nous unit intimement avec Jésus-Christ ; 2° elle affaiblit notre penchant au mal; 3° Elle augmente en nous la vie de la

grâce; 4° elle est pour nous le principe de la résurrection glorieuse et le gage de la vie éternelle.

7. D. La communion produit-elle ces heureux effets dans tous ceux qui la reçoivent?

R. Non : elle ne les produit que dans ceux qui la reçoivent dignement.

8. D. Ceux qui communient indignement reçoivent-ils véritablement le corps de Jésus-Christ?

R. Oui : ils le reçoivent véritablement, mais ils commettent un horrible sacrilége; ils mangent et ils boivent leur propre condamnation.

9. D. Qui sont ceux qui communient indignement?

R. Ce sont ceux qui communient en état de péché mortel?

VINGTIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA SAINTE COMMUNION.

Après le cantique d'*invocation*, l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique* récitées distinctement par un seul, on fait réciter la dix-huitième Leçon et la huitième, selon la méthode ordinaire.

Le C. : Tout ce que nous avons dit sur la sainte eucharistie en général, et sur le saint sacrifice de la messe en particulier, a dû exciter votre attention, mes chers enfants, et votre reconnaissance envers N.-S. J-C.; mais ce que nous allons dire sur la sainte communion est peut être plus étonnant encore et plus propre à remuer votre cœur; c'est beaucoup sans doute, que le Fils de Dieu descende sur l'autel et se renferme miraculeusement dans la sainte hostie, pour devenir notre intercesseur auprès du Père

céleste, pour donner du prix à nos adorations, à nos actions de grâces, à nos actes de contrition et à toutes les demandes que nous faisons pour obtenir les secours dont nous avons besoin ; il semble que N.-S. J.-C. ne pouvait rien faire de plus pour nous témoigner son amour ; cependant, la leçon du Catéchisme que nous allons expliquer, nous en fournit des preuves plus étonnantes que celles qui précédent. Voyons, François, qu'est-ce que communier ? Faites la réponse et ensuite la demande pour votre voisin.

(Quand la demande et la réponse ont parcouru tous les bancs :)

Le C. : Communier, dites-vous, c'est recevoir le sacrement de l'eucharistie ; mais qu'est-ce que le sacrement de l'eucharistie ? Louis, dites la réponse et ensuite la demande.

(Faites dire cette réponse à un certain nombre d'enfants.)

Le C. : L'eucharistie, dites-vous, est un sacrement qui contient réellement, etc. Avez-vous compris cette réponse, Louis ?

R. Oui, M., il me le semble.

Le C. : Croyez-vous que ceux qui font la sainte communion, reçoivent réellement N.-S. J.-C., le même petit enfant Jésus qui est né à Bethléem, qui a fait tant de miracles, qui est mort pour nous sur la croix, qui est monté au ciel ?

R. Oui, M., je crois tout cela.

(Il faudrait faire la même demande à plusieurs, mais en sous-demandes, et parcourir la vie de J.-C. pour bien faire comprendre que c'est J.-C. même que l'on reçoit avec sa puissance, avec ses vertus, avec ses mérites ; ne craignez pas de trop insister sur cela : est-ce le même J.-C. qui a changé l'eau en vin à Cana, qui a multiplié les pains dans le désert, etc.?)

Le C. : Croyez-vous cela possible, Clotilde, que J.-C. se donne à nous tout vivant ?

R. Oui, M., je le crois possible, parce que c'est lui-même qui l'a dit dans l'Evangile.

Le C. : Je conçois que N.-S. soit caché dans la sainte hostie, qu'il vienne sur l'autel pendant la messe pour s'offrir à son Père comme notre victime; mais qu'il veuille nous servir de nourriture, c'est trop fort. Qu'en pensez-vous?

R. Je pense que N.-S. étant dans la sainte hostie, il peut réellement venir dans nous comme il reste dans le tabernacle, comme il reste dans le ciboire.

Le C. : Mais ne nous donne-t-il pas une plus grande marque d'amour, en reposant sur notre langue, en s'incorporant avec nous.

R. Je conviens que c'est une plus grande marque d'amour, mais la puissance et la bonté de Dieu sont infinies, et rien ne doit nous étonner de sa part.

Le C. : Vous avez fait là une bonne réponse, M. E.; comment vous est-elle venue? est-ce les sœurs qui vous ont dit cela?

R. Oui, M., les sœurs me l'ont dit, mais je l'ai vu dans plusieurs livres de piété.

Le C. : On vous l'a dit, et vous l'avez vu dans des livres de piété; mais dites-le-moi franchement, y aviez-vous fait beaucoup d'attention?

R. Oui, M., j'y avais fait un peu d'attention; mais j'avoue que je n'en avais pas autant fait qu'aujourd'hui.

Le C. : Et, qu'est-ce qui vous a fait faire plus d'attention?

R. M., c'est le détail que vous avez fait de la vie de N.-S. J.-C.: en pensant que le jour de ma première communion, j'aurai dans ma bouche et dans mon cœur N.-S. qui a fait tant de miracles, cela m'a fait une profonde impression.

(Faites des questions équivalentes à plusieurs pour remuer leur attention : demandez même à quelques-uns s'il leur est arrivé, comme à Clotilde, d'éprouver une profonde sensation?)

Le C. : Joseph, avez-vous fait attention quand j'ai demandé si N.-S. J.-C était tout vivant dans notre bouche, quand nous faisons la sainte communion ?

R. J'y ai fait tant d'attention que cela ma fait peur.

Le C. : Et pourquoi cela vous a-t-il fait peur ?

R. Je ne saurais pas le dire, mais j'ai pensé que N.-S. pourrait me faire mourir si je n'étais pas bien disposé à le recevoir.

Le C. : Roch, avez-vous eu peur en pensant que N.-S. J.-C. était vivant dans la sainte hostie, quand on fait la communion ?

R. M., en pensant à cela, je me suis souvenu qu'on avait voulu me faire manger un poisson qui est dans une coquille, qu'il faut manger tout vivant pour qu'il soit bon, et je n'ai jamais osé en manger.

Le C. : Et pourquoi ne vouliez-vous pas en manger ?

R. Je ne saurais pas bien dire pourquoi, mais ce pauvre poisson me faisait de la peine.

Le C. : Et vous, Antoine, avez-vous peur en pensant que J.-C. est vivant dans la sainte hostie ?

R. Non, M., parce que le Gros-Pierre m'a dit que jamais il ne faut avoir peur de ceux qui nous aiment et qui veulent nous faire du bien ; or, N.-S. J.-C. nous aime, il est mort pour nous, il descend du ciel pour nous, il se donne à nous dans la sainte communion, parce qu'il nous aime et qu'il veut nous faire du bien.

Le C. : Louise, N.-S. J.-C. doit-il vous faire peur quand vous ferez la sainte communion ?

R. M., il ne me fera pas peur, mais il m'inspirera une certaine crainte qui vient du respect, qui vient de ce que nous pouvons n'être pas bien disposé.

Le C. : La crainte respectueuse est bonne, M. E., mais on peut facilement se délivrer de la seconde crainte en purifiant bien sa conscience, en nourris-

sant son cœur dans la piété, l'amour, la reconnaissance, et cela dépend toujours de nous.

Le C. : Et vous, Joséphine, aurez-vous peur en faisant la sainte communion.

R. Au contraire, M., j'ai un grand désir de la faire.

Le C. : Mais l'idée que N.-S. est tout vivant dans votre bouche, dans votre corps, ne vous inquiétera-t-elle pas?

R. Non, M., parce que je me souviendrai de ce que vous nous avez dit, que N.-S. s'est caché dans la sainte hostie pour ne pas nous faire peur.

Le C. : Pourquoi N.-S. a-t-il voulu se cacher dans le pain plutôt que dans toute autre chose?

R. Il me semble, M., que c'est toujours par amour pour nous, parce que tout le monde aime le pain.

Le C. : Cette raison est bonne, mais il y en a d'autres que je vous donnerai plus tard; dans le moment, je voudrais savoir s'il y en a d'autres qui ont peur.

(Interrogez encore quelques enfants, pour leur bien inculquer la pensée que Jésus est vivant dans la sainte hostie, mais qu'il ne faut pas en avoir peur.)

Le C. : 2. D. Est-il commandé aux chrétiens de communier, François? Faites la réponse et ensuite la demande à votre voisin.

(Quand la demande et la réponse ont parcouru les bancs :)

Le C. : Pour bien comprendre cette réponse, mes chers enfants, il faut vous souvenir de ce que nous avons dit en parlant des sacrements : nous avons distingué la vie de la nature et la vie de la grâce (page 100,) la vie terrestre et la vie céleste. De quelle vie veut parler N.-S., Charles, quand il dit que nous n'aurons pas la vie si nous ne communions pas?

R. Il veut parler de la vie de la nature.

Le C. : Qu'est-ce que la vie de la nature ou la vie naturelle ?

R. M., je ne sais pas.

Le C. : Vous avez donc répondu sans savoir ce que je demandais, M. E., il aurait mieux valu dire que vous ne compreniez pas ce que je vous demandais. Quelle est la vie naturelle, Joseph ?

R. C'est la vie que nous avons tous, quand nous ne sommes pas morts.

Le C. : Ce que vous dites est vrai, mais ce n'est pas bien clair. Qu'en pensez-vous, Louis? quelle est la vie naturelle ?

R. C'est celle que nous avons appelée la vie terrestre, la vie de la nature.

Le C. : Tout cela est vrai, mais ce n'est pas assez clair. Voyons, Clotilde, combien y a-t-il de sortes de vies?

R. M., il y en a deux, la vie de la nature et la vie de la grâce, qu'on pourrait appeler la vie terrestre et la vie céleste.

Le C. : Qu'est-ce que la vie naturelle ?

R. C'est celle que nous tenons d'Adam notre premier père, et qui nous est transmise par nos parents.

Le C. : De qui tenons-nous la vie de la grâce ?

R. Nous la tenons de J.-C.

Le C. : Quel est le sacrement qui nous donne cette vie de la grâce ?

R. C'est le baptême qui nous donne la grâce sanctifiante.

Le C. : Qu'est-ce qui nous fait perdre la vie naturelle ?

R. C'est la mort, comme on l'a dit tout-à-l'heure.

Le C. : Qu'est-ce qui nous fait perdre la vie de la grâce ?

R. C'est le péché mortel qui nous sépare de Dieu et nous fait mériter l'enfer.

Le C. : Quelle est la vie dont N.-S. dit que nous

serons privés si nous ne faisons pas la sainte communion ?

R. C'est la vie de la grâce.

Le C. : Reprenons la demande. Est-il commandé aux chrétiens de communier ?

R. Oui, J.-C. nous l'ordonne sous peine de n'avoir pas la vie en nous, et l'Eglise le commande aussi à tous les fidèles, etc.

Le C. : Est-ce que ceux qui ne communient pas, sont privés de la grâce ?

R. Oui, M., et s'ils mouraient sans sacrement, ils seraient damnés éternellement.

Le C. : Voilà, mes chers enfants, qui est bien sérieux et qui mérite beaucoup d'attention de votre part.

(Faites de nouveau à plusieurs enfants les principales sous-demandes qui viennent d'être faites. Demandez : Est-il commandé à tous les chrétiens de communier ? Qui est-ce qui fait ce commandement ? Ceux qui ne communient pas ont-ils la vie de la grâce ? S'ils mouraient sans ce sacrement iraient-ils au ciel ? Vous autres, mes enfants, qui n'avez pas communié, êtes-vous en péché mortel à cause de cela ? Non : ce n'est qu'après avoir fait votre première communion. A quel âge faut-il commencer à faire la communion ? Combien de fois par an faut-il faire la sainte communion ? Faites remarquer le commandement de l'Eglise : *Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement.* Tous ceux qui ne font pas leurs Pâques sont-ils en péché mortel ? Que faut-il faire quand on a des parents qui ne font pas leurs Pâques ? Profitez de l'occasion pour recommander aux enfants de prier pour leurs parents quand ils ne pratiquent pas la Religion. Tout cela est facile à comprendre : nous savons par expérience que les enfants peuvent répondre, et les réponses qu'ils font restent gravées

dans leur mémoire; elles circulent dans la paroisse et produisent souvent beaucoup d'effet auprès des personnes qui manquent à leurs devoirs religieux.

Le C. : 3. D. Est-il nécessaire, pour accomplir le précepte de J.-C., de recevoir l'eucharistie sous les deux espèces du pain et du vin?

R. Non : J.-C. étant tout entier, etc.

Le C. : Qu'entendez-vous par ce mot *tout entier*, Charles?

R. M., j'entends qu'il y a son corps, son sang, son ame et sa divinité.

Le C. : Ce que vous dites est vrai, mais je voudrais quelque chose de plus : J.-C. est-il vivant dans la sainte hostie et dans le calice?

R. Oui, M.; dans la sainte hostie et dans le calice il y a son corps, son sang, son ame et sa divinité.

Le C. : Mais le vin du calice ne représente que le sang de J.-C., par conséquent J.-C. n'est pas tout entier dans le calice.

R. M., le Catéchisme dit que J.-C. est tout entier sous chaque espèce.

Le C. : En effet le Catéchisme le dit; mais je voudrais savoir pourquoi J.-C. est tout entier dans le calice. Nous l'avons dit il n'y a pas long-temps. Qui va me donner cette raison?

(Aussitôt cinq ou six enfants se lèvent et disent presqu'en même temps : que J.-C. étant vivant dans le calice, son sang ne peut pas être séparé de son corps. Le Catéchiste fait répéter cette réponse et en tire la conséquence qu'il n'est pas nécessaire de communier sous les deux espèces, comme le veulent les protestants, et qu'il faut se conformer à la pratique de l'Eglise catholique. On pourrait même donner d'autres raisons qu'on trouvera dans plusieurs grands Catéchismes.)

Le C. : 4. D. Les fidèles doivent-ils désirer de communier?

5. D. Pourquoi les fidèles doivent-ils désirer de communier ?

6. D. Quels sont les heureux effets de la sainte communion ?

(Faites répéter à plusieurs enfants, selon la méthode ordinaire, ces trois demandes, mais surtout la dernière sur laquelle il faut s'arrêter davantage en l'expliquant.)

Le C. : Quel est le premier effet de la communion, Joseph ?

R. Le premier effet de la communion est de nous unir intimement avec J.-C.

Le C. : Y a-t-il effectivement une union bien intime entre J.-C. et celui qui communie ?

R. Oui, monsieur.

Le C. : Le mot *oui* est bientôt dit, mais ne m'indique pas suffisamment que vous comprenez la nature de cette union. Il y a, M. E., une grande union entre les habitants d'une même ville, entre des amis, entre un père et une mère et leurs enfants, entre les frères et les sœurs ; mais toutes ces unions sont moins intimes que l'union de J.-C. avec celui qui communie : dans la sainte communion J.-C. devient une même chose avec nous, il s'incorpore avec nous et fait dans notre ame ce que la nourriture fait dans notre corps : la nourriture nous donne des forces, elle nous fait grandir, elle nous fait grossir, elle nous conserve la vie ; la sainte eucharistie fait tout cela dans notre ame. Que je désirerais, mes chers enfants, vous faire bien comprendre ce premier effet de la sainte eucharistie ! parce qu'alors vous comprendriez bien tous les autres.

(Faites des questions en sous-demandes pour faire bien comprendre que l'union que nous contractons avec J.-C. est plus intime, plus parfaite que celle qui règne parmi les parents, les amis et les objets extérieurs ; il n'y a que la nourriture qui

nous donne une idée plus parfaite de notre union avec J.-C. dans la sainte communion. Faites observer que c'est pour nous donner cette idée que J.-C. a voulu se donner à nous sous les apparences du pain et du vin ; tâchez de faire comprendre et de faire répéter cette pensée à plusieurs enfants.)

Le C. : Quel est le second effet de la sainte eucharistie, Charles ?

R. M., cela n'est pas dans le Catéchisme.

Le C. : Est-ce que cela n'est pas dans le Catéchisme, François?

R. Pardonnez-moi, M., cela est dans la réponse de la sixième demande.

Le C. : Que dit la sixième demande ?

R. Elle dit : quels sont les effets de la communion? R. 1° La sainte communion nous unit avec J.-C. ; 2° elle affaiblit notre penchant au mal.

Le C. : Arrêtez-vous là ; faites la même réponse, Charles ?

R. 1° La sainte communion nous unit intimement avec J.-C. ; 2° elle diminue notre penchant au mal.

Le C. : Arrêtez-vous là, et dites maintenant quel est le second effet de la communion ?

R. La sainte communion arrête notre penchant au mal.

Le C. : C'est bien : quand on communie est-on moins sujet à la colère, à l'envie, à la gourmandise et aux autres péchés ?

R. Oui, M., parce que la sainte communion nous unit à J.-C., nous procure des grâces et arrête notre penchant au mal.

Le C. : C'est très bien, M. E., cette fois vous avez réfléchi et vous avez bien répondu. Quelle est le troisième effet de la sainte communion ?

R. La sainte communion augmente en nous la vie de la grâce.

(Interrogez plusieurs enfants sur ces trois effets de la sainte communion ; entrez dans quelques détails sur les grâces qu'elle nous procure et sur les défauts dont elles nous aide à nous corriger. Quand N.-S. est dans nous, il éclaire notre esprit, pour que nous puissions mieux apercevoir l'importance des vérités de la religion, l'étendue de nos devoirs, la difformité du vice, les amabilités de la vertu ; après nous avoir fait connaître nos devoirs, il nous donne la force de les remplir. N.-S. fait dans nous ce qu'il faisait pendant sa vie mortelle, il nous parle intérieurement comme il parlait à ses Apôtres et aux autres Juifs.)

Le C. : Quel est le quatrième effet de la sainte communion, Rosalie ?

R. La sainte communion est pour nous le principe de la résurrection glorieuse et le gage de la vie éternelle.

Le C. : Comprenez-vous bien ce quatrième effet de la sainte communion, Rosalie ?

R. Il me semble que je le comprends, mais je ne sais pas bien le dire.

Le C. : Eh bien, essayons de développer votre idée : dites le *Je crois en Dieu*.

R. *Je crois en Dieu*, etc. *Le troisième jour est ressuscité d'entre les morts.*

Le C. : Arrêtez-vous là : N.-S. mourut-il sur la croix ?

R. Oui, M., il mourut, il fut enseveli, il descendit aux enfers et ensuite il ressuscita.

Le C. : Après sa mort N.-S. J.-C. fut enseveli : qu'est-ce que cela veut dire ?

R. Cela veut dire que lorsqu'il fut mort on le plia dans un drap comme les autres morts, on le mit dans un tombeau creusé dans un rocher qu'on ferma avec une grosse pierre, et ensuite on y mit des cachets et des gardes.

Le C. : Qu'arriva-t-il ? Notre-Seigneur resta-t-il dans ce tombeau ?

R. Non : il ressuscita trois jours après.

Le C. : Qu'est-ce que ressusciter ?

R. C'est retourner à la vie, redevenir vivant, reprendre le corps qu'on avait.

Le C. : N.-S. ressuscité, avait-il le même corps qu'avant de mourir ?

R. Il avait le même corps, mais son corps avait des qualités différentes.

Le C. : Après sa résurrection, N.-S. pouvait-il souffrir dans son corps et mourir de nouveau ?

R. Non : il ne pouvait plus souffrir ni mourir.

Le C. : Après sa resurrection N.-S. avait-il besoin de passer par la porte, pour entrer dans la chambre où les Apôtres étaient assemblés?

R. L'Evangile dit qu'il se trouvait au milieu de ses Apôtres, quoique les portes fussent fermées.

Le C. : Eh bien, mes chers enfants, la foi nous apprend que nous ressusciterons un jour, et que si nous sommes vertueux, si nous mourons en état de grâce, notre corps sera comme celui de J.-C., qu'il ne pourra plus ni souffrir, ni mourir, qu'il sera spirituel, se transportera partout avec facilité et pénétrera partout. Les pécheurs ressusciteront aussi, mais leur corps n'aura pas les qualités du corps de J.-C. Il fera leur supplice en punition de ce qu'ils l'on fait servir à satisfaire leurs passions. D'après ce que nous venons de dire, voyons si vous saurez comprendre et expliquer le quatrième effet de la sainte communion. Quel est le quatrième effet de la sainte communion ?

R. La communion est pour nous le principe de la résurrection glorieuse et le gage de la vie éternelle.

Le C. : Qu'est-ce que ressusciter?

R. C'est reprendre la vie après la mort.

Le C. : Connaissez-vous quelqu'un qui ait repris la vie après la mort ?

R. Oui, M., c'est N.-S. J.-C.

Le C. : Comment le savez-vous ?

R. Je le sais par l'Evangile et par le *Je crois en Dieu.*

Le C. : Est-ce que nous devons ressusciter, nous ?

R. Oui, M., c'est l'Evangile qui le dit, et aussi le *Je crois en Dieu.*

Le C. : Quand nous ressusciterons, aurons-nous le même corps que nous avons maintenant ?

R. Oui, nous aurons le même, mais il aura d'autres qualités.

Le C. : Et quelles qualités aura-t-il ?

R. Les mêmes que celles du corps de J.-C.

Le C. : Et quelles qualités avait le corps de J.-C. ?

R. Il était spirituel, et pouvait pénétrer partout quoique les portes fussent fermées.

Le C. : Le corps des méchants aura-t-il les mêmes qualités que le corps de J.-C. ?

R. Non, M., le corps des méchants fera leur supplice en punition de ce qu'il a servi à faire du mal.

Le C. : Qu'est-ce qui met en nous le principe de la résurrection glorieuse ?

R. C'est la sainte communion.

(Faites répéter cela à plusieurs enfants, et ensuite reprenez les effets de la sainte communion.)

Le C. : Et d'abord, quels sont les effets que produit en nous la sainte communion, Clotilde ?

R. La sainte communion 1° nous unit à J.-C., etc.

Le C. : En quoi consiste l'union que la sainte communion nous fait contracter avec J.-C. ?

R. Elle consiste en ce que J.-C. nous communique ses lumières, ses vertus et ses mérites.

Le C. : Comment la sainte communion affaiblit-elle notre penchant au mal ?

R. Elle affaiblit notre penchant au mal en nous faisant apercevoir combien le péché est laid, et en nous donnant la force de l'éviter (1).

Le C. : Comment la sainte communion augmente-t-elle en nous la vie de la grâce ?

R. Je ne saurais pas bien expliquer cela ; mais nous avons dit que la grâce est un feu spirituel qui acquiert plus d'activité à mesure qu'on le souffle, c'est ce que fait en nous la communion.

Le C. : Comment la communion met-elle en nous le principe de la résurrection glorieuse ?

R. La foi nous apprend que nous devons tous ressusciter un jour, et c'est la sainte communion qui met en nous ce principe de vie nouvelle ; J.-C. communique à notre corps la propriété qu'avait le sien après la résurrection.

Le C. : C'est très bien, M. E. ; je vous invite tous à réfléchir sur ce que nous venons de dire, parce que je vous le demanderai encore dans le prochain Catéchisme ; je voudrais seulement demander à Antoine si le Gros-Pierre ne lui a rien dit pour lui faire comprendre cela ?

R. Oh, M., le Gros-Pierre a toujours des idées particulières faciles à comprendre. Il me disait comme cela : Antoine, tu sais que M. le marquis de R. est mort l'année dernière. Je lui dis oui. Eh bien, quand il est mort on l'a embaumé, c'est-à-dire, qu'on a mis des drogues dans son corps, afin qu'il ne se pourrisse pas si vite, et en effet dans cinquante ans d'ici on le trouvera entier, mais sans mouve-

(1) Il est constaté par l'expérience que la sainte communion affaiblit le malheureux penchant que nous avons pour les fautes qui sont contraires au 6e commandement. Il est à propos d'y faire attention quand on dirige des personnes sujettes à ce déplorable penchant. On pourrait même quelquefois en dire un mot dans les catéchismes, surtout quand les enfants sont un peu âgés.

ment ; eh bien, la sainte communion met un baume dans nous, un principe de vie qui fera revivre notre corps à la fin du monde, mais le fera vivre d'une vie semblable à celle de N.-S. J.-C. N'est-il pas vrai, Antoine, que si tu pouvais voler comme les oiseaux, tu trouverais cela bien beau et bien commode? cependant les oiseaux finissent par se lasser en volant ; au lieu qu'après la résurrection notre corps ne sera plus pesant, il ira partout dans un instant sans se lasser. Voilà ce que disait le Gros-Pierre.

Le C. : Demain, mes enfants, nous parlerons encore des effets de la sainte communion ; nous ferons réciter de nouveau la cinquième et la huitième Leçon. Dites les actes de *foi*, d'*espérance*, de *charité* et de *contrition*, Antoine. Chantez le cantique : *Gloire à Jésus*, pag. 140.

VINGT-UNIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA SAINTE COMMUNION.

Après le cantique d'*invocation*, l'*Oraison dominicale* et la *Salutation Angélique* dites posément et distinctement, on récitera la cinquième et la huitième Leçon selon la méthode ordinaire.

Après que cette récitation aura parcouru tous les bancs, il faudra faire des questions sans ordre pour s'assurer que tout le monde l'a bien retenue.

Le C. : Mes chers enfants, si vous avez bien compris ce que nous avons dit sur la sainte eucharistie, sur le saint sacrifice de la messe et sur la sainte communion, vous ne serez pas étonnés que dans la religion catholique nous attachions tant

d'importance à cet auguste mystère ; c'est à cause de cela que nous revenons aujourd'hui pendant quelques moments à la cinquième et la huitième Leçon.

Le C. : Qu'est-ce que l'eucharistie, Auguste ?

R. L'eucharistie est un sacrement, etc.

Le C. : Qu'est-ce qu'un sacrement ?

R. C'est un signe sensible, etc.

Le C. : Y a-t-il quelque chose de sensible dans l'eucharistie ?

R. Je crois que oui, comme on nous l'a dit.

Le C. : Mais il ne suffit pas qu'on l'ait dit, il faut que vous le disiez, vous : qu'est-ce qu'il y a de sensible dans l'eucharistie ?

R. Il y a les apparences du pain et du vin.

(Faites la même question à plusieurs.)

Le C. : Quelle est la grâce attachée à la sainte eucharistie ?

R. C'est la présence de N.-S. J.-C.

(Interrogez François, Charles, Rosalie, Cécile, etc.)

Le C. : Dans quel moment N.-S. J.-C. vient-il dans la sainte hostie et dans le calice, Nicolas ?

R. C'est pendant le saint sacrifice de la messe, au moment de la consécration.

(Répondez à la même demande, Jules, Régis, etc.; Marthe, Cécile, etc.

Le C. : Pourquoi sonne-t-on la petite clochette au moment de l'élévation, Emile ? Cela n'est pas dans le Catéchisme, mais il faut le savoir.

R. C'est pour avertir que J.-C est descendu sur l'autel.

Le C. : Oui, M. E., c'est pour avertir que J.-C. est dans la sainte hostie, qu'il faut l'adorer avec les Anges qui entourent l'autel.

Le C. : Qu'est-ce que communier, Joseph ?

R. C'est recevoir, etc.

Le C. : Que reçoit-on en recevant l'eucharistie ?

R. On reçoit le corps, le sang, l'ame et la divinité de N.-S. J.-C.

Le C. : N.-S. J.-C. est-il vivant dans la sainte hostie ?

R. Oui, M., il est vivant comme il l'était à Bethléem, à Nazareth et sur la croix.

Le C. : N.-S. est-il aussi puissant dans la sainte hostie qu'il l'était pendant sa vie mortelle ?

R. Oui, M., il pourrait faire des miracles comme il en faisait pendant sa vie.

(Faites répéter tout cela même aux plus faibles, parce qu'on peut le retenir facilement et que c'est le plus essentiel.)

Le C. : Quels sont les effets de la sainte communion, Paul ?

R. La sainte communion nous unit, etc.

(Quand il aura fait cette réponse, faites la répéter à trois ou quatre autres, parce qu'elle est un peu longue et sous ce rapport un peu difficile à retenir.)

Le C. : Paul, la sainte communion nous unit-elle bien avec N.-S. J.-C. ?

R. Oui, M., J.-C. s'unit à nous comme la nourriture s'unit à notre corps.

Le C. : C'est bien, c'est très bien : mais voyons que fait la nourriture dans notre corps.

R. Elle nous fortifie et nous facilite le moyen de travailler.

Le C. : Quand on a bien faim et qu'on est bien faible a-t-on le goût de travailler ?

R. Non, M., on a plutôt envie de dormir et de se reposer.

Le C. : La sainte communion affaiblit-elle le penchant que nous avons pour nous fâcher, pour jurer, pour dire des mensonges ? Vous ne feriez pas toutes ces sottises dans l'église en présence du saint sacrement exposé ? Est-ce que J.-C. ne mérite pas plus

de respect quand nous le possédons dans nous? Quelles sont les grâces que J.-C. nous accorde dans la sainte communion? éclaire-t-il notre esprit sur nos devoirs? fortifie-t-il notre volonté? met-il un germe de résurrection dans notre corps? est-ce que notre corps ressuscitera comme celui de J.-C.?

(Quand les enfants ont assisté au Catéchisme pendant quelque temps, qu'ils se sont un peu développés et enhardis, il est bon, quand on fait la répétition des mêmes Leçons, de changer un peu l'ordre des questions, de mettre la réponse à la place de la demande pour les exercer, pour les faire parler et développer leur intelligence.)

Le C.: Convenez, mes chers enfants, qu'ils sont bien admirables, bien consolants, les effets que produit en nous la sainte communion; mais le catéchisme (1) demande si la communion produit ces heureux effets dans tous ceux qui la reçoivent? Faites la réponse et ensuite la demande à votre voisin, François, selon la méthode ordinaire.

(Quand la demande 7e et la réponse ont parcouru tous les bancs, faites réciter également la 9e, *qui sont ceux qui communient indignement?* parce que ces deux demandes se lient naturellement.)

Le C.: Reprenons maintenant ces deux demandes: la sainte communion produit-elle d'heureux effets dans tous ceux qui la reçoivent, Auguste?

R. Non, M., elle ne les produit, etc.

Le C.: Mais J.-C. n'est-il pas toujours dans la sainte hostie toutes les fois qu'elle est consacrée?

R. Oui, M., elle y est toujours.

Le C.: J.-C. n'est-il pas toujours dans la sainte hostie avec sa puissance, avec sa bonté, avec toutes ses perfections?

(1) 7e Demande de la 8e leçon de la 4e partie du Catéchisme de Belley.

R. Oui, M., il y est avec toutes ses perfections.

Le C. : D'où vient donc qu'il ne produit pas les mêmes effets?

R. Cela vient de ceux qui reçoivent la communion.

Le C : Je suppose que tous reçoivent de la même manière la sainte hostie; ils la reçoivent, à genoux, sur la langue. Tous ne doivent-ils pas recevoir les mêmes grâces? Si je vous disais à tous : Présentez la main droite, et je placerai sur chacune cinq francs. Eh bien, en vous en allant vous seriez tous plus riches de cinq francs, les grands comme les petits, les garçons comme les filles.

R. C'est bien vrai, Monsieur.

Le C. : Eh bien de même, quand vous avez reçu la sainte hostie vous possédez tous le corps, le sang, l'âme et la divinité de N.-S. J.-C.; vous avez donc tous les mêmes grâces, les mêmes richesses spirituelles.

R. C'est bien vrai, Monsieur.

Le C. : Qu'en pensez-vous, François? tous ceux qui communient ne possèdent-ils pas J.-C.?

R. Oui, M., ils possèdent tous J.-C.; mais ils ne sont pas tous également bien disposés à profiter de ses grâces.

Le C. : Quels sont les obstacles qui empêchent de profiter des grâces de Jésus-Christ dans la sainte communion?

R. Il y en a beaucoup.

Le C. : Mais citez-en quelques-uns.

(François paraît embarrassé contre son ordinaire, car il s'est toujours montré intelligent.)

Le C. : Répondez, Clotilde : J.-C. est-il le même dans la sainte hostie, qui que ce soit qui fasse la sainte communion?

R. Oui, M., il est le même pour tous.

Le C. : Et d'où vient qu'il ne produit pas les mêmes effets dans tous?

R. C'est que tous ne sont pas également bien disposés.

Le C. : Mais je suppose que tous font la sainte communion dans la même église, à la même messe ; ils la font à genoux, etc.

R. M., cela ne suffit pas : il faut que l'âme soit bien disposée à recevoir J.-C., et qu'elle ne mette pas obstacle aux grâces qu'il veut lui accorder.

Le C. : Quels sont les obstacles qui empêchent J.-C. d'accorder ses grâces à ceux qui communient?

R. Ces obstacles, c'est le péché, et surtout le péché mortel.

Le C. : Voilà ce que je voulais vous faire dire : il a fallu bien du temps pour y venir. Faites-y donc bien attention, mes enfants : quels sont les obstacles qui empêchent J.-C. de nous accorder ses grâces dans la sainte communion. Faites la demande et la réponse, Louise.

(Faites répéter la demande et la réponse à plusieurs enfants, garçons et filles, afin qu'ils comprennent et qu'ils se rappellent bien que le péché, et surtout le péché mortel, doit empêcher de faire la communion.)

Le C. : Savez-vous pourquoi, mes enfants, le péché mortel est un obstacle qui empêche N.-S. J.-C. de nous accorder ses grâces? C'est qu'il en est du péché et de la grâce comme de l'eau et du feu. Nous avons déjà fait observer que le feu et l'eau sont incompatibles ; que l'eau éteint le feu : de même le péché éteint la grâce. Voyons si on se souvient de ce que nous avons dit. A quoi ressemble une âme qui est en état de grâce, Joséphine?

R. M., elle ressemble à un charbon allumé ou au fer rouge.

Le C. : C'est bien. Qu'arrive-t-il si on jette de l'eau sur le charbon allumé?

R. M., il s'éteint et il devient noir et bien laid,

et de même le péché détruit la grâce dans notre âme.

(Faites les mêmes questions à Julie, Marie, etc., à Frédéric, Paul, etc. pour les amener à faire les mêmes réponses.)

Le C. : Revenons à notre charbon : s'il était humide, pourrait-on facilement l'allumer, Louis?

R. Non, M., on ne pourrait pas, c'est l'eau qui l'empêcherait de prendre feu.

(Faites la même question à plusieurs.)

Le C. : Voilà une image pour celui ou celle qui fera l'application de cette comparaison à la demande du catéchisme sur la communion.

(Aussitôt plusieurs se lèvent et disent que l'âme qui est en péché mortel ne peut pas recevoir les grâces attachées à la communion, parce qu'elle ressemble au charbon qui est imbibé d'eau. Le Catéchiste ne s'en tient pas là, et pour fixer l'attention des enfants sur une vérité si importante, il en interroge plusieurs séparément, afin que tous restent bien persuadés que le péché est un obstacle aux fruits qu'on peut retirer de la sainte communion.)

Le C. : 8^{e} D. Ceux qui communient indignement reçoivent-ils véritablement le corps de J.-C., François? Faites la réponse et la demande à votre voisin.

(Cette demande étant plus importante que les autres, il faut qu'elle parcoure tous les bancs et que le Catéchiste l'adresse à plusieurs sans suivre l'ordre.)

Le C. : Est-ce un grand péché que de communier en état de péché mortel, Frédéric?

R. Oui, M., c'est un horrible sacrilége.

(Faites faire la même demande et la même réponse à plusieurs.)

Le C. : Vous dites, M. E., que c'est un horrible sacrilége de communier en état de péché mortel. On entend par sacrilége le péché que l'on commet en

se servant des objets qui sont consacrés à la religion et au service de Dieu, pour l'offenser et lui désobéir ; ainsi, ce serait un sacrilége de se servir d'un calice pour l'employer à s'enivrer ; ce serait aussi un sacrilége de se servir d'un linge ou d'un ornement d'église pour se masquer. C'est toujours un grand mal de se servir des choses sacrées et des bienfaits de Dieu pour l'offenser ; mais plus les bienfaits sont grands et précieux, et plus ceux qui en abusent sont coupables : or, quel bienfait peut être comparé à la sainte communion qui renferme J.-C. l'auteur de la grâce. Voyons si vous comprenez : commet-on un grand péché quand on fait la sainte communion en état de péché mortel, Raymond ?

R. Oui, M., un très grand péché ; c'est un énorme sacrilége.

Le C. : Qu'est-ce que c'est qu'un sacrilége ?

R. C'est le péché qu'on commet en faisant servir à offenser Dieu les choses qui sont consacrées à la religion.

Le C. : Citez-moi l'exemple d'un sacrilége ?

R. On commettrait un sacrilége si on se servait d'un ornement d'église pour se masquer.

Le C. : Le sacrilége qu'on commet en faisant la sainte communion en péché mortel, est-il plus grand, plus énormes que les autres ?

R. Oui, M., parce qu'on abuse des plus grands bienfaits de Dieu pour l'outrager.

Le C. : Comment prouvez-vous qu'on abuse des plus grands bienfaits de Dieu ?

R. Parce que dans la sainte communion nous recevons le corps, le sang, l'âme et la divinité de N.-S. J.-C. qui est la source de toutes les grâces.

(Faites les mêmes demandes à plusieurs enfants ; les filles, qui sont plus instruites sur l'Histoire Sainte, citent pour exemple de sacrilége l'histoire de Bal-

thazard, celle des Philistins qui avaient pris l'arche d'alliance, celle d'Osa sont citées en note dans notre catéchisme.)

Le C. : Vous dites, mes chers enfants, que c'est un grand péché, un énorme sacrilége de faire la sainte communion en péché mortel; essayons d'en concevoir une idée : il serait bien coupable celui qui jetterait la sainte hostie dans la boue; mais l'indigne communiant est plus coupable, parce que la boue n'est que de la terre mêlée avec l'eau. Dieu a plus d'horreur pour le péché que pour la boue. Judas fut bien coupable de trahir J.-C. qui l'avait comblé de bienfaits et de le livrer à ses ennemis qui le cherchaient pour le faire mourir ; l'indigne communiant est plus coupable, puisqu'il livre J.-C. au démon, son plus cruel ennemi. Ils furent bien coupables les Juifs qui crucifièrent J.-C. après lui avoir fait souffrir toutes sortes de tourments; l'indigne communiant est plus coupable, puisqu'il crucifie J.-C. dans son cœur, selon l'expression de l'apôtre S. Paul.

Le C. : Quand un homme est en péché mortel son âme est-elle encore belle ?

R. Non, M., elle est noire comme du charbon.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Louise, est-ce assez dire ?

R. Non, M., elle est laide comme un cadavre.

Le C. : Et pourquoi la comparez-vous à un cadavre ?

R. Parce que le péché mortel lui ôte la vie en lui ôtant la grâce et en la séparant de Dieu.

Le C. : Serait-il bien coupable celui qui mettrait la sainte hostie dans un endroit sale et plein de boue ?

R. Oui, M. ; cela fait peur d'y penser.

Le C. : Celui qui fait une mauvaise communion n'est-il pas plus coupable ?

R. Oui, M., puisqu'il met la sainte hostie dans un cadavre horrible.

Le C. : Judas n'était-il pas du nombre des apôtres, Paul ?

R. Oui, M., il en était.

Le C. : N.-S. J.-C. ne lui avait-il pas accordé les mêmes grâces qu'aux autres apôtres ?

R. Oui, M., il lui avait lavé les pieds, il lui avait donné la sainte communion, il lui avait accordé le pouvoir de faire des miracles.

Le C. : Fut-il bien coupable de vendre J.-C. moyennant trente deniers ?

R. Oh oui, M., il était horriblement coupable, c'était une ingratitude affreuse.

Le C. : Celui qui communie en péché mortel est plus coupable que Judas : savez-vous pourquoi ?

R. Je crois que oui, M. ; mais je ne saurais pas bien dire pourquoi.

Le C. : Le savez-vous, Joséphine, pourquoi il est plus coupable que Judas ?

R. Oui, M., il est plus coupable, parce que Judas ne livra J.-C. qu'aux Juifs et que l'indigne communiant le livre au démon.

Le C. : Et comment savez-vous que l'indigne communiant livre Jésus au démon ?

R. C'est que notre âme est possédée par le démon quand on est en péché mortel.

Le C. : A quoi s'occupait N.-S. J.-C. quand il était sur la terre, Julie ?

R. Il instruisait le peuple, il consolait les affligés, il guérissait les malades, il ressuscitait les morts.

Le C. : Les Juifs furent-ils bien coupables et bien cruels envers J.-C. pendant sa passion ?

R. Oui, M., ils étaient bien coupables, bien cruels et bien ingrats, parce qu'ils lui dirent des injures, le mirent tout en sang avec des verges ; parce qu'ils le couronnent d'épines, parce qu'ils

l'attachent à la croix avec de gros clous en lui perçant les pieds et les mains.

Le C. : L'indigne communiant fait de même, il le tue dans son âme autant qu'il en est capable ; il le crucifie de nouveau, dit saint Paul. Qu'en pensez-vous, Rosalie ?

R. M., je pense que l'indigne communiant est plus coupable que les Juifs.

Le C. : Comment le prouveriez-vous qu'il est plus coupable que les Juifs ?

R. C'est que les Juifs donnèrent la mort à J.-C. dans le moment où ce Dieu sauveur était décidé à faire le sacrifice de sa vie pour l'amour de nous, et afin d'obtenir notre pardon ; au lieu qu'il veut vivre dans la sainte eucharistie pour s'unir à nous par la communion, et malgré cela le pécheur lui ôte la vie qu'il avait dans la sainte hostie.

Le C. : La mort de J.-C. sur le calvaire était-elle utile aux hommes ?

R. Oui, M. ; sur le calvaire J.-C. mourut pour obtenir le pardon de tous les pécheurs, même de Judas et des bourreaux qui le crucifièrent.

Le C. : La communion indigne est-elle utile à quelqu'un ?

R. Non, M., elle est nuisible à celui qui la fait dans ces mauvaises dispositions ; elle le tue spirituellement en le rendant coupable d'un horrible sacrilége.

(Adressez les mêmes questions à plusieurs enfants afin d'imprimer fortement dans leur âme, l'horreur qu'ils doivent avoir pour la communion faite en état de péché mortel. Entrez dans quelques détails sur les divers péchés qui rendraient la communion mauvaise ; par exemple, si un enfant ne disait pas tous ses péchés en confession, s'il ne disait pas qu'il a manqué la messe par sa faute, qu'il a travaillé le dimanche, qu'il a blasphémé le saint nom de Dieu ;

s'il ne disait pas qu'il a fait des fautes graves contre la modestie, qu'il a volé le bien d'autrui, qu'il a dit des mensonges qui portent préjudice au prochain, etc., etc.)

Le C. : Pour vous faire mieux comprendre ce que nous venons de dire, je vais vous raconter un miracle arrivé à Paris, l'an 1290. Une femme pauvre avait mis sa robe en gage chez un juif appelé Jonathas, pour l'emprunt de trente sols, qui alors valaient environ vingt-quatre francs. Quelques jours avant Pâques, qui cette année-là tombait le 2 avril, elle pria le juif de lui rendre sa robe pour cette fête, afin qu'elle remplît avec plus de décence le devoir pascal. « Volontiers, dit le juif, je vous la laisserai même pour toujours sans intérêt, si vous voulez m'apporter l'hostie que vous recevrez à l'église, et que vous autres chrétiens appelez votre Dieu ; je voudrais voir s'il l'est en effet. Cette horrible proposition fut acceptée ; la femme alla recevoir la communion à Saint-Méry, sa paroisse, réserva secrètement la sainte hostie, et l'apporta au juif.

Ce malheureux la mit sur une table, la perça à coups de canif, et l'on vit couler du sang. Sa femme accourut, et fit tous ses efforts pour empêcher son mari de porter l'impiété plus loin. Il n'en devint que plus endurci ; il enfonça un clou dans l'hostie, qui seigna de rechef ; il la jeta dans le feu, d'où elle sortit entière, et voltigea par la chambre. Il la mit enfin dans l'eau bouillante qui, en un moment, parut ensanglantée. L'hostie s'élevant encore parut alors sous la forme d'un crucifix.

La maison où ce prodige s'opérait était dans la rue des Jardins, qui a pris depuis lors le nom des Billettes, espèces de barillets qui servaient d'enseigne pour le commerce du juif. Un de ses fils, encore très jeune, était à la porte, comme on sonnait la messe à Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Il dit à

plusieurs personnes qu'il y voyait aller : « Vous ne trouverez plus votre Dieu, mon père vient de le tuer. » La plupart des passants ne firent point d'attention à ce propos d'enfant ; mais une femme, plus curieuse que les autres, entra dans la maison, sous prétexte d'y prendre du feu. Elle vit la sainte hostie qui voltigeait encore, et qui vint d'elle-même se reposer dans le vase préparé pour y mettre son feu. Elle la porta au curé de la paroisse, qui est Saint-Jean-en-Grève, et lui raconta le fait en présence d'une foule de peuple que le bruit d'une chose aussi extraordinaire grossissait à chaque instant. L'évêque de Paris, Simon de Bussi, fit arrêter le juif avec toute sa famille. Sa femme et ses enfants se convertirent ; mais le malheureux profanateur, en confessant son crime, persévéra jusqu'à la mort dans l'endurcissement.

L'hostie miraculeuse était gardée, avant la révolution, dans l'église de Saint-Jean-en-Grève. Le canif dont elle fut percée et le vase où elle vint se reposer entre les mains de la femme chrétienne, étaient chez les Carmes de la rue des Billettes, établis au lieu où était la maison du sacrilége. Dès l'année 1295, un bourgeois de Paris, nommé Regnier Flaming, y fit bâtir un oratoire qu'on nomma la chapelle des Miracles. Le roi Philippe-le-Bel y établit, quatre ans après, les frères hospitaliers de la Charité-de-Notre-Dame, que remplacèrent plus tard les carmes. Ce miracle fut attesté par une foule de bons citoyens de Paris, et il est raconté comme incontestable par les auteurs les plus dignes de foi.

Le C. : Il était bien coupable, mes enfants, ce juif qui perça la sainte hostie avec son canif. Qu'en pensez-vous, Antoine?

R. Oui, M., il était bien coupable ; cependant, le Gros-Pierre, en me racontant cette histoire, me disait que celui qui communie en état de péché mortel était plus coupable que le juif.

Le C. : Et comment prouvait-il cela ?

R. Il me disait que le juif, en faisant cela, ne croyait pas à la présence réelle, au lieu que le pécheur chrétien catholique sait que J.-C. est tout vivant dans la sainte hostie, et il lui fait violence pour le mettre dans l'ordure, pour le livrer au démon et pour le faire mourir dans son cœur.

Le C. : Mes E., je vous conseille et vous recommande particulièrement de réfléchir sur tout cela, parce que nous en parlerons encore dans le prochain Catéchisme. Nous allons dire un *Pater* et un *Ave, Maria* pour demander au bon Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge, qu'il n'y ait ici personne qui fasse une mauvaise communion. Chantez le cantique : *Oh ! si l'on pouvait bien comprendre,* etc., p. 34.

LEÇON NEUVIÈME

DE LA IV^me^ PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur les dispositions nécessaires pour bien communier.

1. D. Quelles sont les dispositions nécessaires pour bien communier ?

R. Il y a des dispositions qui regardent l'ame, et il y en a d'autres qui regardent le corps.

2. D. Quelles sont les dispositions qui regardent l'âme ?

R. Il faut être en état de grâce et avoir un grand désir de s'unir à Jésus-Christ.

3. D. Quelles sont les dispositions qui regardent le corps ?

R. Il faut 1° être à jeûn depuis minuit ; 2° être habillé décemment et modestement ; 3° témoigner, par tout son extérieur, un grand respect.

4. D. N'est-il jamais permis de communier sans être à jeûn ?

R. Non, à moins qu'on ne soit malade, et qu'on ne reçoive la sainte communion en viatique.

5. D. Dans quelle posture faut-il communier ?

R. Il faut, hors le cas de maladie, communier à genoux, pour adorer Jésus-Christ, qu'on reçoit dans la communion.

6. D. Que faut-il faire avant que de se présenter à la communion ?

R. Il faut s'exciter à une foi vive, à une humilité profonde et à un grand amour pour J.-C.

7. D. Dans quel moment est-il à propos de communier ?

R. Il est à propos, autant qu'il est possible, de communier à la messe, aussitôt après la communion du prêtre.

8. D. Pourquoi est-il à propos de communier dans ce moment ?

R. 1° Parce que c'est l'ancien usage de l'Eglise ; 2° parce que c'est la meilleure manière de montrer la part que l'on prend au sacrifice ; 3° parce que les prières que fait le prêtre en actions de grâces après la communion, sont communes à lui et aux fidèles.

9. D. Doit-on communier souvent ?

R. C'est l'intention de Jésus-Christ et de l'Eglise, et nous devons travailler à mériter ce bonheur, en avançant de plus en plus dans la charité et dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

ACTES AVANT LA COMMUNION.

ACTE DE FOI.

Jésus, mon souverain Seigneur, je crois avec une ferme foi, que vous êtes réellement présent dans la sainte Eucharistie, et que c'est votre Corps, votre Sang, votre Ame et votre Divinité que je vais recevoir dans cet adorable Sacrement.

ACTE D'ESPÉRANCE.

Vous avez dit, ô mon Dieu ! que ceux qui espèrent en vous, ne seront jamais confondus. Je mets toute ma confiance dans vos promesses, et j'espère qu'après m'être nourri de vous-même sur la terre, j'aurai le bonheur de vous voir et de vous posséder éternellement dans le Ciel.

ACTE D'AMOUR.

Divin Sauveur, qui, par un effet incompréhensible de votre amour, daignez vous donner à moi pour être la nourriture de mon âme, pourrais-je ne pas vous aimer ? Oui mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur. Faites-moi la grâce de vivre et de mourir dans votre amour.

ACTE D'HUMILITÉ.

Mon Seigneur et mon Dieu, vous êtes la Sainteté même. Je ne suis pas digne que vous veniez en moi, mais dites seulement une parole, et mon âme sera guérie.

ACTE DE DÉSIR.

Mon âme vous désire, ô mon Dieu ! vous êtes sa joie et son bonheur. Daignez me visiter dans votre miséricorde. Venez habiter en moi, afin que je demeure en vous.

ACTES APRÈS LA COMMUNION.

ACTE D'ADORATION.

Je vous adore, ô Jésus ! comme l'agneau de Dieu immolé pour le salut des hommes. J'unis mes adorations profondes à celles que les Anges et les Saints vous rendent dans le Ciel.

ACTE DE REMERCIMENT.

Seigneur, vous avez regardé ma bassesse. J'étais malade spirituellement et vous m'avez guéri. J'étais pauvre des biens de la grâce et vous me comblez de biens. Que vous rendrai-je, ô mon Dieu ! pour tous les dons que j'ai reçus de vous ? J'invoquerai votre saint Nom ; je chanterai éternellement vos miséricordes.

ACTE D'OFFRANDE.

Que puis-je vous offrir, ô mon Dieu ! pour la grâce que vous m'avez faite, en vous donnant tout entier à moi ? Je consacre à votre gloire mon corps, mon âme et tout ce que je suis. Disposez de moi selon votre sainte volonté.

ACTE DE DEMANDE.

Mon divin Rédempteur, qui venez de prendre possession de moi, ne permettez pas que l'ennemi de mon salut me ravisse le trésor précieux que je porte dans mon cœur. Préservez-moi de tout péché. Défendez-moi contre les tentations, et faites que je persévère jusqu'à la mort dans la pratique de votre sainte loi. Ainsi soit-il.

VINGT-DEUXIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES POUR FAIRE UNE BONNE COMMUNION.

Après le cantique d'*Invocation*, l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique* récités par un seul et posément, on récitera la huitième et la neuvième Leçon du catéchisme selon la méthode ordinaire.

Le C. : Nous avons beaucoup parlé, dans le dernier catéchisme, de la mauvaise communion, c'est-à-dire de la communion faite en état de péché mortel. Nous reviendrons encore aujourd'hui quelques moments sur cette matière importante, et nous parlerons ensuite des dispositions nécessaires pour bien communier. Voyons si on a bien retenu ce que nous avons dit :

(Faites les deux dernières questions de la huitième Leçon à plusieurs. Qui sont ceux qui communient indignement? Ceux qui communient indignement reçoivent-ils véritablement le corps de Jésus-Christ? Qu'est-ce qu'un sacrilége? Celui qui communie étant en péché mortel est-il plus coupable que Judas? plus coupable que les Juifs qui crucifièrent J.-C.? plus coupable que le Juif de Paris qui perça l'hostie avec son canif? plus cou-

pable que ceux qui jetteraient l'hostie dans la boue? Insistez un peu sur ces comparaisons d'après les dernières questions du catéchisme d'hier, interrogez même les plus faibles.)

Le C. : Qui sont ceux qui font une mauvaise communion, Roch?

R. M., ce sont ceux qui ne sont pas sages.

Le C. : Qui sont ceux qui ne sont pas sages?

R. Ce sont ceux qui jurent, qui désobéissent, qui manquent la messe le dimanche.

(Quoique les réponses de Roch ne soient pas assez précises, il faut s'en contenter parce qu'elles renferment ce qu'il y a de plus essentiel, savoir qu'il faut assister à la messe, obéir, etc.)

Le C. : Qui sont ceux qui communient indignement, Jacques?

R. Ce sont ceux qui communient en état de péché mortel.

Le C. : Qui sont ceux qui communient en état de péché mortel?

R. Ce sont ceux qui font de grandes fautes et qui ne s'en confessent pas.

Le C. : Est-ce un grand crime, André, que de faire la sainte communion en état de péché mortel?

R. Oui, M., c'est comme si on assassinait quelqu'un.

Le C. : Et qui assassine-t-on en faisant une mauvaise communion?

R. On assassine N.-S. J.-C.

Le C. : Quand on fait une mauvaise communion est-on aussi coupable que les Juifs qui l'attachèrent à la croix?

R. Oui, M., on est aussi coupable.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Régis, est-on aussi coupable que les Juifs?

R. M., on est beaucoup plus coupable.

Le C. : Pourquoi est-on plus coupable?

R. Je ne saurais pas bien dire ; mais je sens cela dans ma tête et dans mon cœur.

Le C. : Croyez-vous, Antoine, que celui qui fait une mauvaise communion est plus coupable que les Juifs ?

R. Oh oui, M., je le crois, et le Gros-Pierre me le faisait bien comprendre, en me disant que les juifs attaquaient J.-C. sur la terre où il était venu pour souffrir et pour mourir ; tandis que l'indigne communiant veut le faire mourir maintenant qu'il est dans le ciel et dans l'eucharistie, où il veut nous donner la plus grande marque d'amour, en voulant nous faire vivre avec lui par la sainte communion.

Le C. : Que pensez-vous de cette réponse, Louis?

R. M., je pense qu'elle est bien belle et bien vraie.

Le C. : Et vous, Louise, qu'en pensez-vous ?

R. Je pense que cette idée devrait nous faire horreur ; cependant j'avoue que ces paroles ne disent pas assez toute ma pensée.

Le C. : Comment la concevez-vous ?

R. Je serais aussi embarrassée que les autres pour dire ce que je sens ; mais il me semble que je comprends bien que N.-S. J.-C., en naissant à Bethléem dans une étable, était résolu à souffrir et mourir, il était consentant d'avance à se livrer à ses ennemis. Ils avaient tort ; ils étaient coupables et injustes de le persécuter ; mais J.-C. voulait les laisser faire ; mais quand il descend du ciel dans la sainte hostie, il ne vient pas avec l'intention d'être persécuté, il n'y vient que pour se faire aimer, en nous donnant des marques d'amour ; et alors le cœur se soulève de penser qu'on profite de ce moment pour l'outrager, pour le livrer au démon, pour le jeter dans un cadavre tout corrompu par le péché.

Le C. : C'est très bien, M. E. ; gravez ce souvenir dans votre mémoire et dans votre cœur, afin de ne pas faire une mauvaise communion.

Le C. : 1. D. Quelles sont les dispositions nécessaires pour bien communier, Alexandre?

R. Il y a des dispositions qui regardent l'âme, d'autres qui regardent le corps.

Le C. : 2. D. Quelles sont les dispositions qui regardent l'âme?

R. Il faut être en état de grâce, etc.

(Faites ces questions à plusieurs.)

Le C. : Vous dites qu'il faut être en état de grâce : et qui sont ceux qui sont en état de grâce, Frédéric?

R. Ce sont ceux qui sont exempts de péché mortel.

Le C. : Pourquoi faut-il être exempt de péché mortel, quand on fait la sainte communion?

R. C'est pour ne pas faire un sacrilége, comme nous le disions tout-à-l'heure.

Le C. : Devons-nous avoir un grand désir de faire la sainte communion, Roch?

R. Oui, M., parce que c'est un grand bonheur de recevoir N.-S. J.-C.

Le C. : En quoi consiste ce bonheur?

R. Il consiste à recevoir des grâces particulières pour être bien sage, pour bien faire ses prières, être bien obéissant, bien observer les commandements de Dieu et de l'Eglise.

Le C. : J'aime bien cette réponse.

Le C. : 3. D. Quelles sont les dispositions qui regardent le corps, Jules?

R. Il faut 1° être à jeûn, etc.

(Faites la même demande à plusieurs.)

Le C. : Qu'est-ce à dire être à jeûn, Jules?

R. C'est n'avoir pas mangé.

Le C. : Mais depuis quand faut-il n'avoir pas mangé?

R. Depuis la veille.

Le C. : Depuis quelle heure faut-il s'être abstenu de manger?

R. Depuis minuit.

Le C. : Voilà ce qu'il faut bien retenir. Mais quelqu'un qui prendrait un verre d'eau après minuit pourrait-il communier ?

R. Oui, M., parce que ce n'est pas manger.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Louis ?

R. Je pense qu'il n'est pas plus permis de boire que de manger avant la sainte communion.

(Il faut insister sur ces questions, afin de les bien inculquer. On pourrait demander si on romprait le jeûne en avalant du bois, de la terre, du tabac, en mettant du jus de réglisse ou quelqu'autre chose dans la bouche le soir, etc. ?)

4. D. N'est-il jamais permis de communier sans être à jeûn ?

R. Non, à moins, etc.

Le C. : Est-il nécessaire d'avoir un habit neuf pour faire la sainte communion ?

R. Non, M., cela n'est pas nécessaire ; mais il faut être habillé le plus proprement que l'on peut.

Le C. : Pourquoi faut-il s'habiller proprement ?

R. C'est pour témoigner le respect qu'on a pour N.-S. J.-C. et la joie qu'on éprouve de recevoir sa visite.

Le C. : M. E., on s'habille en effet plus proprement quand on fait une visite ou quand on la reçoit, quand on assiste à un baptême, à des noces, à une fête ; c'est par les mêmes motifs qu'on doit s'habiller proprement le dimanche, les jours de fête et le jour où l'on fait la sainte communion.

(On pourrait faire des questions à plusieurs sur cela et sur la manière dont il faut se présenter à la sainte table. Il faut être à genoux, les yeux baissés, lever un peu la tête, etc. *Lire la note du catéchisme.)*

6. D. Que faut-il faire avant de se présenter à la communion ?

R. Il faut s'exciter à la foi, à l'humilité, à l'amour envers J.-C.

Le C. : Dites l'acte de foi avant la communion, François.

(Faites répéter cet acte à plusieurs, et surtout à ceux qui ne savent pas lire. Faites réciter successivement et séparément tous les autres actes avant la communion. Tâchez ensuite d'en faire comprendre le sens. Le Catéchiste peut dire sur cela de très belles choses, en parlant de la présence réelle, des miracles de J.-C., de sa bonté; il peut rappeler sa conduite envers Zachée, Magdeleine, etc. ; citer quelques couplets de cantiques, etc. Il serait à propos de faire réciter les actes avant la communion tous les jours, pendant quelque temps, afin de les faire apprendre aux enfants qui ne savent pas lire.)

Il est rapporté dans la vie de Charlemagne que cet empereur avait fait la guerre à un prince idolâtre appelé Vitikin, qui était roi des Saxons et fut subjugué ; mais comme il était d'un caractère remuant, à peine l'empereur s'était éloigné que Vitikin se révoltait de nouveau. Charlemagne, pour en finir, le fit venir en France et l'engagea à se convertir en embrassant la religion chrétienne, persuadé qu'alors il serait plus assuré de sa fidélité ; Vitikin résista longtemps, mais un jour il s'introduisit dans l'église pendant qu'on donnait la sainte communion. Quel fut son étonnement lorsqu'il vit entre les mains du prêtre un petit enfant fort aimable que le prêtre mettait dans la bouche de tous ceux qui faisaient la sainte communion ; ce qui l'étonna surtout, c'est la joie que ce petit enfant témoignait en s'approchant de certaines personnes et les mouvements d'horreur qu'il laissait apercevoir en s'approchant de quelques autres. Rentré dans le palais de Charlemagne il demanda l'explication de ce mystère, on lui répondit qu'il était fort heureux d'avoir été le témoin d'un si grand miracle ; que les chrétiens croyaient fermement que J.-C.

était présent dans la sainte hostie, mais qu'ils le croyaient par la foi fondée sur l'Evangile et non en voyant ce Dieu sauveur des yeux du corps ; quand à la joie et à la peine que le divin Enfant laissait apercevoir, elle provenait des dispositions de ceux qui faisaient la communion ; que Jésus s'unissait avec joie à ceux qui s'étaient bien préparés, mais qu'il repoussait avec horreur ceux qui étaient en état de péché mortel. Vitikin se convertit à la foi catholique et se félicita le reste de sa vie d'avoir été vaincu par Charlemagne et d'avoir embrassé le christianisme.

Toutes les fois que vous ferez la sainte communion, mes chers enfants, souvenez-vous de l'histoire de Vitikin et examinez si l'enfant Jésus a lieu d'être content des dispositions dans lesquelles vous vous présentez à la table sainte.

Demain en commençant on récitera les actes avant et après la communion clairement et lentement.

Chantez le cantique : *Gloire à Jésus dans la divine hostie*, p. 141.

VINGT-TROISIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA SAINTE COMMUNION.

Après le cantique d'*Invocation*, l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique*, on fait réciter les actes avant et après la communion pendant demi-heure selon la méthode ordinaire, en commençant par ceux qui savent lire et arrivant successivement à ceux qui sont moins instruits. Il ne faut faire réciter que le premier acte d'abord ; quand il a parcouru tous les bancs, on fait réciter le second, et

ainsi de suite ; on les fait réciter tous en entier quand chacun les sait bien.

(Faites les mêmes questions que vous fîtes hier sur les dispositions de l'âme et du corps qu'il faut apporter à la sainte communion ; comme elles ne sont pas difficiles à comprendre, il faut être seulement attentif à les graver dans la mémoire et à les faire passer dans le cœur par les comparaisons qui ont été employées. Il serait utile de faire réciter l'histoire de Vitikin qui est peu connue et fait bien comprendre la nécessité de se bien préparer à la communion.)

(Les 7e et 8e questions demandent aussi peu d'explication, il faut les faire réciter cependant à plusieurs pour les graver dans la mémoire ; il faut s'arrêter un peu sur la 9me.)

Le C. : Doit-on communier souvent, François ?

(Faites la réponse et la demande à votre voisin. Quand la question a parcouru tous les bancs, le Catéchiste dit que N.-S. a institué ce sacrement sous les espèces du pain et du vin pour nous faire voir que c'était la nourriture de notre âme, et que nous devions la rechercher comme la nourriture du corps, sans laquelle nous perdrions bientôt nos forces et même la vie.

Le C.: Devons-nous communier souvent, Clotilde?

R. C'est l'intention de J.-C., etc.

Le C. : Comment savez-vous que c'est l'intention de J.-C. que vous fassiez souvent la communion ?

R. Nous le savons, parce qu'il l'a dit plusieurs fois dans l'Evangile, et que c'est pour nous le faire mieux comprendre qu'il se donne à nous sous les espèces du pain et du vin.

Le C. : Comment le pain et le vin nous font-ils connaître que Notre-Seigneur a l'intention que nous fassions souvent la communion ?

R. C'est que de même que le pain et le vin sou-

tiennent la vie du corps, la sainte eucharistie soutient la vie de l'âme.

Le C. : Peut-on en conscience se priver de nourriture et s'exposer volontairement à mourir de faim, Joseph ?

R. M., il me semble qu'on ne le peut pas en conscience, parce que ce serait un suicide.

Le C. : Peut-on en conscience ne jamais communier ?

R. Non, M., par la même raison, parce que ce serait un suicide spirituel ; ce serait tuer notre âme en lui faisant perdre la grâce.

(Insistez un peu sur ces deux questions.)

Le C. : Mes chers enfants, les premiers chrétiens faisaient la sainte communion tous les jours pour se maintenir dans la vie de la grâce. Les personnes pieuses font la communion très souvent par le même motif; et il faut convenir qu'en cela leur conduite est très raisonnable et très conforme à la foi. Cependant il n'y a d'obligation rigoureuse de faire la sainte communion qu'une fois par an dans le temps de Pâques. C'est ce qu'exprime le commandement de l'Eglise : *Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement.* Cette obligation est si rigoureuse, qu'on se rend coupable de péché mortel quand on ne fait pas ses pâques.

Le C. : Que faut-il penser des personnes qui communient rarement ?

R. Il faut penser qu'elles resteront faibles dans la foi et dans la pratique des vertus chrétiennes.

Le C. : Que faut-il penser des personnes qui ne font jamais la sainte communion ?

(Clotilde baisse les yeux et n'ose pas répondre ; elle sort son mouchoir et verse des larmes. Le Catéchiste n'ose pas lui demander la cause de ses larmes, parce qu'il soupçonne qu'elle pleure à cause de son père qui ne fait pas ses pâques et n'est

pas en sûreté de conscience. Le Catéchiste alors s'adresse à Louise dont le père est un bon chrétien.)

Le C. : Voyons, Louise, que faut-il penser des personnes qui ne font jamais la communion, pas même à Pâques?

R. Il faut penser qu'elles ne sont pas en état de grâce.

Le C. : Est-ce un péché mortel de ne pas faire ses pâques?

R. Oui, M., c'est un gros péché mortel.

Le C. : Si une personne qui n'aurait pas fait ses pâques, mourait subitement, sans se confesser, que deviendrait-elle?

R. Quand on meurt en état de péché mortel, on ne peut pas aller au ciel.

Le C. : Que doivent faire les enfants qui ont des parents qui ne pratiquent pas la Religion, qui ne font pas leurs pâques?

R. Il faudrait leur dire qu'ils s'exposent à aller dans l'enfer.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Jacques?

R. Si mon père était exposé à se noyer ou à se brûler, je l'avertirais, et même je lui sauterais dessus pour le tirer de danger.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Julie?

R. Je pense que je voudrais faire ce que dit Jacques, mais que je n'oserais pas; j'appellerais au secours et je prierais Dieu.

Le C. : Oui, mes enfants, ce qu'il y aurait de mieux à faire ordinairement quand on est jeune, ce serait de prier Dieu pour les personnes qui sont plus âgées que nous, et j'ai connu des enfants, qui, à force de prières adressées au bon Dieu et à la Sainte Vierge, avaient obtenu la conversion de leurs parents.

Vous voilà bien convaincus, mes chers enfants, qu'il faut se bien préparer à faire la sainte commu-

nion ; mais quand on a communié, n'y a-t-il plus rien à faire? doit-on sortir de l'église tout de suite? peut-on oublier les grâces qu'on a reçues? peut-on se livrer à la dissipation avec autant de facilité que les autres jours? Vous comprenez tous que cela ne doit pas être ; mais avant de vous interroger sur cela, je voudrais savoir si vous avez vu les notes qui sont dans le catéchisme, Frédéric ?

R. Oui, M., je les ai lues plusieurs fois.

Le C. : Eh bien! que faut-il faire quand la sainte hostie s'attache au palais? faut-il la détacher avec les doigts ?

R. Non, M., il faut la détacher avec la langue.

Le C. : Est-il à propos de cracher bientôt après avoir fait la sainte communion ?

R. Non, M., on doit s'en retenir par respect.

Le C. : Que fit Judas après avoir fait la communion ?

R. Il sortit tout de suite.

Le C. : Pourquoi se sépara-t-il des Apôtres.

R. Parce que le démon le tentait et voulait l'empêcher de se convertir.

Le C. : Quand on a fait la sainte communion, n'est-il pas juste de remercier le bon Dieu, Emile ?

R. Oui, M., il faut le remercier.

Le C. : Pourquoi faut-il le remercier ?

R. Je ne sais pas, le Catéchisme ne le dit pas.

Le C. : Est-il nécessaire que le Catéchisme le dise? Si vous aviez donné du pain à votre voisin pour son déjeûner, ne croiriez-vous pas qu'il doit vous remercier ?

R. Je le croirais.

Le C. : N.-S. J.-C. nous accorde-t-il une grande grâce dans la sainte communion ?

R. Oh! oui, M., il se donne lui-même pour nourrir notre âme, et nous devons le bien remercier.

(Faites les mêmes questions à plusieurs.)

Le C. : Que faut-il faire pour remercier J.-C., Emile ?

R. M., c'est bien embarrassant.

Le C. : Est-ce bien embarrassant, Antoine, de remercier J.-C. ?

R. Non, M. ; il n'y a qu'à dire les actes après la communion.

Le C. : Suffit-il de les réciter de mémoire ?

R. Non, M., non ; il faut que le cœur parle, il faut bien comprendre ce que l'on dit.

Le C. : Oui, mes enfants, il faut comprendre ce que l'on dit, et c'est pour cela que nous allons faire réciter les actes après la communion.

(Le Catéchiste doit faire réciter d'abord l'*acte d'adoration ;* rappeler ce que nous avons dit sur l'adoration, en parlant du saint sacrifice de la messe ; insister sur ces mots : *J'unis mes adorations à celles des Anges qui nous entourent après la communion ;* faire réciter l'*acte de remercîment ;* faire observer que ce sont nos maladies spirituelles que J.-C. guérit dans la sainte communion ; parler de la reconnaissance des malades que J.-C. guérissait ; demander ce que nous ferions s'il nous guérissait de la fièvre et de quelque autre maladie ; et dans l'*acte d'offrande*, entrer dans le détail des sacrifices qu'il faut faire à J.-C. de notre corps, de nos yeux, de nos oreilles, de nos pieds, de nos mains, de notre langue, de notre âme, de notre esprit, de nos pensées, de notre imagination, de notre raison par la foi, de notre cœur par l'amour. Dans l'*acte de demande*, entrer aussi dans le détail des grâces, à demander pour soi d'être préservé du péché de l'orgueil, de l'avarice, etc. D'acquérir les vertus, la foi, la confiance, l'amour, l'humilité, la force, le zèle, la prudence, etc. Prier pour ses parents, pères, mères, frères, sœurs, oncles, tantes ; demander pour chacun ce qui est nécessaire. Prier pour ses amis, ses supérieurs, ses inférieurs, etc. Il est très utile de fixer ainsi les idées des enfants, qui souvent ne savent

que dire à J.-C. ; tandis qu'il y aurait de quoi les occuper plusieurs heures en actions de grâce. Dans le second volume de notre *Rituel*, nous avons indiqué en latin le développement de ces actes; nous l'avons reproduit en français dans la *Dévotion pratique aux Indulgences*. Le développement de ces actes peut fournir matière à plusieurs catéchismes ; mais il ne faut pas le faire en discours suivis, il vaut mieux le tirer de l'intelligence des enfants par des questions. Voyons, n'avez-vous pas besoin de force pour résister aux tentations? ne désirez-vous pas la conservation de vos parents? ne sentez-vous pas le besoin de réprimer la vanité, de fuir les mauvaises compagnies? etc.)

Le C. : Que faut-il penser de ceux qui, après avoir fait la sainte communion, sortent vite de l'église, et n'y pensent plus jusques à l'année prochaine? Hélas! mes enfants, c'est une preuve qu'ils n'ont pas beaucoup de foi; ils donnent pour excuse qu'ils ne savent que dire. Trouvez-vous cette excuse bonne, Julie?

R. Non, M., il me semble qu'il y a beaucoup à dire à N.-S. J.-C.

Le C : Et que lui direz-vous quand vous aurez fait la communion ?

R. Je ferai les actes après la communion.

Le C. : Mais ces actes sont bien courts, faut-il s'en tenir là ?

R. Non, M., il est facile de les allonger.

Le C. : Et que feriez-vous pour les allonger ?

R. M., j'entrerais dans le détail des grâces que je voudrais obtenir, et des sacrifices que je ferais au bon Dieu.

Le C. : Comment allongeriez-vous l'acte d'adoration?

R. Je me représenterais N.-S. J.-C. comme ayant les perfections de Dieu, son éternité, sa puis-

sance, sa science, son immensité, et je le regarderais comme le souverain Maître de l'univers, et moi je me regarderais comme une goutte d'eau qui est au milieu d'une grande mer.

Le C. : Comment allongeriez-vous l'acte de remercîment ?

R. Je me représenterais successivement toutes les grâces que le bon Dieu m'a faites, grâces temporelles, grâces spirituelles, grâces générales, grâces particulières ; j'en aurais pour longtemps.

Le C. : Comment allongeriez-vous l'acte d'offrande ?

R. J'offrirais au bon Dieu mon corps et chacun de mes membres pour les consacrer à son service ; j'offrirais mon âme, mes peines, mes pensées, mes désirs.

Le C. : Comment allongeriez-vous l'acte de demande ?

R. C'est l'acte le plus facile à allonger en entrant dans le détail de mes besoins et de ceux des personnes qui m'intéressent : cela ne finirait pas.

Le C. : Et qui vous a donné toutes ces idées ?

R. M., ce sont les sœurs, ensuite je les ai lues dans le livre de la *Dévotion pratique aux Indulgences ;* aussi quand vous en parliez, tout cela me revenait à l'esprit.

(Il serait à propos d'interroger plusieurs enfants et de les accoutumer à donner de l'étendue aux actes qu'ils font, en entrant dans un détail qui est facile à retenir quand on y fait attention, et qui peut occuper longtemps l'esprit et le cœur, non seulement après la sainte communion, mais pendant l'adoration du saint sacrement et pendant les autres prières.)

Le C. : Il ne faut pas se borner, mes chers enfants, à faire son action de grâce immédiatement après la communion, mais il faut nourrir la recon-

naissance dans son cœur habituellement par la communion spirituelle, par la visite au saint sacrement, par l'assistance aux bénédictions, aux processions. Disons un mot sur tout cela avant de terminer ce qui regarde la sainte eucharistie.

Le C. : François, savez-vous ce qu'on entend par faire la communion spirituelle ?

R. Non, monsieur.

Le C. : Et vous, Clotilde, savez-vous ce qu'on entend par faire la communion spirituelle ?

R. Oui, M., les sœurs me l'ont expliqué. Pour faire la communion spirituelle, il faut bien demander pardon à Dieu de ses péchés, former un ardent désir de recevoir le corps de J.-C., et demander à N.-S. J.-C. les mêmes grâces que si nous faisions la communion sacramentelle.

Le C. : Peut-on faire la communion spirituelle avant d'avoir fait sa première communion ?

R. Oui, M., nous pouvons faire la communion spirituelle et nous disposer par là à mieux faire la communion sacramentelle.

(Il serait à propos de suggérer les mêmes pensées à plusieurs enfants, surtout aux filles qui sont plus susceptibles de ce genre de dévotion.)

Le C. : Auguste, savez-vous ce qu'on entend par faire une visite au saint sacrement ?

R. Il me semble que c'est aller dans l'église pour adorer N.-S. J.-C. dans la sainte eucharistie.

Le C. : Connaissez-vous des personnes qui fassent des visites au saint sacrement ?

R. Oui, M., ma mère et ma sœur n'y manquent jamais, surtout le jeudi.

Le C. : Vous ne connaissez point d'homme qui fasse des visites au saint sacrement ?

R. Nous avons un voisin âgé qui va bien souvent à l'église et qui s'y tient bien recueilli.

Le C. : Trouvez-vous que ce soit une dévotion

bien raisonnable que de faire des visites au saint sacrement ?

R. En y réfléchissant un peu, on voit bien qu'il n'y a rien de plus raisonnable.

Le C. : Comment concevez-vous cela?

R. M., quand on est persuadé que J.-C. est réellement présent dans la sainte hostie, qu'il y est vrai Dieu et vrai homme avec la même puissance qu'il avait sur la terre, nous devons être empressés de l'adorer, de lui demander ses grâces.

Le C. : L'idée vous est-elle venue quelquefois d'aller devant le saint sacrement pour lui demander quelques grâces?

R. M., l'idée m'en est bien venue quelquefois, mais je ne m'y arrêtais pas, excepté un jour que ma mère était malade ; j'allai à l'église pour demander sa guérison, et je n'ai jamais prié Dieu d'aussi bon cœur.

Le C. : Le bon Dieu vous exauça-t-il ?

Oh ! M., je n'ose pas le croire et encore moins le dire ; mais il est certain que je fis cela pendant trois jours, et que ma mère alla toujours de mieux en mieux. Mais je n'attribue pas cela à ma prière.

Le C. : Et pourquoi non, puisque J.-C. a promis d'exaucer nos prières. Ce qu'il y a de certain, c'est que J.-C. ne reste dans le tabernacle que pour attendre que nous allions lui demander les grâces dont nous avons besoin. Je vous engage tous, mes chers enfants, d'aller souvent demander la grâce de bien faire votre première communion.

Le C. : Paul, assistez-vous quelquefois à la bénédiction du saint sacrement ?

R. M., je l'entends sonner quelquefois.

Le C. : Je ne demande pas si vous l'entendez sonner, je demande si vous y avez assisté?

R. J'y ai bien assisté quelquefois le dimanche.

Le C. : Vous n'y avez jamais assisté les jours ouvriers?

R. Non, M., les hommes n'y vont pas les jours ouvriers.

Le C. : Mais voyons s'ils ont raison : que se passe-t-il quand on donne la bénédiction du très saint sacrement ?

R. M., on sort le saint sacrement du tabernacle, on chante le *Tantum ergo*, et puis l'on fait l'encensement, et puis l'on fait le signe de la croix avec l'ostensoir, et puis l'on s'en va.

Le C. : Vous dites cela bien lestement, M. E., et comme quelqu'un qui n'y voit qu'une cérémonie matérielle. Regardons-y de plus près. Qu'y a-t-il dans l'ostensoir ?

R. M., il y a un pied et des rayons qui paraissent être en argent.

Le C. : Mais au milieu des rayons, qu'y a-t-il?

R. M., il y a deux verres l'un vis-à-vis de l'autre et je les ai vus quand j'étais enfant de chœur.

Le C. : Mais qu'y a-t-il entre les deux verres ?

R. M., il y a une grande hostie.

Le C. : Cette hostie est-elle consacrée ?

R. On m'a dit qu'elle était consacrée.

Le C. : Si elle est consacrée, N.-S. J.-C. est donc dans la sainte hostie ?

R. Je crois que oui.

Le C. : Si N.-S. J.-C. est dans la sainte hostie, c'est donc lui-même qui donne la bénédiction à tous ceux qui sont présents ?

R. Cela peut être, monsieur.

Le C. : On voit bien que vous répondez en enfant de chœur sans dévotion. L'année dernière, quand monseigneur l'Evêque vint faire la visite des paroisses, n'allâtes-vous pas à sa rencontre ?

R. Oh, M., nous allâmes à une lieue, puis nous reculions, et puis nous avancions ; le temps nous durait de le voir arriver.

Le C. : Quand il arriva, eûtes-vous soin de vous

mettre à genoux pour recevoir sa bénédiction ?

R. Je la reçus trois fois, et j'étais bien content.

Le C. : Vous aviez raison d'être content, la bénédiction d'un Evêque produit des grâces particulières ; mais, mon pauvre Paul, n'y a-t-il pas une grande différence entre un Evêque et J.-C. ? L'Evêque n'est que le représentant de J.-C., ce n'est que son image ; les pouvoirs qu'il a viennent de J.-C. La bénédiction de J.-C. est donc préférable à celle de l'Evêque.

R. C'est bien vrai : je n'y faisais pas attention.

Le C. : Soyez donc plus empressé, mon cher enfant, de recevoir la bénédiction du saint sacrement quand vous en avez la possibilité ; et reconnaissez que les hommes ont bien tort de ne pas assister à la bénédiction les jours ouvriers, quand ils en ont le temps.

Le C. : Marthe, n'avez-vous pas vu porter quelquefois le saint sacrement aux malades ?

R. Pardonnez-moi, M., hier on l'a porté à notre voisine qui est bien malade. On croit qu'elle va mourir.

Le C. : Y avait-il beaucoup de monde qui accompagnait le prêtre ?

R. Il n'y avait que deux hommes qui portaient le dais, et peut être une douzaine de femmes.

Le C. : Pouquoi y avait-il si peu de monde ?

R. Parce que tout le temps des travaux on est occupé : hier c'était jour de marché, chacun fait ses affaires.

Le C. : N.-S. J.-C. est-il dans le ciboire quand on le porte aux malades ?

R. Oui, M., parce que les hosties sont consacrées.

Le C. : Mais puisque N.-S. J.-C. est présent dans la sainte hostie, ne mérite-t-il pas qu'on l'adore, qu'on l'accompagne ?

R. C'est bien vrai, M., mais on n'y pense pas.

Le C. : On a bien tort de ne pas y penser, N.-S. J.-C. est assez puissant pour nous dédommager du temps que nous perdons en l'accompagnant ; mais savez-vous pourquoi on porte le saint sacrement aux malades, mes chers enfants, c'est pour les consoler, pour les fortifier au moment où ils partent pour l'autre monde. Il y a obligation, sous peine de péché mortel, de se confesser, de faire la communion au moment de la mort, comme dans le temps de Pâques ; et c'est un grand bonheur pour les malades de recevoir J.-C. comme nourriture, comme ami, comme consolateur, avant de paraître à son tribunal pour être jugé. On y paraît alors avec plus de confiance. J'ai trouvé des malades qui me disaient, après avoir fait la sainte communion : Je suis content maintenant : Notre-Seigneur est mon compagnon de voyage : il me traitera favorablement. Est-ce une chose indifférente, Marthe, de recevoir J.-C. au moment de la mort?

R. Non, M., je sens que c'est un grand bonheur.

Le C. : N'est-il pas à propos de l'accompagner quand on le porte aux malades?

R. Oui, M., et je promets que je l'accompagnerai toujours quand je le pourrai.

(On fait les mêmes questions à plusieurs enfants pour leur inspirer plus de respect quand N.-S. est dans les rues et qu'on le porte aux malades ; car il est désolant de voir qu'on y fasse si peu d'attention. En Autriche et en Espagne, quand le saint sacrement passe dans la rue où le roi se trouve, il fait monter le prêtre dans sa voiture. On rapporte que Louis XV ayant rencontré le saint sacrement dans les rues de Paris, descendit de voiture et se mit à genoux dans la boue pour l'adorer.

Le C. : Régis, avez-vous vu quelquefois la procession de la Fête-Dieu?

R. Oui, M., je la vois toutes les années. Oh comme tout le monde est occupé ce jour-là !

Le C. : Que se passe-t-il donc de si beau?

R. On fait la procession, on chante dans les rues, les filles sont habillées de blanc, on fait des reposoirs, on habille les petits enfants; moi, une année on m'avait habillé en évêque : oh! que j'étais content.

Le C. : Mais pourquoi fait-on toutes ces cérémonies?

R. M., c'est pour faire plaisir à tout le monde.

Le C. : On voit bien que vous parlez de tout cela, en enfant. Rosalie, me direz-vous pourquoi on fait une si belle cérémonie?

R. C'est pour rendre hommage à N.-S. J.-C., pour réparer les outrages qu'on lui fait dans le saint sacrement, pour réveiller la dévotion dans tous les cœurs, pour que N.-S. donne la bénédiction dans toutes les rues.

Le C. : Vous avez raison, M. E., ce sont là les principaux motifs que s'est proposé l'Eglise en instituant cette fête.

(On interroge quelques enfants pour s'assurer qu'ils y ont fait attention.)

Le C. : Toutes ces grandes et intéressantes cérémonies, mes chers enfants, doivent vous inspirer le plus profond respect pour la sainte eucharistie, et vous faire apercevoir la nécessité de vous bien préparer à faire votre première communion. On demandait un jour à Bonaparte, dans le temps de sa gloire et de sa puissance, quel était le plus beau jour de sa vie? Les généraux qui l'entouraient s'imaginaient qu'il allait parler de son couronnement à à Paris, ou des grandes victoires qu'il avait remportées; mais quel fut leur étonnement lorsqu'on l'entendit répondre que le plus beau jour de sa vie était celui où il avait fait sa première communion; qu'il se rappelait avec plaisir cette pompeuse cérémonie, et les impressions profondes de respect, de confiance et d'amour qu'il éprouvait dans ce moment.

On rapporte encore que le général Radet ayant reçu ordre d'arrêter le pape Pie VII à Rome et de l'emmener prisonnier, il prit les plus grandes précautions pour empêcher que le peuple ne se soulevât, il entre dans le palais du Pape comme un furieux avec des soldats qui ne l'étaient pas moins. Après avoir brisé quelques portes, il entre dans la chambre du saint Père qui l'attendait avec paix et tranquilité en habit pontificaux. La vue de ce respectable vieillard déconcerta le général: il s'arrête tout court, comme quelqu'un qui hésite, incertain ; s'approche ensuite respectueusement du St. Père pour faire connaître en tremblant les ordres qu'il a reçus. Quelque temps après, quelqu'un lui demanda pourquoi il s'était arrêté tout court, et quelle pensée le préoccupait ? C'est le souvenir de ma première communion, répondit-il, qui s'est présenté à moi et a remué ma conscience, tant elle m'avait fait une impression profonde. Dieu veuille, mes chers enfants, quelle soit aussi toujours présente à votre mémoire.

Demain nous ferons réciter la dixième Leçon du catéchisme et les actes de la communion. Chantez le cantique : *O saint autel*, etc. p. 155.

LEÇON DIXIÈME

DE LA IV^me^ PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur le Sacrement de Pénitence.

1. D. Qu'est-ce que le sacrement de pénitence ?
R. C'est un sacrement institué par Jésus-Christ, pour remettre les péchés commis après le baptême.
2. D. Quand est-ce que Jésus-Christ a institué le sacrement de pénitence ?

R. C'est lorsqu'il dit à ses Apôtres : recevez le Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

3. D. Qu'est-ce que remettre les péchés ?

R. Remettre les péchés, c'est les pardonner et les effacer par la grâce de l'absolution.

4. D. Qu'est-ce que retenir les péchés ?

R. Retenir les péchés, c'est en différer l'absolution à ceux qui ne sont pas suffisamment disposés pour la recevoir.

5. D. A qui Jésus-Christ a-t-il confié le pouvoir de remettre et de retenir les péchés ?

R. Aux Evêques et aux prêtres.

6. D. Le sacrement de pénitence est-il nécessaire pour être sauvé ?

R. Le sacrement de pénitence est nécessaire à tous ceux qui, après leur baptême, ont perdu la grâce de Dieu par le péché mortel.

7. D. Le sacrement de pénitence ne peut-il pas quelquefois être suppléé ?

R. Le sacrement de pénitence peut être suppléé, dans le cas de nécessité, par une sincère contrition, jointe au désir de recevoir ce sacrement.

8. D. Les péchés sont-ils remis à tous ceux qui reçoivent le sacrement de pénitence ?

R. Non : les péchés ne sont remis qu'à ceux qui le reçoivent avec les dispositions nécessaires.

9. D. Quelles sont les dispositions nécessaires pour recevoir la rémission des péchés dans le sacrement de pénitence ?

R. Ces dispositions sont la contrition, la confession et la satisfaction.

VINGT-QUATRIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LE SACREMENT DE PÉNITENCE.

Après le cantique d'*Invocation*, l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique* récités par un seul bien distinctement, on fait réciter les actes avant la communion, et ensuite la Leçon dixième du catéchisme, en suivant la méthode ordinaire.

Le C. : Nous nous sommes arrêtés longtemps, mes chers enfants, sur le sacrement de l'eucharistie, parce que nous devons le regarder comme le plus intéressant de tous les mystères, le plus étonnant de tous les miracles, le plus précieux de tous les trésors. C'est le plus intéressant de tous les mystères, parce qu'il nous rapelle d'une manière sensible la naissance, la vie et la mort de N.-S. J.-C. ; sa naissance puisqu'il descend du ciel sur l'autel comme dans l'étable de Bethléem ; sa vie puisque nous savons qu'il nous voit, qu'il nous entend et qu'il veut s'unir à nous dans la sainte communion ; sa mort puisque son corps paraît séparé de son sang par la consécration de l'hostie et du calice ; c'est le plus étonnant de tous les miracles, puisqu'il fait plusieurs grands miracles pour se cacher, afin que nous puissions approcher de lui avec plus de confiance ; c'est le plus précieux de tous les trésors, puisque nous n'y puisons pas seulement la grâce comme dans les autres sacrements, mais nous y recevons l'auteur même de la grâce. Concluons de là que ce sacrement doit nous inspirer le plus profond respect, la reconnaissance la plus vive et le plus tendre amour. Avant d'aller plus loin, je désirerais bien savoir, mes chers enfants,

si vous comprenez bien ce que je viens de dire. Voyons qui me donnera une juste idée de la sainte eucharistie ?

(Aussitôt il y en a plusieurs qui se lèvent dans tous les bancs ; le Catéchiste s'adresse à Charles et lui demande quelle idée nous devons avoir de la sainte eucharistie ?)

R. M., nous devons penser que c'est un trésor.

Le C. : Et pourquoi cela ?

R. Parce que nous n'y recevons pas seulement la grâce, mais l'auteur même de la grâce.

Le C. : C'est bien, mais cette idée est incomplète. Voyons, Justine, quelle idée devons-nous avoir de la sainte eucharistie ?

R. M., nous devons regarder ce sacrement comme un grand miracle.

Le C. : Et quel miracle se fait-il ?

R. M., N.-S. J.-C. fait des miracles pour ne pas se faire voir.

Le C. : Et pourquoi ne veut-il pas qu'on le voie ?

R. Je ne sais pas.

Le C. : Et vous, Claire, savez-vous pourquoi il ne veut pas qu'on le voie ?

R. Parce que s'il se présentait à nous tout vivant, tout brillant, nous n'oserions pas communier.

Le C. : C'est quelque chose, mais ce n'est pas tout.

(Augustin se lève spontanément et dit : Si vous le vouliez, M., je vous répondrais.)

Le C. : Eh bien, soit ; dites-moi quelle est l'idée que nous devons avoir de la sainte eucharistie ?

R. M., nous devons en avoir une grande et bien grande idée, parce que N.-S. J.-C. nous y donne une grande marque d'amour, puisqu'il descend du Ciel pour l'amour de nous, et qu'il se cache dans la sainte hostie, afin de nous servir de nourriture, et de faire une même chair avec nous.

Le C. : C'est très bien, mais ce n'est pas tout. Voyons, Clotilde, quelle idée devons-nous avoir de la sainte eucharistie ?

R. Nous devons la regarder comme le plus intéressant de tous les mystères, le plus étonnant de tous les miracles, le plus précieux de tous les trésors.

Le C. : Quel mystère renferme la sainte eucharistie ?

R. La sainte eucharistie nous rappelle la naissance de J.-C. à Bethléem, sa vie à Nazareth et à Jérusalem, sa mort sur le Calvaire.

Le C. : Comment la sainte eucharistie nous rappelle-t-elle la naissance de J.-C. ?

R. Parce qu'il descend sur l'autel comme il vint au monde dans l'étable de Bethléem.

Le C. : Comment la sainte eucharistie nous rappelle-t-elle la vie de J.-C. ?

R. Elle nous rappelle la vie de J.-C., parce qu'il est vivant dans la sainte eucharistie ; il nous voit, il nous entend, il nous appelle auprès de lui pour nous consoler, nous encourager dans nos peines, dans nos tentations.

Le C. : Mais J.-C. ne parle pas dans la sainte hostie.

R. Il ne parle pas tout haut, mais quand on l'aime bien, quand on est recueilli, quand on a le le cœur pur, il nous dit de belles choses.

Le C. : Mais qu'en savez-vous, puisque vous n'avez pas fait votre première communion ?

R. M., je le sais parce qu'on me l'a dit ; j'en ai aussi un peu fait l'expérience. L'autre jour que le saint sacrement était exposé, je parlais à N.-S. bien simplement, je lui demandais beaucoup de choses, et je sentais en moi une grande consolation ; je désirais ardemment de le recevoir pour lui parler mieux.

Le C. : Vous dites que la sainte eucharistie est

le plus étonnant de tous les miracles : comment expliquez-vous cela ?

R. Je ne suis pas embarrassée pour le comprendre, mais je suis un peu embarrassée pour le dire, parce j'ai peur de me tromper; cependant à la garde de Dieu; voici ma pensée : Quand le prêtre fait la consécration, N.-S. J.-C. prend la place du pain, il se cache derrière les apparences du pain, les apparences existent quoique le pain n'existe pas; c'est bien là un grand miracle.

Le C. : Oui, c'est un grand miracle; mais vous avez dit que c'était le plus étonnant de tous les miracles, comment concevez-vous cela ?

R. C'est bien un peu ce qui m'embarrasse encore, cependant je vais le dire comme je l'ai entendu dire et comme je le conçois : N.-S. J.-C. pendant sa vie faisait des miracles pour faire éclater sa puissance, pour inspirer de la confiance à sa doctrine, pour prouver qu'il était l'envoyé du Ciel, et ici au contraire il fait des miracles pour se cacher; c'est à l'envers des autres miracles et c'est alors le plus étonnant.

Le C. : Mais pourquoi N.-S. J.-C. fait-il des miracles si singuliers ?

R. Oh ! cela n'est pas difficile, ma compagne vient de le dire: c'est par amour pour nous, afin de ne pas nous faire peur, et que nous puissions approcher de lui avec confiance.

Le C. : Vous avez dit que la sainte eucharistie était le plus précieux de tous les trésors ?

R. La grâce est le trésor du bon chrétien; et dans la sainte hostie est renfermé l'Auteur de toutes les grâces, toutes ses vertus et tous ses mérites.

(Faites répéter ces choses là à quelques enfants.)

Le C. : Tout ce que vous venez de dire, mes chers enfants, doit vous donner une grande idée de la communion et de tout ce que vous devez faire pour

vous y préparer; or, la préparation la plus essentielle, c'est de purifier sa conscience en recevant le sacrement de pénitence que nous allons expliquer maintenant. Qu'est-ce que le sacrement de pénitence, François? Faites la réponse et ensuite la demande à votre voisin.

(Quand la demande a parcouru tous les bancs, il faut la développer ou plutôt la faire développer par les enfants.)

Le C. : Qu'est-ce que les sacrements, Augustin?

(La même question est faite à plusieurs.)

Le C. : Y a-t-il quelque chose de sensible dans le sacrement de pénitence, Augustin?

R. Je pense que oui, puisque c'est un sacrement.

Le C. : Indiquez-moi ce qu'il y a de sensible?

R. M., c'est qu'on se met à genoux pour se confesser.

Le C. : Les malades qui sont étendus dans leur lit et qui ne peuvent pas se mettre à genoux, ne peuvent-ils pas se confesser?

R. Pardonnez-moi, M., ils peuvent se confesser.

Le C. : Le signe sensible du sacrement de pénitence n'est pas de se mettre à genoux. Quel est donc le signe sensible du sacrement de pénitence, Antoine?

R. Le signe sensible du sacrement de pénitence c'est la confession de ses péchés et les paroles de l'absolution que donne le prêtre.

Le C. : C'est très bien : vous savez, mes chers enfants, que nous recevons la grâce sanctifiante dans le baptême; que cette grâce donne une grande beauté à notre âme et lui donne droit d'aller au ciel au moment de la mort. Tous les sacrements augmentent en nous la grâce sanctifiante; mais le péché nous la fait perdre, ce qui est un très grand malheur, cependant cette perte n'est pas irréparable, Dieu est si bon qu'il a voulu nous fournir une planche après le naufrage,

et cette planche c'est dans le sacrement de pénitence que nous la trouvons, c'est comme un second baptême. Voyons si vous comprenez bien les avantages précieux attachés à ce sacrement.

Le C. : Qu'est-ce que le sacrement de pénitence, François ?

R. C'est un sacrement, etc.

Le C. : Dans quel sacrement recevons-nous la première grâce sanctifiante ?

R. Nous la recevons dans le baptême.

Le C. : Combien de temps pourrions-nous la conserver ?

R. Nous pourrions la conserver toute la vie.

Le C. : Qu'est-ce qui nous fait perdre la grâce ?

R. C'est le péché mortel.

Le C. : Quel effet le péché mortel produit-il dans notre âme ?

R. Le péché mortel éteint le feu de la grâce dans notre âme comme l'eau éteint le feu d'un charbon.

Le C. : Quand on a perdu la grâce comment peut-on la recevoir de nouveau ?

R. On peut la recevoir de nouveau dans le sacrement de pénitence.

Le C. : Tous les sacrements peuvent-ils redonner la grâce sanctifiante quand on l'a perdue par le péché mortel ?

R. Oui, M., tous donnent la grâce sanctifiante.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Louis, tous les sacrements produisent-ils la grâce sanctifiante ?

R. Oui, M., tous la produisent, mais pas de la même manière.

Le C. : Quelle différence y a-t-il dans la manière dont-ils produisent la grâce ?

R. Les uns la produisent en entier et les autres ne servent qu'à l'augmenter.

Le C. : Comment s'appellent les sacrements qui produisent la grâce en entier ?

R. On les appelle sacrements des morts et les autres s'appellent sacrements des vivants.

Le C. : Quels sont les sacrements des morts ?

R. C'est le baptême et la pénitence.

Le C. : Le sacrement de pénitence est-il toujours sacrement des morts ?

R. Oui, M. ; cependant je crois que non.

Le C. : Expliquez-vous plus clairement et choisissez entre oui et non.

R. Il me semble que le sacrement de pénitence donne la grâce à ceux qui l'ont perdue par le péché mortel, et qu'il l'augmente dans ceux qui l'ont déjà.

Le C. : Que pensez-vous de cette réponse, Antoine ?

R. Oh ! elle est bien vraie, Monsieur.

Le C. : Et vous, Clotilde, qu'en pensez-vous ?

R. Je pense que le sacrement de pénitence produit la grâce dans ceux qui sont en péché mortel, et qu'il l'augmente dans ceux qui ne sont pas en péché mortel.

Le C. : Dites maintenant clairement si la pénitence est un sacrement des vivants ou un sacrement des morts ?

R. C'est un sacrement des vivants pour ceux qui sont en état de grâce, et un sacrement des morts pour les pécheurs.

Le C. : C'est très bien, M. E. Oui, le sacrement de pénitence est sacrement des vivants pour les justes, et sacrement des morts pour les pécheurs ; je voudrais qu'on retint cette différence.

(Le Catéchiste revient sur tout cela en faisant des questions à plusieurs, et faisant observer que le sacrement de pénitence est nécessaire aux pécheurs pour les convertir, qu'il est nécessaire aux justes pour les faire persévérer en augmentant la grâce.)

Le C. : 2. D. Quand est-ce que J.-C. a institué le sacrement de pénitence, Augustin ?

R. C'est lorsqu'il dit à ses Apôtres, etc.

Le C. : 3. D. Qu'est-ce que remettre les péchés ?

Le C. : 4. D. Qu'est-ce que retenir les péchés ?

(Il faut faire ces trois demandes à plusieurs.)

Le C. : Augustin, avez-vous vû les notes qui sont dans le Catéchisme sur la deuxième question ?

R. Oui, M., cette note dit qu'il faut vouloir s'aveugler pour ne pas voir dans les paroles de N.-S., qu'elles donnent à ses apôtres le pouvoir de pardonner les péchés qu'on a commis.

Le C. : Ceux qui ne reconnaissent pas ce pouvoir, ce sont les protestants qui ont supprimé la confession et qui ont osé dire que le pouvoir de confesser n'était pas dans l'Evangile; mais les paroles de N.-S. sont fort claires et d'ailleurs le sens en est fixé par la pratique de l'Eglise, qui a fait usage de la confession depuis les premiers siècles jusqu'à présent. Qu'en pensez-vous, Paul, les paroles de N.-S. vous paraissent-elles bien claires ?

R. Oui, M., mais, comme vous dites, le sens est éclairci par la pratique de l'Eglise.

Le C. : Si N.-S. n'avait pas donné le pouvoir de pardonner les péchés, croyez-vous qu'il eût été bien facile d'introduire cet usage ?

R. Non, M., parce que c'est un usage pénible pour l'amour propre.

Le C. : Si l'usage de la confession n'avait pas été établi par les Apôtres dès les premiers siècles, n'y aurait-il pas eu de réclamations ?

R. Oui, M., on aurait réclamé.

Le C. : On pourrait vous dire que c'est à cause de cela que les protestants réclament : que leur répondriez-vous, Paul ?

R. Je serais embarrassé.

Le C. : Et vous, Louis, seriez-vous embarrassé ?

R. M., je le serais bien un peu.

Le C. : Et vous, Joséphine, seriez-vous embarrassée ?

R. Non, M.; je dirais aux protestants qu'ils viennent trop tard pour réclamer.

Le C. : Et comment prouveriez-vous qu'ils viennent trop tard ?

R. Je le prouverais par la table chronologique du Catéchisme. Luther et Calvin sont venus dans le XVI^e^ siècle; il y avait donc quinze cents ans qu'on se confessait dans toute l'Eglise quand ils ont voulu changer le sens des paroles de N.-S.

Le C. : C'est très bien, M. E., mais je voudrais savoir qui vous a fait faire cette réflexion ?

R. M., c'est la sœur qui me l'a fait observer, mais j'y avais fait attention en assistant à une conférence des missionnaires.

Le C. : Vous n'avez pas remarqué autre chose dans cette conférence des missionnaires ?

R. Pardonnez-moi, M., il y avait un autre raisonnement qui me frappa beaucoup, mais que je ne saurais pas bien rendre : il s'agissait des grecs chismatiques séparés de l'Eglise catholique depuis mille ans, et qui se confessent comme nous.

Le C. : Quelle preuve tirait-on de-là ?

R. Le prédicateur disait : Quand les protestants ont supprimé la confession, on a reclamé partout contre eux. On aurait reclamé bien davantage contre ceux qui l'auraient introduite de leur propre autorité.

Le C. : Mais quelle application faisait-on de ceci à la séparation des grecs chismatiques ?

R. On disait que certainement les grecs n'auraient pas admis la confession si elle avait été inventée par l'Eglise romaine après leur séparation : la confession existait donc déjà avant le schisme. Je comprends bien tout cela, mais je ne sais peut-être pas le dire.

Le C. : M. E., vous le dites assez bien, et je suis fort content de la manière dont vous l'exposez.

(Il faut insister plus ou moins sur ces observations, selon qu'on le croit plus ou moins nécessaire (1).

Le C. : 4. D. A qui J.-C. a-t-il confié le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés ?

R. Aux Evêques et aux prêtres.

Le C. : Tous les prêtres ont-ils le pouvoir de confesser, Antoine ?

R Oh non, M., le Gros-Pierre m'a répété souvent qu'il n'y avait que les prêtres approuvés par l'Evêque qui peuvent confesser ; il me disait comme cela que tous les soldats ont des armes, mais qu'ils ne doivent s'en servir que par ordre des commandants.

Le C. : En effet, mes chers enfants, il faut partout qu'il y ait un ordre, sans cela les meilleures institutions seraient bientôt renversées. Il faut de l'ordre dans un royaume, dans un département, dans une ville, dans un régiment ; de même il en faut dans toute l'Eglise, dans un diocèse, dans une paroisse. C'est pour cela que les prêtres ne peuvent pas confesser partout, il faut qu'ils soient approuvés par l'Evêque, et même les prêtres approuvés n'ont pas le pouvoir d'absoudre de tous les cas ; il y a des péchés qui sont réservés à l'Evêque et aux grands-vicaires, et à ceux auxquels le pouvoir en est donné.

(Faites quelques questions sur tout cela. Demandez si tous les prêtres peuvent confesser partout? s'ils peuvent absoudre de tous les cas? par qui les pouvoirs leur sont donnés, etc. ?)

Le C. : 5. D. Le sacrement de pénitence est-il nécessaire pour être sauvé ?

(1) Cette manière de raisonner s'appelle argument de prescription. On la trouve amplement développée dans la théologie et dans les ouvrages de controverse. On aurait tort d'imaginer que ce raisonnement n'est pas à la portée des enfants. Nous avons l'assurance que les réponses faites par Joséphine ont été faites par des jeunes personnes qui avaient assisté à des conférences sur la confession.

R. Le sacrement de pénitence est nécessaire, etc.

Le C. : 6. D. Le sacrement de pénitence ne peut-il pas être suppléé ?

R. Le sacrement de pénitence peut être suppléé, dans un cas de nécessité, etc.

(Faites répéter à plusieurs ces deux questions.)

Le C. : Peut-on aller au ciel sans se confesser, Roch ?

R. Oui, Monsieur.

Le C. : Vous vous pressez bien pour mal répondre : reprenez.

R. Oui, je me suis trompé : on ne peut pas aller au ciel sans se confesser.

Le C. : N'y a-t-il pas une différence entre ceux qui sont en péché véniel et ceux qui sont en péché mortel ?

R. Ceux qui sont en péché mortel sont obligés de se confesser pour rentrer en grâce avec Dieu.

Le C. : Maintenant vous y êtes. Eh bien, quand on a commis un péché mortel, si on mourait subitement irait-on au ciel ?

R. Non, M., parce qu'on n'a pas la grâce sanctifiante.

Le C. : Il est donc bien essentiel de ne pas vivre dans l'état de péché mortel ?

R. Oui, M., cela est très essentiel, puisqu'on s'expose à ne pas aller au ciel.

Le C. : Pour éviter un si grand malheur, il est nécessaire de savoir quand est-ce qu'on commet un péché mortel. Citez-moi l'exemple d'une faute qui soit un péché mortel.

(Pour faciliter la réponse, le Catéchiste demande si c'est un péché mortel de manquer la messe le dimanche, de ne pas faire ses pâques, de s'enivrer, de voler le bien d'autrui, de blasphémer le saint nom de Dieu, etc.)

Le C. : D'après cette énumération, mes chers en-

fants, vous voyez qu'il y a beaucoup de gens qui sont en péché mortel, et qui ont besoin de se confesser; mais quand on ne peut pas se confesser faute de prêtre, est-on coupable de ne pas le faire?

R. Il me semble qu'on ne l'est pas, parce qu'on n'est jamais tenu à faire l'impossible.

Le C. : Voilà un soldat blessé à mort en Afrique : il demande un confesseur, et il n'y en avait point : est-il impossible que ce soldat aille au ciel, Roch?

R. Oui, M., c'est impossible s'il est en péché mortel.

Le C. : Vous vous pressez toujours trop de répondre, M. E., et vous le faites sans réflexion. Voyons la 6. D. Le sacrement de pénitence ne peut-il pas être suppléé?

R. Le sacrement de pénitence peut être suppléé, dans le cas de nécessité, par une sincère contrition jointe au désir de recevoir ce sacrement.

Le C. : Je demande maintenant, le soldat dont nous parlons ne peut-il pas suppléer au manque de confession?

R. Pardonnez-moi, M., il le peut en faisant un acte de contrition.

Le C. : Suffit-il de faire un acte de contrition?

R. Oui, monsieur.

Le C. : Qu'en pensez-vous, François? suffit-il de faire un acte de contrition?

R. Je crois que oui, monsieur.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Antoine?

R. Il ne suffit pas de faire un acte de contrition, il faut, comme dit le catéchisme, avoir le désir de se confesser, quand on le pourra faire.

Le C. : Voilà, mes chers enfants, une chose très importante qu'il est nécessaire de savoir; c'est pourquoi je vais faire les mêmes questions à plusieurs.

(Il faut en effet que les enfants comprennent bien que Dieu ne demande pas l'impossible et qu'on peut

suppléer le sacrement de pénitence par un acte de contrition lorsqu'on est en danger de mort et qu'il n'y a point de prêtre auquel on puisse se confesser ; mais cet acte de contrition doit être accompagné de la résolution de se confesser le plus tôt possible.)

Le C. : Est-on obligé de se confesser quand on n'a point de prêtres à Pâques ou au moment de la mort, Régis ?

R. Non, M., on n'est pas obligé de se confesser, parce qu'on ne le peut pas.

Le C. : Mais si le prêtre n'était pas bien éloigné, serait-on dispensé d'aller le trouver ou de le faire venir ?

R. On ne serait pas dispensé d'aller le trouver, parce qu'on ne craint pas de faire un voyage pour des affaires temporelles et que l'affaire du salut est plus importante.

Le C. : Mais si on ne se confessait pas à Pâques par respect humain, serait-on coupable ?

R. Oui, M., parce qu'il ne faut pas craindre les hommes pour faire le bien.

Le C. : 8. D. Les péchés sont-ils remis à tous ceux qui reçoivent le sacrement de pénitence? François, faites la réponse et ensuite la demande à votre voisin.

9. D. Quelles sont les dispositions nécessaires pour recevoir la rémission des péchés dans le sacrement de pénitence ?

(On fait répéter ces deux questions à plusieurs.)

Vous savez, mes chers enfants, que pendant la révolution on avait fermé et même abattu les églises et chassé les prêtres : les malades étaient alors bien à plaindre, parce qu'ils ne pouvaient pas se confesser. On en cite plusieurs qui avaient persécuté les prêtres et qui dans ce terrible moment auraient bien désiré qu'on en trouvât un pour les consoler et purifier leur conscience ; ils comprenaient alors tout

ce qu'il y avait d'impie, de cruel dans la conduite qu'ils avaient tenue ; mais il était trop tard auprès des hommes pour faire éclater leur repentir ; plus d'une fois, ils recevaient des reproches amers bien mérités sans doute, mais au moins inutiles et peu charitables. Les personnes instruites les engageaient à recourir à Dieu qui est toujours disposé à nous recevoir et à nous pardonner. C'est le langage qu'on tenait dernièrement à un jeune officier qui avait été blessé à mort en Afrique et qui demandait à cor et à cri un confesseur. On lui disait qu'il n'y avait point de prêtre dans l'armée, mais qu'il pouvait obtenir le pardon de ses péchés en faisant des actes de contrition, comme fit le chevalier Bayard en pareille occasion. Cependant, le parti le plus sage et le plus prudent, c'est de mettre à profit les secours spirituels que la Providence met à notre disposition ; de diminuer autant qu'il est possible le nombre de nos fautes, et d'en demander chaque jour le pardon, surtout le soir, avec sincérité et ferveur.

Demain nous ferons réciter les Leçons dixième et onzième. Dites les actes de *foi*, d'*espérance*, de *charité* et de *contrition* et chantez le cantique : *Reviens, pécheur, à ton Dieu*, etc. p. 79.

LEÇON ONZIÈME.

DE LA IV^me^ PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur la Contrition.

1. D. Qu'est-ce que la contrition ?

R. La contrition est une douleur et une détestation des péchés qu'on a commis, avec un ferme propos de ne plus pécher à l'avenir.

2. D. Quelle qualité doit avoir la contrition ?

R. La contrition doit être intérieure, surnaturelle, souveraine et universelle.

3. D. Qu'entendez-vous quand vous dites que la contrition doit être intérieure ?

R. J'entends que nous devons détester nos péchés de tout notre cœur, et non pas dire seulement de bouche que nous les détestons.

4. D. Qu'entendez-vous quand vous dites que la contrition doit être souveraine ?

R. J'entends que nous devons être plus fâchés d'avoir offensé Dieu, que de tous les maux qui pourraient nous arriver.

5. D. Qu'entendez-vous quand vous dites que la contrition doit être universelle ?

R. J'entends qu'elle doit s'étendre à tous les péchés qu'on a commis, sans en excepter un seul.

6. D. Qu'entendez-vous quand vous dites que la contrition doit être surnaturelle ?

R. J'entends que nous devons détester nos péchés par un mouvement du Saint-Esprit, par des motifs de foi et de religion, et non pas simplement par des considérations humaines.

7. D. Quels sont les motifs de foi et de religion qui doivent vous faire détester le péché ?

R. Il faut détester le péché, 1° parce qu'il offense Dieu, et qu'il lui déplaît; 2° parce qu'il nous fait perdre le droit au royaume des cieux, et nous rend dignes de l'enfer.

8. D. Ne suffit-il pas de détester le péché, parce qu'il nous rend digne de l'enfer ?

R. Non : ce motif est bon et louable, mais il ne suffit pas, à moins qu'il ne soit joint à un commencement d'amour de Dieu.

9. D. Pourquoi faut-il un commencement d'amour ?

R. Parce qu'on ne s'attache à Dieu qu'en l'aimant.

VINGT-CINQUIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA CONTRITION.

Après le cantique d'*Invocation* et la récitation de l'*Oraison dominicale,* de la *Salutation angélique*, etc. faite distinctement, on fait réciter les dixième et onzième Leçons selon la méthode ordinaire. On fait une petite récapitulation du catéchisme précédent sur le sacrement de pénitence, pour s'assurer que les principales explications ont été retenues. Qu'est-ce que le sacrement de pénitence? est-ce un sacrement des vivants? tous les prêtres peuvent-ils l'administrer? ce sacrement peut-il être suppléé? tous les péchés sont-ils remis à ceux qui reçoivent ce sacrement? dans quelles dispositions faut-il le recevoir?

Le C. : Il est très essentiel de savoir, mes chers enfants, les avantages que nous procure le sacrement de pénitence; mais il est très essentiel de savoir aussi, dans quelles dispositions il faut recevoir ce sacrement. Charles, quelles sont ces dispositions, Anthelme,..Marin,..Ursule,..Claire,..Mélanie? etc.

(Il faut obtenir que tout le monde réponde sans hésiter qu'il y a trois dispositions nécessaires : la contrition, la confession et la satisfaction.)

Le C. : Qu'est-ce que la contrition, Jules?

R. La contrition est, etc.

Le C. : Vous dites que la contrition est une douleur et une détestation du péché : pour comprendre ce que cela signifie, mes chers enfants, servons-nous d'une comparaison. L'autre jour, un jeune homme que je ne veux pas nommer était à l'école,

et il récita mal son catéchisme : le maître le gronda et le fit mettre à genoux ; l'écolier se mit à pleurer. Avait-il la contrition de sa faute?

R. Oui, M., il était certainement fâché de sa faute, et la preuve c'est qu'il pleurait.

Le C. : Supposons que le jeune homme murmure intérieurement et n'ait pas envie de se corriger, peut-on dire qu'il a la contrition ?

R. Non, M., parce qu'il n'y a pas douleur, détestation de sa faute.

Le C. : Un autre jeune homme manque l'école : son père l'apprend et voulait le faire coucher sans souper ; l'enfant demande pardon à son père et promit de ne plus manquer l'école : avait-il la contrition de sa faute, celui-là ?

R. Oui, M., il avait même le ferme propos, puisqu'il promettait de ne plus faire de sottises.

Le C. : Mais si le jeune homme ne promettait pas sincèrement de se corriger, et ne faisait cette promesse qu'afin d'obtenir son souper, mériterait-il son pardon ?

R. Non, M., il dirait un mensonge et commettrait deux fautes au lieu d'une.

Le C. : Mes enfants, cette comparaison et quelques autres du même genre vous feront comprendre ce que c'est que la contrition et les qualités qu'elle doit avoir.

(Demandez à plusieurs quelles sont les qualités que doit avoir la contrition ?)

3. D. Qu'entendez-vous quand vous dites que la contrition doit être intérieure, Emile?

R. J'entends que nous devons, etc.

Le C. : C'est dans le cœur, M. E., que se trouve la malice du péché, il faut donc que le remède soit aussi dans le cœur ; les hommes sont obligés de se contenter des promesses intérieures que nous leur faisons ; mais il n'en est pas de même du bon Dieu,

parce qu'il voit tout ce qui se passe dans notre âme. Qu'en pensez-vous, Jules? pourquoi la contrition doit-elle être intérieure?

R. Elle doit être intérieure, parce que Dieu voit tout ce qui se passe dans le cœur et qu'on ne peut pas le tromper.

Le C. : Si le père du jeune homme qui avait manqué l'école avait vu que les promesses de son fils n'étaient pas sincères, lui aurait-il pardonné?

R. Non, M. ; au contraire il se serait fâché.

Le C. : Les hommes sont donc aussi sévères que le bon Dieu à l'égard des fautes que nous faisons?

R. Ils le sont bien davantage, mais heureusement ils ne voient pas tout ce qui se passe dans l'âme, au lieu que le bon Dieu le voit.

Le C. : On ne peut donc pas tromper le bon Dieu?

R. Non, M., non, on ne le peut pas.

Le C. : Mais alors que pensez-vous d'un enfant qui va se confesser, qui récite son acte de contrition sans faire attention aux paroles qu'il prononce?

R. Je pense qu'il n'a pas la contrition, et que Dieu ne lui pardonnera pas ses péchés.

Le C. : Mais je suppose qu'il se frappe la poitrine en disant le *Confiteor ;* je suppose même qu'il verse quelques larmes, qu'il assure à son confesseur qu'il est bien fâché d'avoir offensé Dieu, d'avoir manqué la messe, d'avoir désobéi à son père, d'avoir juré, etc., tandis qu'il est tout disposé à recommencer. Le prêtre lui donne l'absolution sur la terre : sera-t-elle confirmée dans le ciel?

R. Non, M., parce que sa contrition n'est pas intérieure.

(Insistez beaucoup sur cette première qualité de la contrition, afin que les enfants comprennent bien qu'elle doit être intérieure.)

Le C. : Quelles sont les qualités que doit avoir la contrition, Julie?

R. Elle doit être intérieure, souveraine, universelle, surnaturelle.

Le C. : Qu'entendez-vous quand vous dites qu'elle doit être surnaturelle ?

J'entends que nous devons détester nos péchés par un mouvement du Saint-Esprit, par des motifs de foi, de religion, et non pas seulement par des considérations humaines.

Le C. : Comprenez-vous bien cette réponse, Julie?

R. M., je la comprends un peu, mais je crains de ne pas bien la comprendre.

Le C. : Pourquoi craignez-vous de ne pas la bien comprendre ?

R. M., parce que je ne sais pas ce que c'est que le mouvement du Saint-Esprit.

Le C. : Est-ce que vous n'avez jamais de bonnes pensées et de bons désirs pour éviter le mal et faire le bien?

R. Pardonnez-moi, M., grâce à Dieu j'en ai souvent.

Le C. : Ne vous est-il pas arrivé quelquefois d'éprouver le désir de faire une gourmandise et de sentir en vous quelque chose qui vous portait à la faire et quelque chose qui vous disait de ne pas la faire?

R. J'ai bien senti souvent ces deux choses là, non-seulement pour la gourmandise, mais pour d'autres choses; par exemple, quand j'avais envie de dire un mensonge pour m'excuser et n'être pas grondée.

Le C. : Eh bien, M. E., toutes les bonnes pensées et tous les bons désirs que nous éprouvons pour éviter le mal et faire le bien, sont des mouvements du Saint-Esprit.

Le C. : Savez-vous d'où nous viennent les mauvaises?

R. Je pense qu'elles nous viennent du démon.

Le C. : Précisément : ainsi toutes les fois que vous

sentez le désir d'éviter le mal et de pratiquer le bien, c'est le Saint-Esprit qui vous éclaire, qui vous engage à remplir vos devoirs; au lieu que le démon fait tout le contraire. D'après cela, d'où vient le désir que vous avez de faire votre 1re communion?

R. Il vient du Saint-Esprit.

Le C. : N'avez-vous pas le désir de vous bien confesser?

R. Oui, M., j'ai ce désir et je pense qu'il me vient du Saint-Esprit.

Le C. : N'éprouvez-vous pas quelquefois de l'ennui et de la peine quand il faut renoncer à la vanité, à la curiosité?

R. Oui, M., il y a toujours dans nous deux choses qu'on ne sait pas expliquer : l'une qui nous porte au bien et l'autre qui nous porte au mal.

Le C. : Ne sauriez-vous pas les expliquer maintenant?

R. Oui, M., je les expliquerais facilement : l'une vient du Saint-Esprit et l'autre vient du démon.

(Faites les mêmes questions à plusieurs enfants pour leur apprendre à bien discerner les mouvements du Saint-Esprit et à les mettre à profit.)

Le C. : 6. D. Qu'entendez-vous quand vous dites que la contrition doit être surnaturelle, Raymond?

R. J'entends que nous devons détester, etc.

Le C. : Qu'entendez-vous par les mouvements du Saint-Esprit?

R. J'entends les bonnes pensées et les bons désirs que nous avons d'éviter le mal et faire le bien.

Le C. : Il est bien vrai, mes chers enfants, que c'est le Saint-Esprit qui nous inspire d'éviter le mal et de faire le bien; mais quand le démon ne peut pas détruire les bons mouvements du Saint-Esprit, il fait en sorte de les gâter, de les dénaturer en les rendant mauvais par les motifs qu'il nous inspire. Voyons si je pourrais me faire comprendre. Avez-vous envie de faire votre première communion?

R. Oui, M., j'en ai bien envie.

Le C. : Et pourquoi désirez-vous de faire votre première communion ?

R. Pour être bien sage, pour profiter des grâces que N.-S. J.-C. nous donne dans la sainte hostie.

Le C. : Ce motif est-il bien bon, bien louable, Louis ?

R. Oui, M., il est bien bon, bien louable.

(Demandez cela à plusieurs, afin de bien diriger leur intention et de faire mieux comprendre tout ce qui va suivre.)

Le C. : Mes enfants, parmi vous, il y a un jeune homme qui a dit que le temps lui durait de faire sa première communion, afin de n'être plus obligé de venir au catéchisme où il s'ennuyait beaucoup : ce motif est-il bon, Raymond ?

R. Il me semble qu'il n'est pas bon.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Jules, Roch, etc. ; Joséphine, Claire, etc. ?

(Tous répondent que ce motif n'est pas bon ; ils font la même réponse quand on leur parle de ceux qui font une bonne action par vanité, par jalousie, par intérêt.)

Le C. : Vous voyez donc, mes enfants, qu'on peut avoir un mauvais motif, même en faisant une bonne action.

Le C. : Quel motif faut-il avoir quand on fait une bonne œuvre, quand on fait l'aumône, quand on va à la messe, quand on se confesse, etc., Raymond ?

R. Il faut faire tout cela pour plaire à Dieu.

Le C. : Voilà ce que veut dire le catéchisme par ses paroles : qu'il faut détester ses péchés par un motif de foi et de religion. Comprenez-vous mieux la réponse maintenant ?

R. Oui, M., il me semble que je la comprends mieux.

Le C. : La contrition est-elle surnaturelle quand on suit l'inspiration du démon ?

R. Non, M., elle n'est pas surnaturelle.

Le C. : La contrition est-elle surnaturelle quand on est fâché d'une faute par un motif humain ?

R. Non, M., il faut en être fâché par des motifs de foi et de religion.

Le C. : Celui qui est fâché d'avoir volé, uniquement à cause qu'on l'a condamné à aller en prison, a-t-il une contrition surnaturelle ?

Le C. : Celui qui est fâché d'avoir manqué l'école parce qu'on voulait le faire coucher sans souper, a-t-il une contrition surnaturelle ?

R. Non, M., ce n'est pas sa faute qu'il déteste, c'est sa punition.

(Faites les mêmes questions à plusieurs.)

Le C. : 7. D. Quels sont les motifs de foi et de religion qui doivent nous faire détester nos péchés, Joseph ?

R. Il faut détester nos péchés parce qu'ils offensent Dieu, parce qu'ils nous font perdre le ciel et nous rendent dignes de l'enfer.

Le C. : Voilà bien la réponse du catéchisme, mais voyons si vous la comprenez. Quels sont les effets que le péché produit en nous, Joséphine ?

R. Le péché nous fait perdre la grâce et rend notre âme bien laide.

Le C. : A quoi ressemble l'âme qui est en péché mortel ?

R. Elle ressemble à un charbon bien noir.

Le C. : Est-ce dire assez, Julie ?

R. Non, M., elle ressemble au démon.

Le C. : Celui qui déteste le péché à cause de la perte de la grâce, a-t-il une contrition surnaturelle, Julie ?

R. Oui, M., parce qu'il a un motif de foi et de religion.

Le C. : Celui qui déteste le péché parce qu'il rend

son âme bien laide et semblable au démon, a-t-il une contrition surnaturelle ?

R. M., je n'ose pas dire oui, parce qu'il me semble qu'il y aurait un peu de vanité dans ce motif.

Le C. : Ne craignez pas cette vanité là, M. E, il est permis de désirer que notre âme soit belle aux yeux de Dieu et aux yeux des Anges ; nous devons même travailler sans cesse à la rendre belle en augmentant la grâce sanctifiante. Je reprends donc : qu'ai-je demandé ?

R. Vous avez demandé si la contrition est surnaturelle quand on déteste le péché à cause qu'il rend notre âme bien laide, et je réponds : oui.

Le C. : Celui qui déteste ses péchés à cause de la peine qu'il éprouve de les confesser, a-t-il une contrition surnaturelle, Augustin ?

R. Il me semble qu'oui, M., parce que son motif est un motif de foi et de religion.

Le C. : Etes-vous de cet avis, Antoine ?

R. Oh ! non, M., le Gros-Pierre me disait qu'il y avait dans cette honte plus d'amour propre que de religion.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Augustin ?

R. M., il me semble qu'il y a beaucoup d'amour propre, mais aussi il me semble que c'est la religion et la foi qui font surmonter l'amour propre.

Le C. : Que pensez-vous de cela, Clotilde ?

R. M., je pense que la honte de dire ses péchés est un motif humain, mais qu'on a un mérite surnaturel quand on la surmonte dans l'intention de plaire à Dieu.

Le C. : Il y a donc dans cette peine un mélange de bien et de mal, mais seriez-vous tranquille si la honte dominait dans votre âme ?

R. Non, M., je ne serais pas tranquille, je voudrais surmonter la honte et l'offrir à Dieu comme une pénitence.

(Interrogez plusieurs enfants avant d'aller plus loin, afin de les bien accoutumer à discerner les motifs surnaturels de ceux qui sont purement humains.)

Le C. : Quand on déteste le péché à cause qu'il a occasionné la passion de N.-S. J.-C., la contrition est-elle surnaturelle ?

R. Oui, parce que c'est un motif de foi et de religion.

Le C. : Quand on déteste le péché parce qu'il déplaît au bon Dieu, la contrition est-elle surnaturelle ?

R. Oui, M., c'est le même motif le plus parfait, à ce qu'on m'a dit.

Le C. : Quand on déteste le péché à cause qu'il nous fait perdre le ciel, la contrition est-elle surnaturelle, Paul ?

R. Oui, M., elle est surnaturelle parce qu'elle est fondée sur un motif de foi.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Augustin, François, Louise, etc.

(Tous répondent affirmativement.)

Le C. : Quand on déteste le péché à cause qu'il nous fait mériter l'enfer, la contrition est-elle surnaturelle, Roch ?

R. Oui, M., parce que c'est un motif de foi et de religion.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Clotilde ?

R. Le catéchisme dit que ce motif est bon et louable, mais qu'il ne suffit pas, à moins qu'il n'y ait un commencement d'amour de Dieu.

Le C. : Pourquoi faut-il un commencement d'amour ?

R. Parce qu'on ne s'attache à Dieu qu'en l'aimant.

Le C. : Tout cela ne paraît pas bien clair, mais nous le rendrons plus clair en expliquant la leçon suivante. Ce que je désire dans ce moment, mes chers enfants, c'est que vous reteniez bien que la

contrition doit être surnaturelle dans son principe et dans ses motifs. Dans son principe, en venant du mouvement du Saint-Esprit, et dans ses motifs en détestant le péché par un motif de foi et non par un motif naturel. Comprenez-vous bien cela, Clotilde?

R. Oui, M., la confession étant une chose surnaturelle, il faut la faire d'une manière surnaturelle, et pour cela il faut qu'elle vienne du Saint-Esprit et que le pénitent agisse par des motifs de foi et de religion.

Le C. : Vous pensez donc qu'il faut que le Saint-Esprit nous pousse pour que la confession soit bonne, mais il y a des pécheurs auxquels le Saint-Esprit ne dit rien.

R. Je crois en effet qu'il y a des pécheurs auxquels le Saint-Esprit ne dit rien, mais c'est par leur faute, c'est qu'ils ne l'écoutent pas.

Le C. : Croyez-vous qu'il soit bien aisé d'avoir des motifs surnaturels? La plupart des chrétiens n'y pensent pas, même ceux qui vont se confesser. Que doivent-ils faire pour avoir ces dispositions?

R. Pour avoir ces bonnes dispositions, il faut les demander à Dieu.

Le C. : Oui, mes chers enfants, avant de se confesser, il faut faire de ferventes prières et demander au bon Dieu la grâce de la bien faire; sans cela, il est à craindre qu'on ne la fasse d'une manière toute naturelle et sans fruit.

Le C. : 4. D. Qu'entendez-vous quand vous dites que la contrition doit être souveraine, André?

R. J'entends que nous devons être plus fâchés, etc.

Le C. : Comprenez-vous bien cette réponse?

R. M., il me semble que je la comprends, et qu'il vaudrait mieux souffrir tous les maux possibles que de commettre un péché mortel.

Le C.: Je suis bien de votre avis, il vaudrait mieux souffrir tous les maux possibles, plutôt que de com-

mettre un péché mortel. C'était bien la pensée des martyrs : ils aimaient mieux souffrir toutes sortes de tourments et la mort la plus cruelle, plutôt que d'offenser Dieu ; mais c'est précisément ce qui m'embarrasse et ce qui me fait craindre que beaucoup de pénitents se fassent illusion et ne se confessent mal faute d'avoir une contrition souveraine. Voyons, André, est-ce un péché mortel de manquer le messe les dimanches ?

R. Oui, M., c'est un péché mortel, parce que c'est un commandement de l'Eglise.

Le C. : Quand on se confesse d'avoir manqué la messe le dimanche, on doit donc en avoir plus de douleur que d'avoir perdu sa fortune, d'avoir perdu sa santé et d'avoir perdu la vie ?

R. Oui, M., cela doit être.

Le C. : Pourriez-vous me dire pourquoi cela doit être ?

R. Le péché mortel tue notre âme en lui faisant perdre la grâce. Il vaut bien mieux perdre sa fortune et sa santé que de perdre son âme et de perdre le ciel.

Le C. : Ce que vous dites là est juste : Dieu vous fasse la grâce de vous en souvenir toute votre vie.

(Faites à plusieurs cette question.)

Le C. : 4. D. Qu'entendez-vous quand vous dites que la contrition doit être souveraine ?

R. J'entends que nous devons être plus fachés, etc.

Le C. : Vaudrait-il mieux perdre la vie plutôt que de commettre un péché mortel ? plutôt que de voler le bien d'autrui, de blasphémer le saint nom de Dieu, de manquer la messe le dimanche, etc. ?

R. Oui, il vaudrait mieux tout perdre que d'offenser Dieu, et c'est pour cela que les martyrs faisaient le sacrifice de leur vie.

Le C. : C'était bon pour autrefois, mais aujourd'hui on ne voit plus de ces grands exemples.

R. J'avais un cousin prêtre qui est parti pour les missions étrangères, et qui est mort pour conserver la foi.

Le C. : 5. D. Qu'entendez-vous quand vous dites que la contrition doit être universelle ?

R. J'entends qu'elle doit s'étendre à tous les péchés qu'on a commis.

Le C. : Si on avait commis trente péchés et qu'on ne conservât d'affection que pour un seul, ne pourrait-on pas avoir la contrition des vingt-neuf autres?

R. Pardonnez-moi, monsieur.

Le C. : Vous vous trompez, M. E., on pourrait bien être fâché naturellement d'avoir commis les vingt-neuf péchés, mais cette contrition ne serait pas surnaturelle, et Dieu n'en pardonnerait aucun, parce que le péché pour lequel on conserverait de l'affection chasserait le Saint-Esprit. Il s'ensuit de tout cela, mes chers enfants, qu'il faut se bien préparer à la confession, mais qu'il faut surtout faire de ferventes prières pour obtenir du bon Dieu toutes les grâces dont nous avons besoin pour nous confesser comme il faut.

Le C. : On s'imagine quelquefois que la Religion ne fournit plus de ces grands exemples de pénitence que nous lisons dans la Vie des Saints et des Martyrs : en cela on se trompe. D'abord, pendant la révolution, on pourrait citer plusieurs milliers de catholiques qui ont mieux aimé perdre la vie que de perdre la foi. Avant la révolution, il n'y avait en France que deux maisons de trappistes ; maintenant il y en a plusieurs et plus nombreuses qu'autrefois. Il n'y a pas longtemps qu'un homme qui avait soixante mille livres de rente a tout quitté pour aller faire pénitence à la Trappe ; et ces exemples se reproduisent tous les jours parmi les hommes et parmi les femmes. Il se forme partout des maisons religieuses qui seraient bien plus nombreuses si on n'y mettait toute sorte d'obstacles.

Demain nous ferons réciter la dixième, la onzieme et la douzième leçon. Dites les actes de *foi*, *d'espérance* et de *charité* bien distinctement, et chantez le cantique : *Seigneur, Dieu de clémence*, pag. 85.

LEÇON DOUZIÈME.

DE LA IVme PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur la Contrition.

1. D. Combien y a-t-il de sortes de contritions?

R. Il y a deux sortes de contritions, la contrition parfaite et la contrition imparfaite, qu'on appelle attrition.

2. D. Qu'est-ce que la contrition parfaite?

R. La contrition parfaite est la douleur d'avoir offensé Dieu, par rapport à lui-même, parce qu'il est infiniment bon et infiniment aimable et que le péché lui déplait.

3. D. Quel est l'effet de la contrition parfaite?

R. C'est d'effacer le péché, même avant qu'on ait reçu l'absolution, pourvu qu'on ait le désir de la recevoir.

4. D. Qu'est-ce que la contrion imparfaite?

R. La contrition imparfaite est la douleur d'avoir offensé Dieu, causée communément par la laideur du péché, la perte du paradis, la crainte des peines de l'enfer.

5. D. La contrition imparfaite suffit-elle pour être absous de ses péchés dans le sacrement de pénitence?

R. Oui la contrition imparfaite suffit, pourvu qu'elle exclue l'affection au péché, qu'elle renferme

l'espérance du pardon, et un commencement d'amour de Dieu.

6. D. Que faut-il faire pour parvenir à une véritable contrition?

R. Il faut 1° la demander à Dieu par de ferventes prières ; 2° s'y exciter par la considération des peines de l'enfer, de la laideur du péché, de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et surtout de la bonté infinie de Dieu, que nous avons méprisée.

7. D. Faites un acte de contrition.

R. Mon Dieu et mon Père, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon, et que le péché vous déplaît. Pardonnez-moi mes péchés par les mérites de Jésus-Christ mon Sauveur ; je me propose, moyennant votre sainte grâce, de n'y plus retomber, et d'en faire une véritable pénitence.

8. D. Quand faut-il faire des actes de contrition?

R. Il faut faire des actes de contrition, toutes les fois qu'on se souvient d'avoir eu le malheur d'offenser Dieu ; et surtout lorsqu'on reçoit le sacrement de pénitence, ou qu'on se dispose à le recevoir.

VINGT-SIXIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA CONTRITION.

Après le cantique d'*Invocation*, l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique* récités par un seul bien distinctement, on fait réciter la dixième, la onzième et la douzième Leçon d'après la méthode ordinaire; après quoi le Catéchiste dit :

Le C. : Je crois nécessaire, mes chers enfants, que nous revenions aujourd'hui sur la contrition,

parce que c'est la partie du sacrement de pénitence la plus essentielle. Qu'est-ce que la contrition, Claire?

R. La contrition est une douleur et une détestation, etc.

Le C. : Comprenez-vous ce que cela veut dire, *une douleur, une détestation?*

R. Oui, M.; mais je ne saurais pas l'expliquer.

Le C. : L'autre jour vous gardiez les moutons et quelques-uns entrèrent dans un champ. Cela vous fit-il plaisir?

R. Oh non, M., parce qu'on me l'a défendu et que cela cause du dommage aux blés.

Le C. : Eh bien, en aviez-vous du chagrin de cela?

R. Oui, M., et d'autant plus que je savais positivement que le maître du champ devait venir bientôt.

Le C. : Si le maître du champ était venu et vous avait grondé, que lui auriez-vous dit?

R. M., je lui aurais dit que j'en étais bien fâché, et que j'y prendrais plus garde une autre fois.

Le C. : Mais si vous aviez dit cela en souriant, de manière que le maître se fût aperçu que vous ne disiez pas la vérité et que vous étiez disposée à laisser faire vos moutons quand le maître n'y serait plus?

R. Oh! c'est bien alors qu'il se serait fâché gros.

Le C. : Quand on dit qu'on est fâché d'une chose, il faut donc le penser intérieurement.

R. Oui, M.; autrement on dit un mensonge.

Le C. : Ne trompe-t-on pas les hommes quelquefois en disant une chose qu'on ne pense pas?

R. C'est arrivé plus d'une fois.

Le C. : Croyez-vous qu'on puisse tromper le bon Dieu?

R. M., on ne le peut pas, parce que le bon Dieu voit ce qu'il y a dans l'âme.

Le C. : Que pensez-vous donc de ceux qui font

un acte de contrition sans y faire attention? qui ne disent que les mots sans rien avoir dans le cœur?

R. Ce que je pense je n'ose pas le dire, parce que vous l'avez défendu.

Le C. : Je vous permets de le dire.

R. Je pense qu'ils sont de grosses bêtes de s'imaginer qu'ils peuvent tromper le bon Dieu.

(Tout le monde part d'un éclat de rire.)

Le C. : Il est vrai, M. E., que cette expression est un peu déplacée, mais elle n'est que trop vraie. Il faut donc, Claire, que la contrition soit intérieure, qu'elle soit dans le cœur.

R. Oui, M., il faut qu'elle vienne du cœur comme le péché en vient.

Le C. : C'est très bien. Mais que faut-il faire pour que la contrition soit intérieure et digne de Dieu?

R. Il faut la demander à Dieu de tout son cœur.

Le C. : Est-ce que c'est le bon Dieu qui donne la contrition?

R. Le bon Dieu la donne; mais il faut aussi aider le bon Dieu, parce qu'il ne veut pas tout faire. Moi, quand j'allais à l'école pour apprendre à lire, la maîtresse me disait le commencement du mot, après j'achevais avec elle; et c'est comme cela que j'ai appris un peu à lire; mais je ne le sais guère, parce que je n'ai pas pu continuer d'aller à l'école.

(Les enfants disent quelquefois des choses inutiles; il faut les laisser dire pour développer leurs pensées.)

Le C. : Pour avoir une bonne contrition, suffit-il de penser que nous serons grondés par nos parents? que nous serons malades si nous nous enivrons? que nous serons mis en prison si nous volons le bien d'autrui?

R. Non, M., cela ne suffit pas; il faut avoir des motifs de foi, des motifs de crainte de Dieu.

Le C. : Que faut-il donc faire pour s'exciter à la contrition et mettre à profit la grâce de Dieu?

R. M., quand on a prié Dieu, il faut penser à l'enfer que nous méritons par le péché, il faut penser au ciel que nous perdons par le péché, il faut penser au bon Dieu que nous offensons par le péché.

Le C. : Aujourd'hui, mes chers enfants, je vais vous faire décider deux cas de conscience.

Un père avait trois fils d'un caractère bien différent. L'aîné appelé Joseph était fort pieux et fort docile; il avait un bon cœur; il aimait beaucoup ses parents et mettait son bonheur à faire tout ce qu'ils lui commandaient, quelque pénible qu'il fût, quelque répugnance qu'il éprouvât. Un jour ses camarades l'avaient engagé à aller à la chasse avec eux; il l'avait promis parce que ses parents lui en avaient donné la permission les autres fois. Mais au moment où il allait partir, le père lui témogna quelque peine de le voir partir. Aussitôt Joseph renonce à son projet, sans demander à son père le motif qui le détermine ce jour-là à témoigner quelque peine de son éloignement de la maison.

Le second fils, appelé Cyprien, n'y regardait pas de si près. Il aimait son père et sa mère, il leur obéissait, mais pas toujours au premier mot; cependant il se rendait un peu dans la crainte de déplaire à ses parents, un peu dans la crainte qu'ils ne lui fissent pas bonne grâce et qu'ils ne lui donnassent pas tout l'argent qu'il désirait pour ses menus plaisirs.

Le troisième fils, appelé Robert, était moins docile encore que le second. Quand son père lui défendait quelque chose, il fallait toujours lui en dire la raison ; souvent même cela ne suffisait pas, il fallait le menacer, le gronder, le mettre en pénitence; il obéissait enfin, mais en murmurant, mais en soupirant après le moment où il serait son maître et pourrait faire sans obstacle ce qui lui ferait plaisir.

Quel est celui des trois frères que le père et la mère devaient aimer davantage, Augustin ?

R. M., il n'y a pas de doute, c'est l'aîné.

Le C. : Etes-vous tous du même avis, mes enfants?

(Tous répondent : oui, oui.)

Le C. : Cette parabole, mes chers enfants, représente la conduite de trois espèces de chrétiens envers Dieu : je vous en ferai l'application si vous voulez, mais je serais plus content s'il y avait quelqu'un parmi vous qui pût la faire.

(Jules se lève et demande la permission de faire l'application.)

Les trois enfants du père de famille représentent trois sortes de personnes : ceux qui aiment bien le bon Dieu; ceux qui l'aiment un peu, mais pas beaucoup, et ceux qui s'aiment plus eux-mêmes qu'ils n'aiment le bon Dieu.

Le C. : C'est bien, très bien, M. E, mais c'est un peu court; cela demanderait un peu plus de développement.

R. M., je ne sais pas si je pourrais bien dire ce que j'ai dans la tête, mais je vais essayer.

Le C. : Essayez, et si vous voulez le bien faire, recueillez-vous un instant et demandez-en la grâce au bon Dieu.

(Il est très utile d'accoutumer les enfants à élever leur âme à Dieu avant de dire ou de faire une chose difficile. Jules se recueille un instant et commence ainsi :)

R. Il est certain qu'il y a dans le monde des personnes qui aiment bien le bon Dieu, qui sacrifient tout pour l'amour de lui; par exemple : les prêtres, les religieuses, on voit bien que ces personnes là aiment le bon Dieu de tout leur cœur. Les prêtres et les religieuses ont toujours peur d'offenser le bon Dieu, et sont représentés par Joseph.

Il y a puis dans le monde des gens qui ont beau-

coup d'affaires, beaucoup d'embarras; ils pensent au bon Dieu de temps en temps ; mais cependant le cœur n'est pas tout là, on pense à sa famille, à son commerce; on fait sa prière ou on va à la messe, on se confesse, mais on est distrait. Les commandements de Dieu et de l'Eglise n'ont pas toujours la préférence ; ceux-là font comme Cyprien, ils n'obéissent pas du premier coup, ils font comme le jeu de la bascule, ils sont tantôt en haut tantôt en bas.

Le C. : C'est bien, M. E., c'est bien; qu'allez-vous faire de Robert?

R. Robert représente les étourdis, les raisonneurs, les paresseux ; ceux qui ne pensent qu'à eux et à leurs plaisirs, et renonceraient volontiers au ciel si l'enfer ne leur faisait pas peur.

Le C. : Que pensez-vous de cette application, Joséphine?

R. Je pense qu'elle est bien juste et bien belle, et qu'elle n'est que trop vraie.

Le C. : Mais ne croyez-vous pas qu'on pourrait faire une application plus analogue à la contrition dont nous parlons maintenant?

R. M., c'est un peu difficile à dire, mais je crois l'apercevoir.

Le C. : Eh bien, surmontez votre timidité, et dites-nous ce que vous pensez.

(Joséphine se recueille un instant pour invoquer le Saint-Esprit et la Sainte Vierge, et commence ainsi :)

Quand on aime le bon Dieu de tout son cœur, on est fâché de l'avoir offensé à cause de ses divines perfections, à cause qu'il est infiniment bon, infiniment puissant, à cause qu'il est présent partout, qu'il nous voit et qu'il nous entend, qu'il nous a comblés de biens, tellement qu'il est impossible de l'offenser sans abuser de quelques-uns de ses bienfaits.

Le C. : Quand on est fâché d'avoir offensé Dieu à cause de ses divines perfections, comment s'appelle la contrition ?

R. C'est ce qu'on appelle la contrition parfaite.

Le C. : Est-il bien essentiel de nourrir dans son cœur la contrition parfaite ?

R. Oui, M., cela est bien essentiel, parce que cette contrition suffit pour effacer tous nos péchés.

Le C. : Quand on a la contrition parfaite, on n'a donc pas besoin de se confesser ?

R. Pardonnez-moi, il faut également se confesser dès qu'on le peut.

Le C. : Mais si les péchés sont remis, pourquoi voulez-vous qu'on aille les confesser ?

R. Parce que les péchés ne sont remis qu'à ceux qui sont déterminés à les confesser.

Le C. : Je ne veux pas pousser plus loin mes demandes, parce que je pourrais vous embarrasser ; je suis même étonné que vous m'ayez si bien répondu. J'expliquerai plus tard pourquoi les péchés ne sont remis qu'à la condition qu'on les confessera dès qu'on le pourra.

R. M., si vous vouliez, je dirais pourquoi les péchés ne sont remis qu'à la condition qu'on les confessera.

Le C : Je le veux bien : donnez-m'en la raison.

(Clotilde rougit, elle s'arrête et n'ose pas donner la raison, parce qu'elle craint de s'être trop avancée.)

Le C. : M. E., vous êtes bien allée un peu vite, mais puisque vous avez tant fait que de promettre, il faut tenir parole ; dites courageusement ce que vous pensez quand même vous devriez vous tromper, il en résultera un bien pour vous et pour les autres.

R. M., puisque vous le désirez, je vais rapporter ce que j'ai lu dans un livre de piété, en vous priant de me pardonner si je n'ai pas bien compris : j'ai lu

dans ce livre que quand on aime bien le bon Dieu de tout son cœur, on doit être dans la résolution d'observer tous ses commandements. Or, c'est un commandement de confesser tous les péchés qu'on a commis. Celui qui fait l'acte de contrition par amour pour le bon Dieu doit donc être résolu d'observer ce commandement comme tous les autres, sans cela il désobéirait à Dieu et il ne l'aimerait pas de tout son cœur.

Le C. : Avez-vous appris par cœur ce que disait le livre et l'avez-vous bien compris?

R. Je ne l'ai pas appris par cœur, et il me semble que je l'ai compris.

Le C. : C'est bien, M. E. Et vous, Augustin, avez-vous bien compris cette raison?

R. M., j'ai compris que quand on aime bien le bon Dieu, on est disposé à lui obéir et à faire tout ce qu'il ordonne.

Le C. : Ce que vous dites est vrai, mais vous n'en faites pas entièrement l'application; il faudrait dire quelque chose de plus.

(Augustin se tait, et Antoine se lève et dit:)

R. M., le Gros-Pierre me disait, comme Clotilde, que c'est une obligation de confesser tous ses péchés, et qu'on manque à cette obligation quand on n'est pas résolu de les confesser. C'est comme toi, me disait-il, si tu m'assurais que tu m'aimes bien et qu'en même temps tu refusas de faire une petite commission que je te donnerais pour me sauver la vie, tu aurais beau me dire que tu m'aimes, je ne pourrais pas le croire.

Le C. : Cette comparaison est bien bonne, il faudra s'en souvenir; nous y reviendrons une autre fois. (Quand on a expliqué des choses un peu difficiles, il faut les interrompre pour les laisser mûrir dans la tête des enfants : la réminiscence qu'ils en auront leur facilitera le moyen de mieux compren-

dre et de mieux retenir.) Poursuivons dans ce moment les demandes du catéchisme. 1. D. Combien y a-t-il de sortes de contritions, François ?

2. D. Qu'est-ce que la contrition parfaite ?

3. D. Quel est l'effet de la contrition parfaite ?

(Faites répéter ces trois demandes à plusieurs.)

Le C. : 2. D. Qu'est-ce que la contrition parfaite, Charles ?

R. La contrition parfaite, etc.

Le C. : Celui qui est fâché d'avoir offensé Dieu parce que le péché nous fait mériter l'enfer, a-t-il une contrition parfaite ?

R. Oui, M., il a la contrition parfaite s'il est bien fâché d'avoir offensé Dieu.

(Aussitôt on entend un bourdonnement dans le catéchisme.)

Le C. : Qu'en pensez-vous, Régis, celui qui est fâché d'avoir offensé Dieu parce que le péché conduit à l'enfer, a-t-il la contrition parfaite ?

R. Non, M., parce qu'il est plus occupé de lui que du bon Dieu.

Le C. : Cette réponse est bonne, mais elle n'est pas assez claire. Voyons, expliquez-vous : en disant qu'il est plus occupé de lui que du bon Dieu, que voulez-vous dire ?

R. Je veux dire que ce n'est pas à cause du bon Dieu qu'il est fâché de ses fautes, mais à cause du châtiment : C'est comme le petit Robert dont vous parliez, qui est plus occupé d'éviter la punition que de faire plaisir à son père.

Le C. : Voilà une bonne application de la parabole. Voyons, Charles, que vous ai-je demandé tout-à-l'heure ?

R. M., je ne m'en souviens pas bien.

Le C. : Qu'ai-je demandé tout-à-l'heure à Charles, Antoine ?

R. M. vous avez demandé si on avait la contrition

parfaite quand on était fâché d'avoir offensé Dieu à cause des peines de l'enfer.

Le C. : Que répondriez-vous à cette question ?

R. M., le Gros-Pierre m'a bien expliqué cela, mais c'est un peu long : il distinguait la crainte servile, la crainte révérencielle.

Le C. : Nous parlerons de cela plus tard ; répondez seulement à la question que j'ai faite.

R. Celui qui est fâché d'avoir offensé Dieu à cause des peines de l'enfer, n'a pas la contrition parfaite ; il a seulement l'attrition.

Le C. : Que faut-il donc pour la contrition parfaite ?

R. Il faut être fâché d'avoir offensé Dieu principalement pour l'amour de lui-même, parce que le péché lui déplaît et l'outrage dans ses divines perfections.

Le C. : 3. D. Quel est l'effet de la contrition parfaite ?

R. C'est de nous obtenir tout de suite le pardon de nos péchés, même avant la confession.

Le C. : Mais si le pécheur était résolu à ne pas se confesser, obtiendrait-il le pardon de ses péchés par la contrition parfaite ?

R. Si le pécheur était résolu à ne pas se confesser, il n'aurait pas la contrition parfaite, puisqu'il serait déterminé à désobéir au bon Dieu qui nous ordonne de confesser tous nos péchés.

Le C. : 4. D. Qu'est-ce que la contrition imparfaite?

R. La contrition imparfaite est, etc.

Le C. : 5. D. La contrition imparfaite suffit-elle pour être absous de ses péchés dans le sacrement de pénitence ?

R. Oui, la contrition imparfaite suffit, etc.

Le C. : Quelle différence y a-t-il entre la contrition parfaite et la contrition imparfaite ?

R. La différence qu'il y a vient du motif qui nous fait détester le péché.

Le C. : Quel est le motif dominant de la contrition parfaite ?

R. C'est l'amour de Dieu, le désir de lui plaire.

Le C. : Quel est le motif dominant de la contrition imparfaite, appelée attrition ?

R. Dans la contrition imparfaite, il y a mélange, c'est-à-dire un peu d'amour de Dieu, et beaucoup d'amour de soi-même.

Le C. : Quelle différence y a-t-il dans les effets de ces deux contritions? c'est ce qu'il faut bien retenir, mes enfants : la différence essentielle, c'est que la contrition parfaite efface tous nos péchés, même les péchés mortels, avant que nous ayons reçu l'absolution, pourvu qu'on soit résolu à les confesser ; au lieu que la contrition imparfaite ne les efface qu'au moment où nous recevons l'absolution.

Le C. : Quand on est fâché d'avoir offensé Dieu par amour pour lui, par respect, par reconnaissance de ses bienfaits, comment s'appelle la contrition ?

R. On l'appelle contrition parfaite.

Le C. : Quel effet produit en nous la contrition parfaite?

R. Elle efface nos péchés avant même que nous ayons reçu l'absolution.

Le C. : Si on mourait après avoir fait une acte de contrition parfaite, irait-on au ciel sans avoir reçu l'absolution?

R. Oui, M., on irait au ciel quoiqu'on n'eut pas reçu l'absolution, pourvu qu'on eût été dans l'intention de la recevoir.

Le C. : Mais si on n'avait pas été dans la résolution de se confesser, l'acte de contrition parfaite effacerait-il nos péchés ?

R. Non, parce qu'en refusant de se confesser on manquerait à un commandement de Dieu qui prescrit de confesser tous nos péchés.

Le C. : Mais puisque la contrition parfaite efface nos péchés avant que nous recevions l'absolution, elle n'est pas nécessaire.

R. Elle n'est pas nécessaire si on ne peut pas la recevoir; mais elle est nécessaire quand on peut la recevoir, afin d'obéir au commandement de Dieu qui veut que nous confessions tous nos péchés.

Le C. : Est-il bien facile de s'assurer qu'on a la contrition parfaite? Non, M. E., cela n'est pas facile, parce que l'amour de Dieu et l'amour de nous-mêmes font un mélange dans notre âme qu'il est difficile de bien distinguer. Aussi le parti le plus sage est de tâcher d'exciter en soi la contrition parfaite, et malgré cela de se confesser régulièrement.

(Faites quelques questions sur cela. Est-il facile de s'assurer qu'on a la contrition parfaite? D'où vient cette difficulté? Ne pourrait-il pas arriver qu'on eût la contrition parfaite un moment, et que peu de temps après la contrition devînt imparfaite? par exemple, si on éprouvait un grand mouvement de dévotion, et qu'ensuite l'amour propre vînt s'y mêler?)

Le C. : 6. D. Que faut-il faire pour parvenir à avoir une véritable contrition?

R. Il faut 1° la demander à Dieu, etc.

Le C. : Que penseriez-vous d'un jeune homme qui va à l'église par occasion; qui voit un prêtre au confessional, et s'approche pour se confesser? croyez-vous qu'il ait la contrition?

R. Je trouve qu'il ne s'est pas assez préparé pour cela. Il peut bien commencer à se confesser, mais il ne pourrait pas recevoir l'absolution.

Le C. : Faites un acte de contrition.

R. Mon Dieu et mon père, etc.

(Faites réciter l'acte à un grand nombre pour vous assurer qu'on le sait bien.)

Le C. : Je voudrais bien savoir si cet acte tel que

vous venez de le réciter est un acte de contrition parfaite ou imparfaite ? Qu'en pensez-vous, François ?

R. M., c'est un acte de contrition parfaite.

Le C. : A quoi le connaissez-vous?

R. Parce qu'il est fondé sur la bonté de Dieu et sur ce que le péché lui déplait.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Louis ?

R. M., je ne sais pas bien le distinguer.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Clotilde ?

R. Je pense comme François que c'est un acte de contrition parfaite, en supposant qu'il parte du cœur.

(Faites la même demande à plusieurs, et obtenez qu'on vous donne la même raison.)

Le C. : Mais je suppose qu'en faisant l'acte de contrition, celui qui le fait eût la pensée dans la tête que s'il n'y avait pas d'enfer il retomberait volontiers dans les mêmes fautes ?

R. Tout dépendrait alors de la disposition de celui qui fait l'acte. S'il avait la pensée de l'enfer sans s'y arrêter, l'acte serait toujours parfait ; mais s'il s'y arrêtait, alors il serait mélangé.

Le C. : 7. D. Quand faut-il faire des actes de contrition ?

R. Il faut faire des actes de contrition, etc.

(Cette réponse n'est pas difficile à comprendre. Il suffit d'engager les enfants à faire ces actes le soir et toutes les fois qu'ils ont fait quelques fautes.)

Le C. : Maintenant, M. E., faisons quelques applications pratiques de tout ce que nous venons de dire. Je voudrais savoir ce que vous pensez de la contrition de S. Pierre. Vous savez que S. Pierre avait renié N.-S. pendant sa passion. Quelques moments après, N.-S. passa auprès de lui et le regarda. Ce coup d'œil porta le remords dans son âme, et aussitôt il se livra à la plus profonde douleur

en pleurant amèrement, dit l'Evangile. Ses larmes ne tarirent qu'avec sa vie. On assure qu'elles recommençaient toutes les fois qu'il entendait chanter un coq. Savez-vous pourquoi, Joséphine?

R. M., parce que N.-S. lui avait prédit qu'avant le chant du coq il le renierait trois fois.

Le C. : Etait-il bien coupable, S. Pierre, d'avoir renié J.-C.?

R. Oui, M., parce qu'il avait vu les miracles de J.-C.; parce qu'il avait fait lui-même des miracles; parce que N.-S. lui avait prédit sa chute, et qu'il n'avait pas pris assez de précaution pour s'éloigner des occasions.

Le C. : C'est bien. La contrition de S. Pierre fut-elle intérieure?

R. Cela n'est pas douteux.

Le C. : Fut-elle surnaturelle?

R. Oui, parce qu'elle se rapportait à N.-S. J.-C. le fils du Dieu vivant.

Le C. : Fut-elle souveraine?

R. Oui, M., et la preuve, c'est qu'il aima mieux souffrir le martyre que de retomber dans le péché.

Le C. : Sa contrition fut-elle parfaite ou imparfaite?

R. Tout porte à croire qu'elle fut parfaite et que c'était le souvenir des bontés de J.-C. qui le portait à détester son péché.

Le C. : La contrition de Judas fut-elle surnaturelle?

R. Je ne le crois pas : elle ne venait pas du St-Esprit, parce qu'il se suicida de désespoir; et le St-Esprit ne fait pas faire de pareilles sottises. Vous vous rappellerez, mes chers enfants, ces deux histoires. Je les demanderai encore.

Demain nous ferons réciter la douzième et la treizième leçon. Récitez les actes *de foi*, *d'espérance*, *de charité* et *de contrition* ; chantez le cantique : *Comment goûter quelque repos*, etc.

LEÇON TREIZIÈME

DE LA IVme PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur le ferme propos.

1. D. Qu'est-ce que le ferme propos?

R. C'est une résolution sincère de ne plus retomber dans le péché.

2. D. Pourquoi le ferme propos est-il nécessaire à la véritable contrition?

R. Parce qu'on n'a pas un véritable repentir de ses péchés, quand on n'a pas la volonté de n'en plus commettre.

3. D. Est-on obligé d'avoir une sincère résolution de ne pas commettre même les péchés qu'on ne peut éviter sans de grandes difficultés?

R. Oui : quand il s'agirait de la vie, il faut être dans la volonté sincère de ne plus offenser Dieu, du moins mortellement.

4. D. A quelles marques peut-on connaître qu'on a eu un ferme propos de ne plus retomber dans le péché?

R. La marque la plus sûre est quand on prend les moyens de s'en corriger et qu'on change de vie.

5. D. Quels sont les principaux moyens de se corriger ?

R. C'est d'en demander à Dieu la grâce, de veiller sur soi-même, de combattre ses mauvaises habitudes et d'éviter les occasions dangereuses.

6. D. Qu'entendez-vous par les mauvaises habitudes ?

R. J'entends l'inclination et la facilité qu'on a contractées de retomber dans les mêmes péchés.

7. D. Qu'entendez-vous par les occasions dangereuses?

R. J'entends ce qui nous porte ordinairement au péché, comme les mauvaises compagnies, la lecture des mauvais livres, etc.

8. D. Le ferme propos doit-il être universel?

R. Oui : il doit s'étendre sur tous les péchés au moins mortels.

9. D. Ne suffit-il pas d'avoir la volonté de ne pas y retomber si souvent?

R. Non : il faut y renoncer entièrement et pour toujours.

10. D. Si malgré ce bon propos, on retombe dans quelque péché mortel, que faut-il faire?

R. Il faut s'en repentir, s'en confesser au plus tôt, et prendre une nouvelle résolution de n'y plus retomber.

11. D. Pourquoi faut-il s'en repentir et s'en confesser au plus tôt?

R. Parce qu'en restant dans cet état, on ne mérite rien pour le Ciel, et on s'expose à mourir dans le péché.

VINGT-SEPTIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LE FERME PROPOS.

Après le cantique d'*Invocation*, et la récitation de l'*Oraison dominicale*, de la *Salutation angélique* et de l'*acte de contrition* faite par un seul bien haut et bien distinctement, on fait réciter la treizième Leçon de la manière ordinaire.

Le C. : Je ne sais pas pourquoi, mes chers enfants, j'ai peur qu'on n'ait pas bien compris tout ce que

nous avons dit sur la contrition : c'est une chose si importante, si peu connue, et malheureusement si mal pratiquée, qu'on ne saurait être trop attentif à ne rien négliger pour nourrir son cœur d'un regret profond et sincère des péchés qu'on a commis ; c'est pourquoi, sans suivre l'ordre du catéchisme, je demande ce qu'il faut faire pour se procurer une bonne contrition de ses péchés? Répondez-moi, Nicolas : qu'allez-vous faire pour avoir une bonne contrition de vos péchés ?

R. M., j'ai déjà demandé la contrition de mes péchés au bon Dieu, à la Sainte Vierge, à mon Ange gardien et à saint Nicolas mon patron.

Le C. : C'est très bien, M. E. ; vous êtes plus avancé que je ne croyais. Je vais faire la même question à d'autres, mais ne dites pas précisément ce que vous avez fait : si vous me répondiez tous comme Nicolas, je craindrais que sur le nombre, il ne s'en trouvât qui diraient un mensonge. Que faut-il donc faire pour obtenir la contrition, André,... Frédéric,.. Alexandre,.. Rosalie,.. Marthe? etc.)

(Tout le monde répond comme Nicolas ; mais au futur, en disant : il faut la demander au bon Dieu, etc.)

Le C. : Voilà en effet ce qu'il faut faire. Ceux qui l'ont déjà fait comme Nicolas, doivent s'en féliciter ; ceux qui ne l'ont pas fait, doivent prendre cette résolution dès aujourd'hui. Nicolas, puisque vous vous y êtes si bien pris d'avance, dites-nous ce que vous avez fait pour obtenir cette grâce du bon Dieu.

R. M., dimanche dernier, j'ai assisté à deux messes au lieu d'une. Le jeudi il plut, je ne pus pas aller travailler, et j'allai à la bénédiction du Saint Sacrement qu'on donna le soir à la paroisse.

Le C. : Qui vous a donné cette idée?

R. Ce qui m'en a donné l'idée, c'est ce que vous dites l'autre jour en parlant de la sainte eucharistie, de la bénédiction, des processions.

Le C. : Je suis bien satisfait que vous y ayez fait attention et surtout que vous l'ayez mis en pratique. Ne faites-vous aucune prière journalière à la même intention?

R. M., pardonnez-moi, je dis une dizaine de chapelet à cette intention.

Le C. : Faites-vous une prière particulière à votre Ange gardien, à votre saint Patron ?

R. Je ne sais pas de prière particulière à l'Ange gardien et à saint Nicolas; mais j'en compose une comme je puis, et ensuite je dis deux *Pater* et *Ave*.

Le C. : Vous faites cela tous les jours ?

R. Oui, M., ou du moins j'y manque bien rarement.

Le C. : Eh bien, M. E., continuez et je réponds d'avance que vous ferez une bonne première communion. Je voudrais bien vous faire encore une question, mais j'ai peur de vous faire de la peine et de vous embarrasser. N'importe, répondez-moi avec simplicité : que dites-vous à votre bon Ange gardien ?

R. Oh! M., je lui dis tout simplement : Je crois que vous êtes près de moi, que vous m'accompagnez partout: préservez-moi du péché, et obtenez-moi une sincère contrition de ceux que j'ai commis.

Le C. : C'est très bien ; mais encore une question. Qui vous a appris à parler à votre Ange gardien de cette manière ?

R. M., c'est ma mère. Elle compose beaucoup de petites prières comme cela.

Le C. : Sait-elle lire, votre mère ?

R. Malheureusement non, elle ne le sait pas ; sans cela elle me l'aurait appris.

Le C. : Ne vous en mettez pas en peine, M. E., continuez à prier de la même manière. Voyons, Rosalie, que faut-il faire pour obtenir la contrition ?

R. Il faut 1° demander à Dieu, etc.

Le C. : Vous me faites la réponse du catéchisme, mais je voudrais savoir ce que vous faites.

R. M., je parle au bon Dieu et à la Sainte Vierge comme s'ils étaient là et je leur demande tout ce ce qui m'est nécessaire, parce qu'ils le savent mieux que moi.

Le C. : Mais dites-vous des paroles?

R. Cela dépend quand je suis distraite et dissipée, alors je dis des paroles pour contenir ma tête, mais quand je puis faire parler mon cœur tout seul, alors je suis plus contente.

Le C. : Restez-vous immobile sans rien dire, sans rien faire, quand votre cœur parle?

R. Ces choses là ne peuvent pas s'expliquer, mais je crois que je demande sans parler. Je me représente souvent un enfant qui est dans les bras de sa mère; ce pauvre petit enfant n'est pas en peine, il sait bien que sa mère ne l'oubliera pas. Je fais de même envers le bon Dieu et la Sainte Vierge.

Le C. : Faites-vous la même chose envers votre Ange gardien, votre saint Patron?

R. Oui, M., à peu près, c'est si commode de parler aux Saints!

(Il faut encourager les enfants à faire des prières qui viennent d'eux-mêmes, et les accoutumer à diriger leurs intentions particulières en disant l'*Oraison dominicale*, le *Chapelet*, le *Veni Creator;* leur inspirer l'idée d'aller devant le saint Sacrement, devant l'autel de la Sainte Vierge, etc.; rien n'est plus propre à nourrir la piété à laquelle ils sont portés naturellement quand ils ont des mœurs pures. Il est utile également de leur faire dire devant tout le monde les pratiques de piété qu'ils font soit pour vaincre le respect humain, soit pour inspirer les mêmes pensées et d'autres; car les enfants feront toujours plus d'attention à ce qu'ils verront pratiquer à leurs camarades qu'aux recommandations qui leur seront faites.

Demandez quelles doivent être les qualités de la contrition? la différence qu'il y a entre la contrition parfaite et la contrition imparfaite? différence dans le motif, différence dans les effets. Quand vous avez parlé de tout cela la première fois, il a fallu commencer par donner des explications, des comparaisons. Dans un second catéchisme, il faut prendre moins de précautions, si ce n'est celle d'interroger les plus forts quand les faibles ne peuvent pas s'en tirer; l'exemple de S. Pierre et de Judas doivent revenir ici comme présentant la question d'une manière bien tranchante.)

Le C. : Avant de terminer cet article, je voudrais savoir, Antoine, ce que vous vouliez dire en parlant de la crainte servile, et de la crainte révérencielle?

R. M., c'était le Gros-Pierre qui m'avait dit cela. La crainte révérencielle est celle qui est mêlée avec le respect, la confiance et l'amour; la crainte servile est celle des esclaves, de ceux qui ne craignent que le bâton. C'est comme cela qu'il disait.

Le C. : A quel propos vous disait-il cela?

R. Il disait cela à l'occasion de la contrition ou plutôt de l'attrition : il disait donc que ceux qui détestaient leurs péchés par la crainte de déplaire à Dieu et de mériter la punition, avaient une contrition imparfaite, mais suffisante pour recevoir le pardon de leurs péchés au tribunal de la pénitence.

Le C. : C'est bien ce que nous avons dit et ce que tout le monde a compris.

R. C'est vrai, M., mais il ajoutait que la crainte servile ne suffisait pas pour la confession, et que souvent elle rendait plus coupable.

Le C. : Comment expliquait-il cela?

R. Il disait: si vous avez dans votre âme la pensée que vous feriez volontiers tel péché s'il n'y avait pas d'enfer, il est évident que vous n'avez pas la contrition du péché, et vous ne pouvez pas en obtenir le pardon.

Le C. : Mais comment prouvait-il que cette crainte rendait coupable ?

R. Il disait : on est coupable quand on aime le péché, et c'est ce qui arrive à celui qui a la crainte servile ; il aime le péché, puisqu'il serait disposé à le commettre s'il n'y avait pas d'enfer.

Le C. : Puisqu'il ne commet pas le péché, il ne peut pas être coupable.

R. C'est ce que je lui disais. Il me répondit : il n'est pas coupable du péché d'action, mais il est coupable du péché d'affection.

Le C. : Tout cela est vrai, M. E., et mérite toute notre attention ; nous devons donc vous engager de plus en plus à demander à Dieu la contrition parfaite, afin d'avoir au moins la contrition imparfaite. Je ne fais plus qu'une demande. Clotilde, croyez-vous qu'il faut absolument chasser de son esprit la crainte de l'enfer, afin d'avoir toujours la contrition parfaite ?

R. M., les psaumes des vêpres du dimanche disent que la crainte est le commencement de la sagesse : il ne faut donc pas la chasser entièrement.

Le C. : Faut-il s'en tenir à la crainte ?

R. Non, M., il faut que la crainte nous conduise à l'amour de Dieu qui est la perfection de la sagesse. L'autre jour la sœur nous montrait une jolie broderie, et elle nous disait que pour faire cette broderie, il fallait commencer par percer l'étoffe avec l'aiguille, et ensuite en tirant l'aiguille on introduit la soie et on forme des fleurs. L'aiguille représente la crainte qui dispose à l'amour

Le C. : Oui, M. E., la crainte est utile, mais il ne faut pas s'en tenir là ; il faut y ajouter un amour sincère pour le bon Dieu.

(Faites raconter aux enfants la chute de saint Pierre ; demandez si la contrition était surnaturelle. Faites raconter la trahison de Judas, son repentir et

sa mort, et demandez ce qu'il faut penser de sa contrition. Racontez ou faites raconter la conversion de la pécheresse de l'Evangile, qui va dans la maison de Simon le Pharisien, arrose les pieds de Jésus-Christ, les essuie avec ses cheveux et les parfume. J-C. dit que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. Demandez si sa contrition était parfaite ; racontez, ou faites raconter l'histoire d'Antiochus, ses persécutions contre les juifs, ses menaces, sa maladie, son repentir, ses promesses, etc. Ces traits historiques font faire l'application des caractères de la contrition d'une manière plus intelligible. Maintenant, parlez du ferme propos dont j'espère qu'il vous sera plus facile de comprendre la nécessité et les caractères.

1. D. Qu'est-ce que le ferme propos, François? Dites la réponse et ensuite la demande.

2. D. Pourquoi le ferme propos est-il nécessaire à la véritable contrition ?

(Quand les deux demandes ont parcouru les bancs, faites les questions suivantes :)

Le C. : Qu'est-ce que la contrition ?

R. C'est une douleur et une détestation, etc.

Le C. : Combien de choses renferme la contrition?

R. Elle renferme quatre choses. Il faut qu'elle soit intérieure, etc.

Le C. : Est-ce la réponse qu'il fallait me faire, Augustin ?

R. Oui, M., parce que ce sont les qualités de la contrition.

Le C. : Ai-je demandé les qualités de la contrition?

R. Non, M., vous avez demandé combien il y avait de choses dans la contrition.

Le C. : Répétez la définition de la contrition, et vous verrez qu'elle renferme deux choses : l'une qui regarde le passé et l'autre qui regarde l'avenir.

R. Oui, M., je n'y faisais pas attention : c'est

une douleur des péchés qu'on a commis, voilà pour le passé ; et le ferme propos de ne plus pécher, voilà ce qui regarde l'avenir.

(Faites répéter à plusieurs cette distinction.)

Le C. : De quelle partie de la contrition avons-nous parlé ces jours-ci ? Est-ce de ce qui regarde le passé, ou de ce qui regarde l'avenir, Jules ?

R. M., nous avons parlé de ce qui regarde le passé.

Le C : C'est-à-dire du regret que nous devons avoir des péchés commis. Croyez-vous qu'il y ait possibilité d'avoir un regret sincère du passé, sans avoir un ferme propos de ne plus pécher ?

R. Oui, M., parce qu'on n'y pense pas.

Le C. : On n'y pense pas, cela est vrai ; mais il faudrait y penser. Dieu ne voit-il pas le fond du cœur, Jules ?

R. Pardonnez-moi, Monsieur.

Le C. : Si vous conservez la volonté de pécher, Dieu ne verra-t-il pas cette mauvaise volonté ?

R. Pardonnez-moi, M., Dieu la verra.

Le C. : Il faut donc la changer cette mauvaise volonté ?

R. Oui, M., il faut la changer, et alors former le bon propos de ne plus offenser Dieu.

Le C. : Le cœur est-il véritablement converti quand on n'est pas dans la ferme résolution de ne plus tomber dans les mêmes fautes? Non, M. E., il n'est pas converti. Le pécheur se rend coupable en s'éloignant de Dieu pour s'attacher aux créatures : pour se convertir, il faut se détacher des créatures pour s'attacher à Dieu. Le pécheur quitte le chemin du ciel qui est pénible, pour s'attacher à celui de l'enfer qui est plus agréable ; il faut qu'il s'éloigne de ce funeste chemin, qui le conduirait au plus grand des malheurs, et qu'il prenne le chemin du ciel. Je suppose qu'un enfant s'est sauvé de la maison paternelle, comme l'enfant prodigue ; son père

court après lui et l'engage à rentrer dans sa maison : cet enfant s'arrête, il pleure, mais il ne veut pas retourner à la maison. Peut-on dire qu'il a le regret de sa faute? S'il en était fâché, il se hâterait de rentrer dans la maison paternelle. Voyons, Alexandre, pour se convertir sincèrement, suffit-il d'être fâché d'avoir fait des sottises?

R. Non, M., il faut être résolu à n'en plus faire.

Le C. : Le pécheur est-il dans le chemin du ciel?

R. Non, M.; au contraire, il est dans le chemin de l'enfer.

Le C. : Quel chemin doit-il prendre pour se convertir?

R. Il doit prendre le chemin du ciel.

Le C. : Et que faut-il faire pour prendre le chemin du ciel?

R. Il faut faire tout le contraire de ce que l'on faisait auparavant.

Le C. : Que voulez-vous dire par-là?

R. Je veux dire qu'il faut quitter le péché et pratiquer la vertu.

Le C. : Qui devons-nous aimer par-dessus toutes choses?

R. Monsieur, c'est le bon Dieu.

Le C. : Celui qui blasphème, aime-t-il le bon Dieu par-dessus toutes choses?

R. Non sans doute, puisqu'il l'outrage.

Le C. : Que doit-il faire pour se convertir?

R. Il doit demander pardon à Dieu, le prier et pratiquer les commandements de Dieu et de l'Eglise.

(Faites la même question successivement : sur ceux qui volent le bien d'autrui, ceux qui se vengent, ceux qui manquent la messe le dimanche, ceux qui s'enivrent, etc.)

Le C. : Que faut-il faire pour obtenir le pardon de tous ses péchés?

R. Il faut en avoir une sincère contrition.

Le C. : Ceux qui sont disposés à continuer, en ont-ils la contrition ?

R. Il est bien clair qu'ils ne l'ont pas tant qu'ils n'ont pas le ferme propos de se corriger.

Le C. : 4. D. A quelle marque peut-on reconnaître qu'on a le ferme propos ?

R. La marque la plus sûre, etc.

Le C. : 5. D. Quels sont les principaux moyens de se corriger ?

R. C'est d'en demander à Dieu la grâce, etc.

(Faites répéter ces deux demandes ; elles exigent peu d'explication, parce que la réponse en est claire. On pourrait seulement en faire l'application à saint Pierre, à sainte Magdeleine, à saint Augustin, à tous les pécheurs qui ont changé de vie, qui se sont fait religieux, anachorètes, etc.)

Le C. : 6. D. Qu'entendez-vous par les mauvaises habitudes ?

R. J'entends l'inclination, etc.

Le C. : Il est nécessaire, mes E., de se former une juste idée de ce qu'on appelle habitude ; c'est-à-dire de la facilité qu'on a prise de faire une chose en la faisant souvent. Louis, on dit que vous écrivez très vîte : d'où cela vient-il ?

R. M., cela vient de ce que j'écris beaucoup.

Le C. : Jules, on dit que vous savez bien jouer aux boules, cela est-il vrai ?

R. Oui, M., c'est un peu vrai.

Le C. : Comment avez-vous fait pour acquérir cette facilité ?

R. M., je n'ose pas le dire, mais j'ai bien promis au bon Dieu de ne pas jouer autant.

Le C. : Vous croyez donc que c'est en jouant beaucoup que vous avez contracté l'habitude de bien diriger votre boule ?

R. Oui, M., mais aussi mon père m'a souvent grondé.

Le C. : Clotilde, expliquez-moi comment il peut se faire que les filles fassent des coutures dont les points sont si droits, si égaux ?

R. C'est l'habitude qu'on nous en fait contracter de bonne heure, qui nous donne cette facilité.

Le C. : Je pourrais, M. E., vous faire d'autres questions semblables, qui vous donneraient une idée de l'habitude et de la facilité qu'elle donne de faire les choses. Quand les choses sont bonnes, il n'y a rien à dire ; au contraire, c'est un bien de contracter l'habitude de faire son travail avec facilité ; mais quand les choses sont mauvaises, l'habitude est un grand malheur, parce qu'on a beaucoup de peine à se corriger. Frédéric, est-ce un grand bien d'avoir l'habitude du travail ?

R. Oui, M., parce qu'on fait l'ouvrage avec moins de peine, avec plus de facilité et plus de plaisir.

Le C. : Comment acquiert-on l'habitude du travail ?

R. M., on l'acquiert par l'assiduité au travail. Dans les commencements, j'avais beaucoup de peine pour manier le marteau et la scie ; maintenant cela ne me coûte rien, au contraire.

Le C. : Croyez-vous qu'il soit facile de se corriger des mauvaises habitudes ?

R. Non, M., cela n'est pas aisé. Nous avons un voisin qui se fâche comme un démon, il jure contre sa femme et ses enfants : il en a honte, il voudrait se corriger ; mais il n'en vient pas à bout.

Le C. : C'est donc un grand bonheur de se préserver des mauvaises habitudes ?

R. Oui, M., c'est un très grand bonheur.

Le C. : Comment faut-il faire pour cela ?

R. Il faut bien prier Dieu, bien faire des actes de contrition.

Le C. : Régis, n'avez-vous pas des petits arbres dans votre jardin ?

R. Pardonnez-moi, M., nous avons une belle pépinière; nous vendons même beaucoup de plantes.

Le C. : Quand les arbres sont petits, est-il facile de les empêcher de prendre un mauvais pli ?

R. Oui, M., cela est bien aisé; moi qui ne suis pas fort, je les fais plier tant que je veux.

Le C. : Si l'arbre était bien gros et courbé vers la terre, serait-il aisé de le faire plier ?

R. Non, M., on s'y mettrait quatre, qu'on ne pourrait pas le dresser.

Le C. : Voilà, mes enfants, ce qui arrive à l'égard des habitudes : quand on est jeune, on les corrige aisément; mais quand on est vieux, on a toutes les peines du monde à les corriger. On corrige aussi facilement les habitudes qui ne font que commencer; mais quand elles sont vieilles elles s'enracinent, et il est bien difficile de les corriger. Il faut retenir ces deux comparaisons et l'application qu'il est aisé d'en faire. Voyons, Louis, qu'entendez-vous par mauvaises habitudes ?

R. J'entends l'inclination et la facilité qu'on a contractée de retomber dans les mêmes fautes.

Le C. : Comment se forment les mauvaises habitudes ?

R. Elles se forment en multipliant les actes comme serait de coudre, de scier le bois, de jurer, de faire de mauvaises actions.

Le C. : Est-il bien difficile de corriger les habitudes mauvaises ?

R. Oui, M., quand elles sont anciennes, mais non quand elles sont nouvelles.

Le C. : Les habitudes peuvent-elles être anciennes dans les jeunes gens ?

R. Non, M., parce que nous sommes jeunes et nous plions facilement comme les petits arbres.

Le C. : Vous pouvez donc vous corriger facilement de toutes les mauvaises habitudes à l'âge où vous

êtes ? pourquoi ne le pourriez-vous pas quand vous serez plus âgés ?

R. M., parce qu'alors nous serons comme ces gros arbres, semblables à celui qui est devant l'église et qu'il serait impossible de parvenir à redresser.

(Faites les mêmes questions à plusieurs, afin de leur donner une juste idée du péché d'habitude et de leur faire apercevoir la nécessité de s'en préserver et de s'en corriger. Faites bien remarquer la comparaison de l'arbre jeune et de l'arbre vieux, et la double application des habitudes que contractent les jeunes gens et qui sont faciles à corriger, et les habitudes qui ne font que commencer même dans les personnes âgées et qu'on peut aussi corriger facilement ; tandis que les habitudes qui sont vieilles poussent des racines si profondes qu'il est très difficile de les arracher.)

Le C. : Est-il impossible de corriger les mauvaises habitudes ? Non, M. E., rien n'est impossible avec le secours de la grâce de Dieu qui est toute-puissante, comme nous l'avons dit dans le commencement en parlant de la grâce. Voyons, François, qu'est-ce que la grâce ?

R. C'est un don que Dieu nous fait en vertu des mérites, etc.

Le C. : Que pouvons-nous faire avec la grâce?

R. M., nous pouvons surmonter les tentations les plus violentes, corriger les habitudes les plus invétérées, pratiquer les vertus les plus héroïques.

Le C. : C'est très bien, vous n'avez pas oublié ce que nons avons dit ; Dieu veuille que vous le mettiez tous en pratique.

(Après avoir fait quelques questions particulières sur diverses habitudes, comme vol, jurements, ivrognerie, etc. auxquelles vous faites l'application de la puissance de la grâce, passez à l'occasion du péché.)

Le C. : 7 D. Qu'entendez-vous par les occasions dangereuses, Charles?

R. J'entends ce qui nous porte ordinairement, etc.

Le C. : Pourquoi faut-il éviter les occasions?

R. Parce que *l'occasion fait le larron.*

Le C. : Qu'est-ce que cela veut dire?

R. M., je n'en sais rien, mais je l'ai entendu dire comme cela.

Le C. : Comprenez-vous ce que cela veut dire, Régis?

R. Cela veut dire que quand on fréquente un voleur, on devient voleur.

Le C. : Quand on fréquente les libertins, les ivrognes, etc., en est-il de même?

R. Oui, M., il y a un autre proverbe ainsi conçu : *dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.*

Le C. : M. E., ces proverbes sont fondés sur l'expérience de tous les pays et de tous les siècles. Mais ce n'est pas seulement en fréquentant de mauvaises compagnies qu'on trouve des occasions de péchés, c'est aussi dans les mauvaises lectures, les romans, les comédies, les bals, les cafés, les cabarets, etc. Raymond, vous n'avez jamais remarqué ces petits papillons qui voltigent autour de la chandelle le soir à la veillée?

R. J'en ai vu souvent; ces pauvres petites bêtes, elles avancent, elles reculent, et puis finissent par se brûler.

Le C. : Pourriez-vous me dire ce que représentent ces petits papillons?

R. M., ils volent comme l'hirondelle, comme les oiseaux.

Le C. : Louise, comprenez-vous la demande que je fais, et pourquoi je la fais?

R. Je pense que vous voulez comparer les papillons aux jeunes gens qui fréquentent les mauvaises compagnies.

Le C. : Que leur arrive-t-il ?

R. Ils avancent et reculent comme les papillons, et finissent par se brûler en faisant des sottises.

(Insistez sur cette comparaison et sur quelques autres, sur la fréquentation de ceux qui ont la gale ou quelqu'autre maladie contagieuse.)

Le C. : 8. D. Le ferme propos doit-il être universel ?

R. Oui, il doit, etc.

9. D. Ne suffit-il pas d'avoir la volonté de ne pas tomber si souvent dans le péché ?

R. Non, il faut, etc.

(Faites répéter ces deux demandes à plusieurs ; elles n'exigent pas beaucoup d'explication ; il faut cependant faire observer que si on n'était pas résolu à éviter tous les péchés et toujours, on conserverait une volonté coupable, on serait encore ennemi de Dieu et on n'obtiendrait pas son pardon.)

Le C. : 10. D. Si malgré le bon propos on retombe dans quelque péché mortel, que faut-il faire?

R. Il faut s'en repentir, etc.

11. D. Pourquoi faut-il s'en repentir et s'en confesser au plus tôt?

R. Parce qu'en restant dans cet état, etc.

(Il faut insister beaucoup sur ces deux demandes qui sont de la plus grande importance.)

Le C. : Emile, si un charbon allumé tombait sur votre habit, que feriez-vous ?

R. M., je le secouerais le plus vîte possible.

Le C. : Pourquoi cela ?

R. M., pour ne pas laisser brûler mon habit.

Le C. : Votre âme ne vaut-elle pas mieux que votre habit ?

R. Bien sûr, M., puisque mon âme est immortelle, au lieu que mon habit ne vaudra plus rien dans deux ans.

Le C. : Comprenez-vous ce que je veux dire en faisant cette comparaison ?

R. Il me semble que je le comprends.

Le C. : Si vous le comprenez, expliquez-vous et nous verrons.

R. Vous voulez dire que le péché conduit notre âme à l'enfer.

Le C. : C'est bien à peu près cela ; mais Julie me le dira plus clairement. Qu'est-ce que j'ai demandé, Julie ?

R. Vous avez demandé ce que nous ferions si un charbon tombait sur nos habits. On a répondu que vîte nous le secouerions pour ne pas brûler notre habit ; par la même raison, quand nous avons eu le malheur de faire un péché il faut vîte en demander pardon.

Le C. : C'est bien. Anthelme, si vous aviez avalé un poison, que feriez-vous ?

R. Si j'avais avalé un poison, je prendrais vîte du contre-poison.

Le C. : Le péché est-il un poison ?

R. Oui, M., c'est un poison et bien mauvais, parce qu'il tue notre âme en lui faisant perdre la grâce.

Le C. : Quel est le contre-poison du péché ?

R. C'est la confession.

Le C. : Mais on ne peut pas toujours se confesser tout de suite ; ne connaissez-vous pas de contre-poison plus prompt, plus facile, plus à la portée de tout le monde ?

R. Je sens que ceux qui demeurent à la campagne sont quelquefois embarrassés, ils sont loin de l'église et de M. le curé et ne peuvent pas se confesser.

Le C. : Antoine, seriez-vous bien embarrassé pour trouver un contre-poison plus prompt, que la confession contre le péché ?

R. Non, M., je ne serais pas embarrassé, je ferais un acte de contrition.

Le C. : Cet acte de contrition suffirait-il pour effacer le péché qu'on aurait commis, Nicolas ?

R. Oui, M., pourvu qu'il fût accompagné de la résolution de se confesser.

Le C. : Pourquoi faut-il se presser de faire un acte de contrition quand on a fait une faute, Joséphine ?

R. Parce qu'on ne mérite rien pour le ciel quand on est en péché mortel.

Le C. : Ceci est un peu difficile à comprendre : avant de vous l'expliquer, je vous invite à vous mettre à genoux pour demander la grâce dont j'ai besoin pour le bien expliquer.

(Le Catéchiste dit tout haut l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique*, et dit auparavant ces paroles : Mon Dieu faites-moi la grâce d'expliquer bien clairement cette demande du catéchisme et accordez à tous ces enfants la grâce de me bien comprendre.)

Non, mes enfants, quand on est en péché mortel on ne mérite rien pour le ciel, c'est-à-dire qu'on ne sera jamais récompensé dans le ciel des bonnes œuvres que l'on fait, étant en péché mortel ; ainsi les prières, les jeûnes, les aumônes peuvent nous attirer des grâces de conversion, ce qui est déjà un grand bonheur ; mais le pécheur étant ennemi de Dieu, il ne peut mériter aucune récompense.

Le C. · François, quel est l'effet que produit le péché mortel dans notre âme ?

R. M., il détruit en nous la grâce sanctifiante.

Le C. : Quand on n'a pas la grâce sanctifiante peut-on aller au ciel ?

R. Non, M., parce qu'on est ennemi de Dieu et sous la puissance du démon.

Le C. : Quand on est esclave du démon, peut-on faire quelque chose qui mérite les récompenses du bon Dieu.

R. Cela n'est pas possible, parce qu'on ne récompense pas ses ennemis.

Le C. : Si on avait mené une vie bien chrétienne jusqu'à l'époque où l'on a eu le malheur d'offenser Dieu mortellement, perdrait-on le mérite de toutes les bonnes œuvres qu'on a faites ?

R. Oui, M., puisqu'on serait exclu du ciel.

Le C. : Quand on s'est confessé, le bon Dieu nous rend-il le mérite des bonnes œuvres que nous avons faites et que le péché nous avait fait perdre ?

R. Oui, M., Dieu est si bon qu'en nous pardonnant nos péchés, il nous rend les mérites que nous avions acquis avant de pécher.

Le C. : Est-ce la même chose pour les bonnes œuvres qu'on a faites étant en état de péché mortel?

R. Non : ces œuvres n'avaient aucun mérite pour le ciel quand on les a faites, et elles n'en auront jamais.

Le C. : Que faut-il donc faire pour rentrer en grâce avec Dieu ?

R. Il faut faire un acte de contrition et se confesser le plus tôt possible.

Le C. : Je suppose quelqu'un qui ferait beaucoup d'aumônes, ne pourrait-il pas de cette manière obtenir le pardon de ses péchés ?

R. Non, M., il n'y a que la contrition et la confession qui puissent le réconcilier avec Dieu.

Le C. : Supposons un jeune homme qui, à l'âge de quinze ans, commet un péché mortel et ne s'en confesse pas; mais il va à la messe, fait ses prières le matin et le soir et se marie à l'âge de trente ans; à cette époque il va se confesser. Est-ce qu'il ne sera récompensé dans le ciel d'aucune des prières et bonnes œuvres qu'il aura faites depuis l'âge de quinze ans ?

R. Non, M., il n'en sera jamais récompensé dans le ciel.

Le C. : S'il reste sans se confesser depuis son mariage jusqu'à la mort, quoiqu'il se soit conduit à l'extérieur comme un bon chrétien, sauf la confession, ne sera-t-il récompensé d'aucune des bonnes œuvres qu'il aura faites?

R. Non, M., parce qu'il n'a pas la grâce sanctifiante qui rend nos actions méritoires.

Le C. : Si cela est ainsi, une fois qu'on est en péché mortel il n'est plus nécessaire de faire des bonnes œuvres.

R. Pardonnez-moi, M., il faut faire des bonnes œuvres pour obtenir des grâces de conversion et ne pas mourir en état de péché mortel, ce qui est un malheur irréparable.

Le C. : C'est donc un grand malheur, M. E., de négliger d'approcher des sacrements ; mais c'est un malheur si commun qu'on n'y fait presque pas attention. Quel regret on doit éprouver en entrant dans l'autre monde d'avoir négligé de mettre à profit les grâces sans nombre que nous recevons dans celui-ci. Epargnons-nous ces regrets, mes chers enfants, en menant une vie véritablement chrétienne et en remplissant exactement tous nos devoirs.

Un des artifices les plus dangereux que l'ennemi du salut emploie pour la perte des âmes, c'est d'inspirer aux pécheurs une mauvaise honte qui leur ferme la bouche au saint tribunal, et les empêche de découvrir leurs plaies intérieures au Médecin spirituel. Un homme, qui avait mené jusqu'alors une vie assez régulière, eut le malheur de tomber dans une faute grave. Etant ensuite rentré en lui-même, il comprit toute l'énormité de son crime, et sa première pensée fut de recourir au remède salutaire de la pénitence ; mais il en conçut tant de honte, qu'il ne put se déterminer à s'en confesser. Bourrelé par les remords de sa conscience, qui ne lui laissait pas un moment de repos,

il prit la résolution insensée d'aller se noyer, espérant par là mettre fin à ses peines; mais quand il fut arrivé au bord de la rivière, il frémit à la vue du malheur éternel où il allait se précipiter, et s'en retourna pleurant à chaudes larmes, et priant le Seigneur de lui pardonner son péché sans qu'il fût obligé de s'en confesser. Il crut pouvoir recouvrer la paix de l'âme en visitant plusieurs églises et en faisant des prières et des œuvres de pénitence; mais ce fut en vain : Dieu voulait la lui accorder par l'intercession de la très Sainte Vierge. Une nuit qu'il était plongé dans une mélancolie profonde, il se sentit fortement inspiré d'aller se confesser ; il se leva de grand matin, se rendit à l'église ; mais quand il fut sur le point d'entrer au confessional, il se sentit plus que jamais tourmenté par cette funeste honte, et n'eut pas la force d'exécuter ce que la grâce lui inspirait. Quelque temps après la même chose lui arriva : il se rendit à la même église, mais il fut encore arrêté par la honte, et prit la résolution de mourir plutôt que de déclarer son péché à un confesseur. Cependant il lui vint en pensée de se recommander à la Sainte Vierge avant de rentrer chez lui. Il va donc se prosterner au pied de l'autel de la Mère de Dieu, il lui représente le grand besoin qu'il a de son secours, et la conjure avec instance de ne pas l'abandonner. Admirable effet de la prière ! La Mère de miséricorde fut touchée des gémissements de ce malheureux pécheur, et lui obtint de son Fils la victoire sur la terrible tentation qui le poursuivait. A peine se fut-il mis à genoux, qu'il sentit son cœur tout changé : il se leva plein de courage, alla trouver son confesseur, et lui déclara tous ses péchés en versant des torrens de larmes. Il lui sembla qu'on lui ôtait un poids énorme de dessus la conscience, et il avoua ensuite qu'au moment où il reçut l'absolution, il éprouva

plus de contentement que s'il eût gagné tout l'or du monde. *(Le B. Liguori, Muzarelli.)*

Demain nous ferons réciter la quatorzième et la quinzième leçon du catéchisme. Dites tout haut la prière du soir ou les actes *de foi, d'espérance, de charité* et *de contrition* bien distinctement; chantez le cantique : *Du triste poids qui vous accable*, p. 76.

LEÇONS QUATORZIÈME ET QUINZIÈME

DE LA IVme PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur la Confession.

1. D. Qu'est-ce que la confession?

R. La confession est une accusation que l'on fait de ses péchés à un prêtre approuvé pour en obtenir le pardon.

2. D. Quelles qualités doit avoir la confession?

R. La confession doit être humble, simple, prudente et entière.

3. D. Quand est-ce que la confession est humble?

R. C'est quand on s'accuse avec douleur et confusion, sans chercher à s'excuser, ni à rejeter ses fautes sur autrui.

4. D. Quand est-ce que la confession est simple?

R. C'est quand on découvre ses fautes comme on les connaît, sans les augmenter, ni les diminuer.

5. D. Quand est-ce que la confession est prudente?

R. C'est quand on s'accuse en termes honnêtes, et qu'on ne fait point connaître les fautes d'autrui sans nécessité.

6. D. Quand est-ce que la confession est entière?

R. C'est quand on s'accuse de tous ses péchés mortels, et de toutes les circonstances considérables de ses péchés.

7. D. Qu'entendez-vous par les circonstances considérables des péchés ?

R. J'entends les circonstances qui changent l'espèce du péché, et celles qui le rendent plus grave.

8. D. Expliquez cela par un exemple.

R. Voler dans une église, c'est une circonstance qui change l'espèce du vol, et qui en fait un sacrilége ; voler une somme considérable, ou voler à un pauvre, c'est une circonstance qui, sans changer l'espèce du vol, en fait un péché plus grave.

9. D. Comment peut-on parvenir à faire une confession entière ?

R. C'est en examinant soigneusement sa conscience.

10. D. Sur quoi faut-il examiner sa conscience ?

R. Il faut examiner sa conscience sur les commandements de Dieu et de l'Eglise, sur les devoirs particuliers de son état, sur ses habitudes, et sur ses dispositions intérieures.

11. D. Est-ce un grand péché d'omettre volontairement quelque péché mortel dans la confession ?

R. Oui : c'est un grand péché, qui rend la confession nulle et sacrilége.

12. D. Que doivent faire ceux qui, volontairement ou faute de s'être suffisamment examinés, ont omis quelque péché mortel dans la confession ?

R. Ils doivent recommencer cette confession et celles qui l'ont suivie, et en faire pénitence.

13. D. Que doivent faire ceux qui ont involontairement oublié quelque péché mortel dans la confession ?

R. Ils doivent s'accuser de ce péché la première fois qu'ils se présenteront au tribunal de la pénitence.

14. D. Est-il nécessaire de s'accuser des péchés véniels ?

R. La confession des péchés véniels est bonne et utile ; mais elle n'est pas absolument nécessaire.

15. D. Que faut-il faire quand on doute si un péché est mortel ou véniel ?

R. Il faut s'en accuser.

16. D. Lorsque le prêtre donne l'absolution, comment faut-il la recevoir ?

R. Il faut la recevoir avec de grands sentiments de foi, de contrition et de reconnaissance envers Dieu.

17. D. Que doivent faire ceux à qui le prêtre juge à propos de différer l'absolution ?

R. Ils doivent se soumettre à ce délai, sans se plaindre, et prendre la résolution de pratiquer exactement ce que le confesseur leur a prescrit ou conseillé.

VINGT-HUITIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA CONFESSION.

Après le cantique d'*Invocation* et la récitation de l'*Oraison dominicale*, de la *Salutation angélique*, de l'*acte* de *contrition* tout haut bien distinctement par un seul enfant, on fait réciter la quatorzième et la quinzième Leçon comme à l'ordinaire.

Le C. : Je vais faire les questions les plus essentielles sur la contrition. Qu'est-ce que la contrition, Anthelme? Combien y a-t-il d'espèces de contrition? le ferme propos pour l'avenir est-il aussi nécessaire que le regret du passé? qu'est-ce que la contrition parfaite? quels sont les avantages de la contrition parfaite? qu'est-ce que la contrition imparfaite? peut-on en conscience s'exposer à l'occasion du péché? Quand on a eu le malheur de commettre un péché mortel, doit-on rester tranquille?

Pourquoi faut-il faire un acte de contrition ? pourquoi faut-il s'en confesser ?

Le C. : 1. D. Qu'est-ce que la confession, Cécile ?

Le C. : Peut-on se confesser indifféremment à tous les prêtres ?

R. Non, il faut se confesser aux prêtres approuvés.

Le C. : Par qui les prêtres peuvent-ils être approuvés ?

R. Ils sont approuvés par l'Evêque.

Le C. : Pendant la révolution, c'était les laïques qui nommaient les évêques, les curés et les vicaires : avaient-ils des pouvoirs suffisants ?

R. Je pense que non. J'ai entendu dire à ma grand'-mère, qu'elle n'avait jamais voulu se confesser aux curés intrus nommés par les laïques.

Le C. : Qui est-ce qui a donné aux Evêques et aux prêtres le pouvoir de confesser ?

R. C'est N.-S. J.-C.

Le C. : Les protestants ne se confessent pas, parce que, disent-ils, cette obligation n'est pas dans l'Evangile : pourriez-vous leur répondre, Louis ?

R. Oui, M., je leur dirais ce qui est dans la note du catéchisme.

Le C. : Qu'y a-t-il dans la note du catéchisme ?

R. Il est dit que N.-S. J.-C. a donné aux Apôtres le pouvoir de remettre ou de retenir les péchés : comment pourraient-ils distinguer ceux qu'il faut remettre et ceux qu'il faut retenir si on ne les confesse pas ?

Le C. : Comprenez-vous bien ce raisonnement, Louis ?

R. Je le comprends un peu, mais je n'oserais pas l'expliquer.

Le C. : Et vous, François, pourriez-vous l'expliquer ?

R. M., on ne peut pas juger ce qu'on ne connaît pas, ainsi le confesseur a besoin de connaître les

péchés pour les juger et pour savoir ceux qu'il faut pardonner et ceux qu'il ne faut pas pardonner.

Le C. : Il y aurait un moyen bien simple, ce serait de les pardonner tous, et alors sans les connaître les pécheurs seraient réconciliés.

R. Il me semble qu'on ne peut pas les pardonner tous.

Le C. : Comment savez-vous qu'on ne peut pas les pardonner tous ?

R. Je le sais, parce que N.-S. a dit que les uns devaient être pardonnés et les autres retenus.

Le C. : Vous avez raison. Un confesseur peut-il donner l'absolution à ceux qui n'ont pas la contrition ?

R. Non, M., la sentence qu'il prononcerait sur la terre ne serait pas ratifiée dans le ciel.

Le C. : Un confesseur peut-il donner l'absolution à ceux qui ont de mauvaises habitudes dont ils ne veulent pas se corriger?

R. Non M., parce qu'on n'a pas la contrition d'un péché quand on ne veut pas s'en corriger.

Le C. : Un confesseur peut-il donner l'absolution à ceux qui restent volontairement dans l'occasion de péché, qui lisent de mauvais livres, qui tiennent de mauvais propos, qui chantent de mauvaises chansons, qui ont de mauvaises fréquentations ?

R. Non, M., parce que tous ceux là sont toujours attachés au crime ; ils n'ont pas la contrition.

Le C. : Un confesseur peut-il donner l'absolution à ceux qui retiennent le bien d'autrui ?

R. Non, M., parce que ceux qui retiennent le bien d'autrui persévèrent dans le péché, ils n'en ont pas la contrition.

Le C. : Le confesseur peut-il savoir si on est digne d'absolution, et ce qu'il est obligé de faire envers ces divers pécheurs, à moins qu'on ne se confesse ?

R. Non, M., autrement il irait en aveugle, il ferait comme le médecin qui donnerait un remède sans connaître le mal.

Le C. : Et qu'arriverait-il si un médecin donnait un remède sans connaître le mal ?

R. Il s'exposerait à tuer son malade.

(Faites résoudre ces divers cas de conscience ou quelqu'autres à plusieurs enfants, c'est la plus simple et la meilleure manière, ce semble, de leur faire comprendre la nécessité de la confession ; on pourrait aussi faire observer aux enfants qu'il est plus aisé de se corriger quand on reçoit des conseils d'un autre, que livré à soi-même ; que l'idée d'être obligé de se confesser fait qu'on se retient plus facilement, etc.)

Le C. : 2. D. Quelle qualité doit avoir la confession ?

R. La confession doit être humble, etc.

(Les réponses qui suivent exigent peu d'explications.)

Le C. : 3. D. Quand est-ce que la confession est humble.

R. C'est quand on découvre, etc.

Le C. : L'humilité est en effet la première disposition dans laquelle il faut se nourrir quand on va se confesser, et c'est pour cela qu'on se sert de l'expression *je m'accuse*. Il ne faut pas s'occupper de l'idée que le confesseur aura de nous, mais seulement du désir de purifier sa conscience et de se réconcilier avec Dieu, de recevoir ou d'augmenter la grâce sanctifiante qui rend notre âme si belle aux yeux de Dieu. Il est certainement bien pénible et bien ennuyeux de dire ses pensées et ses actions les plus secrètes, mais on est bien dédommagé par la joie et la consolation que le bon Dieu nous fait éprouver quand la confession est bien faite.

Le C. : Que faut-il penser des personnes qui ont peur de donner mauvaise idée d'elles au confesseur ?

R. C'est une preuve qu'elles n'ont pas l'humilité.

Le C. : Pourquoi dit-on *je m'accuse* en faisant sa confession ?

R. C'est par humilité pour se reconnaître coupable.

Le C. : Que faut-il penser de ceux qui arrangent leur confession de manière à paraître moins coupables qu'ils ne sont ?

R. Ils manquent d'humilité.

Le C. : Quand on entre au confessional, quelle idée faut-il avoir du confesseur ?

R. Il faut le regarder comme tenant la place de J.-C. dont il a reçu les pouvoirs.

Le C. : Pourquoi lui dit-on *mon père* ?

R. C'est pour nous rappeler que nous devons avoir beaucoup de confiance en lui.

Le C. : 4. D. Quand est-ce que la confession est simple ?

R. C'est quand on découvre ses fautes, etc.

Le C. : Il faudrait, mes enfants, que le confesseur pût lire dans votre conscience comme dans un livre.

Le C. : Quand est-ce que la confession est prudente ?

R. C'est quand on s'accuse en termes honnêtes, etc.

Le C. : Il arrive quelquefois qu'on est embarrassé pour accuser certaines fautes contre la décence : on pourrait alors exposer sa peine à une personne âgée et prudente qui indiquerait la manière de s'exprimer ; si on préfère exposer son embarras au confesseur, il faut le faire avec beaucoup de simplicité et d'humilité.

Le C. : 5. D. Quand est-ce que la confession est entière ?

R. C'est quand on s'accuse de tous ses péchés, etc.

Le C. : 6. D. Qu'entendez-vous par les circonstances considérables du péché ?

Le C. : 7. D. Expliquez cela par un exemple.

Le C. : Vous voyez, mes E., que ces circonstances regardent le lieu, les personnes et la plus ou moins

grande quantité de la matière. Ainsi, on est certainement plus coupable quand on vole une grosse somme, que lorsque la somme est petite. On est plus coupable quand on vole à un pauvre, parce qu'on lui porte un plus grand préjudice ; on est plus coupable quand on travaille le dimanche plusieurs heures, que si on ne travaillait qu'un quart-d'heure ; de même on est plus coupable quand on travaille publiquement, quand on travaille pendant les offices.

(On pourra faire des questions sur tout cela aux enfants.)

Le C. : 9. D. Comment peut-on parvenir à faire une confession entière ?

R. C'est en examinant, etc.

Le C. : Pour bien examiner sa conscience, il faut 1° avoir un grand désir de faire une bonne confession et de se convertir ; 2° demander instamment au bon Dieu la grâce de ne pas se faire illusion et de bien connaître tous ses péchés ; 3° demander le courage de les dire sans respect humain.

10. D. Sur quoi faut-il examiner sa conscience ?

R. Il faut examiner sa conscience, etc.

Le C. : On trouve dans les livres de prières des examens détaillés : on peut les lire, mais il faut les lire lentement pour voir si on s'est rendu coupable des fautes qui sont indiquées dans le livre ; et à chaque fois qu'on se reconnaît coupable, il serait bon de faire un acte de contrition ; quand on fait une confession générale et qu'on sait écrire, il serait bon d'écrire les principales fautes, pour ne pas les oublier. Quand on ne sait ni lire ni écrire, on ferait bien de s'adresser à une personne pieuse, pour la prier de lire un examen. Quand on ne sait ni lire ni écrire, il faut aller plus souvent au confessional, pour ne pas oublier ce qui s'est présenté à la mémoire.

(Faites quelques questions sur ce que nous venons de dire.)

Le C. : 11. D. Est-ce un grand péché d'omettre volontairement quelque péché mortel dans sa confession?

R. Oui, c'est un grand péché, etc.

Le C. : Vous dites que cette omission rend la confession nulle : est-ce qu'on ne reçoit pas l'absolution des péchés qu'on a accusés? Non, mes E., on a pris beaucoup de peine pour dire ses fautes, et c'est à recommencer, il faudra les accuser une autre fois ; non-seulement on ne reçoit pas le pardon des fautes qu'on a accusées, on se rend coupable d'un nouveau péché, d'un sacrilége, en cherchant à tromper le bon Dieu dans la personne du confesseur.

(Faites quelques questions sur cela, afin de vous assurer que les enfants y ont fait attention, et comprennent l'énormité du péché qu'on commet en disant des mensonges en confession, ou en ne disant pas tout ce qu'il faut dire.)

Le C. : 12. D. Que doivent faire ceux qui, volontairement, ont omis quelque péché mortel dans la confession ?

R. Ils doivent recommencer cette confession, et toutes celles qui l'ont suivie.

Le C. : Quand on a oublié d'accuser un péché faute d'examen, que faut-il faire?

R. Il faut aussi recommencer la confession et toutes celles qui l'ont suivie.

Le C. : Vous dites qu'il faut recommencer sa confession et toutes celles qui l'ont suivie, mais s'il y avait dix ans, vingt ans, trente ans et même davantage qu'on eût manqué de dire un péché mortel en confession, faudrait-il recommencer toutes les confessions qu'on a faites depuis ce temps-là? Oui, mes enfants, il faudrait les faire toutes, et c'est ce qu'on appelle une confession générale. Jugez d'après cela,

combien il est nécessaire de vous accoutumer à bien faire toutes vos confessions pour n'être pas obligé d'y revenir.

(Faites encore quelques questions sur cela.)

Le C. : 13. D. Que doivent faire ceux qui ont involontairement oublié quelque péché mortel dans la confession.

R. Ils doivent s'accuser de ce péché la première fois, etc.

Le C. : Dans ce cas, mes E., on n'est pas obligé de refaire toute sa confession, parce que les péchés qu'on a accusés ont été remis, et on n'a point commis de sacrilége. En accusant les péchés oubliés, on remplit l'obligation que J.-C. nous impose de confesser tous nos péchés aux prêtres.

(On ferait bien de reprendre toutes ces questions et de les faire de nouveau toutes ensemble, particulièrement celles qui ne sont pas dans le catéchisme.)

Le C. : 14. D. Est-il nécessaire de s'accuser des péchés véniels ?

R. La confession des péchés véniels est bonne, etc.

Le C. : 15. D. Que faut-il faire quand on doute si un péché est mortel ou véniel ?

R. Il faut s'en accuser.

Le C. : Pourriez-vous me dire pourquoi il faut s'en accuser, François ?

R. M., parce que, comme il est dit dans la note du catéchisme, si on ne s'en accusait pas on s'exposerait à cacher un péché mortel et à rendre la confession nulle et sacrilége.

Le C. : Croyez-vous qu'il soit bien facile de distinguer un péché mortel d'un péché véniel ?

R. Je ne crois pas que cela soit toujours facile, excepté quand il s'agit de ces gros péchés qui font horreur.

Le C. : Non, mes enfants, cela n'est pas toujours

facile, et voilà pourquoi le parti le plus sage est de dire tout ce qu'on a sur la conscience; mais quand on a tout dit, il faut se tenir tranquille sur ces accusations et ne pas faire comme ceux qui se tourmentent en répétant plusieurs fois la même chose. Je crois devoir vous dire pour votre consolation, mes chers enfants, que ceux d'entre vous qui ont été élevés chrétiennement et qui ont été exacts à faire leurs prières, qui ont été obéissants à leurs parents, qui n'ont pas fréquenté de mauvaises compagnies, sont rarement coupables de péché mortel et conservent l'innocence de leur baptême, malgré une foule de petites fautes dont ils se rendent coupables journellement; ces fautes affaiblissent la grâce, mais ne la détruisent pas entièrement; il en est de même généralement des personnes qui mènent une vie chrétienne, qui font exactement leurs prières, assistent aux offices divins, approchent des sacrements plusieurs fois l'année; il est rare qu'elles commettent des péchés mortels, à moins qu'elles ne soient sujettes à des passions violentes et qu'elles ne prennent pas les moyens nécessaires pour s'en corriger. Quand à ceux qui de bonne heure se livrent aux jurements, aux blasphèmes, aux mensonges, à des jeux indécents, qui manquent les offices divins, qui lisent de mauvais livres, qui fréquentent de mauvaises compagnies, qui se livrent sans gêne à toutes leurs passions, il n'y a pas de jour, et on pourrait dire pas de moments où ils ne se rendent coupables de péché mortel.

Le C. : 16. D. Lorsque le prêtre donne l'absolution, comment faut-il la recevoir?

R. Il faut la recevoir avec de grands sentiments de foi, de contrition et de reconnaissance,

Le C. : Avant d'aller plus loin, mes enfants, je voudrais savoir si vous comprenez ce que c'est que l'absolution : quelle idée en avez-vous, Régis?

R. M., c'est quand le prêtre donne l'absolution.

Le C. : Mais précisément je vous demande ce que vous entendez par l'absolution ?

R. M., c'est l'absolution, c'est la fin de la confession.

Le C. : Quand vous avez dit tous vos péchés, est-ce l'absolution ?

R. M., je crois que oui.

Le C. : Et vous, Augustin, avez-vous la même idée ?

R. Non, M., l'absolution vient du prêtre et non du pénitent.

Le C. : Le prêtre, que dit-il en donnant l'absolution?

R. M., je ne le sais pas, il parle en latin.

Le C. : Il est vrai qu'il parle en latin, mais il est bon de savoir au moins le sens des paroles qu'il prononce ; voyons, Augustin, qu'est-ce que le sacrement de pénitence ?

R. C'est un sacrement, etc.

Le C. : Quand est-ce que J.-C. institua le sacrement de pénitence ?

R. C'est lorsqu'il dit à ses Apôtres : recevez le Saint-Esprit, etc.

(Faites répéter ces deux demandes à plusieurs enfants, afin de les rendre plus attentifs à ce que vous direz sur l'absolution.)

Le C. : En vertu des paroles de N.-S., quel pouvoir ont reçu les Apôtres et reçoivent encore les prêtres ?

R. Ils ont reçu le pouvoir de pardonner les péchés qu'on a commis et qu'on a accusés.

Le C. : Le prêtre se sert-il de quelques paroles pour accorder le pardon ?

R. Oui, M., on l'entend qui dit *ego te absolvo*.

Le C. : Eh bien, mes enfants, ce sont ces paroles que le prêtre prononce en faveur des pénitents qui

se sont adressés à lui, qu'on appelle l'absolution : *ego te absolvo*, je vous absous, je vous pardonne, je vous remets vos péchés.

Le C. : De la part de qui le prêtre prononce-t-il ces paroles ?

R. C'est de la part de N.-S. J.-C. qui a institué le sacrement de pénitence.

Le C. : Est-ce que N.-S. J.-C. s'occupe du pénitent et lui donne l'absolution dans le ciel en même temps que le prêtre la donne sur la terre ?

R. Oui, M., c'est au nom de J.-C. que les prêtres agissent et exercent leur pouvoir.

Le C. : Supposons que le prêtre se trompe en croyant que le pénitent a dit tous ses péchés et qu'il en a la contrition : s'il donne l'absolution sur la terre sera-t-elle ratifiée dans le ciel ?

R. Non certainement.

Le C : Pourquoi N.-S. ne ratifiera-t-il pas l'absolution donnée par le prêtre ?

R. N.-S. ne ratifiera pas l'absolution, parce qu'il voit le fond du cœur, et qu'il aperçoit que le pénitent n'a pas tout dit ou n'a pas la contrition.

Le C. : Que penseriez-vous d'un pénitent qui se fâcherait de ce que le prêtre ne lui donne pas l'absolution ?

R. Je penserais qu'il a bien tort, parce que c'est au prêtre à juger de ses dispositions.

Le C. : Supposons que le prêtre se laissât toucher par les sollicitations du pénitent, ou fût effrayé par ses menaces et qu'il se déterminât à donner l'absolution, cette absolution serait-elle valide ?

R. Il me semble que non, parce qu'elle ne serait pas ratifiée dans le ciel.

Le C. : Le prêtre serait-il coupable de donner l'absolution à un pénitent qui n'est pas bien disposé ?

R. Oui, M., il serait coupable, parce qu'il profanerait le sacrement et le sang de J.-C.

(Toutes ces décisions ne sont peut-être pas connues des enfants : le Catéchiste pourrait commencer par les donner lui-même, et ensuite les faire répéter. Cependant, en général, il est utile de demander aux enfants l'idée qu'ils se sont faite des demandes du catéchisme ; en les étudiant, ils y mêleront quelquefois ce qu'ils ont entendu dire dans leur famille, à l'école ou dans les catéchismes précédents, et on aura l'occasion de rectifier beaucoup de choses qui manquent d'exactitude.)

Le C. : 17. D. Que doivent faire ceux à qui le prêtre juge à propos de différer l'absolution ?

R. Ils doivent se soumettre sans se plaindre, etc.

Le C. : Il y a une différence, mes enfants, entre ceux à qui le prêtre refuse l'absolution et ceux à qui il la diffère. Le confesseur doit refuser l'absolution à tous ceux qui n'ont pas la contrition de leurs péchés ; à ceux qui ont des habitudes criminelles dont ils ne veulent pas se corriger ; à ceux qui sont dans l'occasion prochaine, et qui ne veulent pas s'en éloigner quoiqu'ils le puissent ; à ceux qui ne veulent pas restituer le bien d'autrui, etc. Le confesseur doit différer l'absolution à ceux qui ne se sont pas assez bien préparés, à ceux qui ont envie de se corriger, mais ne prennent pas assez efficacement les moyens nécessaires pour y parvenir.

(Vous pourriez faire quelques demandes sur cela. *V. g.* peut-on donner l'absolution à ceux qui n'ont point de contrition de leurs fautes, qui sont disposés à les commettre de nouveau ; à ceux qui lisent de mauvais livres, qui fréquentent de mauvaises compagnies, etc.)

(Il serait bon également d'indiquer aux enfants la manière de se confesser, de leur apprendre le *Confiteor* en français, de le leur faire réciter au commencement ou à la fin du catéchisme ; leur apprendre les paroles : *bénissez-moi, mon père*, etc. ;

expliquer pourquoi on se sert du nom de mon père, en parlant au confesseur, c'est pour inspirer le respect, la confiance, la docilité ; sur la nécessité de répondre aux questions que fait le confesseur sur le secret de la confession, assurant qu'un prêtre ne peut pas dire ce qui se passe en confession, quand il devrait lui en coûter la vie ; raconter l'histoire et le martyre de St. Jean Népomucène qui fut jeté dans la rivière et noyé pour n'avoir pas voulu dire ce qu'il avait appris par la confession. On trouve plusieurs traits sur le secret de la confession dans l'explication du catéchisme du Mans, leçon xx, *à quoi sert la confession.*)

Un ancien officier de cavalerie passait, dans un de ses voyages, par un lieu où le P. Brydaine donnait une mission. Curieux d'entendre un orateur d'une si grande renommée, il entra dans l'église lorsque ce missionnaire, après les exercices du soir, développait, dans un avis, l'utilité et la méthode d'une bonne confession générale. Le militaire touché, forme à l'instant la résolution de se confesser, vient au pied de la chaire, parle au P. Brydaine, et se décide à rester à la mission ; sa confession fut faite dans les sentiments d'un vrai pénitent. Il lui semblait, disait-il, qu'on ôtât de dessus sa tête un poids insupportable. Le jour où il eut le bonheur de recevoir l'absolution, il sortit du tribunal, témoin de ses aveux, versant des larmes que tout le monde lui vit répandre. Rien ne lui était si doux, disait-il, que ces pleurs qui coulaient sans effort par amour et par reconnaissance. Il suivit le saint homme, lorsqu'il se rendit à la sacristie, et là, en présence de plusieurs missionnaires, le loyal et édifiant militaire exprima en ces termes les sentiments dont il était animé : « Mes-» sieurs, écoutez-moi de grâce, et vous particu-» lièrement, P. Brydaine : je n'ai goûté de ma vie

» des plaisirs si purs et si doux que ceux que je goûte » depuis que je suis en grâce avec mon Dieu : je ne » crois pas en vérité que Louis XV, que j'ai servi » pendant 36 ans, puisse être plus heureux que » moi. Non, ce prince dans tout l'éclat qui envi- » ronne son trône, au sein de tous les plaisirs qui » l'assiégent, n'est pas si content, si joyeux que » je le suis, depuis que j'ai déposé l'horrible far- » deau de mes péchés. » A ces mots, se jetant aux genoux de Brydaine, et lui serrant les mains : « Que je dois, ajouta-t-il, rendre d'actions de » grâces à mon Dieu ! il ma conduit dans ce pays » comme par la main. Ah ! je ne pensais, mon père, » à rien moins qu'à ce que vous m'avez fait faire. » Je ne puis vous oublier jamais. Je vous conjure » de prier le Seigneur qu'il me laisse le temps de » faire pénitence, il me semble que rien ne me » coûtera si Dieu me soutient. »

Après les actes *de foi*, *d'espérance* et *de charité*, le *Confiteor*, en français : Je confesse, etc., sera récité lentement et distinctement par un seul. Demain on récitera la seizième et la dix-septième leçon ; chantez le cantique : *Seigneur*, *Dieu de clémence*, p. 85.

LEÇON SEIZIÈME

ET DIX-SEPTIÈME

DE LA IVme PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur la Satisfaction.

1. D. Qu'est-ce que la satisfaction ?

R. La satisfaction est une réparation que l'on doit à Dieu et au prochain, pour les péchés que l'on a commis.

2. D. En quoi consiste la réparation que l'on doit à Dieu?

R. Elle consiste principalement à accomplir fidèlement la pénitence que le confesseur a imposée.

3. D. Quelle doit être cette pénitence?

R. Elle doit être proportionnée au nombre et à la grandeur des péchés qu'on a commis.

4. D. Faut-il se contenter de faire la pénitence que le confesseur a imposée?

R. Il faut, autant qu'on le peut, y ajouter de soi-même d'autres œuvres satisfactoires.

5. D. Qu'entendez-vous par ces œuvres satisfactoires?

R. J'entends la prière, le jeûne, la privation des plaisirs même permis, la pratique des œuvres de charité.

6. D. Les maladies, les afflictions, et même les travaux ordinaires de la vie, ne sont-ils pas des moyens de satisfaire à la justice de Dieu?

R. Oui : lorsqu'on s'y soumet avec résignation et en esprit de pénitence.

7. D. D'où vient le mérite de nos œuvres satisfactoires?

R. Le mérite de nos œuvres satisfactoires ne vient que de leur union avec la satisfaction de Jésus-Christ.

8. D. En quoi consiste la réparation que l'on doit au prochain?

R. Elle consiste 1° à lui rendre le bien et l'honneur qu'on lui a ôtés; 2° à réparer les scandales et les mauvais exemples qu'on lui a donnés.

9. D. Est-il nécessaire d'avoir accompli la satisfaction avant de recevoir l'absolution?

R. Non : il suffit d'être sincèrement disposé à l'accomplir.

10. D. L'Eglise a-t-elle le pouvoir de dispenser les pénitents d'une partie de la satisfaction?

R. Oui : l'Eglise a reçu ce pouvoir de Jesus-Christ.

11. D. Comment appelle-t-on ce pouvoir?

R. On l'appelle le pouvoir d'accorder des indulgences?

12. Qu'est-ce que les indulgences?

R. Les indulgences sont la remise d'une partie des peines temporelles dues aux péchés.

13. L'intention de l'Eglise, en accordant des indulgences, est-elle de nous dispenser de faire pénitence?

R. Non : l'intention de l'Eglise est uniquement de récompenser la ferveur des pénitents, et de suppléer à leur faiblesse.

14. D. L'Eglise, en accordant des indulgences, dispense-t-elle de satisfaire au prochain?

R. Non : jamais l'Eglise ne dispense des réparations et satisfactions qui sont dues au prochain.

15. D. Que faut-il faire pour profiter des indulgences que l'Eglise accorde?

R. Il faut 1° participer dignement au sacrement de pénitence; 2° pratiquer fidèlement et avec piété les œuvres prescrites par le Pape, ou par l'Evêque qui accorde l'indulgence.

VINGT-NEUVIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA SATISFACTION.

Après le cantique d'*Invocation*, et la récitation de l'*Oraison dominicale*, de la *Salutation angélique*, par un seul bien distinctement, il faut aussi faire réciter *Je confesse à Dieu tout-puissant*, etc.

Faites réciter pendant demi-heure la seizième et la dix-septième leçon selon la méthode ordinaire.

Le C. : Mes enfants, nous avons parlé pendant plusieurs jours du sacrement de pénitence en général, de la contrition, du ferme propos, de la confession auriculaire; nous avons à parler maintenant de la satisfaction. Voyons la première demande: qu'est-ce que la satisfaction, Augustin ?

R. La satisfaction est une réparation, etc.

(Faites répéter cette réponse à plusieurs, sans suivre l'ordre des bancs.)

Le C. : Augustin, je voudrais bien savoir pourquoi votre père refuse de recevoir chez lui votre frère aîné ?

R. M., c'est parce que mon frère a manqué de respect à mon papa, qui exige que mon frère lui en fasse des excuses, et mon frère ne veut pas.

Le C. : Croyez-vous qu'il soit juste que votre frère fasse des excuses ?

R. Il me semble que cela va s'en dire, et qu'il faut toujours réparer ses torts.

Le C. : Et quels torts votre frère a-t-il envers votre papa ?

R. Il en a beaucoup : il a resté plusieurs jours sans rien faire, quoique mon papa lui eût ordonné de travailler, et ensuite il a dit un mot grossier quand on l'a repris.

Le C. : Quelle réparation exige votre père pour lui pardonner ?

R. Mon père exige qu'il reste un jour dans la maison sans sortir.

Le C. : Que dit votre frère pour s'excuser ?

R. Il dit qu'il est trop grand pour être mis en pénitence, pour être condamné aux arrêts : c'est bon pour le collége ou pour le régiment.

Le C. : Votre frère a-t-il été mis aux arrêts quand il était au collége ou au régiment ?

R. Très souvent, parce qu'il est un peu étourdi.

Le C. : Vous voyez, mes enfants, que dans le

collége et au régiment on impose des pénitences à ceux qui ne sont pas sages, qui ne sont pas obéissants. Or, Dieu est notre premier maître, il est notre bon père, il a droit de nous commander, il a aussi le droit de nous mettre en pénitence quand nous ne sommes pas obéissants: c'est cette pénitence qu'on appelle la satisfaction. Voyons, Jules, Dieu a-t-il droit de nous commander ?

R. Oui certainement, Dieu a droit de nous commander.

Le C. : A-t-il le droit de nous mettre en pénitence quand nous ne sommes pas obéissants ?

R. Il a le droit plus que personne.

Le C. : A qui a-t-il donné le pouvoir d'exercer ce droit ?

R. Je pense qu'il l'a donné aux prêtres en leur donnant le pouvoir de remettre les péchés.

(Quand vous avez ainsi disposé les enfants à comprendre qu'il est juste que nous fassions pénitence des fautes que nous faisons, il faudrait leur rappeler ou leur faire dire à eux-mêmes, qu'il suffit de commettre un péché mortel pour perdre la grâce et mériter l'enfer, qui est la plus terrible de toutes les punitions ; que dans le tribunal de la pénitence l'absolution nous rend la grâce sanctifiante, nous délivre de la peine éternelle de l'enfer, mais nous laisse l'obligation de faire une pénitence temporelle ou dans ce monde ou dans le purgatoire ; c'est pour cela que le prêtre, avant de nous donner l'absolution, nous impose une pénitence qu'on est obligé d'accepter et d'être dans l'intention de faire, sans quoi l'absolution serait nulle ; si cependant, après avoir promis de la faire on ne la faisait pas, on commettrait un péché, mais l'absolution qu'on aurait reçue des fautes précédentes ne serait pas nulle. Demandez s'il est juste de faire pénitence des fautes qu'on a commises ? quelle est la pénitence imposée au péché mortel ? comment nous sommes délivrés

de la peine éternelle ? si on est obligé de faire la pénitence imposée par le prêtre ? si la confession est nulle quand on ne fait pas sa pénitence ? s'il suffit d'avoir la volonté de faire sa pénitence pour que la confession soit valide ? Il faut insister un peu sur cela, parce qu'il arrive souvent que les fidèles y font peu d'attention.

Le C. : 1. D. Qu'est-ce que la satisfaction, André ?

2. D. En quoi consiste la réparation que l'on fait à Dieu ?

3. D. Quelle doit être cette pénitence ?

Le C. : Quand on a commis plusieurs péchés mortels, combien de fois a-t-on mérité l'enfer ?

R. Autant de fois qu'on a commis de péchés mortels.

Le C. : Y a-t-il une proportion entre la pénitence que le confesseur impose et les peines de l'enfer ?

R. Non, M., puisque les peines de l'enfer sont éternelles.

Le C. : 4. D. Faut-il s'en tenir à la pénitence que le confesseur impose ?

5. D. Qu'entendez-vous par ces œuvres satisfactoires ?

6. D. Les maladies, les afflictions et même les travaux ordinaires de la vie ne sont-ils pas des moyens de satisfaire à la justice de Dieu ?

(Faites les mêmes questions à plusieurs enfants. Faites-leur observer que la condition des pauvres est plus avantageuse que celle des riches, parce que la vie des pauvres est une pénitence continuelle qui les préserve de beaucoup de fautes et leur fait expier les fautes passées; tandis que les riches qui ne font pas un bon usage de leurs richesses, commettent beaucoup de péchés, font rarement pénitence; et quoiqu'ils reçoivent l'absolution et soient délivrés de la peine éternelle de l'enfer, ils restent chargés

de beaucoup de pénitences à faire dans l'autre monde. C'est ici le cas de parler du purgatoire, dont les enfants ont certainement quelque connaissance. On pourrait même leur faire décider un cas de conscience qui est à leur portée et leur donner une vive lumière sur tout cela. Demandez-leur ce qu'ils pensent de deux hommes du même âge : l'un a été bien sage toute sa vie, a toujours fait sa prière, assiste aux offices, fait régulièrement ses pâques, a bien élevé ses enfants, etc. ; l'autre a passé sa vie dans la débauche, il a négligé tous ses devoirs religieux, négligé d'aller à la messe, de faire ses pâques, etc. Ils sont tous les deux malades; ils se sont confessés et meurent le même jour, est-il juste qu'ils entrent ensemble dans le ciel, et dans le même moment ? Tous répondront négativement. Et vous profiterez de l'occasion pour leur parler du purgatoire, des souffrances qu'on y endure, pour leur faire voir la nécessité d'éviter le péché, de faire pénitence, puisque sans cela, on la fera plus longue et plus terrible dans l'autre vie. Nous pouvons assurer que ces observations laissent des traces ineffaçables dans la conscience de la plupart des enfants.)

Le C. : 7. D. D'où vient le mérite de nos œuvres satisfactoires, Julie ?

(Il serait à propos de rappeler ici ce qui a été dit sur la mort et les souffrances de J.-C., et sur le saint sacrifice de la messe. *Voy. plus haut dix-septième jour de catéchisme, p.* 215 *et suiv.*

Le C. : Quand nous agissons en union avec N.-S. J.-C., nos actions, quelque petites qu'elles soient, deviennent-elles grandes et agréables à Dieu ?

R. Oui, M., quand nous ne ferions qu'un soupir, quand nous ne donnerions aux pauvres qu'un centime, qu'un verre d'eau.

Le C. : Peut-on offrir au bon Dieu, en esprit de pénitence, son travail, ses souffrances ?

R. Oui, M., tous nos travaux, toutes nos souffrances, deviennent agréables à Dieu, quand elles sont unies à N.-S. J.-C.

Le C. : Toutes nos actions, tous nos travaux journaliers seront-ils récompensés dans le ciel ?

R. Oui, M., absolument tout; le bon Dieu nous récompensera de tout ce que nous faisons dans l'intention de lui plaire en union avec J.-C.

Le C. : Je vais peut-être vous embarrasser, mais faites bien attention à ce que nous avons dit encore depuis peu sur l'état de grâce. Ceux qui sont en état de péché mortel seront-ils récompensés dans le ciel de leurs prières, de leurs jeûnes, de leurs aumônes, de leurs souffrances, de leur travail journalier ?

(Julie est embarrassée, elle n'ose pas répondre.)

Le C. : Pourquoi hésitez-vous de répondre, Julie?

R. M., j'hésite, parce que la réponse que je vais faire me fait peur.

Le C. : Pouquoi vous fait-elle peur ?

R. Parce que je sens, d'après les principes de la foi, que ceux qui sont en péché mortel ne peuvent rien faire qui soit récompensé pour le ciel; et qu'en cela, ils sont bien malheureux de prendre beaucoup de peine sans aucun profit.

Le C. : Sans aucun profit, c'est trop dire. Qu'en pensez-vous, Joséphine ?

R. Il est vrai que dire sans aucun profit, c'est aller trop loin, parce que les pécheurs qui prient, qui font des bonnes œuvres, obtiendront des grâces de conversion, surtout au moment de la mort.

Le C. : Ne trouvez-vous pas que vous allez trop loin, Julie?

R. Pardonnez-moi, M., j'allais trop loin dans mes paroles; mais j'avais bien dans la tête ce que vient de dire ma compagne, que les pécheurs obtiennent des grâces de conversion; mais on a beau dire : il est terrible de penser que ceux qui restent

en péché mortel pendant plusieurs années, ne seront jamais récompensés dans le ciel des bonnes œuvres qu'ils font.

Le C. : Et quelle conséquence tirez-vous de là, par la conduite de votre vie ?

R. La conséquence que je tire, c'est d'éviter tant que je pourrai le péché mortel, et de prier beaucoup le bon Dieu pour la conversion de ceux qui en sont coupables.

(Faites répéter équivalemment toutes ces choses là par plusieurs enfants, parce que cette doctrine, si peu connue, devrait cependant influer beaucoup sur notre vie.)

Le C. : Qu'est-ce que la satisfaction, Joseph ?

R. C'est une réparation, etc.

Le C. : Que faut-il faire pour réparer ce que l'on doit à Dieu ?

R. Il faut faire la pénitence imposée par le confesseur et en ajouter quelques-unes de soi-même.

Le C. : 8. D. En quoi consiste la réparation que l'on doit au prochain ?

R. Elle consiste à lui rendre le bien et l'honneur qu'on lui a ôtés, à réparer les mauvais exemples qu'on lui a donnés.

Le C. : Qui sont ceux qui doivent rendre au prochain le bien qu'on lui a ôté ?

R. Je pense que ce sont les voleurs.

Le C. : C'est juste, les voleurs doivent rendre ce qu'ils ont pris ; mais ceux qui ont porté préjudice à quelqu'un dans son commerce, ne sont-ils pas obligés de réparer le tort qu'ils ont fait ? ceux qui ont rendu un faux témoignage, ceux qui ont fait des procès injustes ?

R. M., il me semble qu'on est obligé de réparer tous les torts qu'on a faits au prochain.

Le C. : La bonne réputation est-elle un bien précieux ?

R. Oui, M., il y en a qui aiment mieux l'honneur que l'argent.

Le C. : Quand on a dit du mal du prochain, comment faut-il faire pour le réparer?

R. Cela me paraît bien difficile, mais je m'en tiendrais aux conseils du confesseur.

Le C. : C'est le parti le plus sage ; mais quand on a fait tort au prochain en le portant au mal, en lui donnant de mauvais conseils, de mauvais exemples, est-on obligé de réparer ce tort là ?

R. Oui, M. ; mais cela est moins difficile, il n'y a qu'à donner de bons conseils et de bons exemples, et tout le monde y gagnera.

Le C. : 9. D. Est-il nécessaire d'avoir accompli la pénitence avant de recevoir l'absolution ?

R. Il suffit d'être, etc.

Le C. : Je n'ajoute à cela qu'un mot, c'est qu'il faut suivre l'avis du confesseur : s'il regardait comme nécessaire de faire la pénitence avant de donner l'absolution, il faudrait s'y soumettre sans murmurer.

Le C. : 10. D. L'Eglise a-t-elle le pouvoir de dispenser le pénitent d'une partie de la satisfaction ?

R. Oui, M., l'Eglise a reçu ce pouvoir de J.-C.

Le C. : 11. D. Comment s'appelle ce pouvoir ?

R. On l'appelle le pouvoir d'accorder des indulgences ?

Le C. : 12. D. Qu'est-ce que les indulgences ?

R. Les indulgences sont, etc.

Le C. : Pourriez-vous m'expliquer l'origine des indulgences, Louis ?

R. Pour vous l'expliquer je n'aurais besoin que de vous rapporter la note qui est au bas de la page du Catéchisme.

Le C. : Que dit cette note?

R. Elle dit que dans les premiers siècles de l'Eglise, pour un seul péché mortel, le confesseur

imposait à ses pénitents l'obligation de jeûner et de faire d'autres pénitences pendant plusieurs années. Cette pénitence délivrait le pécheur d'une partie des peines qu'il aurait endurées dans le purgatoire.

Le C. : Pourriez-vous me citer un exemple ou deux?

R. Oui, M. : j'ai vu dans un catéchisme que lorsqu'on avait juré ou blasphémé le saint nom de Dieu, on ne pouvait pas entrer dans l'église pendant sept dimanches, mais qu'on devait se tenir à la porte en se recommandant aux prières des passants ; on disait aussi que saint Louis faisait percer avec un fer chaud la langue de ceux qui blasphémaient. Lorsqu'on avait travaillé le dimanche, il fallait en faire pénitence pendant trois jours au pain et à l'eau ; celui qui disait des injures à son père ou à sa mère devait en faire pénitence pendant trois ans ; mais aussi c'est si laid de manquer de respect à son père ou à sa mère.

Le C. : Vous n'avez pas remarqué d'autres pénitences ?

R. Il y en avait beaucoup d'autres bien sévères.

Le C. : Quand on compare ces pénitences aux peines de l'enfer qu'on a méritées par ses péchés, peut-on les regarder comme bien sévères ?

R. Oh ! non, M. ; mais il n'est pas moins vrai qu'on ne donne plus de pareilles pénitences.

Le C. : On ne donne plus de pareilles pénitences, dans ce monde, mais on va en faire de plus terribles dans le purgatoire, et c'est pour cela qu'il est si essentiel de gagner des indulgences : j'espère que vous comprendrez mieux maintenant combien elles sont utiles. Voyons, Roch : 12. D. qu'est-ce que l'indulgence?

Le C. : 13. D. L'intention de l'Eglise, en accordant des indulgences, est-elle de nous dispenser de faire pénitence ?

R. Non : l'intention de l'Eglise, etc.

Le C. : Est-ce dans ce monde ou dans l'autre que nous devons subir ces peines temporelles ?

R. C'est dans ce monde et dans l'autre.

Le C. : Dans ce monde, les peines temporelles que mérite le péché sont-elles toujours volontaires ?

R. Il y en a de volontaires, et ce sont les pénitences qu'impose le confesseur, et celles qu'on fait de soi-même en jeûnant et en faisant d'autres pratiques de pénitence, et surtout en offrant son travail à Dieu comme une pénitence.

Le C. : Quelles sont les peines du péché involontaire qu'on éprouve dans ce monde ?

R. Ce sont les maladies, les persécutions, les incendies, toutes les afflictions.

Le C. : N'y aurait-il pas moyen de rendre volontaires et méritoires les afflictions ?

R. On le peut facilement en les supportant avec patience et en esprit de pénitence.

Le C. : Quelles sont les peines temporelles du péché dans l'autre monde ?

R. Ce sont les souffrances du purgatoire.

Le C. : Ces peines sont-elles bien terribles?

R. Tous les saints Pères s'accordent à dire qu'elles sont plus terribles qu'aucune des peines de cette vie, surtout à cause de leur durée (1).

Le C. : Combien de temps reste-t-on en purgatoire ?

R. C'est en proportion des péchés qu'on a commis; il y en a qui demeurent en purgatoire plusieurs années plusieurs siècles.

Le C. : Pourrait-on abréger le temps du purgatoire en faisant pénitence, en supportant ses afflictions en esprit de pénitence ?

(1) On trouve des notions fort étendues sur les peines du purgatoire dans un petit ouvrage intitulé : *Pieux Souvenir des âmes du purgatoire.*

R. Oui, cela se peut, et c'est même un grand sujet de consolation pour les personnes pieuses.

Le C. : Quel est l'autre moyen d'abréger les souffrances du purgatoire pour les autres et pour soi ?

R. C'est de gagner des indulgences, de faire des aumônes, de jeûner, de faire dire des messes et de faire toutes sortes de bonnes œuvres.

Le C. : 14. D. L'Eglise en accordant des indulgences dispense-t-elle de satisfaire au prochain ?

R. Non : jamais l'Eglise ne dispense, etc.

15. D. Que faut-il faire pour profiter des indulgences que l'Eglise accorde ?

R. Il faut : 1° participer dignement au sacrement de pénitence ; 2° pratiquer fidèlement, etc.

Le C. : Peut-on gagner des indulgences quand on est en état de péché mortel ? Qui va me répondre à cette question ?

Plusieurs enfants se lèvent, les uns disent oui, les autres non ; le Catéchiste les engage à refléchir et à examiner si le pécheur étant ennemi de Dieu, peut satisfaire à sa justice et mériter son pardon.

Le C. : Qu'en pensez-vous, François ?

R. Je pense que ceux qui sont en péché mortel sont ennemis de Dieu et esclaves du démon, et que dès lors ils ne peuvent pas gagner des indulgences.

Le C. : Quel moyen doivent-ils prendre pour se réconcilier avec Dieu et gagner des indulgences ?

R. Ils doivent se confesser.

Le C. : Mais s'ils n'ont pas la possibilité de se confesser, comme les soldats, les marins, n'ont-ils aucun moyen de se réconcilier avec Dieu et de gagner des indulgences ?

R. Je ne crois pas, Monsieur.

(Aussitôt il se fait un murmure, le mot d'acte de contrition se fait entendre ; le Catéchiste le fait répéter à plusieurs afin de graver de plus en plus, dans l'esprit des enfants, la nécessité de faire souvenir des actes de contrition.)

Le C. : Nous pourrions vous donner de longs détails sur les indulgences que l'on peut gagner, mais il vaut mieux les lire dans un petit livre intitulé : *Dévotion pratique aux indulgences*, où l'on indique toutes les indulgences que l'on peut gagner dans chaque action de la journée, dans chaque fête de l'année, dans chaque confrérie.

Dès les premiers siècles de l'Eglise, mes enfants, l'empereur Théodose donna un grand exemple de pénitence et de satisfaction.

Les habitants de la ville d'Antioche avaient, dans une sédition, brisé les statues de Théodose et celles de l'impératrice ; mais le tumulte fut à peine calmé, que cette malheureuse ville prévit tous les maux qu'allait attirer sur elle une action si coupable, et la consternation la plus profonde succéda à l'emportement. S. Flavien, alors évêque d'Antioche, ne considérant ni son âge ni ses infirmités, partit pour aller implorer la clémence du souverain offensé. Il parut devant l'empereur dans l'attitude d'un suppliant, et avec les marques de la plus profonde affliction. Théodose, ému d'abord par les larmes et le silence de ce vieillard vénérable, le fut plus vivement encore par ses exhortations touchantes ; il surmonta un juste ressentiment, et saint Flavien alla porter à son troupeau consterné la nouvelle du généreux pardon accordé par l'empereur.

Quelque temps après, une ville de la Macédoine, appelée Thessalonique, eut aussi le malheur de s'abandonner à la révolte, et ses habitants portèrent la fureur jusqu'à mettre à mort le gouverneur de la province. Les conseillers de l'empereur lui présentèrent cet événement comme la suite du pardon trop facile qu'il avait accordé à ceux d'Antioche ; la rigueur parut nécessaire ; mais au lieu d'employer les mesures régulières d'une sévère justice, Théodose, s'abandonnant à l'emportement naturel

de son caractère, donna, dans sa colère, l'ordre barbare de massacrer, au milieu d'une fête publique, tous ceux des malheureux habitants de Thessalonique que le sort présenterait au fer des soldats. Cet arrêt sanguinaire fut exécuté : un grand nombre de personnes, sans distinction d'âge, de sexe ni de rang, en furent victimes.

Théodose séjournait à Milan, et saint Ambroise, qui était Archevêque de cette ville, crut ne pas devoir permettre l'entrée de l'église à un prince souillé par un si cruel carnage. Egalement incapable de faiblesse dans l'exercice de son ministère, et d'arrogance vis-à-vis d'un souverain d'ailleurs si respectacle, le saint Evêque attendit l'empereur à l'entrée du vestibule du temple, et lui déclara, avec une expression mêlée de fermeté et de douleur, l'impossibilité où il était d'admettre à la participation des saints mystères celui qui, sans examen des coupables, venait par un pur mouvement de colère, de répandre tant de sang.

Le prince, aussi admirable peut-être par sa modération que le prélat par son courage, reconnut sa faute avec l'humilité d'un chrétien. Il retourna dans son palais pour se livrer aux exercices de la pénitence, et ce ne fut qu'après une épreuve de huit mois qu'il osa de nouveau se présenter à l'église, et que saint Ambroise, touché par les marques d'un si noble repentir et par les larmes du peuple, en ouvrit enfin les portes au souverain.

Demain nous ferons réciter les seizième, dix-septième et dix-huitième Leçons sur les indulgences et sur l'extrême-onction. Dites le *Je confesse à Dieu tout-puissant*, etc. Cette prière étant d'un grand usage dans l'église, il est important de l'apprendre à tous les enfants, et le plus sûr moyen de l'apprendre, surtout à ceux qui ne savent pas lire, c'est de la faire réciter tout haut bien distinctement par

un seul ; il serait même utile de l'expliquer ; chantez le cantique : *A tes pieds Dieu que j'adore*, p. 86.

LEÇON DIX-HUITIÈME

DE LA IVme PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur le Sacrement de l'Extrême-Onction.

1. D. Qu'est-ce que le sacrement de l'extrême-onction ?

R. L'extrême-onction est un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le soulagement spirituel et même corporel des malades.

2. D. Quel est le soulagement spirituel que l'extrême-onction procure aux malades ?

R. 1° Elle achève de les purifier de leurs péchés ; 2° elle leur donne des grâces pour souffrir patiemment la maladie ; 3° elle les fortifie contre la crainte de la mort et contre les tentations du démon.

3. D. Quel est le soulagement corporel que l'extrême-onction procure aux malades ?

R. Elle contribue à leur rendre la santé du corps, quand elle est nécessaire, ou utile pour la gloire de Dieu, ou pour leur salut.

4. D. Par qui le sacrement de l'extrême-onction doit-il être conféré ?

R. Il ne peut être conféré que par les prêtres.

5. D. Pourquoi le prêtre qui confère ce sacrement fait-il les onctions sur différentes parties du corps du malade ?

R. C'est pour obtenir de Dieu le pardon des péchés que le malade a commis par tous ses sens.

6. D. Dans quelle disposition faut-il être pour recevoir l'extrême-onction ?

R. Il faut 1° s'il est possible, s'y être préparé par le sacrement de pénitence, 2° la recevoir avec de grands sentiments de contrition, de confiance en Dieu, et de soumission à sa volonté.

7. D. Faut-il attendre pour recevoir l'extrême-onction que l'on soit à la dernière extrémité?

R. Non : il faut la recevoir, autant qu'il est possible, avec une pleine connaissance, afin d'en retirer plus de fruit.

TRENTIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LE SACREMENT DE L'EXTRÊME-ONCTION.

Après le cantique d'*Invocation*, l'*Oraison dominicale*, la *Salutation angélique*, *Je confesse à Dieu*, etc., on fait réciter les Leçons seizième, dix-septième et dix-huitième.

Le C. : Vous savez, mes chers enfants, que j'aime à lier le catéchisme du jour présent avec le précédent, afin que l'un ne vous fasse pas oublier l'autre, comme cela arrive quelquefois. Nous avons dit que le sacrement de pénitence renfermait trois choses essentielles : la contrition, la confession et la satisfaction. Je désirerais savoir quelle est la plus essentielle de ces trois choses. Voyons, qui me répondra ?

(Plusieurs se lèvent; l'un dit : c'est la confession ; l'autre : c'est la satisfaction, c'est l'examen.)

Le C. : Au milieu de tant de réponses différentes, je ne puis pas bien discerner quelle est l'opinion générale. Répondez-moi, François : quelle est la chose la plus essentielle dans le sacrement de pénitence?

R. M., c'est la contrition.

Le C. : Pourquoi croyez-vous quelle est la plus essentielle ?

R. Parce qu'on ne peut pas obtenir le pardon de ses péchés sans la contrition.

Le C. : Ce que vous dites est vrai ; cependant il y a une raison plus forte et plus tranchante. L'apercevez-vous, Joseph?

R. Il me semble qu'il ne peut pas y en avoir de plus forte.

Le C. : Qu'en pensez-vous, Antoine ?

R. M., le Gros-Pierre me disait qu'on pouvait aller au ciel sans se confesser et sans faire pénitence, mais qu'on ne pouvait pas y aller sans contrition.

Le C. : Ce que vous dites-là, mon cher Antoine, est scandaleux. Comment, vous croyez qu'on peut aller au ciel sans se confesser, quand on est en péché mortel ?

R. Oui, M., on peut y aller sans se confesser, pourvu qu'on ait la contrition parfaite.

Le C. : Cela commence à s'éclaircir un peu, cependant pas assez. N'avez-vous rien à ajouter ?

R. J'ajoute encore deux choses : qu'il faut avoir la volonté de se confesser.

Le C : Vos réponses ne sont pas si nettes qu'à l'ordinaire. Voyons, Clotilde : combien y a-t-il de choses nécessaires dans le sacrement de pénitence?

R. Il y en a trois : la contrition, la confession et la satisfaction.

Le C. : Quelle est la chose la plus nécessaire dans ce sacrement ?

R. C'est la contrition, parce que rien ne peut la remplacer.

Le C. : Si on est en péché mortel et dans l'impossibilité de se confesser, peut-on être sauvé ?

R. Oui, en faisant un acte de contrition parfaite.

Le C. : Si on est en péché mortel et dans l'impossibilité de faire sa pénitence, peut-on être sauvé ?

R. Oui, parce qu'on pourra faire pénitence en purgatoire.

Le C. : Si on est en péché mortel et dans l'impossibilité de faire un acte de contrition, peut-on être sauvé ?

R. Non, parce que Dieu ne pardonne que les péchés dont on a la contrition dans ce monde. Il n'est plus temps de se repentir après la mort.

(Voilà trois questions bien importantes qu'il faut faire à plusieurs enfants, pour que tous comprennent bien que la contrition est absolument nécessaire, et que rien ne peut la remplacer.)

Le C. : Quel est de toutes les confessions que nous faisons dans cette vie, la plus importante ? Voyons, qui va me répondre ?

(Aussitôt plusieurs se lèvent et disent que c'est la confession de la première communion.)

Le C. : Pourquoi cette confession est-elle la plus importante ?

R. Parce qu'on nous a dit que c'était de cette confession que dépendaient toutes les autres.

Le C. : Je conviens que quand on n'a pas bien fait sa confession de première communion, on commet un grand crime, on se rend indigne de toutes les grâces du bon Dieu. L'âge des passions arrive, et on fait sottises sur sottises ; plus on en fait, plus on s'enfonce dans le bourbier ; plus on est enfoncé, plus il est difficile de s'en sortir. Cependant, peut-on dire qu'il n'y a plus de remède? N'y a-t-il pas des enfants, qui à l'époque d'une retraite, d'un mariage, se convertissent sincèrement ?

Vous seriez embarrassés de me répondre, mes chers enfants ; mais je vous assure, par expérience, qu'il y a des personnes qui se convertissent même après avoir fait une mauvaise première communion. Voyons, Clotilde, est-il facile de se convertir quand on a fait une mauvaise première communion ?

R. M., il me semble que cela est très difficile, parce qu'on a fait un énorme sacrilége, qu'on s'est privé des grâces du bon Dieu.

Le C. : Je conviens que cela est difficile, mais cela est-il impossible ?

R. Il me semble que non, M., parce que tant que nous sommes dans ce monde, nous pouvons nous convertir.

Le C. : J'aime bien votre réponse, M. E. Oui, tant que nous sommes dans ce monde, nous pouvons nous convertir. Cette réponse est un acheminement pour répondre à la nouvelle question que je vais faire. Quelle est donc de toutes les confessions la plus importante, celle après laquelle il n'y a plus de remède ?

R. Trois enfants se lèvent et disent que c'est celle qu'on fait au moment de la mort.

Le C. : Je suis bien content que vous ayez trouvé cette réponse ; et alors je vais faire les mêmes questions à plusieurs.

(Tous répondent à peu près de la même manière.)

Le C. : Que penseriez-vous d'une mère qui donnerait toute sorte de remèdes à son fils, et qui ne voudrait pas qu'on lui parlât de confession, quoique bien malade, dans la crainte de lui faire de la peine ?

R. Je penserais que cette mère aime mieux le corps que l'âme.

Le C. : Que voulez-vous dire par là ?

R. Je veux dire qu'elle cherche à sauver le corps de son enfant et non à sauver son âme.

Le C. : Quand on fait des remèdes pour sauver le corps, est-on assuré de réussir ?

R. Non certainement, il arrive souvent que les remèdes tuent. L'autre jour, nous avions un voisin bien malade ; deux médecins sont appelés : l'un commandait une saignée, l'autre un vésicatoire, et en attendant, le malade mourut au premier coup de lancette.

Le C. : En est-il de même des remèdes de l'âme ?

R. Non, M., les remèdes de l'âme guérissent tous ceux qui veulent en faire un bon usage.

Le C. : Que penseriez-vous d'une femme qui se dirait fort attachée à son mari, et qui le verrait mourir tranquillement sans se confesser ?

R. Je dirais que cette femme n'a point de foi, point de religion, point d'attachement pour son mari.

Le C. : Si son mari lui avait recommandé de ne pas faire appeler un prêtre quand il serait malade ?

R. La position de cette femme serait bien embarrassante.

Le C. : Si son mari lui avait dit de ne faire venir aucun médecin ou de ne lui donner aucun remède, que ferait-elle ?

R. Elle aurait recours à ses parents et à ses amis pour le faire changer de résolution.

Le C. : Ne pourrait-elle pas employer les mêmes moyens pour le déterminer à se confesser ?

R. Elle le pourrait certainement, et elle le devrait pour sauver son mari des peines de l'autre vie.

Le C. : Si le médecin lui disait : Je sauverai votre mari de la maladie, pourvu que vous ne lui parliez pas de confession.

R. Cette pauvre femme serait bien embarrassée, mais il n'y a aucun médecin capable d'un pareil crime, ce serait pire qu'un assassinat.

Le C. : Pourquoi dites-vous pire qu'un assassinat ?

R. Parce qu'un assassin n'ôte que la vie du corps, que nous perdons tous un peu plus tôt un peu plus tard, au lieu que le médecin qui empêche de se confesser ôte la vie de l'âme qui est éternelle.

(Dans ce moment il se fait un mouvement dans le premier banc des filles qui est ordinairement très calme.)

Le C. : Qu'est-ce que c'est donc qui vous agite, mes enfants ?

R. Joséphine rapporte qu'un médecin de son quartier, avait assuré qu'il sauverait le malade si on ne lui parlait pas de confession ; on ne lui en parla pas et le malade mourut pendant la nuit : tout le monde dans le quartier était indigné contre le médecin ; on disait que c'était un impie, qu'il ne méritait aucune confiance.

Le C. : Si on avait parlé de confession à ce jeune homme et qu'il fût mort, on n'aurait pas manqué de dire que c'était la confession qui l'avait tué.

R. C'est bien ce que tout le monde disait : certainement la confession n'aurait pas avancé sa mort.

Le C. : Ce jeune homme avait-il de la religion ?

R. Il avait tant de religion, qu'on est persuadé que s'il s'était confessé, il aurait été plus content, les remèdes auraient agi plus efficacement.

Le C. : Dans cette circonstance le médecin était beaucoup plus coupable. Mais croyez-vous, mes enfants, que même les impies voient de sang froid les approches de la mort? Je pourrais vous citer un médecin qui faisait profession ouverte d'impiété : au moment de la mort il fut assisté par M. de Maccharty, célèbre prédicateur, qui l'excitait à rentrer en lui-même. Il répondit : je suis trop coupable, mon cher abbé, pour que Dieu me pardonne ; je donnerais tout au monde pour avoir mené une vie innocente comme vous. C'est M. de Maccharty lui-même qui m'a raconté le fait ; vous en souviendrez-vous, mes enfants, je vous le demanderai prochainement. Maintenant je vous demande si vous croyez que la confession accélère le moment de la mort ?

R. Je crois que non, parce que la confession rend l'ame plus contente.

Le C. : Avez-vous une preuve de cela ?

R. Nous en avons la preuve par expérience, mais l'autre jour vous nous avez raconté l'histoire d'un officier de cavalerie, qui ne se possédait pas de joie après s'être confessé au P. Brydaine.

Le C. : Je suis bien content que vous vous souveniez de cette histoire : l'avez-vous racontée dans vos familles ?

R. Moi, je l'ai racontée à mon oncle, qui est un vieux soldat, et qui m'a dit avoir éprouvé la même chose ; il m'assure que plusieurs de ses camarades avaient fait la même expérience. Et il ajoutait : si nous faisions pour le bon Dieu tout ce que nous avons fait pour l'empereur, nous serions tous des saints.

Le C. : Outre la confession, qui est si nécessaire au moment de la mort, n'est-on pas obligé de recevoir un autre sacrement, Joseph?

R. Pardonnez-moi, M., il faut aussi recevoir le saint viatique.

Le C. : Qu'est-ce que le saint viatique?

R. C'est la sainte communion.

Le C. : Pourquoi l'appelle-t-on viatique? On l'appelle viatique comme qui dirait, une provision de voyage : cette provision est d'autant plus précieuse, que c'est N.-S. J.-C. lui-même qui la fournit. Vous savez, mes enfants, qu'au moment de la mort, nous allons tous paraître devant J.-C. pour être jugés chacun selon nos œuvres. Or, convenez qu'on paraît au tribunal de J.-C., avec plus de confiance, quand on a le bonheur de le recevoir comme nourriture dans son lit de mort.

(Faites quelques questions sur tout cela. Ne manquez pas de faire observer qu'il n'est pas nécessaire d'être à jeûn en recevant le saint viatique, et que c'est la différence de cette communion avec les autres qu'on est toujours obligé de recevoir à jeûn.)

Le C. : 1. D. Qu'est-ce que l'extrême-onction ?

R. L'extrême-onction est un sacrement, etc.

Le C. : 2. D. Quel est le soulagement spirituel que l'extrême-onction procure aux malades ?

R. 1° Elle achève de les purifier, etc.

Le C. : Au moment de la mort, mes chers enfants, nos forces s'affaiblissent et celles du démon augmentent d'autant; il fait son possible pour nous décourager, surtout si nous avons vécu peu chrétiennement; nous avons besoin, par conséquent, de grâces particulières pour ces derniers moments de la vie. Or, c'est pour cela que ce sacrement a été institué. Il augmente en nous la grâce sanctifiante si nous l'avons déjà. Il peut même effacer les péchés mortels que nous aurions oubliés.

(Faites quelques questions aux enfants sur cela, afin de développer dans leur esprit les heureux effets que produit dans l'âme ce sacrement.)

Le C. : 3. D. Quel est le soulagement corporel que l'extrême-onction procure aux malades?

R. Elle contribue à leur rendre la santé, etc.

Le C. : Oui, mes enfants, il arrive souvent qu'après avoir reçu l'extrême-onction, les malades se trouvent mieux. On attribue ce changement à l'effet des remèdes, tandis qu'il est quelquefois l'effet du sacrement. On rapporte qu'un homme fort riche, à qui il en coûtait beaucoup de mourir quoiqu'il eût de la religion, refusait toujours de recevoir l'extrême-onction, parce que, disait-il, quand on a reçu ce sacrement il n'y a plus de remède, il faut mourir. Quelqu'un lui rappella cette demande du catéchisme : Quel est le soulagement corporel que l'extrême-onction procure aux malades? et la réponse : Elle contribue à leur rendre la santé. Eh bien, dit-il, je suis disposé à recevoir l'extrême-onction quand on voudra; il la reçut et il guérit. Cependant, mes enfants, en recevant ce sacrement il faut toujours avoir le désir de recevoir la santé de l'âme plutôt que celle du corps.

(Faites quelques questions sur tout cela pour fixer l'attention des enfants.)

Le C. : 4. D. Par qui le sacrement de l'extrême-onction doit-il être conféré ?

R. Il ne peut être conféré que par les prêtres.

(Faites observer que ce sont MM. les curés ou les vicaires de la paroisse qui doivent donner l'extrême-onction.)

Le C. : 5. D. Pourquoi le prêtre qui confère ce sacrement fait-il des onctions sur différentes parties du corps des malades ?

R. C'est pour obtenir de Dieu, etc.

Le C. : Nous offensons Dieu par nos regards, en jetant les yeux sur des objets indécents; par nos oreilles, en écoutant de mauvais discours, des médisances etc.; par notre langue, en tenant nous-mêmes de mauvais discours, en disant des mensonges, etc.; par les narines, en respirant des odeurs sensuelles; par notre bouche, en faisant des excès dans le boire et le manger; par nos mains, en prenant le bien d'autrui ou faisant des choses mauvaises; par nos pieds, en allant dans des lieux défendus.

C'est pour nous faire souvenir de ces différentes manières d'offenser Dieu, que l'Eglise fait des onctions particulières sur chacun de nos sens. Pour entrer dans les vues de l'Eglise, il faut faire des actes de contrition sur toutes les fautes particulières commises par chacun de nos sens. Il y a beaucoup de personnes pieuses qui n'attendent pas le moment de la mort, pour faire des actes de contrition particuliers, de tous les péchés commis par chacun de leurs sens.

Le C. : 6. D. Dans quelles dispositions faut-il être pour recevoir l'extrême-onction ?

R. Il faut, 1° s'il est possible, etc.

Le C. : Vous dites s'il est possible, est-ce qu'il ne faut pas toujours se confesser avant de recevoir l'extrême-onction ?

R. Il le faudrait bien, mais on ne le peut pas toujours, parce que souvent la maladie prive de l'usage de la parole.

Le C. : Est-ce qu'on ne peut pas donner l'absolution aux malades qui ne peuvent pas parler? Pardonnez-moi, mes enfants, on la donne par précaution, mais c'est une absolution bien hasardée, parce qu'elle ne peut-être utile qu'autant que le malade a la contrition de ses péchés; c'est pourquoi il faut entretenir les malades dans des sentiments de foi, de confiance, d'amour, de résignation qui les disposent à recevoir utilement l'absolution et l'extrême-onction, quand même ils auraient perdu la connaissance.

Le C. : L'extrême-onction est-elle un sacrement des vivants? qui va me répondre?

R. Plusieurs se lèvent et disent que c'est un sacrement des vivants.

Le C. : Oui, mes enfants, c'est un sacrement des vivants, il faut être en état de grâce pour recevoir ce sacrement avec fruit; cependant, si on avait un péché mortel sur la conscience qu'on eût oublié, l'extrême-onction l'effacerait.

(Faites quelques questions aux enfants sur cela et sur ce qui précède, afin de les accoutumer de bonne heure à attacher un grand prix à ce sacrement, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs parents.)

Le C. : 7. D. Faut-il attendre, pour recevoir l'extrême-onction, que l'on soit à la dernière extrémité?

R. Non, il faut la recevoir, etc.

Le C. : Pourquoi retire-t-on plus de fruit de l'extrême-onction quand on reçoit ce sacrement avec connaissance? Parce qu'on a soin d'unir ses prières avec celles du prêtre et de faire des actes de contrition, qui nous assurent de plus en plus le pardon de nos péchés. C'est ce qui arriva à Louis XIV, qui voulut recevoir ce sacrement avec toute sa connaissance, et répondre aux prières que récite le prêtre en l'administrant. Un autre motif qui doit nous en-

gager à ne pas attendre les derniers moments pour recevoir l'extrême-onction, c'est qu'en différant, on s'expose à ne pas la recevoir du tout, et à être privé des grâces qui sont si précieuses dans les derniers moments de la vie.

(Faites répéter aux enfants les motifs qui doivent empêcher d'attendre les derniers moments. Insistez sur l'exemple de Louis XIV, un des plus grands rois qui aient gouverné la France.)

Le C. : Mes chers enfants, il n'est aucun de vous qui n'ait entendu parler de Bonaparte, qui n'était d'abord que simple officier dans l'armée, et qui par sa valeur devint un des plus vaillants guerriers dont l'histoire fasse mention. Il devint empereur, et remporta les plus éclatantes victoires sur tous les rois de l'Europe ; si bien qu'il disposa successivement de plusieurs couronnes en faveur de sa famille. La prospérité l'aveugla, au point qu'il crut pouvoir faire arrêter le Pape et s'emparer de Rome et des biens de l'Eglise. On a observé que depuis cette époque, c'est-à-dire en 1810, ses affaires étaient toujours allées en déclinant. En 1812, il avait réuni l'armée la plus forte et la plus redoutable qui eût jamais existé : il part pour faire la conquête de la Russie ; mais la Providence suscite un froid rigoureux et inattendu qui fait périr la majeure partie de son armée. On vit des compagnies entières de grenadiers mourir de faim et de froid. J'ai connu un officier, qui, voyant des soldats qui mangeaient une eau bouillie, offrit cinq francs de chaque cueillerée ; on ne lui en laissa prendre que deux. A la suite de ce désastre, Bonaparte donna sa démission ; il fut envoyé en exil dans l'île de Ste-Hélène ; et là, après avoir médité longuement sur la frivolité des grandeurs humaines, il tomba malade et demanda que les sacrements lui fussent administrés ; son médecin ayant souri en lui voyant tenir ce langage, il le regarda d'un œil sévère

et lui dit : Vous autres médecins, vous êtes pour la plupart matérialistes, parce que vous ne brassez que de la matière ; pour moi je suis catholique, et je veux mourir en catholique. Il mourut en effet dans ces bonnes dispostions et laissa un grand exemple du respect qu'il faut avoir pour la religion, surtout au moment de la mort. Je vous engage, mes enfants, à vous en souvenir.

Demain nous réciterons la seconde et la dix-neuvième Leçon de la quatrième partie du catéchisme. Dites les actes de *foi*, d'*espérance* et de *charité*, et *Je confesse à Dieu tout-puissant*, etc. ; chantez le cantique : *La mort toujours peut nous surprendre*, p. 39.

LEÇON DIX-NEUVIEME

DE LA IV^me^ PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur le Sacrement de l'Ordre.

1. D. Qu'est-ce que le sacrement de l'ordre ?

R. L'ordre est un sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques, et la grâce pour les exercer saintement.

2. D. Tous ceux qui reçoivent le sacrement de l'ordre, reçoivent-ils ce pouvoir et cette grâce?

R. Le pouvoir est donné à tous ceux qui reçoivent le sacrement de l'ordre ; mais la grâce n'est donnée qu'à ceux qui le reçoivent dignement.

3. D. Dans quelles dispositions faut-il être pour recevoir dignement le sacrement de l'ordre?

R. Il faut 1° être en état de grâce; 2° avoir des intentions pures et droites ; 3° être appelé de Dieu.

4. D. Qu'entendez-vous par des intentions pures et droites?

R. J'entends qu'il faut recevoir les saints ordres dans l'intention de servir Dieu et l'Eglise et non pas

dans l'intention de se procurer des biens et des honneurs.

5. D. A quelles marques peut-on connaître qu'on est appelé de Dieu?

R. C'est 1° lorsqu'on est appelé aux saints ordres par la volonté et les conseils de ses supérieurs; 2° lorsqu'on a vécu dans une grande pureté de mœurs; 3° lorsqu'on a les talents et les qualités nécessaires pour bien remplir les fonctions ecclésiastiques.

6. D. Que doivent faire les simples fidèles par rapport au sacrement de l'ordre?

R. Ils doivent 1° prier Dieu qu'il donne à son Eglise de bons Pasteurs et de bons Ministres; 2° avoir un grand respect pour tous ceux qui sont consacrés à Dieu par les saints ordres.

TRENTE-UNIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LE SACREMENT DE L'ORDRE.

Après le cantique d'*Invocation*, il faut faire réciter bien distinctement l'*Oraison dominicale*, la *Salutation angélique*, *Je confesse à Dieu*, etc. Il faut ensuite faire réciter la seconde et la dix-neuvième Leçon de la quatrième partie du Catéchisme à la manière ordinaire, en lui faisant parcourir tous les bancs et en faisant des questions sans ordre, pour s'assurer que tous les enfants ont retenu la lettre.)

Le C.: Avant d'expliquer le sacrement de l'ordre, mes chers enfants, je voudrais m'assurer que vous avez retenu beaucoup de choses sur les sacrements. Qu'est-ce que les sacrements, Régis?

R. Ce sont des signes sensibles, etc.

Le C.: Est-ce que dans tous les sacrements il y a un signe sensible?

R. Oui, M., dans tous.

(On demande successivement quel est le signe sensible du baptême, de la confirmation, de l'eucharistie, etc.)

Le C. : Est-ce que tous les sacrements produisent la grâce ?

(Régis est un peu embarrassé, le Catéchiste en interroge plusieurs autres qui répondent sans hésiter que tous produisent la grâce.)

Le C. : Quelle est la grâce que produit le baptême, Louis ?

R. Le baptême efface le péché originel, nous rend, etc.

Le C. : Quelle est la grâce que produit la confirmation ?

R. C'est une grâce de force, etc.

Le C. : La confirmation produit-elle en nous la même grâce que le baptême ?

R. Oui, M., répond Louis.

Le C. : Qu'en pensez-vous, François ?

(François paraît embarrassé, le Catéchiste lui fait donner la définition des deux sacrements et lui fait remarquer la différence, puisque le baptême nous rend enfants de Dieu, et que la confirmation nous fait grandir et nous fortifie. Il faut parcourir de même tous les sacrements et faire remarquer les effets qu'ils produisent dans notre âme : l'eucharistie la nourrit, la pénitence la guérit des maladies spirituelles, l'extrême-onction l'aide à quitter la vie pour achever notre pélérinage, et arriver dans la patrie pour laquelle nous avons été créés.

La grâce de tous les sacrements est la même en ce sens, qu'elle est toujours le fruit des souffrances et des mérites de J.-C.; elle ne diffère que dans les effets qu'elle produit en nous. Il serait bon de rappeler ici la différence qu'il y a entre les sacrements des vivants et les sacrements des morts. Après avoir

renouvelé la grande idée que les enfants doivent avoir des sacrements, on leur demande quel est le ministre de chaque sacrement, pour les acheminer à se former une grande idée du sacerdoce et du sacrement de l'ordre.)

Le C. : 1. D. Qu'est-ce que le sacrement de l'ordre, Augustin ?

R. L'ordre est un, etc.

Le C. : Ce pouvoir de remplir les fonctions ecclésiastiques vient-il de la terre ou du ciel ?

R. Il est donné par les Evêques.

Le C. : C'est bien : mais les Evêques de qui le tiennent-ils ? qui est-ce qui les a chargés de le transmettre ?

R. M., je pense que c'est le Pape.

Le C. : Et le Pape, de qui le tient-il ?

R. M., il le tient du bon Dieu.

Le C. : Mais le bon Dieu de quel moyen s'est-il servi pour faire connaître sa volonté ? Voyons qui va me répondre à cette question si importante ?

(Augustin se presse de dire que c'est N.-S. J.-C. qui a fait connaître la volonté de son Père ; plusieurs font la même réponse en même temps, et le Catéchiste doit être bien aise de cet empressement à parler de l'incarnation de J.-C. ; il pourrait cependant faire observer à Augustin qu'il aurait dû faire la même réponse dès le commencement.)

Le C. : Reprenons : qu'est-ce que le sacrement de l'ordre, Jules ?

(On lui demande ensuite quelle est l'origine du pouvoir qu'ont les prêtres d'exercer leurs fonctions ; on le demande aussi à quelques autres.)

Le C. : Vous dites : et la grâce pour les exercer saintement. Est-ce qu'il faut beaucoup de grâces pour exercer saintement les fonctions ecclésiastiques ? Oui, mes chers enfants, il en faut beaucoup, puisqu'en exerçant ces fonctions on distribue la

grâce aux autres ; il faut d'abord en posséder beaucoup. On pourrait comparer les prêtres à un grand réservoir qui a besoin d'être plein d'eau pour en distribuer : il en est de même de la grâce.

(Faites la même question à plusieurs enfants pour obtenir la même réponse et la même comparaison.)

Le C. : 2. D. Tous ceux qui reçoivent le sacrement de l'ordre reçoivent-ils ce pouvoir et cette grâce ?

R. Le pouvoir est donné, etc.

Le C. : Ceux qui ne reçoivent pas le sacrement de l'ordre dignement, ne reçoivent-ils aucune grâce ? Cette demande est un peu difficile, c'est pourquoi je vous indique la réponse. Ceux qui ne reçoivent pas le sacrement de l'ordre dignement, ne reçoivent point de grâces pour eux, mais ils en reçoivent pour les autres ; ainsi, ils peuvent donner le baptême, la communion, l'absolution, enrichir les autres des grâces les plus précieuses, mais ils n'en reçoivent point pour eux.

(Faites la même demande à plusieurs.)

Le C. : 3. D. Dans quelles dispositions faut-il être pour recevoir dignement le sacrement de l'ordre ?

R. Il faut 1° être en état de grâce, etc.

Le C. : Si on était en état de péché mortel en recevant les ordres, recevrait-on le pouvoir d'administrer les sacrements, Frédéric ?

R. Oui, M., on recevrait le pouvoir, mais on ne recevrait pas la grâce comme on l'a dit tout-à-l'heure.

Le C. : C'est très bien : voilà une heureuse application de ce que nous avons dit.

(Demandez à plusieurs si ceux qui reçoivent les ordres en péché mortel reçoivent les pouvoirs et s'ils reçoivent la grâce ?)

Le C. : 4. D. Qu'entendez-vous par des intentions pures et droites ?

R. J'entends, etc.

Le C. : Cette reponse est si claire qu'elle n'exige aucune explication ; cependant il faut que je vous propose un cas de conscience. Vous savez, mes enfants, que l'autre jour Mgr. l'Evêque vint donner la confirmation dans la paroisse ; tout le monde alla au-devant de lui en procession ; il était couvert d'une mitre et d'une chape en or. Un jeune homme en voyant cela, disait : Je voudrais bien être Evêque pour recevoir de pareils honneurs. Cet enfant avait-il des intentions pures ? aurait-il des intentions droites s'il se faisait ecclésiastique pour être curé, pour être Evêque ?

(La réponse sera négative de la part de tous les enfants, mais on fait bien de leur fournir l'occasion de la faire ainsi ; il y en a qui s'en souviendront toute la vie et pour eux et pour leurs enfants.)

Le C. : Pour être un bon ecclésiastique, est-il nécessaire que Dieu nous y appelle ? Sans doute, mes enfants, cela est nécessaire, parce que sans cela Dieu ne nous accorderait pas les grâces dont on a besoin pour en remplir saintement les devoirs ; on deviendrait un mauvais prêtre.

(Faites quelques questions relativement à cela, et profitez de l'occasion pour parler aux enfants de la vocation de Dieu pour tous les états, en leur disant que Dieu nous prépare les grâces particulières dont nous avons besoin pour l'état auquel il nous destine. C'est pourquoi il faut prier Dieu fervemment et longtemps avant de choisir un état, au lieu de le prendre en étourdi et par des motifs purement humains.)

Le C. : 5. D. A quelles marques peut-on connaître qu'on est appelé de Dieu ?

R. C'est 1° lorsqu'on est appelé, etc.

Le C. : Il arrive souvent, mes enfants, que dès son enfance on a le désir de se faire ecclésiastique

et d'entrer dans la vie religieuse, le bon Dieu manifeste quelquefois sa volonté de cette manière là ; mais on ne doit jamais prendre une dernière détermination sans avoir consulté son directeur et les supérieurs ecclésiastiques.

(Faites quelques questions sur cela ; demandez si on peut penser à se faire ecclésiastique lorsqu'on a mené une vie criminelle, quand on est ignorant et trop âgé pour apprendre les choses nécessaires ; revenez encore à la soumission aux supérieurs et à la pureté des motifs qu'il faut avoir.)

Le C. : 6. D. Que doivent faire les simples fidèles par rapport au sacrement de l'ordre ?

R. Ils doivent 1° prier Dieu, etc.

Le C. : Clotilde, savez-vous ce que c'est que les quatre-temps ?

R. M., ce sont trois jours de jeûnes qui arrivent quatre fois l'année.

Le C. : A quelle époque arrivent-ils ?

R. M., je ne sais pas si je m'en souviendrai bien, je sais que c'est une semaine avant Noël, huit jours après la Pentecôte, ensuite dans le courant de septembre je ne sais quel jour, mais je ne sais pas où trouver les autres.

Le C. : Les autres se trouvent dans la seconde semaine de carême, c'est pour cela qu'on s'en aperçoit moins. Savez-vous quelles sont les prières que fait l'Eglise pour les quatre-temps ?

R. J'ai toujours ouï dire que c'était pour les fruits de la terre et pour demander de bons prêtres.

Le C. : Savez-vous pourquoi on fait des prières pour demander de bons prêtres à cette époque là ? C'est parce que le samedi de la semaine des quatre-temps les Evêques font l'ordination ; ils la font bien quelquefois d'autres jours, mais c'est surtout cette semaine et particulièrement la semaine après la pentecôte que se font les plus grandes ordinations ; je

demande donc de nouveau : Pourquoi fait-on des prières pour les prêtres à l'époque des quatre-temps?

R. C'est pour obtenir de Dieu qu'il n'y ait que de bons prêtres qui reçoivent l'ordination.

Le C. : Savez-vous pourquoi on joint le jeûne à la prière ?

R. M., je pense que c'est afin de rendre nos prières plus efficaces auprès de Dieu.

Le C. : J'ai encore une question à faire, mes enfants, répondez-moi simplement quand même cela vous ferait de la peine. Avez-vous eu la pensée quelquefois de faire des prières pour obtenir de bons prêtres ?

R. J'y ai pensé quelquefois, parce que dans mon livre de piété il en est question ; mais je le faisais avec peine, parce qu'il me semblait qu'il était impossible qu'il y eût de mauvais prêtres, après avoir reçu les grâces abondantes qui sont attachées à l'ordination.

(Faites les mêmes questions à plusieurs.)

Le C. : Vous dites, mes enfants, qu'il faut avoir un grand respect pour tous ceux qui sont consacrés à Dieu par les saints ordres : vous avez raison. Les prêtres sont les représentants de Dieu ; ils exercent ses pouvoirs sur tous les fidèles ; ils ont en main les clefs du ciel pour nous en ouvrir l'entrée, ils sont chargés de nous en montrer le chemin par leurs instructions ; voilà de puissants motifs pour les respecter.

(Faites quelques questions relatives aux fonctions ecclésiastiques, afin de fixer d'une manière plus sensible l'attention des enfants.)

Le C. : Je ne crains pas de dire, mes enfants, qu'il n'y a rien de plus grand et de plus respectable sur la terre que le sacerdoce : envisagé dans son origine comme vous venez de voir, il vient du ciel ; c'est le Fils de Dieu, le Tout-Puissant qui en est le

fondateur; c'est lui qui de son vivant choisit tous ses Apôtres; c'est encore lui qui du haut du ciel désigne ceux qu'il appelle à remplir les fonctions du sanctuaire. Le Sacerdoce est grand considéré dans son origine, il est grand aussi considéré dans son objet. Dans tous les états on s'occupe d'objets matériels : ainsi les artisants travaillent sur le bois, la pierre, les métaux; les rois, les magistrats sont très respectables, mais après tout leur travail se borne à procurer un bonheur temporel ; les médecins s'occupent beaucoup de notre corps qui n'est qu'un peu de terre ; tandis que l'objet du sacerdoce, ce sont les ames destinées à posséder Dieu. Une âme vaut beaucoup mieux que le soleil, la lune, les étoiles, parce qu'elle est capable de connaître Dieu, de l'aimer, de le posséder. Les savants s'occupent des âmes comme les prêtres, mais quelle différence dans les résultats de leur travail; la science qui est si pleine d'erreurs ne sert plus de rien quand on est mort, au lieu que la science du prêtre servira pour l'éternité.

Non, mes enfants, il n'y a rien de plus grand sur la terre que le sacerdoce; si je n'avais pas peur de vous scandaliser, je vous dirais même qu'après Dieu il n'y a rien de plus grand dans le ciel. Parcourez les chœurs des Anges, des Archanges, des Séraphins: aucun d'eux n'a le pouvoir de remettre les péchés; ils prient pour les pécheurs, ils se réjouissent quand les pécheurs se convertissent, mais ils n'ont pas le pouvoir de purifier leur conscience, pouvoir qui est donné aux prêtres et qu'ils exercent au tribunal de la pénitence. Allons un peu plus loin, mes enfants, et cherchez parmi les Anges qui sont ceux qui peuvent célébrer le saint sacrifice de la messe et faire descendre J.-C. sur l'autel. Il n'y en a aucun : le prêtre seul a ce pouvoir. Vous connaissez tous la dévotion que j'ai à la Sainte Vierge, combien je désire que

vous la respectiez, que vous l'invoquiez ; cependant, je puis vous dire que la Sainte Vierge n'a jamais eu le pouvoir de donner l'absolution aux pécheurs et de célébrer le saint sacrifice de la messe; elle a mis au monde le Fils de Dieu une fois, tandis que le prêtre fait descendre J.-C. sur l'autel tous les jours. Concluez de là, mes enfants, le respect que vous devez avoir pour les prêtres, combien sont coupables ceux qui les calomnient, qui les insultent, qui les méprisent. C'est pour nous rappeler le respect que nous devons avoir pour les prêtres, qu'ils portent un habit différent des autres hommes; c'est par le même motif qu'ils mènent une vie retirée, qu'ils ne vont pas dans les foires, les marchés, les spectacles ; si vous en apercevez quelques-uns, vous devez leur supposer de bonnes intentions; tant pis pour eux si, à l'exemple de Judas, ils oublient leur devoir et trahissent J.-C.

(Il serait utile de faire des questions aux enfants sur tous ces augustes priviléges du sacerdoce, pour leur en inspirer le plus profond respect. On pourrait leur raconter l'histoire de l'empereur Constantin qui avait tant de respect pour les prêtres, que s'il en avait aperçu un qui s'écartât de son devoir, il l'aurait couvert de son manteau pour qu'on ne le vît pas.)

Demain, mes enfants, on récitera la dix-neuvième et la vingtième Leçon ; mais je voudrais qu'on lût avec beaucoup d'attention la note qui est aux pages 180 et 181, et qu'on pût répondre aux questions que je ferai là-dessus. Chantez le cantique : *Qu'ils sont aimés, grand Dieu*, etc., dites l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique* lentement.

LEÇON VINGTIÈME

DE LA IVme PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur le Sacrement de Mariage.

1 D. Qu'est-ce que le sacrement de mariage?

R. C'est un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour sanctifier l'union légitime de l'homme et de la femme.

2. D. Qu'entendez-vous par l'union légitime de l'homme et de la femme

R. J'entends une union formée selon les lois de l'Eglise et de l'état.

3. D. Quelle grâce donne le sacrement de mariage?

R. Il nous donne la grâce de supporter patiemment les peines attachées à l'état du mariage, et d'en remplir fidèlement les obligations.

4. D. Quelles sont les principales obligations des personnes engagées dans l'état du mariage?

R. Elles doivent 1° s'aimer d'un amour chaste et cordial; 2° se garder l'une à l'autre la foi conjugale; 3° s'assister dans tous leurs besoins spirituels et corporels.

5. D. Dans quelle intention doit-on embrasser l'état du mariage?

R. Dans l'intention de s'y sanctifier, d'avoir des enfants, et de les élever chrétiennement.

6. D. Dans quelles dispositions doit-on recevoir le sacrement de mariage?

R. Le sacrement de mariage étant un sacrement des vivants, il faut être en état de grâce pour le recevoir.

7. D. De qui doit-on recevoir le sacrement de mariage ?

R. On doit le recevoir du curé d'une des parties qui contractent le mariage, ou d'un autre prêtre commis à cet effet par le curé ou par l'Evêque.

TRENTE-DEUXIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LE SACREMENT DE MARIAGE.

Après le cantique d'*Invocation* et la récitation de l'*Oraison dominicale* et de la *Salutation angélique* distinctement, on fait réciter comme à l'ordinaire la dix-neuvième et la vingtième Leçon.

(Il serait utile de commencer par une récapitulation du sacrement de l'ordre, et surtout de faire de nouveau toutes les questions qui peuvent laisser aux enfants une grande idée du sacerdoce, afin de les accoutumer de bonne heure à respecter les prêtres et à ne pas se laisser entraîner par les discours des impies.)

Le C. : Nous allons parler maintenant, mes chers enfants, d'une chose qui ne peut pas vous intéresser beaucoup, parce que vous êtes trop jeunes ; cependant comme le mariage est un sacrement, il est essentiel que vous ayez connaissance des grâces qu'il procure, des obligations qu'il impose et des précautions qu'il faut prendre longtemps d'avance pour ne pas se préparer des regrets pendant toute la vie et même pendant l'éternité.

1. D. Qu'est-ce que le sacrement de mariage, Louis ?

R. C'est un sacrement institué, etc.

Le C. : Dans toutes les familles, mes enfants, vous voyez habiter un homme et une femme qui sont le père et la mère des enfants de la maison; le mariage est l'engagement que prennent un homme et une femme de vivre ensemble jusqu'à la mort; un engagement aussi sérieux et aussi durable ne doit pas être pris légèrement; chacun a ses défauts, ses moments d'ennuis et d'humeur; on a donc besoin de grâces particulières pour se supporter mutuellement et vivre dans la paix; c'est à cause de cela que N.-S. J.-C. a élevé le contrat de mariage à la dignité de sacrement, et qu'il y a attaché des grâces particulières, soit pour la sanctification des époux, soit pour leurs enfants. Reprenons : qu'est-ce que le sacrement de mariage, Augustin ?

R. C'est un sacrement, etc.

Le C. : 2. D. Qu'entendez-vous par l'union légitime de l'homme et de la femme ?

R. J'entends une union formée, etc.

Le C. : Vous voyez, mes enfants, qu'il y a des règles à suivre pour que les mariages soient légitimes, c'est-à-dire valides et licites; ces règles sont établies par les lois civiles et par les lois ecclésiastiques; il serait impossible de vous en donner le détail dans ce moment, cependant il y en a quelques-unes auxquelles il est essentiel de faire attention de bonne heure. Je vous ai recommandé hier de lire attentivement la note qui est aux pages 180 et 181; y a-t-il quelqu'un qui l'ait lue avec attention ?

(Aussitôt plusieurs enfants se lèvent et offrent de répondre.)

Le C. : Quand on est parent peut-on en conscience se marier ensemble, François ?

R. Non, M., cela est défendu par les lois; l'autre jour un oncle voulait épouser sa nièce et M. le maire refusa de les marier.

Le C. : Comment firent-ils ?

R. Ils se fâchèrent beaucoup; ils menacèrent de se réunir sans mariage; mais on leur fit entendre raison, on leur promit d'obtenir la dispense du roi.

Le C. : Quand un homme a perdu sa femme peut-il se marier avec sa belle-sœur, c'est-à-dire la sœur de sa femme ?

R. Non, M., il ne peut pas sans la dispense du roi, et on dit que cette dispense s'obtient très difficilement et qu'il en coûte au moins cent écus.

Le C. : Comment avez-vous appris cela ?

R. M., je l'ai appris à l'occasion d'un homme du quartier qui avait perdu sa femme, et qui voulait épouser sa belle-sœur; il a fallu recourir à M. le procureur du roi qui avait écrit à Paris plusieurs fois pour cela.

Le C. : Peut-on se marier entre cousin germain ?

R. Les notaires disent oui, et le curé dit non.

Le C. : Savez-vous d'où vient la différence de ces deux réponses? La voici : autrefois, d'après les lois civiles et d'après les lois ecclésiastiques, quand on était parent ou allié, on ne pouvait pas se marier jusqu'au quatrième degré; ainsi, les cousins germains, les parents du deuxième au troisième, du troisième au troisième, du quatrième au quatrième degré ne pouvaient pas se marier ensemble. Depuis la révolution les lois civiles ont changé, et il n'y a plus que les beaux-frères et les belles-sœurs, les oncles et les nièces qui ne peuvent pas se marier, tandis que les autres parents et alliés le peuvent d'après les lois civiles ; mais les lois ecclésiastiques n'ont pas changé, ainsi quand on est parent ou allié, on ne peut pas se marier catholiquement sans une dispense du Pape ou de l'Evêque. Retiendrez-vous bien cela, François?

R. Oui, M.; ainsi je vois que le notaire parle d'après les lois civiles et M. le curé d'après les lois ecclésiastiques.

Le C. : C'est cela; faisons l'application. Les cousins germains peuvent-ils se marier ensemble ?

R. D'après la loi civile, oui : d'après la loi ecclésiastique, non.

(Faites la même question pour le troisième et pour le quatrième degré, et obtenez la même réponse de plusieurs, pour bien établir parmi les enfants que les parents et alliés, jusqu'au quatrième degré, ne peuvent pas se marier ensemble sans dispense.)

Le C. : Doit-on s'en tenir à ce que disent les notaires relativement aux mariages? Non, mes enfants, parce qu'ils n'envisagent le mariage que sous le rapport du contrat civil; mais comme c'est de plus un sacrement, il n'y a que MM. les curés qui puissent donner de justes conseils sous ce rapport là.

Le C. : Voyons, Clotilde, le parrain d'un enfant peut-il se marier avec sa filleule ?

R. Je ne crois pas, à cause de la parenté spirituelle que le baptême fait contracter.

Le C. : Comment avez-vous appris cela ?

R. M., je l'ai appris par la note qui est dans le catéchisme, et aussi parce que j'assistai dernièrement à un baptême, et que M. le curé en finissant dit ces paroles : *le parrain et la marraine sont avertis qu'ils ne peuvent se marier ni avec l'enfant, ni avec le père et la mère de l'enfant.*

Le C. : Vous dites que le parrain et la marraine ne peuvent pas se marier avec le père et la mère de l'enfant?

R. M., ce n'est pas moi qui le dis, c'est M. le curé qui l'a dit. Je ne sais pas si j'ai bien entendu.

Le C. : Vous avez très bien entendu, M. E., mais je crains qu'il n'y ait pas beaucoup de personnes qui fassent attention à cela.

(Demandez à plusieurs enfants si les parents et alliés peuvent se marier ensemble, si on doit s'en rapporter aux notaires, relativement au sacrement

de mariage ; si les parrains et marraines peuvent se marier avec l'enfant et avec le père et la mère de l'enfant.)

Le C. : Le parrain et la marraine peuvent-ils se marier entr'eux, Clotilde ?

R. M., je ne sais pas, la note n'en dit rien et M. le curé n'en a pas parlé.

Le C. : Ce double silence ne vous apprend-il rien ?

R. Ce double silence me persuade qu'il n'est pas défendu au parrain et à la marraine de se marier ensemble.

Le C. : Vous avez raison, M. E., mais encore une question. Pourquoi publie-t-on les mariages à l'église ?

R. M. le curé dit que c'est afin qu'on l'avertisse des empêchements qui peuvent exister entre les personnes qui se marient.

Le C. : Y a-t-il obligation rigoureuse d'avertir M. le curé des empêchements qui existent entre les futurs époux ?

R. Oui, M., j'ai entendu dire que c'était sous peine d'excommunication.

Le C. : Qui est-ce qui doit avertir des empêchements ?

R. M. le curé ne met pas d'exception : il dit tous ceux qui connaissent les empêchements doivent avertir.

Le C. : Oui, M. E., tous, même vous qui êtes jeunes, si vous vous aperceviez qu'on voulût cacher un empêchement, vous devriez avertir M. le curé. Savez-vous ce qui arrive quand on se marie avec un empêchement, c'est que le mariage est nul et qu'on ne reçoit pas les grâces attachées au sacrement.

(Faites répéter tout cela à plusieurs enfants.)

Le C. : Quand on fait vœu de ne pas se marier, peut-on en conscience recevoir le sacrement de mariage, Joséphine ?

R. Non, M., parce qu'il faut tenir les promesses que l'on fait à Dieu.

Le C. : C'est très bien, mais croyez-vous qu'il soit à propos de faire des vœux de ce genre là ?

R. Il me semble que cela annonce beaucoup de ferveur et d'amour de Dieu.

Le C. : Oui, cela suppose beaucoup de ferveur dans le moment, mais cette ferveur ne dure pas toujours ; on a quelquefois des regrets et on est bien embarrassé. Savez-vous ce qu'il faut faire alors ?

R. Je crois qu'il faut en parler à son confesseur qui demandera la dispense.

Le C. : Comment savez-vous cela ?

R. Je le sais, parce qu'une de mes cousines s'est trouvée dans ce cas là : quand elle fit sa première communion elle était bien sage et bien fervente ; ensuite elle devint plus dissipée, fut demandée en mariage et fut obligée de demander la dispense de son vœu.

(Il sera bon de faire encore quelques questions sur le même sujet et à plusieurs enfants.)

Le C. : Y a-t-il des grâces particulières attachées au sacrement de mariage, Julie ?

R. Par là même que c'est un sacrement, N.-S. y a attaché des grâces particulières comme à tous les autres sacrements.

Le C. : 3. D. Quelle grâce donne le sacrement de mariage ?

R. Il donne la grâce, etc.

Le C. : Croyez-vous qu'elles soient bien nécessaires les grâces attachées au sacrement de mariage ?

R. Oui, M., je le crois, parce qu'il y a beaucoup d'embarras dans les familles, et beaucoup d'ennuis et beaucoup d'obligations à remplir.

Le C. : Comment savez-vous cela ?

R. M., cela se voit tous les jours ; et s'il faut en croire beaucoup de femmes il y a bien peu de mariages heureux.

Le C. : 4. D. Quelles sont les principales obligations des personnes engagées dans le mariage.

R. Elles doivent 1° s'aimer d'un amour chaste, etc.

Le C. : Vous dites que les personnes mariées doivent s'aimer d'un amour chaste et cordial : quand cet attachement n'a jamais existé ou s'est affaibli, que faut-il faire ?

R. Il faut le demander à Dieu et remplir ses devoirs dans un esprit de foi, et dans l'intention de plaire au bon Dieu.

Le C. : Vous dites qu'il faut s'assister dans tous les besoins spirituels et temporels : est-ce que les époux sont obligés de se servir mutuellement quand ils sont malades ? Oui, mes enfants, non-seulement ils doivent se supporter, mais se secourir, s'édifier et s'exciter l'un et l'autre à la pratique de la vertu. Que doit faire une femme dont le mari est sans religion ? elle doit prier le bon Dieu pour lui, profiter de ses bons moments, lui donner de bons conseils, mais ne pas le faire bien souvent de peur de l'ennuyer et de le faire mettre en colère, ce qui ferait plus de mal que de bien.

(Faites des questions à plusieurs enfants sur ce que vous venez de dire, et s'il y a du monde présent, insistez sur l'obligation où sont les femmes de prier beaucoup pour leurs maris et pour leurs enfants. Dites encore quelque chose sur la cruauté impie d'une femme qui, par une délicatesse mal entendue, laisse mourir son mari sans sacrement.)

Le C. : Pendant combien de temps les époux doivent-ils rester ensemble ?

R. M., ils doivent rester toute la vie.

Le C. : Oui, M. E., ils doivent rester ensemble toute la vie, ce qui doit engager les personnes qui se marient à ne pas le faire légèrement, à consulter et à n'avoir que de bonnes intentions et de bonnes dispositions.

6. D. Dans quelles dispositions doit-on recevoir le sacrement de mariage ?

R. Le mariage étant un sacrement, etc.

Le C. : Si on recevait le sacrement de mariage en état de péché mortel, on ne recevrait pas les grâces du sacrement qui sont si nécessaires pour supporter les peines attachées à cet etat, pour éviter les dangers qui en sont la suite et pour remplir les devoirs qui sont imposés aux époux, ce serait déjà un grand malheur; mais de plus on se rendrait coupable d'un sacrilége, parce qu'on profanerait un sacrement; c'est pour cela que les futurs époux se confessent avant et font la sainte communion; mais combien il est important d'éviter la dissipation, en se préparant à la confession et à la communion dans ce moment là, puisqu'on se rendrait coupable de trois sacriléges en se mariant, après avoir fait une mauvaise confession, une mauvaise communion.

(Demandez aux enfants ce qui arriverait si on se mariait en état de péché mortel, et ce qu'il faut faire pour prévenir le malheur de perdre la grâce, de commette un sacrilége et même d'en commettre trois?)

Le C. : On a dit tout-à-l'heure que s'il faut en croire les femmes, il y a beaucoup de mariages malheureux : pourriez-vous m'en donner une raison, Joséphine ?

R. M., c'est peut-être parce qu'on ne s'y prépare pas comme il faudrait.

Le C. : Oui, mes enfants, c'est souvent à cause de cela : on envisage ordinairement le mariage d'une manière toute profane, on examine s'il y a beaucoup d'argent, si on se convient dans le moment, et on ne fait pas attention qu'il faut avoir des qualités qui puissent convenir toute la vie, puisqu'on doit rester ensemble jusqu'à la mort; or, c'est dans la religion qu'il faut puiser les motifs et les moyens de

vivre chrétiennement en paix. Je crois devoir vous faire encore une question : que faut-il penser de ceux qui se marient civilement, sans recourir à l'Eglise et au sacrement ; qu'en pensez-vous, Louis ?

R. Je pense qu'ils commettent un grand péché.

Le C. : Hélas, mes enfants, vous êtes bien modérés en disant qu'ils commettent un grand péché ; ils en commettent un grand nombre, ils cessent d'être chrétiens, ils sont habituellement en état de péché mortel, et ne peuvent pas en obtenir le pardon tant qu'ils restent dans cet état.

On raconte qu'une fille qui avait été fort sage à l'époque de sa première communion, se relâcha peu à peu ; elle négligea les sacrements, fréquenta les bals et fit connaissance avec un jeune homme sans religion qui promit de l'épouser, mais à condition qu'ils ne se marieraient pas à l'église. Cette fille éprouva d'abord de l'horreur pour cette condition ; mais comme elle continua à fréquenter ce jeune homme, elle s'accoutuma insensiblement à l'idée de ne faire que le contrat civil et consentit à ne pas aller à l'église. Quelques mois après elle fut bouleversée par les remords de sa conscience ; le souvenir de sa première communion et des années où elle était sage et approchait des sacrements, était toujours présent à son esprit ; elle n'osait pas aller se confesser parce qu'elle savait qu'on ne pouvait pas lui donner l'absolution ; elle faisait cependant toujours ses prières et s'adressait souvent à la Sainte Vierge en lui disant simplement : *Ma bonne Mère, je sais que j'ai bien tort, mais vous êtes toute puissante, tirez-moi de là.* Un jour qu'elle priait plus fervemment au pied de la statue de la Sainte Vierge, il lui sembla entendre ces paroles : *va te confesser.* Aussitôt elle se lève, voit un prêtre au confessional et lui expose sa triste position. Le prêtre la console, l'encourage, l'exhorte à faire des prières et des pé-

nitences, à être très docile envers son mari, à se montrer triste et larmoyante de temps en temps. Son mari la questionna sur la cause de sa tristesse : elle lui en fit part : Il promit d'aller à l'église ; il fit plus, car il se confessa et devint un bon chrétien. Voilà, mes enfants, une preuve de l'efficacité de la prière, dont nous commencerons à parler demain, en récitant la leçon première sur la grâce, et la leçon vingt-unième du Catéchisme. Dites les actes de *foi*, d'*espérance*, de *charité* et de *contrition* ; chantez le cantique : *Dieu d'amour*, *un monde trompeur*, p. 402.

LEÇON VINGT-UNIÈME

DE LA IVme PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur la Prière.

1. D. Qu'est-ce que la prière ?

R. La prière est une élévation de notre âme à Dieu pour l'adorer, le remercier, lui exposer nos besoins, et lui demander son secours.

2. D. Combien y a-t-il de sortes de prières ?

R. Il y en a deux sortes : la prière mentale et la prière vocale.

3. Qu'est-ce que la prière mentale ?

R. C'est celle qui se passe toute dans l'esprit et dans le cœur, sans employer de paroles.

4. D. Qu'est-ce que la prière vocale ?

R. C'est celle où l'on exprime par des paroles les sentiments intérieurs du cœur.

5. D. Faut-il prier souvent ?

R. Jésus-Christ nous ordonne de prier sans cesse, parce que nous avons sans cesse besoin de la grâce de Dieu.

6. D. Comment peut-on prier continuellement ?

R. On prie continuellement, 1° en élevant souvent son esprit et son cœur à Dieu ; 2° en persévérant dans le désir de faire sa volonté et d'attirer sa grâce.

7. D. N'y a-t-il pas des temps particulièrement destinés à la prière ?

R. Oui : un chrétien doit prier particulièrement, 1° le matin et le soir ; 2° avant et après le repas, 3° au commencement de chaque action principale.

8. D. Comment faut-il prier ?

R. Il faut prier, 1° au nom de Jésus-Christ ; 2° avec attention et respect ; 3° avec humilité et componction ; 4° avec confiance ; 5° avec persévérance.

9. D. Qu'est-ce que prier au nom de Jésus-Christ?

R. C'est prier en union avec Jésus-Christ, et n'attendre rien qu'en vertu de ses mérites et par sa médiation.

10 D. Quelle chose doit-on demander à Dieu dans la prière ?

R. Celles qui ont rapport à sa gloire, à notre salut ou à celui du prochain.

11. D. Peut-on demander à Dieu des biens temporels, comme la santé, la vie, etc. ?

R. On le peut, pourvu qu'on les demande pour une bonne fin, et avec résignation à la volonté de Dieu.

12. D. Dieu exauce-t-il toujours nos prières ?

R. Dieu exauce toujours nos prières, quand elles sont bien faites; mais il les exauce de la manière qu'il sait être la plus utile pour notre salut.

13. D. Vaut-il mieux prier en commun qu'en particulier.

R. Oui : parce que la prière commune est ordinairement plus efficace que la prière particulière.

14. D. Pourquoi dites-vous que la prière commune est ordinairement plus efficace que la prière particulière ?

R. Parce que Jésus-Christ nous a dit que si deux ou trois personnes s'assemblaient pour prier en son nom, il se trouverait au milieu d'elles.

15. D. Que faut-il conclure de ce que la prière commune est plus efficace que la prière particulière?

R. Il faut en conclure 1° que les fidèles doivent, le plus qu'il leur est possible, assister aux prières publiques de l'Eglise; 2° que c'est un excellent usage de faire en commun, dans chaque famille, les prières du matin et du soir.

TRENTE-TROISIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA PRIÈRE.

Après le cantique d'*Invocation* et la récitation de l'*Oraison dominicale*, de la *Salutation angélique*, et de la prière *Je confesse à Dieu, etc.*, il faut faire réciter la leçon première sur la grâce et la leçon vingt-unième sur la prière, pendant demi-heure, selon la méthode ordinaire.

Le C. : Vous n'avez certainement pas onblié, mes chers enfants, ce que nous avons dit sur la nécessité de la grâce: sans la grâce nous ne pouvons rien faire de méritoire pour le Ciel. Sur l'Auteur de la grâce qui est J.-C. mort pour l'amour de nous, sur les moyens d'obtenir la grâce qui sont les sacrements et la prière, nous avons parcouru successivement tous les sacrements. Il nous reste à parler maintenant de la prière, qui est de tous les moyens d'obtenir la grâce le plus facile, puisqu'on peut l'employer partout et à chaque instant. Voyons d'abord si on se souvient de ce que nous avons dit sur la grâce. Qu'est-ce que la grâce, Augustin?

R. C'est un don que Dieu, etc.

Le C. : Pouvons-nous faire quelque chose de méritoire pour le Ciel sans la grâce?

R. Non, M., nous ne pouvons rien faire dans l'ordre du salut.

Le C. : Avec le secours de la grâce, pouvons-nous accomplir tous les commandements de Dieu?

R. Oui, M., avec la grâce nous pouvons surmonter toutes les tentations, vaincre les habitudes les plus invétérées et pratiquer les vertus les plus héroïques.

Le C. : Votre réponse me met du baume dans le sang, mon cher Augustin, parce qu'elle me fait voir que vous avez retenu les explications que nous avons données sur la grâce. Je voudrais bien que tout le monde me répondît aussi clairement.

(Faites la même demande à plusieurs enfants.)

Le C. : Par quel moyen recevons-nous la grâce, Louis?

R. C'est par les sacrements et la prière.

Le C. : 1 D. Qu'est-ce que la prière?

R. C'est un élévation de notre âme, etc.

Le C. : Vous dites une élévation de notre âme : est-ce que pour prier il ne suffit pas de remuer les lèvres, de se mettre à genoux, de transporter son corps à l'église?

R. Non, M., cela ne suffit pas.

Le C. : Pourquoi ne suffit-il pas de remuer notre corps? parce que Dieu nous a donné une âme et un corps que nous devons lui consacrer également comme venant de lui. Notre âme est plus parfaite que notre corps : c'est par notre âme que nous sommes les images de Dieu ; c'est donc notre âme avant tout que nous devons lui consacrer. Notre âme est destinée à posséder Dieu dans le ciel ; mais c'est à condition qu'elle commencera sur la terre à l'aimer et à l'adorer. Voyons, Jules, croiriez-vous avoir

rempli vos devoirs envers votre père et votre mère, si vous leur aviez dit seulement de bouche que vous les aimés.

R. Oh non, M., il faut que le cœur y soit.

Le C. : Oui, M. E., il faut que le cœur y soit ; c'est-à-dire qu'il faut intérieurement penser à ce que l'on dit. Or, c'est l'âme qui pense. Si votre père lisait dans votre cœur que vous ne l'aimez pas quand vous lui dites que vous l'aimez, serait-il content?

R. Non, M., il ne le serait pas et ne devrait pas l'être.

Le C. : Quand nous parlons à Dieu dans la prière, Dieu ne voit-il pas ce qui se passe dans notre âme?

R. M., il le voit toujours et partout; on ne peut rien cacher au bon Dieu.

Le C. : Que faut-il penser de ceux qui vont à l'église et qui, oubliant Dieu, ne s'occupent qu'à regarder de côté et d'autre? peut-on dire qu'ils prient Dieu dans l'église?

R. Non, M., parce qu'il n'y a que leur corps.

Le C. : Mais s'ils se mettent à genoux comme les autres, s'ils chantent comme les autres, est-ce que cela ne suffit pas?

R. Non, M., parce que l'âme n'y est pas, et que le corps sans l'âme n'est qu'un peu de terre.

Le C. : Le corps tout seul ne peut-il pas adorer Dieu et le remercier?

R. Non, M., parce que le corps tout seul n'a point de sentiment, et la preuve c'est que lorsque l'âme n'y est pas après la mort, ce n'est plus qu'un cadavre.

Le C. : Il est bien vrai que le corps ne peut pas prier sans l'âme ; mais je voudrais savoir si l'âme peut prier sans le corps : qu'en dites-vous, Louise?

R. Nous ne pouvons pas le savoir.

Le C. : Etes-vous de cet avis, Clotilde?

R. M., je suis persuadée que l'âme prie sans le

corps, puisque les Saints prient dans le ciel quoiqu'ils n'aient point de corps.

Le C. : 2. D. Combien y a-t-il de sortes de prières?

R. Il y en a de deux sortes, etc.

Le C. : 3. D. Qu'est-ce que la prière mentale?

R. C'est celle qui se passe, etc.

Le C. : 4. D. Qu'est-ce que la prière vocale?

R. C'est celle où l'on exprime, etc.

Le C. : Quelle est la meilleure de ces prières, Jules?

R. M., Il me semble qu'elles sont bonnes toutes les deux.

Le C. : Oui, elles sont bonnes toutes les deux; mais cependant n'y en a-t-il pas une qui serait préférable?

R. Oui, M., c'est celle où l'on emploie l'âme et le corps.

Le C. : Vous n'avez pas l'air d'être de cet avis, Jules?

Le C. : En effet, M., il me semble que la prière mentale vaut mieux, parce que c'est celle qui nous fait ressembler aux Saints.

Le C. : Et vous, Antoine, quelle est celle que vous préféreriez?

R. M., le Gros-Pierre me disait qu'il y a des prières qu'on est obligé de faire vocalement, par exemple la pénitence sacramentelle, les offices de l'église; mais passé cela, quand on peut prier mentalement, cela vaut mieux, parce qu'on ressemble davantage aux Saints.

Le C. : C'est très bien : il est vrai, M. E., qu'il y a des prières vocales qui sont d'obligation, comme la pénitence, les offices de l'église que récitent les prêtres, les religieux et les religeuses; les prières pour gagner des indulgences sont aussi vocales ordinairement; il est vrai aussi que les prières mentales sont plus parfaites en elles-mêmes, mais on est plus exposé à avoir des distractions.

(Faites des questions sur tout cela à plusieurs enfants.)

Le C. : Anthelme, est-il vrai que vous allâtes faire une visite à Mgr. l'Evêque l'autre jour?

R. Oui, M., et j'étais même bien content, parce qu'il me témoigna beaucoup d'amitié.

Le C. : Lui demandâtes-vous quelque chose?

R. Oui, M., je lui demandai un petit livre, parce qu'il en avait donné à d'autres enfants.

Le C. : Vous le donna-t-il?

R. Il me le donna de si bonne grâce qu'on aurait dit que je lui faisais plaisir de l'accepter.

Le C. : Ne vous semble-t-il pas que c'est un grand plaisir et un grand honneur de faire la conversation avec le Prélat?

R. Oui, M., j'envie le sort de ceux qui sont habituellement avec lui.

Le C. : Mais si on pouvait choisir entre parler au Prélat ou parler à Dieu, qu'est-ce qui serait plus honorable et plus avantageux?

R. Il n'y a certainement pas de doute qu'il est plus honorable et plus avantageux de parler à Dieu.

Le C. : Eh bien, mes chers enfants, on ne peut pas toujours parler aux Evêques, tandis qu'on peut toujours parler à Dieu dans la prière; nous pouvons tout demander, tout obtenir de Dieu, tandis que les Evêques sont nécessairement restreints dans les dons qu'ils font. Concluez de là, mes chers enfants, combien nous devons estimer la prière, avec quel empressement nous devons vaquer à ce saint exercice.

(Interrogez quelques enfants sur tout cela, pour leur faire apprécier les avantages de la prière et les disposer à mieux comprendre les demandes suivantes.)

Le C. : 5. D. Faut-il prier souvent?

R. J.-C. nous ordonne, etc.

Le C. : 6. D. Comment peut-on prier continuellement?

R. On prie continuellement, etc.

Le C. : Ces deux demandes, mes chers enfants, ne sont pas difficiles à comprendre ; elles portent avec elles leur explication. Il est évident que nous avons toujours besoin du bon Dieu, et que dès lors, nous devons toujours prier ; mais il n'est pas nécessaire pour cela d'être sans cesse à genoux, de faire continuellement des prières vocales ; il suffit de se souvenir souvent que Dieu est près de nous, qu'il nous voit, qu'il nous entend, qu'il est toujours disposé à nous secourir dans nos peines et nos besoins. Le proverbe dit : *qui travaille prie.* Ce proverbe est vrai quand on a soin d'offrir toutes ses actions au bon Dieu le matin, et qu'on a soin de renouveler de temps en temps son intention dans la journée. Il y a des personnes qui élèvent leur cœur à Dieu toutes les fois que les heures sonnent ; c'est une excellente habitude qui coûte peu et nourrit la piété.

(Faites sur cela quelques questions aux enfants pour les accoutumer au souvenir de la présence de Dieu et à la sanctification de leurs actions.)

Le C. : 7. D. N'y a-t-il pas des temps particulièrement destinés à la prière?

R. Oui : un chrétien, etc.

Le C. : Pourquoi faut-il prier Dieu le matin? Les formules de prières vous le disent : c'est pour remercier Dieu de nous avoir conservés pendant la nuit, pour lui offrir les actions de la journée et pour demander les grâces dont nous avons besoin pour ne pas l'offenser.

Pourquoi faut-il prier Dieu le soir? C'est pour demander pardon des fautes qu'on a commises pendant la journée, pour le remercier des grâces qu'il nous a faites, des dangers dont il nous a préservés et pour obtenir la grâce de ne pas l'offenser pendant la nuit.

Pourquoi faut-il prier avant et après les repas? pour reconnaître que c'est Dieu qui nous donne la nourriture, et qu'il pourrait nous en priver comme tant de pauvres qui n'ont pas de quoi se nourrir.

(Ceci n'est pas difficile à comprendre, mais il est nécessaire de le retenir et d'y faire attention; pour cela il faut le répéter aux enfants et même plusieurs fois; il serait bon de faire avec eux le commentaire de la prière du matin et du soir, de leur en faire apercevoir les paroles et le sens.

Le C. : N'y a-t-il pas encore d'autres prières d'obligation, Charles?

R. M., je n'en connais pas, on ne m'a jamais recommandé que la prière du matin et du soir, et quelquefois celles des repas.

Le C. : Et vous, Antoine, croyez-vous qu'il n'y ait pas d'autres prières d'obligation ?

R. Pardonnez-moi, M., il y en a beaucoup d'autres surtout le dimanche : il faut assister aux offices divins sous peine de péché.

Le C. : N'y a-t-il pas d'autres circonstances où il est nécessaire de recourir à Dieu?

R. Pardonnez-moi, M., quand on a peur de quelques malheurs; et voilà pourquoi on va à l'église quand il fait mauvais temps.

Le C. : Oui, mes enfants, il faut recourir à Dieu quand on a peur de quelques calamités, quand on veut se convertir, quand on veut faire choix d'un état, quand on entreprend un voyage ou un commerce, quand on est malade, et surtout aux approches de la mort. Pourquoi faut-il recourir à Dieu dans toutes ces occasions? Parce que Dieu seul est Tout-Puissant, et peut nous accorder les grâces temporelles et spirituelles dont nous avons besoin.

(Interrogez les enfants sur cela, et avec autant de détails que vous pourrez, pris dans les circonstances du temps, du lieu et des personnes.)

Le C. : 8. D. Comment faut-il prier, Charles?

R. Il faut prier 1° au nom de J.-C., etc.

Le C. : 9. D. Qu'est-ce que prier au nom de J.-C.?

R. C'est prier en union, etc.

Le C. : Savez-vous pourquoi il faut prier au nom de J.-C.? Parce que J.-C. est venu sur la terre pour nous sauver; il a prié pour nous et a demandé d'avance que nos prières fussent exaucées. J.-C. étant le fils de Dieu, la seconde personne de la sainte Trinité, Dieu et Homme tout ensemble, comme nous l'avons dit plusieurs fois ; il est toujours sûr d'être exaucé, parce que ses mérites ont un prix infini. C'est donc avec lui que nous devons prier pour que nos prières soient efficaces.

Le C. : François, avez-vous fait attention aux paroles qui terminent les prières à la messe et à vêpres?

R. M., elles se terminent par ses paroles : *Per Christum Dominum nostrum* et d'autres semblables.

Le C. : Savez-vous ce que signifient ces paroles?

R. En français cela signifie : Par J.-C. N.-S.

Le C.: Eh bien, comprenez-vous pourquoi l'Eglise termine ainsi ses oraisons, ses prières?

(François ne comprend pas bien, plusieurs autres jeunes gens interrogés paraissent embarrassés ; ce sont les filles, qui, plus attentives, disent que l'Eglise veut nous apprendre par là que toutes nos prières doivent être faites au nom de J.-C. Il faut insister un peu sur cela.)

Le C. : Vous dites, 2° qu'il faut prier avec attention et respect: cette disposition vous paraît-elle bien nécessaire, Marin?

R. Oui, M., parce que le bon Dieu ne peut pas nous exaucer si nous lui parlons sans savoir ce que nous lui disons. Si un pauvre nous demandait l'aumône sans savoir ce qu'il dit, nous ne lui donnerions rien.

Le C. : C'est bien, et très bien. Pourquoi faut-il

prier Dieu, 3° avec humilité et componction? Parce que les pécheurs étant ennemis de Dieu, ne méritent pas d'être exaucés : il faut donc commencer par demander humblement pardon de ses péchés ; 4° il faut prier avec confiance, parce que Dieu a promis d'exaucer nos prières, et qu'il est infiniment bon et infiniment puissant ; 5° il faut prier avec persévérance, parce que, comme l'on dit, c'est la persévérance qui couronne l'œuvre ; Dieu n'a pas promis de nous exaucer dès le premier moment ; il diffère souvent de nous exaucer, pour nous faire apprécier ses dons, pour mettre à l'épreuve notre foi et notre confiance.

(Interrogez les enfants sur tout cela, pour ranimer leur assiduité et leur confiance à la prière.)

Le C. : 10. D. Quelles choses doit-on demander à Dieu dans la prière ?

R. Celles qui ont rapport à sa gloire, etc.

Le C. : 11. D. Peut-on demander à Dieu des biens temporels comme la santé, la vie, etc.

R. On le peut, pourvu, etc.

Le C. : 12. D. Dieu exauce-t-il toujours nos prières?

R. Dieu exauce toujours, etc.

(Il faut faire apercevoir aux enfants, que n'étant sur la terre que pour travailler à mériter le ciel, nos prières doivent se rapporter au salut, même quand nous demandons des grâces temporelles, et si Dieu ne nous exauce pas toujours, c'est parce nous prions mal ou que nous demandons des choses qui seraient nuisibles à notre sanctification ; par exemple, quand nous demandons la santé et les richesses dont nous faisons un mauvais usage. On refuse un couteau à un enfant de peur qu'il ne se blesse. Il est certain que toutes nos prières, quand elles sont bien faites, sont exaucées en ce sens, qu'elles nous attirent des grâces spirituelles qui valent beaucoup mieux que celles que nous demandons. Insistez sur ces idées auprès des enfants.)

Le C. : 13. D. Vaut-il mieux prier en commun qu'en particulier ?

R. Oui, parce que la prière commune, etc.

Le C. : 14. D. Pourquoi dites-vous que la prière commune est ordinairement plus efficace que la prière particulière ?

R. Parce que J.-C. a dit que si deux, etc.

Le C. : Antoine, si vous aviez un gros fardeau à lever, ne chercheriez-vous pas quelqu'un pour vous aider ?

R. Oui, M., c'est ce que nous faisons tous les jours.

Le C. : Y a-t-il une différence entre une armée et un simple soldat ?

R. La différence est bien grande, et jamais le soldat tout seul ne pourra faire ce que fait l'armée.

Le C. : Comprenez-vous ce que je veux dire, Antoine ?

R. Oh bien oui, M., vous voulez dire que lorsqu'on est plusieurs en prière, on est plus assuré d'obtenir ce que l'on demande à Dieu.

Le C. : C'est bien cela, mais je voudrais que vous me disiez pourquoi nous sommes plus assurés d'être exaucés ?

R. Le Gros-Pierre me l'a dit souvent, c'est 1° parce que J.-C. a promis d'être au milieu de nous quand nous prions ensemble, et alors nos prières doivent être plus efficaces ; 2° quand on se réunit plusieurs pour faire la prière, on pratique l'humilité parce qu'on se défie de soi ; 3° on pratique la charité en priant pour les autres ; 4° on s'excite mutuellement à la ferveur ; 5° quand on est plusieurs il se fait une réunion de sentiments qui se compensent les uns les autres, les uns étant plus fervents aujourd'hui suppléent à ceux qui le sont moins, et qui le lendemain suppléeront à la ferveur de ceux qui se sont ralentis.

Le C. : 15. D. Que faut-il conclure de ce que la prière en commun est plus efficace que la prière particulière ?

R. Il faut en conclure 1° que les fidèles, etc.

Le C. : Augustin, avez-vous lu la note qui est dans le Catéchisme ?

R. Oui, M., il est dit qu'on fait bien de se réunir dans les confréries, où l'on fait des prières en commun auxquelles chaque associé prend part.

Le C. : Clotilde, savez-vous pourquoi les sœurs se sont consacrées à Dieu dans la vie religieuse?

R. La sœur nous l'a dit plus d'une fois : c'est pour être encouragée par l'exemple de ses compagnes, et pour participer à toutes les prières et bonnes œuvres qui se font dans les congrégations ; ainsi quand je fais la classe, ajoutait la sœur, je participe à la prière de celles qui disent l'office, qui servent les malades ou font d'autres bonnes œuvres.

(Attirez l'attention des enfants sur tout cela.)

Vous pourriez raconter l'histoire des habitants de Béthulie, qui étaient assiégés par Holopherne ; celle de la Chananéenne ; celle de l'aveugle-né, etc. Il y a peu de pays où il ne soit arrivé des guérisons extraordinaires ou d'autres événements heureux à la suite de la prière ; il est utile de les rappeler.

Demain, mes enfants, nous parlerons encore de la prière ; vous réciterez les vingt-deuxième et vingt-troisième Leçons. Dites le *Symbole des Apôtres* et l'*acte de contrition*. Chantez le cantique : *Bénissons à jamais*, etc. p. 122.

LEÇONS VINGT-DEUXIÈME ET VINGT-TROISIÈME

DE LA IVe PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur l'Oraison dominicale.

1. D. Quelle est la meilleure prière que nous puissions adresser à Dieu?

R. C'est l'oraison dominicale, qu'on appelle ordinairement le *Pater*.

2. D. Pourquoi l'oraison dominicale est-elle la meilleure de toutes les prières?

R. C'est 1° parce que Jésus-Christ lui-même nous l'a enseignée; 2° parce qu'elle renferme tout ce que nous devons demander à Dieu, et l'ordre dans lequel nous devons le demander.

3. D. Récitez l'oraison dominicale?

R. Notre Père qui êtes aux cieux, etc.

4. D. De combien de parties l'oraison dominicale est-elle composée?

R. Elle est composée d'une courte préface, et de sept demandes.

5. D. Quelle est la préface de l'oraison dominicale?

R. Elle est renfermée dans ces paroles : *Notre Père qui êtes aux cieux.*

6. D. Pourquoi l'oraison dominicale commence-t-elle par ces mots : *Notre Père ?*

R. C'est pour nous exciter à la confiance et à l'amour, en nous rappelant que nous sommes les enfants de Dieu, et qu'il est notre père.

7. D. Pourquoi disons-nous que Dieu est notre père ?

R. Ce n'est pas seulement parce qu'il nous a créés, mais principalement parce qu'il nous a adoptés en Jésus-Christ, en nous rendant, par le baptême, les membres de son fils unique et les cohéritiers de sa gloire.

8. D. Pourquoi Jésus-Christ veut-il que nous disions *notre* père plutôt que *mon* père ?

R. C'est pour nous avertir que nous sommes tous frères, et que nous devons tous prier les uns pour les autres.

9. D. Pourquoi ajoutons-nous *qui êtes aux cieux* ?

R. C'est pour nous exciter à élever nos esprits et nos cœurs vers le ciel, où Dieu manifeste sa gloire avec plus d'éclat, et où nous espérons être réunis à lui.

10. D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Que votre nom soit sanctifié ?*

R. Nous lui demandons qu'il soit connu, aimé et servi par nous et par tous les hommes, et que tout contribue à sa gloire.

11. D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Que votre règne arrive ?*

R. Nous lui demandons qu'il règne dans nos cœurs par sa grâce, et qu'il nous fasse régner éternellement avec lui dans la gloire.

12. D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel* ?

R. Nous lui demandons la grâce de nous soumettre en toutes choses à sa volonté, et de lui obéir sur la terre, comme les Anges et les Saints lui obéissent dans le ciel.

13. D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ?*

R. Nous le prions de nous accorder chaque jour tout ce qui nous est nécessaire pour la vie de l'âme et du corps.

14. D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés?*

R. Nous le prions de nous pardonner nos péchés, comme nous pardonnons au prochain les offenses et les injustices qu'il peut nous avoir faites.

15. D. Que faut-il donc penser de ceux qui ne pardonnent pas de tout leur cœur les offenses qu'on a commises à leur égard ?

R. Qu'ils prononcent eux-mêmes leur condamnation toutes les fois qu'ils récitent l'oraison dominicale.

16. D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Ne nous induisez point en tentation?*

R. Nous demandons à Dieu qu'il ne permette pas que nous soyons tentés ; ou que, s'il le permet, il nous soutienne dans la tentation, et nous empêche d'y succomber.

17. D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Délivrez-nous du mal?*

R. Nous demandons à Dieu de nous délivrer du démon, du péché, de nos mauvais penchants, et de tous les maux qui seraient un obstacle à notre salut.

TRENTE-QUATRIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR L'ORAISON DOMINICALE.

Après le cantique d'*Invocation*, l'*Oraison dominicale* et la *Salutation angélique* récités par un seul et distinctement, on fait réciter les leçons vingt-deuxième et vingt-troisième selon la méthode ordinaire ; vous ferez ensuite une récapitulation de la leçon vingt-unième, en faisant les principales demandes et les observations qui étaient plus propres à fixer l'attention des enfants. Qu'est-ce que la prière mentale et vocale? est-ce un grand honneur pour nous de pouvoir parler à Dieu dans la prière? comment peut-on prier toujours comme le recommande N.-S. J.-C. ? comment faut-il prier? que faut-il demander avant tout? vaut-il mieux prier en commun ?

Le C. : 1. D. Quelle est la meilleur prière que nous puissions adresser à Dieu ?

R. C'est l'oraison, etc.

Le C. : 2. D. Pourquoi l'oraison dominicale est-elle la meilleure prière que nous puissions adresser à Dieu ?

R. C'est 1° parce que J.-C., etc.

Le C. : Joséphine, n'avez-vous pas des heures de prière pour aller à la messe et à vêpres ?

R. Pardonnez-moi, M. : quand on a le bonheur de savoir lire, on est bien aise d'avoir un livre pour soutenir son attention et sa dévotion.

Le C : Avez-vous encore d'autres livres de piété ?

R. Oui, M., j'en ai plusieurs et particulièrement l'Ame élevée à Dieu, l'Ame embrasée et quelques

autres livres du même genre, qui sont bien jolis, qui excitent bien à la dévotion.

Le C. : Pourriez-vous me dire qui est-ce qui a fait vos heures et les livres de piété dont vous me parlez ?

R. On m'a dit que l'Ame élevée à Dieu était du P. Baudrand, jésuite; pour les heures je ne le sais pas, ce sont les Evêques qui les publient.

Le C. : Tous les auteurs de ces livres sont des hommes : et l'oraison dominicale, qui est-ce qui l'a faite ?

R. C'est N.-S. J.-C. vrai Dieu, vrai homme.

Le C. : Il y a donc une grande différence entre les auteurs de vos livres de piété et l'auteur de l'oraison dominicale ?

R. Oui, M., la différence est bien grande, et j'avoue que je n'y avais pas fait attention.

Le C. : Je vous sais bon gré de cet aveu, il pourrait être fait par beaucoup d'autres qui récitent cette prière par habitude et sans en pénétrer le sens. Une personnne qui ne sait pas lire, mais qui possède bien l'oraison dominicale est aussi heureuse que celles qui ont les plus beaux livres de piété. C'est pourquoi je vous invite, mes chers enfants, à faire beaucoup d'attention à tout ce que dit le Catéchisme sur l'oraison dominicale ; je ne donnerai pas beaucoup d'explications, parce que je ne les crois pas nécessaires ; mais je désire ardemment que votre cœur se nourrisse bien des paroles qui composent l'oraison dominicale, et que vous les prononciez lentement et fervemment. Récitez l'oraison dominicale.

(Faites-la réciter à plusieurs, et faites des questions sur les auteurs des livres de piété, et l'auteur de l'oraison dominicale; il pourrait être utile de demander aux enfants l'idée qu'ils se sont faite de cette prière, soit d'après la lecture du Catéchisme, soit d'après ce qu'ils ont entendu dire à l'école ou dans leur famille.)

Le C. : 4. D. De combien de parties l'oraison dominicale est-elle composée ?

R. Elle est composée, etc.

Le C. : 5. D. Quelle est la préface ?

R. Elle est renfermée, etc.

Le C. : Pourquoi l'oraison dominicale commence-t-elle par ces paroles : *Notre père ?*

R. C'est pour nous exciter à la confiance, etc.

Le C. : On rapporte qu'une bonne femme de la campagne était si touchée de ces premières paroles, qu'elle s'en occupait sans cesse, et souvent ne pouvait pas aller plus loin ; l'idée que Dieu était son père, qu'il l'aimait comme son enfant, qu'il voulait la faire participer à son bonheur l'absorbait entièrement. Je vous embarrasserais peut-être, mes enfants, si je vous demandais combien de fois pendant votre vie vous avez fait attention à ces paroles ? Faites-y plus attention à l'avenir.

7. D. Pourquoi J.-C. veut-il que nous disions *notre père* et non pas *mon père ?*

R. C'est pour nous avertir, etc.

Le C. : Par conséquent tous tant que nous sommes ici, nous sommes enfants du même père, nous devons nous aimer et nous secourir comme des frères.

8. D. Pourquoi ajoutons-nous *qui êtes aux cieux* ?

R. C'est pour nous exciter, etc.

Le C. : Marin, pourquoi les artisants, par exemple les charrons, les maréchaux et autres, travaillent-ils toute la journée et quelquefois toute la nuit comme des malheureux ?

R. M., c'est afin de gagner de quoi vivre.

Le C. : Pourquoi les cultvateurs supportent-ils le froid et la chaleur ?

R. C'est pour recueillir les fruits et les moissons qui doivent les récompenser de leurs travaux.

Le C. : Eh bien, mes enfants, l'oraison dominicale nous rappelle que Dieu est dans le ciel afin d'encou-

rager nos travaux, nos sacrifices, et de nous faire souvenir que nos prières et nos peines trouveront leur salaire, leur moisson, leur récompense dans le ciel.

Le C. : 9. D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Que votre nom soit sanctifié* ?

R. Nous demandons qu'il soit connu, etc.

Le C. : Charles, que faut-il penser de celui qui le matin a dit ces paroles : *Que votre nom soit sanctifié* et qui toute la journée jure, blasphème et mêle le saint nom de Dieu aux paroles les plus indécentes ou les plus impies ?

R. M., je pense qu'il a bien tort et qu'il est bien coupable.

Le C. : Oui, M. E., il a tort, il est bien coupable, et malheureusement il y a beaucoup de chrétiens, surtout parmi les artisants et les cultivateurs, qui se livrent à ces excès. Faites-y attention, mes enfants, et reprenez-vous les uns les autres, lorsqu'il y en a qui se livrent à des jurements : ce désordre règne surtout parmi les garçons. Mais voyons : que faut-il penser des filles qui ont dit le matin : *Que votre nom soit sanctifié*, et qui ensuite donnent de mauvais exemples, ont de mauvaises fréquentations, s'habillent d'une manière indécente, prononcent même quelquefois des jurements? Qu'en dites-vous, Claire?

R. M., je ne voudrais dire du mal de personne.

Le C. : Sans doute, il ne faut pas dire du mal, mais approuvez-vous cette conduite ?

R. Non, M., Dieu m'en préserve.

Le C. : 10. D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Que votre règne nous arrive*, Nicolas ?

R. Nous lui demandons qu'il règne, etc.

Le C. : Désirent-ils le règne de Dieu dans leur cœur ceux qui sont avares, ceux qui sont débauchés, ceux qui sont haineux ?

R. Non, M., ces sentiments déréglés ne peuvent pas régner avec la grâce de Dieu.

Le C. : Désirent-ils le ciel, ceux qui ne s'occupent que de la terre, qui vivent comme s'ils ne devaient jamais mourir ?

R. Non, M., ils ne pensent pas au ciel et malheureusement il y en a beaucoup qui sont comme cela.

Le C. : Oui, malheureusement il y en a beaucoup ; tâchons de ne pas en augmenter le nombre.

11. D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Que votre volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel*, Marin ?

R. Nous lui demandons la grâce de nous soumettre, etc.

Le C. : Si les Anges étaient sur la terre, désobéiraient-ils à leurs père et mère ? manqueraient-ils la messe le dimanche ? travailleraient-ils les jours défendus ?

R. Non certainement : ils observeraient tous les commandements de Dieu et de l'Eglise.

Le C. : Oui, mes enfants, si nous voulons accomplir la volonté de Dieu comme les Anges, il faut observer exactement les commandements de Dieu et de l'Eglise ; mais cela ne suffit pas : il faut nous souvenir que Dieu veille sur nous, qu'il n'arrive rien sans sa permission, et alors il faut nous résigner à toutes les souffrances, à toutes les persécutions, à toutes les contradictions qui nous arrivent comme venant de Dieu et pouvant nous conduire à Dieu. Croyez-vous cela bien facile, Louise ?

R. Cela n'est pas facile humainement, mais avec le secours de la grâce nous pouvons pratiquer toutes les vertus.

Le C. : C'est très bien. 12. D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien* ?

R. Nous lui demandons de nous accorder, etc.

Le C. : Qu'est-ce qui nous est nécessaire pour la vie du corps ?

R. Nous avons besoin de la nourriture et des vêtements.

Le C. : Faut-il attendre que Dieu nous donne tout cela sans rien faire ?

R. Non, M., il faut travailler comme si tout dépendait de nous, et ensuite il faut se confier au bon Dieu.

Le C. : C'est très bien. Qu'est-ce qui nous est nécessaire pour la vie de l'âme ?

R. Ce qui nous est nécessaire, c'est la grâce du bon Dieu.

Le C. : De quelle manière pouvons-nous obtenir la grâce ?

R. Nous l'obtenons par les sacrements et la prière.

Le C. : Quel est le sacrement qui nous procure plus de grâces, et qu'on peut appeler *le pain quotidien* ?

R. Le sacrement qui nous procure plus de grâce, c'est la sainte eucharistie qui renferme J.-C. l'auteur et la source de toutes les grâces.

Le C. : Quel est le grand obstacle à la grâce ?

R. Le grand obstacle à la grâce c'est le péché.

Le C. : 13. D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés* ?

R. Nous le prions de nous pardonner, etc.

Le C. : On peut regarder ces paroles comme un acte de contrition quand elles sont prononcées du fond du cœur, et avec une sincère douleur de ses péchés ; cependant il est à propos de faire un acte plus formel et plus détaillé ; mais il ne faut pas oublier la condition à laquelle J.-C. attache notre pardon, c'est à condition que nous ne conserverons de rancune contre personne, que notre cœur sera plein de charité pour le prochain.

Le C. : 14. D. Que faut-il penser de ceux qui ne pardonnent pas de tout leur cœur les offenses qu'on a commises à leur égard ?

R. Qu'ils prononcent, etc.

Le C. : 15. D. Que demandons à Dieu par ces paroles : *Ne nous induisez pas en tentation* ?

R. Nous demandons à Dieu qu'il ne permette pas, etc.

Le C. : Les tentations nous viennent du démon qui cherche toutes les occasions pour nous faire tomber dans le péché; il se sert pour cela des mauvaises compagnies, des mauvais discours, des mauvais exemples, des mauvais livres, des parties de plaisirs; il se sert aussi de nos passions, de l'inclination que nos avons pour le mal. Le bon Dieu nous laisse exposés aux tentations, pour nous faire pratiquer la vertu, la vigilance, la pénitence, l'humilité, la foi, l'espérance, la charité, etc.; ce sont les sacrifices que nous faisons, qui nous procurent du mérite et la récompense du ciel; comme nous avons à craindre notre faiblesse, nous demandons à Dieu d'éloigner ces dangers ou de nous accorder beaucoup de grâces pour les surmonter.

Le C. : 10. D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles : *Délivrez-nous du mal* ?

Le C. : Nous demandons à Dieu qu'il nous délivre, etc.

Le C. : Après avoir demandé la grâce d'être préservés des tentations qui sont si nombreuses et si dangereuses, comme il arrive souvent que nous succombons plus ou moins, ou que nous sommes dans la crainte et l'incertitude, nous nous hâtons de demander à Dieu qu'il purifie notre âme et la délivre du mal qu'elle pourrait avoir contracté; mais nous demandons aussi d'être délivrés de tous les malheurs temporels et spirituels, et particulièrement du péché qui est le plus grand de tous les maux.

(Faites des questions aux enfants sur toutes les demandes de l'oraison dominicale pour les accoutumer à la prononcer avec plus d'attention, plus

d'intelligence et plus de fruit. Ne manquez pas de dire aux enfants qu'il vaudrait mieux savoir moins de prières et s'accoutumer à dire l'oraison dominicale lentement. Faites-leur observer, ce qui n'est que trop vrai, que c'est de toutes les prières que nous faisons celle qui fixe le moins notre attention et qui remue le moins notre cœur; qu'il arrive même souvent qu'on retranche des mots et qu'on change le sens des paroles: c'est pour éviter cet inconvénient, que nous avons recommandé tous les jours de faire réciter l'oraison dominicale par un seul enfant et bien distinctement. Il est bon de choisir plus particulièrement ceux qui ne savent pas lire et qui emploient cette prière plus souvent que les autres. On rapporte qu'un évêque ayant demandé à une jardinière si elle savait quelque prière, elle répondit qu'elle n'en savait qu'une. Et laquelle, dit le prélat? C'est, dit-elle, l'oraison dominicale qui me suffit pour méditer le matin, le soir, pendant la messe, pendant mon travail. Craindriez-vous, dit Monseigneur, de me faire part de la manière dont vous la récitez? Oh! non, répondit naïvement la jardinière, ce que je dis au bon Dieu, je puis bien vous le dire, à vous; et aussitôt elle récite l'oraison dominicale avec des explications équivalentes à celles que nous avons données. C'est ce qu'on appelle le *Pater* de la jardinière, qu'on trouve dans la Journée chrétienne et dans plusieurs autres livres de piété.

Demain, mes enfants, nous reviendrons sur l'oraison dominicale, et nous expliquerons la vingt-quatrième Leçon, sur la *Salutation angélique.* Récitez l'une et l'autre prière, Régis, mais lentement et bien distinctement; chantez le cantique sur les vertus théologales: *Sans hésiter et d'une foi soumise*, p. 115.

LEÇON VINGT-QUATRIEME

DE LA IVme PARTIE DU CATÉCHISME DE BELLEY.

Sur la Salutation angélique.

1. D. Quelle est la prière la plus autorisée dans l'Eglise pour honorer et invoquer la Sainte Vierge?

R. C'est la prière qu'on appelle la Salutation angélique, ou l'*Ave, Maria.*

2. D. Récitez la Salutation angélique.

R. Je vous salue, Marie, etc.

3. D. Pourquoi appelle-t-on cette prière la Salutation angélique?

R. Parce qu'elle commence par les paroles que l'Ange Gabriel adressa à la Sainte Vierge pour la saluer, et lui annoncer qu'elle allait devenir la Mère de Dieu.

4. D. Qu'entendez-vous quand vous dites que la Sainte Vierge est pleine de grâces et bénie entre toutes les femmes?

R. J'entends que Dieu a rempli la Sainte Vierge de toutes sortes de grâces dans un degré qui n'appartient à aucune autre créature.

5. D. Que signifient ces paroles : *Jésus le fruit de vos entrailles est béni?*

R. Ces paroles signifient 1° que la grandeur de Marie consiste principalement à être la Mère de Jésus-Christ qui est Dieu, béni dans tous les siècles; 2° que Jésus-Christ est la source de toutes les bénédictions dont la Sainte Vierge elle-même a été remplie.

6. D. Que demandons-nous à la Sainte Vierge par ces paroles : *Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, etc.?*

R. Nous lui demandons d'employer sa puissante intercession auprès de Dieu pour nous obtenir la grâce de vivre et de mourir saintement.

7. D. Devons-nous avoir beaucoup de dévotion à la Sainte Vierge, et beaucoup de confiance dans son intercession?

R. Oui : tous les chrétiens doivent honorer avec un grand respect la Sainte Vierge, et recourir avec une grande confiance à son intercession.

8. D. Sur quoi est fondée cette dévotion et cette confiance?

R. Elle est fondée principalement sur le pouvoir que lui donne sa qualité de mère de Dieu.

9. D. N'y a-t-il pas quelques abus à éviter dans la dévotion à la Sainte Vierge?

Oui : 1° il faut éviter de l'égaler à Dieu et à Jésus-Christ en la regardant comme la source des grâces que nous recevons; 2° il ne faut pas croire qu'en observant les pratiques extérieures établies pour l'honorer, on puisse être sauvé sans se mette en peine de vivre selon l'Evangile.

TRENTE-CINQUIÈME JOUR

DE CATÉCHISME.

SUR LA SALUTATION ANGÉLIQUE.

Après le cantique d'*Invocation*, la récitation de l'*Oraison dominicale* et de la *Salutation angélique* faite par un seul bien distinctement, il faut faire réciter les vingt-deuxième et vingt-troisième Leçons à bâton rompu, comme on dit, en faisant des questions à droite et à gauche, sans beaucoup d'ordre; en faisant reprendre les enfants les uns par les autres, en leur faisant donner les explications qui ont été faites

dans le dernier catéchisme. Après avoir fait cela pendant demi-heure ou trois quart-d'heure, faites réciter la vingt-quatrième Leçon selon la méthode ordinaire.

Le C. : 1. D. Quelle est la prière la plus autorisée dans l'Eglise pour honorer et invoquer la Sainte Vierge ?

R. C'est la prière qu'on appelle, etc.

Le C. : 2. D. Récitez la Salutation angélique.

(Faites-la réciter à plusieurs bien lentement.)

Le C. : 3. D. Pourquoi appelle-t-on cette prière la Salutation angélique ?

R. Parce qu'elle commence, etc.

Le C. : Pourriez-vous me dire en quoi consiste le péché originel, Eugène ?

R. Oui, M., c'est le péché que nos premiers parents commirent dans le paradis terrestre en mangeant du fruit défendu.

Le C. : Quelles furent les suites de cette désobéissance ?

R. A la suite de cette désobéissance, ils furent chassés du paradis terrestre.

Le C. : Cette punition ne fut-elle que pour eux ?

R. Elle fut aussi pour toute leur postérité.

Le C. : Après avoir exercé sa justice sur eux en les chassant du paradis, n'exerça-t-il pas sa miséricorde en leur faisant des promesses ?

R. M., je ne saurais pas dire.

Le C. : Et vous, Antoine, pourriez-vous répondre à cette question ?

R. Oui, M., lorsque Adam et Eve furent chassés du paradis terrestre, Dieu leur promit un Sauveur.

Le C. : Comment leur fit-il cette promesse ?

R. Il maudit le serpent qui les avait entraîné dans le mal et lui annonça qu'une femme lui écraserait la tête.

Le C. : Et de quelle manière cette femme devait-elle lui écraser la tête ?

R. La femme devait écraser la tête du serpent en mettant au monde un Sauveur.

Le C. : Et quelle est la femme que Dieu a choisie pour mettre au monde le Sauveur des hommes?

R. C'est la Sainte Vierge.

(Il faudrait faire ces mêmes questions à plusieurs enfants pour leur faire mieux comprendre la place que la Sainte Vierge occupe dans la rédemption du genre humain.)

Le C. : De quelle manière la Sainte Vierge fut-elle avertie qu'elle était destinée à devenir la Mère du Sauveur? Elle en fut avertie par un Ange du premier ordre, par l'archange Gabriel, qui lui adressa ces paroles: *Je vous salue, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes.* Il est dit dans l'Evangile que la Sainte Vierge fut troublée en entendant ces paroles. Elle fut troublée parce que l'Ange avait la forme d'un homme, et qu'aucun homme étranger ne pénétrait dans sa chambre ; elle fut troublée parce que les paroles qu'on lui adressait pouvaient flatter l'amour propre, ce qui blessait son humilité. L'Ange lui dit de ne pas se troubler parce qu'elle avait trouvée grâce devant Dieu, et qu'elle mettrait au monde un fils qu'elle appellerait Jésus, c'est-à-dire *Sauveur*. Que cet enfant serait grand et Fils du Très-Haut.

(Faites raconter ces particularités à quelques enfants et répéter à un *Je vous salue*, etc.)

Le C : Pourquoi appelle-t-on cette prière la Salutation angélique ?

R. Parce qu'elle commence par les paroles, etc.

Le C. : Ces premières paroles étant descendues du ciel, ayant été prononcées par un Ange, nous devons les adresser à Marie avec respect et avec confiance, persuadés qu'elles lui seront agréables. Il serait à désirer que nous prissions l'habitude de prononcer les mêmes paroles toutes les fois que

nous apercevons une image de la Sainte Vierge. Il y a des personnes qui le font non pas toujours de bouche, mais du fond du cœur, dont la Sainte Vierge pénètre les dispositions. Cette habitude serait-elle bien pénible, Julie?

R. Non, M., il n'y a que quatre mots : *Je vous salue Marie*, c'est bientôt dit.

Le C. : Mais, en disant ces paroles, que devrait-il y avoir dans le cœur?

R. Il devrait y avoir des sentiments analogues ; c'est-à-dire des sentiments de respect, de soumission, de désir ardent de mériter la protection de la Sainte Vierge.

Le C. : Et comment peut-on mériter la protection de la Sainte Vierge ?

R. Ce ne peut être qu'en imitant les vertus dont elle nous a donné l'exemple.

Le C. : De quelles vertus nous donne-t-elle l'exemple au moment où elle est saluée par l'Ange?

R. Elle nous donne l'exemple de l'humilité et de la crainte des compliments qui flattent notre amour propre.

Le C. : 4. D. Qu'entendez-vous quand vous dites que la sainte Vierge *est pleine de grâces et bénie entre toutes les femmes*?

R. J'entends que Dieu à rempli, etc.

Le C. : Joséphine, quand est-ce que nous recevons la grâce sanctifiante pour la première fois?

R. M., c'est en recevant le baptême que nous recevons la grâce sanctifiante.

Le C. : La Sainte Vierge avait-elle reçu le baptême lorsque l'Ange lui apparut.

R. M., je n'oserais pas répondre à cette question, parce que je ne le sais pas.

Le C. : C'est bien, M. E., il ne faut répondre que ce que l'on sait. Mais voyons : qui est-ce qui a institué le baptême?

R. C'est N.-S. J.-C. qui a institué tous les sacrements.

Le C. : N.-S. J.-C. n'existait pas encore quand l'Ange vint saluer Marie et lui annoncer qu'elle en serait la Mère. Ce n'est donc pas le baptême qui remplit de grâces la Sainte Vierge. Ces grâces lui furent accordées d'une manière extraordinaire au moment où elle fut conçue. Voilà pourquoi nous célébrons la fête de l'immaculée Conception.

(Faites quelques questions sur tout cela aux enfants pour leur donner une grande idée des priviléges particuliers de la Sainte Vierge.)

Le C. : 5. D. Que signifient ces paroles : *Jésus le fruit de vos entrailles est béni* ?

R. Ces paroles signifient 1°, etc.

Le C. : Le plus beau privilége de Marie, c'est d'être la Mère du Fils de Dieu: toutes les autres grâces qu'elle a reçues se rapportent à celle-là ; ainsi elle a été conçue sans péché, parce qu'il ne fallait pas que le démon eût jamais été le maître du cœur de la mère de celui qui venait dans le monde pour détruire son empire ; elle fut déclarée pleine de grâces, parce qu'elle devait donner la vie à celui qui est la source de toutes les grâces, et qui devait avant tout enrichir sa mère ; elle fut appelée Marie qui signifie *Reine*, parce que J.-C. son fils étant le Roi du ciel, elle devait partager sa puissance et sa grandeur ; c'est par la même raison qu'elle occupe la première place dans le ciel après J.-C.

(Interrogez les enfants sur cela, afin qu'ils y fassent plus d'attention.)

Le C. : 6. D. Que demandons-nous à la Sainte Vierge par ces paroles : *Sainte Marie, mère de Dieu*, etc.

R. Nous lui demandons d'employer sa puissance, etc.

Le C. : Julie, pourriez-vous me dire pourquoi nous commençons cette prière par ces paroles : *Sainte Marie, mère de Dieu* ?

R. C'est pour engager la Ste Vierge à nous exaucer.

Le C. : Ce que vous dites est vrai, mais ce n'est pas la réponse à ma demande : pourquoi ajoutons-nous au nom de la Sainte Vierge sa qualité de *Mère de Dieu*?

R. C'est parce que la Sainte Vierge est *Mère de Dieu*.

Le C. : Comprenez-vous l'objet de ma demande, Joséphine ?

R. Oui, M., vous demandez pourquoi nous ajoutons au nom de la Sainte Vierge sa qualité de *Mère de Dieu*; il me semble que c'est pour exciter notre confiance, parce que la qualité de *Mère de Dieu* lui donne la puissance de tout faire et à nous l'espérance de tout obtenir.

Le C. : Comprenez-vous bien cette raison, Julie?

R. Oui, M., je crois la comprendre, c'est pour exciter notre confiance et notre dévotion.

Le C. : 7. D. Devons-nous avoir beaucoup de dévotion à la Sainte Vierge et beaucoup de confiance dans son intercession ?

R. Oui, tous les chrétiens, etc.

Le C. : 8. D. Sur quoi est fondée cette dévotion et cette confiance ?

R. Elle est fondée principalement, etc.

Le C. : Quel est le pouvoir que lui donne sa qualité de *Mère de Dieu* ? Voilà un joli petit livre pour celui ou celle qui m'expliquera bien cela.

(Aussitôt trois ou quatre garçons et autant de filles se lèvent : l'un dit que la mère de Dieu doit avoir autant de puissance que Dieu, et le Catéchiste se récrie et demande à François si cela est vrai : François répond, oui, Josephine répond, non.

Le C. : N'y a-t-il pas une grande différence entre le pouvoir de la Ste Vierge et celui de Dieu, François?

R. Oui, M., il y a une différence bien grande, en ce que Dieu est tout-puissant par lui-même, au lieu

que la Sainte Vierge tient sa puissance du bon Dieu.

Le C. : C'est très bien : cependant il faut encore un petit éclaircissement. La Sainte Vierge est-elle obligée de demander à Dieu les grâces que nous demandons par son intercession.

R. Oui, M., elle les demande à Dieu ; mais elle les demande avec l'assurance de les obtenir.

Le C. : D'où lui vient cette assurance ?

R. Cette assurance lui vient précisément de sa qualité de Mère de Dieu.

Le C. : Mais il reste toujours à dire pourquoi sa qualité de Mère de Dieu rend ses prières plus efficaces. Je suis persuadé que vous le comprenez, M. E., mais que vous êtes un peu embarrassé pour le dire. Je vais donc vous aider. Quand N.-S. J.-C. était sur la terre tout petit enfant, il obéissait à la Sainte Vierge. Elle avait une autorité sur lui comme une mère en a sur son enfant ; aussi ce fut à la sollicitation de sa mère qu'il fit son premier miracle aux noces de Cana ; elle n'eut qu'un mot à dire, et N.-S. changea l'eau en vin. Or, pourriez-vous croire que la Sainte Vierge ait perdu dans le ciel l'ascendant qu'elle avait sur son divin Fils ? serait-ce en la récompensant de ses vertus, en la comblant de gloire et de bonheur qu'il aurait moins d'égard pour ses prières ? Non sans doute. Elle est donc une suppliante toute puissante, comme dit un saint Père. D'un autre côté, la Sainte Vierge avait une charité tendre et compatissante sur la terre pour le prochain, et ce n'est pas dans le ciel, dans le sein même de la charité, que son cœur sera moins sensible à nos maux et à nos prières. Elle a donc tout à la fois le pouvoir et la volonté de nous exaucer. Qu'en pensez-vous, Clotilde ? Pourriez-vous croire que la Sainte Vierge soit moins bonne et moins puissante dans le ciel que sur la terre ?

R. Non, M., je ne puis le croire, et je le crois

d'autant moins que nous faisons tous les jours l'expérience de sa puissante protection.

Le C. : Pourriez-vous me citer quelques traits particuliers de la puissance et de la bonté de la Sainte Vierge.

R. Je pourrais en citer mille anciens ou modernes; il y en a même qui me sont personnels, mais dont je n'oserais pas parler, parce qu'ils sont trop peu de chose en apparence, quoique dans la réalité, j'en aie tiré un grand profit et une grande consolation. Nous avons dans notre voisinage une femme dont la fille était percluse de tous ses membres; elle la fit porter dans une chapelle rurale dédiée à la Ste Vierge et cette enfant y a laissé ses béquilles et en est revenue bien portante. Une autre voyant que sa fille allait perdre la vue, demanda instamment à la Sainte Vierge de conserver à sa fille un de ses yeux; elle l'obtint dans la même chapelle. De ces traits, il y en a sans nombre, surtout à N.-D. des Victoires à Paris.

Le C. : 9. D. N'y a-t-il pas quelques abus à éviter dans la dévotion à la Sainte Vierge?

R. Oui : 1° il faut éviter de l'égaler, etc.

Le C. : Les protestants nous reprochent d'égaler la Sainte Vierge à Dieu, ce reproche est-il fondé?

R. Certainement non, nous savons bien que la puissance de Marie vient uniquement et entièrement du bon Dieu.

Le C. : Peut-on compter sur la protection de Marie quand on croupit volontairement dans le péché?

R. Non, M., cela ne se peut pas, parce que les pécheurs sont ennemis de J.-C., et par là même, ils sont ennemis de la Sainte Vierge.

Le C. : Cependant, nous disons: *Priez pour nous, pauvres pécheurs.*

R. Oui, mais en disant cela, pour être exaucé,

il faut être dans la disposition de se convertir et de mettre à profit les grâces que la Sainte Vierge demande pour nous.

Le C. : Quel est le moment où nous avons plus besoin de la protection de la Sainte Vierge ?

R. C'est surtout à l'heure de la mort, au moment où nous allons paraître au tribunal de J.-C. son Fils. Il serait consolant pour nous de l'avoir alors pour protectrice et médiatrice, et c'est la grâce que nous demandons par ses paroles : *Priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.*

Le C. : D'après ce que nous venons de dire, mes chers enfants, sur l'oraison dominicale et la salutation angélique, nous devons conclure que ces deux prières sont les plus précieuses et les plus efficaces que nous pouvons adresser au bon Dieu et à la Sainte Vierge. Or, comme il est facile à tout le monde de les apprendre, les personnes qui ne savent pas lire peuvent les rendre aussi agréables à Dieu en disant le chapelet, que celles qui savent lire ; car vous savez que le chapelet se compose principalement du *Pater* et de l'*Ave Maria*. On commence par le symbole des Apotres, et on ajoute le *Gloria Patri* à chaque dizaine. Voyons, Alexandrine, savez-vous dire le chapelet ?

R. Pas trop bien, Monsieur.

Le C. : Et vous, Régis, le dites-vous quelquefois ?

R. Non, M., je n'ai point de chapelet.

Le C. : Je vous en donnerai un, et à tous ceux et celles qui n'en ont pas. En avez-vous un, Clotilde ?

R. Oui, M., et je le dis tous les jours.

(Plusieurs autres filles font la même réponse.)

Le C. : Je vois avec plaisir, mes enfants, que les filles sont exactes à dire le chapelet ; les jeunes gens y attachent moins d'importance ; cependant c'est

une dévotion très précieuse et à laquelle sont attachées beaucoup de grâces. Saint François de Sales récitait son chapelet tous les jours; on pourrait citer des rois qui le disaient aussi; par exemple, Louis XIV, le plus grand de nos rois de France. J'ai entendu parler d'un jeune homme qui disait son chapelet fort exactement : un jour qu'il était en voyage et un peu fatigué, il voulut dire son chapelet le soir avant de se coucher; mais accablé de sommeil, le chapelet glissait de ses mains et tombait sur le plancher; après l'avoir relevé plusieurs fois, il s'aperçut que dans l'endroit où le chapelet tombait, il existait des tâches noirâtres; il prend la lumière et s'aperçoit que c'était des tâches de sang. Comme il était logé dans une auberge de campagne, il prit peur et résolut de ne pas se coucher et de se promener toute la nuit; vers les une heure, il entendit ouvrir une porte qu'on ferma tout de suite, dès qu'on aperçut la lumière; cette porte était dans la ruelle du lit et servait à assassiner les voyageurs. Il apprit plus tard que plusieurs avaient disparu dans cette maison, et fut convaincu que l'habitude de dire son chapelet lui avait sauvé la vie. On pourrait citer plusieurs traits du même genre qui doivent engager à réciter le chapelet. On peut le faire en allant au travail ou au retour, mais je voudrais savoir si les personnes qui le récitent le font sans distraction. Qu'en pensez-vous, Louise?

R. M., c'est de toutes les prières celle où j'ai le plus de distraction.

Le C. : Je vais vous indiquer le moyen de les diminuer : 1° il faut bien se pénétrer de l'explication que nous avons donnée de l'Oraison dominicale et de la Salutation angélique; 2° il faudrait changer d'intention à chaque dizaine; par exemple, dire la première dizaine pour demander la foi; la seconde, pour demander la confiance en Dieu, et ainsi des

autres dizaines ; on pourrait aussi dire la première dizaine pour soi ; la seconde, pour son père et sa mère ; la troisième, pour ses frères et sœurs ; la quatrième, pour ses amis et les personnes qui prient pour nous ; la cinquième, pour les âmes du purgatoire ; 3° la méthode la plus utile et la plus conforme à l'esprit de l'Eglise, c'est de penser aux mystères du Rosaire et avoir des images.

(Le Catéchiste fera bien d'exposer et d'expliquer les mystères du Rosaire ; il pourrait aussi parler du Scapulaire et des faveurs et indulgences qui sont attachées à ces deux dévotions.)

FIN.

TABLE.

Avertissement de Mgr l'Evêque de Belley au Clergé de son diocèse . . . . . page v
Leçon première de la IVe partie du catéchisme de Belley. *Sur la grâce* 1
Premier jour de catéchisme. Sur la grâce 3
Second jour de catéchisme. Sur la grâce 13
Troisième jour de catéchisme. Sur la grâce 23
Quatrième jour de catéchisme. Sur la grâce 32
Cinquième jour de catéchisme. Sur la grâce 47
Sixième jour de catéchisme. Sur la grâce 58
Leçon deuxième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur les sacrements* 70
Septième jour de catéchisme. Sur les sacrements . . 71
Huitième jour de catéchisme. Sur les sacrements . . 82
Leçon troisième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur le baptême* 96
Neuvième jour de catéchisme. Sur le baptême . . . 97
Dixième jour de catéchisme. Sur le baptême. . . . 113
Leçon quatrième de la IVe partie du catéchisme de Belley. *Sur la confirmation* 129
Onzième jour de catéchisme. Sur la confirmation . . 130
Douxième jour de catéchisme. Sur la confirmation . . 140
Treizième jour de catéchisme. Sur la confirmation . . 150
Quatorzième jour de catéchisme. Sur la confirmation . 163
Leçon cinquième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur l'eucharistie* 177
Quinzième jour de catéchisme. Sur l'eucharistie . . . 179
Seizième jour de catéchisme. Sur l'eucharistie . . . 193
Leçon sixième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur le sacrifice de la messe* 207
Dix-septième jour de catéchisme. Sur le saint sacrifice de la messe 208
Dix-huitième jour de catéchisme. Sur le saint sacrifice de la messe 223
Leçon septième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur le saint sacrifice de la messe* 235

Dix-neuvième jour de catéchisme. Sur le saint sacrifice de la messe 237
Leçon huitième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur la sainte communion* 252
Vingtième jour de catéchisme. Sur la sainte communion 253
Vingt-unième jour de catéchisme. Sur la sainte communion 267
Leçon neuvième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur les dispositions nécessaires pour bien communier* 280
Actes avant et après la communion 281
Vingt-deuxième jour de catéchisme. Sur les dispositions nécessaires pour faire une bonne communion 283
Vingt-troisième jour de catéchisme. Sur la sainte communion. 289
Leçon dixième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur le sacrement de pénitence* 303
Vingt-quatrième jour de catéchisme. Sur le sacrement de pénitence 305
Leçon onzième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur la contrition* 318
Vingt-cinquième jour de catéchisme. Sur la contrition 320
Leçon douxième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur la contrition* 332
Vingt-sixième jour de catéchisme. Sur la contrition . 333
Leçon treizième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur le ferme propos* 347
Vingt-septième jour de catéchisme. Sur le ferme propos 348
Leçon quatorzième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur la confession* 368
Vingt-huitième jour de catéchisme Sur la confession 370
Leçons seizième et dix-septième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur la satisfaction* 383
Vingt-neuvième jour de catéchisme. Sur la satisfaction 385
Leçon dix-huitième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur l'extrême-onction* 398
Trentième jour de catéchisme. Sur l'extrême-onction 399
Leçon dix-neuvième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur le sacrement de l'ordre* 410

Trente-unième jour de catéchisme. Sur le sacrement de l'ordre 411
Leçon vingtième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur le sacrement de mariage* 420
Trente-deuxième jour de catéchisme. Sur le sacrement de mariage 421
Leçon vingt-unième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur la prière* 430
Trente-troisième jour de catéchisme. Sur la prière . 432
Leçons vingt-deuxième et vingt-troisième de la IVe partie du catéchisme de Belley. *Sur l'oraison dominicale* 443
Trente-quatrième jour de catéchisme. Sur l'oraison dominicale 446
Leçon vingt-quatrième de la IV. partie du catéchisme de Belley. *Sur la salutation angélique* 454
Trente-cinquième jour de catéchisme. Sur la salutation angélique 455

FIN DE LA TABLE.
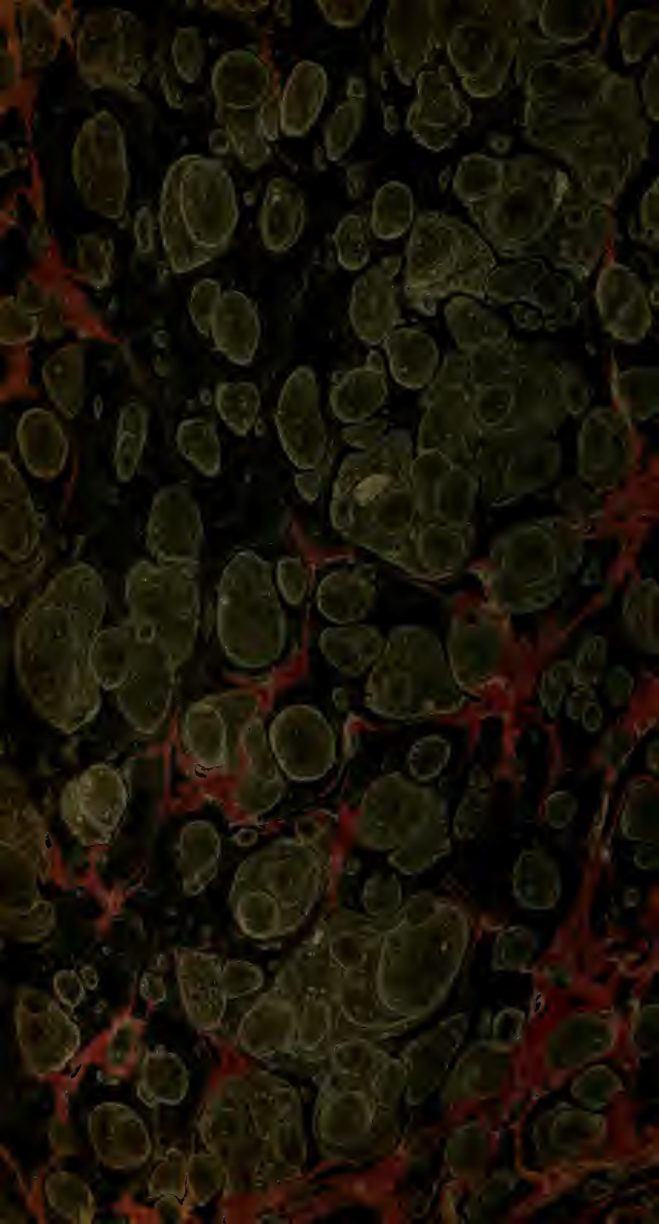
Belley. — Imprimerie de CHARVIN.